



HAL
open science

Loches. Sixième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou

Pierre Papin, Samuel Riou, Céline Aunay, Laureline Cinçon, Philippe Husi,
Roland Irribarria, Solène Lacroix, Alexandre Longelin, Laure-Anne
Millet-Richard, Jean Soulat

► **To cite this version:**

Pierre Papin, Samuel Riou, Céline Aunay, Laureline Cinçon, Philippe Husi, et al.. Loches. Sixième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2018. hal-03657873

HAL Id: hal-03657873

<https://hal.science/hal-03657873v1>

Submitted on 12 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de fouilles archéologiques

Loches - le château

Sixième campagne de fouilles programmées
- la grande salle des comtes d'Anjou

Vol. 1 - Texte et illustrations

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

AVRIL 2019

Rapport de fouilles archéologiques

Loches - le château

Sixième campagne de fouilles programmées

- la grande salle des comtes d'Anjou

Vol. 1 - Textes et illustrations

Sous la direction de

PIERRE PAPIN (RESP.) ET SAMUEL RIOU

avec la collaboration de

Céline AUNAY (Verre Ant'ère)

Laureline CINCON (Indépendante)

Philippe HUSI (UMR 7324 LAT/CITERES)

Rolland IRRIBARRIA (Archéologie pour tous/ UMR 8215 Trajectoires)

Solène LACROIX (UMR 7324 LAT/CITERES)

Alexandre LONGELIN (UMR 7324 LAT/CITERES)

Laure-Anne MILLET-RICHARD (CD37 - Musée du Grand-Pressigny)

et Jean SOULAT (Landarc)

MAI 2018



avec la participation financière de la DRAC Centre



avec le soutien matériel de la ville de Loches



avec la collaboration scientifique du LAT/CITERES

Fouilles archéologiques réalisées du 16 août au 21 septembre 2018

Référence bibliographique

Papin, Riou 2019: PAPIN (P.) (dir.) RIOU (S.) - *Loches. Sixième campagne de fouilles sur la forteresse. La grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2017.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

–	DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
	FICHE SIGNALÉTIQUE	6
	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	8
	RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	9
	NOTICE SCIENTIFIQUE	10
	LOCALISATION DE L'OPÉRATION	11
	EXTRAITS DU PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION (DÉCEMBRE 2017)	14
	ARRÊTÉ DE D'AUTORISATION DE FOUILLE PROGRAMMÉES (JUILLET 2018)	22
≡	DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	25
	1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	27
	1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES (2013-2018)	27
	1.1.1. La chapelle Saint-Louis (2013-2014-2015)	29
	1.1.2. Le « palais » des comtes d'Anjou (2013-2016-2017-2018)	29
	1.2. OBJECTIFS ET STRATÉGIE DES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE DES COMTES D'ANJOU	31
	1.2.1. Les sondages préalables de 2013	31
	1.2.2. Définition des objectifs scientifiques des campagnes de fouilles (2016-2018)	32
	1.2.3. Stratégie de fouilles 2016-2017 : la définition des emprises	33
	1.3. PRINCIPAUX RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2016-2017	34
	1.3.1. Les niveaux antérieurs au Moyen-Âge	34
	1.3.2. Les traces d'occupation fin 9 ^e -10 ^e s.	36
	1.3.3. Les vestiges de la grande salle du 11 ^e s.	36
	1.3.4. L'évolution des fortifications au nord-ouest de la grande salle (12 ^e -fin 15 ^e s.)	39
	1.3.5. Réoccupations tardives (fin 14 ^e s.) et réaménagement du secteur (fin 15 ^e s.)	39
	1.3.6. Les traces d'occupations Modernes et Contemporaines (16 ^e -20 ^e s.)	41
	1.4. STRATÉGIE ET MODALITÉS DE LA CAMPAGNE DE 2018	41
	1.4.1. Définition des objectifs scientifiques et des emprises de fouilles de 2018	41
	1.4.2. Modalités du décapage et sectorisation des emprises de 2018	41
	La réouverture du secteur 8	42
	Implantation des secteurs 10 et 11 à l'aide de prospections géotechniques	42
	1.4.3. Méthodologie de la fouille	45
	1.4.4. Durée de la campagne et moyens mis en œuvre	45
	1.5. ÉTUDES ET TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES 2018-2019	47
	1.5.1. La céramique médiévale (Ph. Husi-A. Longelin)	47
	1.5.2. La céramique antique, protohistorique et préhistorique (L. Cinçon, R. Irribarria)	47
	1.5.3. Le silex (L.-A. Millet-Richard)	48
	1.5.4. Les scories (S. Lacroix)	48
	1.5.5. Le mobilier en métal et la tabletterie (J. Soulat)	48
	1.5.6. Le verre (C. Aunay)	49
	1.5.7. Les fragments d'enduits peints (S. De Freitas)	49
	1.5.8. Le mobilier non étudié	50

2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2018	51
2.1. INFORMATIONS SUR LA TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU SECTEUR	51
2.2. PÉRIODE 1 : LES TRACES D'OCCUPATIONS ANTÉRIEURES AU MOYEN-ÂGE	52
2.2.1. Rappel des découvertes antérieures (2014-2017)	52
La découverte des « niveaux organiques » anciens	52
La découverte du castrum de la fin du 5 ^e s.	57
2.2.2. Le protocole de fouille des « niveaux organiques » dans le secteur 8	57
2.2.3. Les premiers résultats de la fouille des niveaux organiques	60
Les indices stratigraphiques	60
La quantification par type de mobilier	60
La dispersion chronologique du mobilier archéologique des « niveaux organiques »	67
La distribution chronologique du mobilier par US : l'existence de deux séquences distinctes ?	70
2.2.4. Premières hypothèses d'interprétation sur les vestiges de la période 1	71
Les indices d'une stratigraphie originelle perturbée	71
Tentative d'explication du processus de formation des « niveaux organiques » et de restitution des « rythmes d'occupation » de l'éperon, des origines au très haut Moyen-Âge	71
Quelques données sur la nature des occupations anciennes	73
Conclusion : un potentiel immense	74
2.3. PÉRIODE 2 : LE <i>HIATUS</i> DES 8 ^e ET 9 ^e S. : UN DÉCLIN RÉEL ?	76
2.3.1. De maigres données archéologiques	76
2.3.2. De rares données historiques	77
2.3.1. Tentative d'interprétation : un réel déclin du site au cours de l'époque carolingienne ?	78
2.4. PÉRIODE 3 : NOUVELLES DONNÉES SUR LES OCCUPATIONS DE LA FIN 9 ^e AU DÉBUT DU 11 ^e S.	78
2.4.1. Le secteur 8, période 3a : Installation d'un premier bâtiment en bois incendié	79
Description de la stratigraphie de la phase 3a	79
Éléments d'interprétation et de datation de la période 3a : un bâtiment du début du 10 ^e s. ?	79
2.4.2. Le secteur 8, période 3b : Installation d'un second bâtiment en bois	82
Description des niveaux de chantiers du bâtiment de la phase 3b	82
L'installation d'un plancher dans le bâtiment de la phase 3b	85
Éléments de datation des vestiges de la phase 3b	87
Restitution du bâtiment de la phase 3b : la construction d'un imposant édifice sur poteau ?	89
Éléments d'interprétation des vestiges : un édifice noble ?	91
2.4.3. Les secteur 10 et 11 : la mise au jour d'une maçonnerie et de remblais antérieurs à la construction de la grande salle du 11 ^e s.	93
La maçonnerie M506 du secteur 10 : un bâtiment en pierres du 10 ^e s. ?	93
Le remblais US3773 du secteur 11	95
2.4.4. Éléments d'Interprétation générale de la période 3 : un premier « palais » des comtes d'Anjou au nord de l'éperon dès le 10 ^e s. ?	96
2.5. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE DU 11 ^e S.	99
2.5.1. Les vestiges de la période 4a du secteur 8	100
Démontage partiel du bâtiment de la phase 3b et début du chantier de la grande salle	100
Un probable moule à cloche dans les niveaux de construction du début du 11 ^e s. ?	103
Une (des) cloche(s) pour la nouvelle tour-porche de la collégiale ?	104
2.5.2. La mise au jour de l'angle nord-est de la grande salle dans le secteur 10	106
Description des vestiges de la période 4a du secteur 10 (M505/M510)	106
Comparaison entre M505/M510 du secteur 10 et M4/M9 du secteur 7	107
La séquence stratigraphique de l'occupation du bâtiment dans le secteur 10	109
La validation de l'hypothèse d'un bâtiment de 32,80 m de long (en œuvre)	109
Quelques points de comparaisons	111
2.5.3. Quelques données sur les niveaux de circulations extérieures au nord-est de la grande salle durant la période 4	115
2.5.4. Les vestiges du pignon de la grande salle dans le secteur 11	118
Les vestiges du premier état de la grande salle dans le secteur 11 : le mur M529	119

Un premier état de reconstruction partielle du mur pignon dès le 11 ^e s. (M501-538) ?	123
Un second état de reconstruction partielle du mur pignon au 11 ^e s. (M502).	125
Bilan sur les vestiges du pignon de la grande salle du secteur 11, période 4a : la présence d'aménagements liés à l'estrade comtale ?	126
2.6. PÉRIODE 4B : SECONDE PÉRIODE D'OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE (FIN 11^E-FIN 12^E S.)	128
Poursuite de l'occupation intérieure de la grande salle (fin 11 ^e -12 ^e s.)	128
Description de la stratigraphie de la période 4b, secteur 10	128
Description de la stratigraphie de la période 4b, secteur 11	132
2.6.2. Les maçonneries accolées au pignon de la grande salle dans le secteur 11	134
2.6.3. Bilan sur les occupations de la période 4b à l'intérieur de la grande salle : une grande instabilité du bâtiment au 12 ^e s ?	135
2.7. PÉRIODE 4C : LA DÉsertION DE LA GRANDE SALLE ET DU PALAIS (FIN 12^E/FIN 14^E S.)	138
2.8. PÉRIODE 5A : LA RÉOCCUPATION DE LA GRANDE SALLE À LA FIN DU 14^E S.	141
2.8.1. L'exhaussement des sols de la grande salle à la fin du 14 ^e s.	141
Les données des secteurs 7 et 8 des campagnes de 2016-2017	141
Les données des secteurs 10 et 11	141
2.8.2. Découverte d'un moule à Cloche de la fin du 14 ^e s. dans le secteur 8	144
2.8.2. La construction des murs M503 et M537 : un réaménagement tardif du pignon de la grande salle à la fin du 14 ^e s.	146
Le mur M503 du secteur 10	146
Le secteur 11 : démolitions, ultime réfection du pignon et réaménagement des sols extérieurs	147
Eléments d'interprétations : des réfections liées à l'installation du nouveau palais de Louis I ^{er} d'Anjou au nord-est ?	148
2.9. PÉRIODES 5B À 7 : LES RARES NOUVELLES DONNÉES DE LA CAMPAGNE 2018 SUR LA FIN DE VIE DE LA GRANDE SALLE ET LES OCCUPATIONS POSTÉRIEURES	149
CONCLUSION	154
BIBLIOGRAPHIE	155

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région Centre
 Département Indre-et-Loire
 Commune Loches
 Lieu-dit/Adresse Logis Royaux, Place Charles VII

Code INSEE de la commune

37132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.132.008 AH

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1 548 109 à 1 548 123	de 6 216 076 à 6 216 095	de 95 à 99 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Loches
 Année 2011
 Section AW
 Parcelle 161
 Lieu-dit Forteresse de Loches

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Site classé MH

Propriétaire du terrain

Conseil général d'Indre-et-Loire

Nature et références de l'opération

Arrêté d'autorisation de fouille programmée n° 18/0304 en date du 10 juillet 2018
 Surface de la fouille 36 m²

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

néant

Nature de l'aménagement

néant

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

Terrain du 16 août au 21 septembre 2018
 Étude du 24 septembre 2017 au 10 avril 2018

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional
	Audrey TRAON-MAINGAULT	Conservateur du patrimoine
CG37-SADIL	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional
	Audrey TRAON-MAINGAULT	Conservateur du patrimoine
CG37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante

Équipe de fouille

CG37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable de l'opération
	Samuel RIOU	Responsable de secteur
Bénévoles	Aude ALZIEU, Julien BATAILLE Florian BRUNET, Amaury COIFFARD, Axel COULON Guillaume LECOCQ, Amaëlle MARZAIS, Marion MAYEUL Kévin PELLERIN, Alexis RAYMOND, Aurélie SCRIBE Alain SEGUY, Rémi SICÉ, Patricia SIMOES-GUERRA, Alexandre VIALE	Techniciens de fouille

Équipe de post-fouille et études

CD37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction, interprétations, coordination, PAO
	Samuel RIOU Pierre PAPIN	SIG, DAO, Traitement du mobilier, base de données
CD37-Musée du Grand-Pressigny	Laure-Anne MILLET-RICHARD	Étude du silex taillé
Verre Ant'ère	Céline AUNAY	Étude du mobilier en verre
LAT - UMR 7324 CITERES	Philippe HUSI Alexandre LONGELIN	Étude de la céramique médiévale
Archéologie pour tous - UMR 8215 Trajectoires	Rolland IRRIBARIA	Étude de la céramique préhistorique
Indépendante	Laureline CINCON	Étude de la céramique gallo-romaine
LAT - UMR 7324 CITERES	Solène LACROIX	Étude des scorie de fer
Landarc	Jean SOULAT	Étude du petit mobilier (métal/os)

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	10 J/H	- J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	22 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H) (Sadil)	44 J/H	- J/H/Ha
Nombre de jours/homme terrain (J/H) (bénévole)	140 J/H	
Surface fouillée	36 m ²	
Durée de la phase de post-fouille	environ 100 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	environ 80 J/H	- J/H/Ha
Total		- J/H/Ha

Le document final de synthèse

Nombre de volumes

2

Nombre de pages

vol. 1 : 162 p. / vol. 2 : 144 p.

Nombre de figures

100

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input checked="" type="checkbox"/>	moyen
<input checked="" type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input checked="" type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du Fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Commerce
<input type="checkbox"/>	Struc. funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input checked="" type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input checked="" type="checkbox"/>	Fossé
<input checked="" type="checkbox"/>	Trou de poteau
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte

<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe
<input type="checkbox"/>	Artisanat aliment
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgie
<input checked="" type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Puits
<input type="checkbox"/>	Autre :

Mobilier

<input checked="" type="checkbox"/>	Indus. lithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Indus. osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Métal
<input type="checkbox"/>	Arme
<input checked="" type="checkbox"/>	Outil
<input checked="" type="checkbox"/>	Parure
<input checked="" type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input checked="" type="checkbox"/>	Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : enduits peints

Études annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	Métaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : scorie
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : lithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : verre
<input type="checkbox"/>	Autre : carpologie
<input type="checkbox"/>	Autre : anthracologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : micromorphologie

Lieu(x) de conservation du mobilier

Sadil

Ce rapport présente les résultats de la sixième campagne de fouilles programmées effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches, la troisième à l'emplacement d'un vaste bâtiment interprété comme une grande salle et datée du 11^e s.

La campagne 2018 comportait deux objectifs principaux. D'une part, il s'agissait d'ouvrir deux sondages réduits (3x3 m environ) dans la zone arborée du parc des logis-royaux, permettant d'identifier le quatrième et dernier mur inconnu de l'édifice de la grande salle du 11^e s., afin d'en restituer enfin les dimensions intégrales. D'autre part, la campagne visait à rouvrir une des zones déjà fouillée en 2017 au milieu de la grande salle (secteur 8), afin de poursuivre sur une surface significative l'exploration des niveaux antérieurs au 11^e s., jusqu'au rocher. Il était ainsi prévu d'explorer, selon un protocole de fouille adapté, une séquence stratigraphique ancienne dite de « niveaux organiques » - s'apparentant aux Terres Noires urbaine - comportant les traces des occupations de l'éperon de la préhistoire au très haut Moyen-Âge.

Cette fouille des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s. dans le secteur 8 a d'abord permis la mise au jour d'une phase d'occupation du 10^e s., composée de deux phases successives d'installation de bâtiments en matériaux périssables. Ces vestiges correspondant vraisemblablement aux premières installations palatiales des comtes d'Anjou à Loches. Plus anciennement, l'exploration des niveaux de « terres organiques » au contact avec le rocher a conduit à une série de réflexions éclairant les occupations les plus anciennes du plateau. L'approche méthodologique adoptée pour la fouille de ces niveaux a été assez fructueuses en quantité de donnée, même si elles restent difficiles à interpréter. Toutefois, grâce à l'analyse du mobilier archéologique, le rythme des occupations de l'éperon a pu être cerné. La première se situe à la fin du Néolithique Moyen I, puis à la transition entre le Néolithique Final et le Néolithique Récent, puis au Bronze Final, puis durant La Tène Finale, et enfin aux 5-7^e s. ap. J.-C. En ce qui concerne cette dernière période, les données ouvrent également des discussions à propos des modalités d'occupation de l'éperon après la construction de l'église fondée par Eustoche au milieu du 5^e s. et l'édification du *castrum* à la fin du même siècle.

En ce qui concerne la problématique autour de la grande salle du 11^e s., la fouille de 2018 n'a pas entraîné de remise en cause des principales hypothèses précédentes (chronologie de la construction et de l'occupation du bâtiment jusqu'à sa destruction à la fin du 15^e s., modalité des occupations, restitutions des élévations...). En revanche, la campagne a comme prévu permis la vérification définitive de l'une des hypothèses de restitution en plan de la grande salle. L'ouverture de deux sondages a en effet entraîné l'identification du dernier mur inconnu (le pignon nord-est), ce qui a permis de démontrer que le bâtiment atteignait environ 488 m² de surface en œuvre. Par ailleurs, ces sondages ont également engendré la mise au jour de structures (maçonnée puis en bois), situées de ce côté de la grande salle, pouvant peut-être indiquer l'emplacement de la zone d'apparat de la salle, peut-être équipée d'une estrade. Enfin, quelques données supplémentaires ont été recueillies dans ce même secteur sur d'ultimes reprises datées de la fin du 14^e s. sur ce pignon nord-est, probablement liées à l'installation de la cour du nouveau logis ducal non loin.

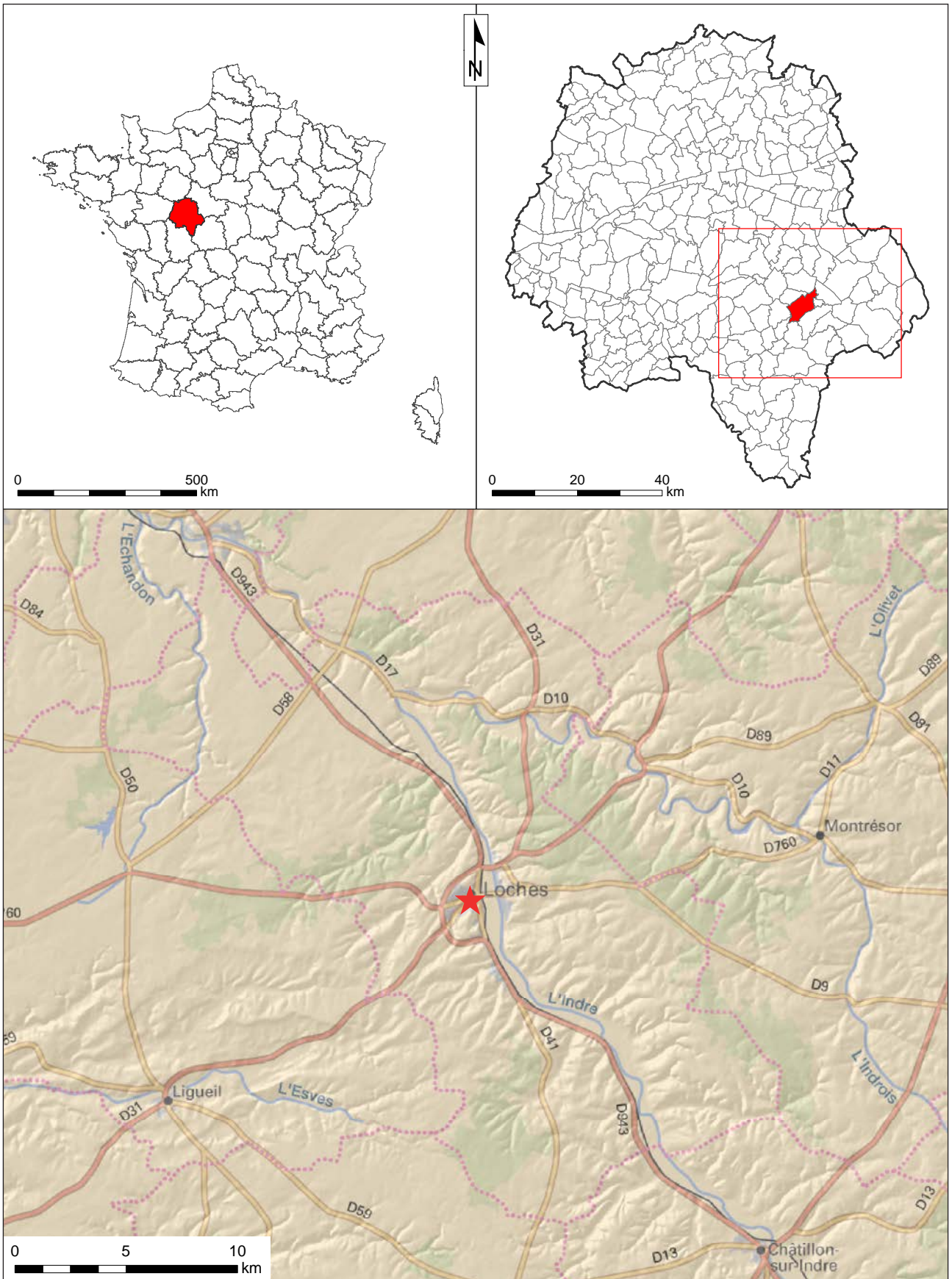


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

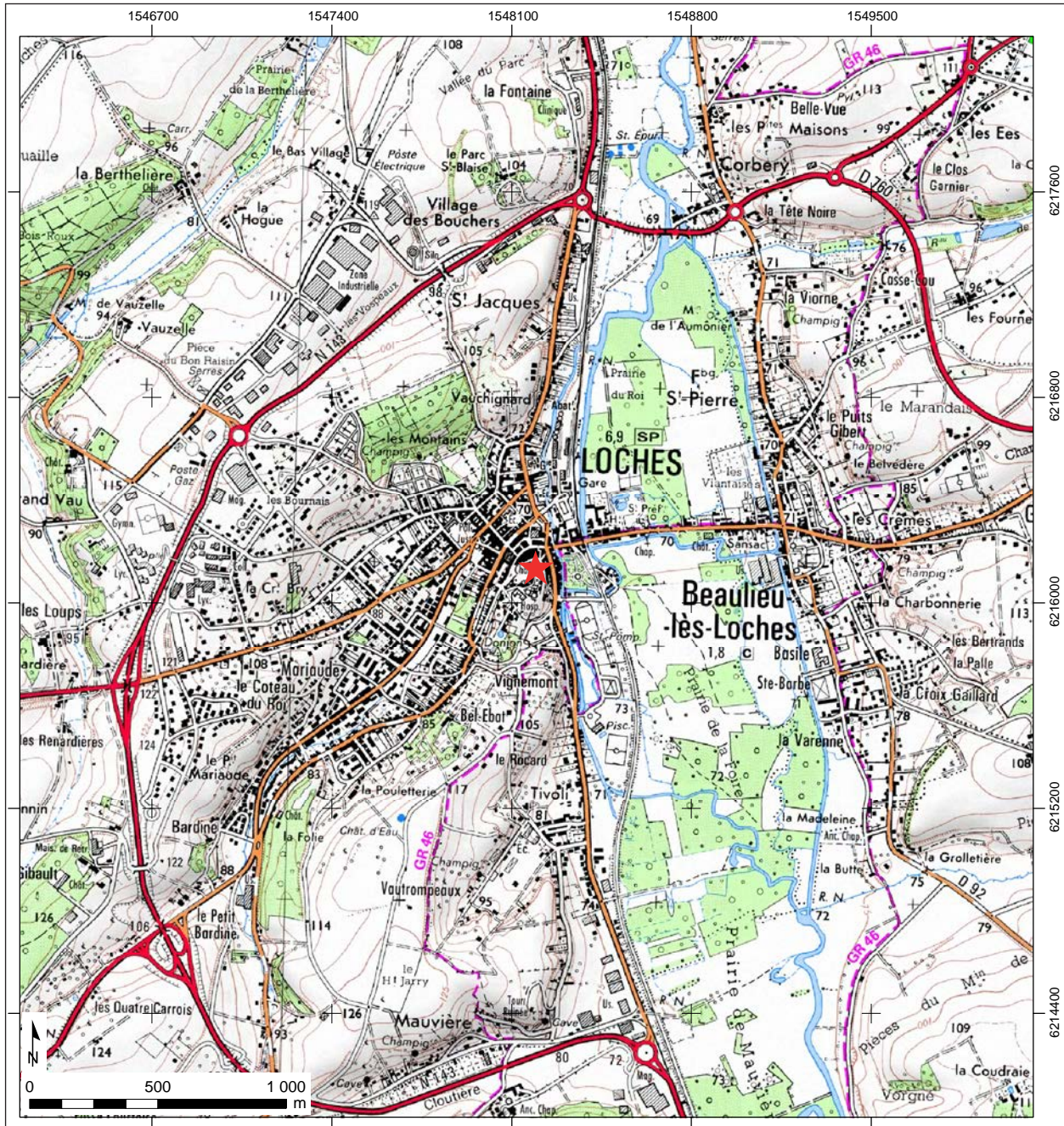


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e
(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

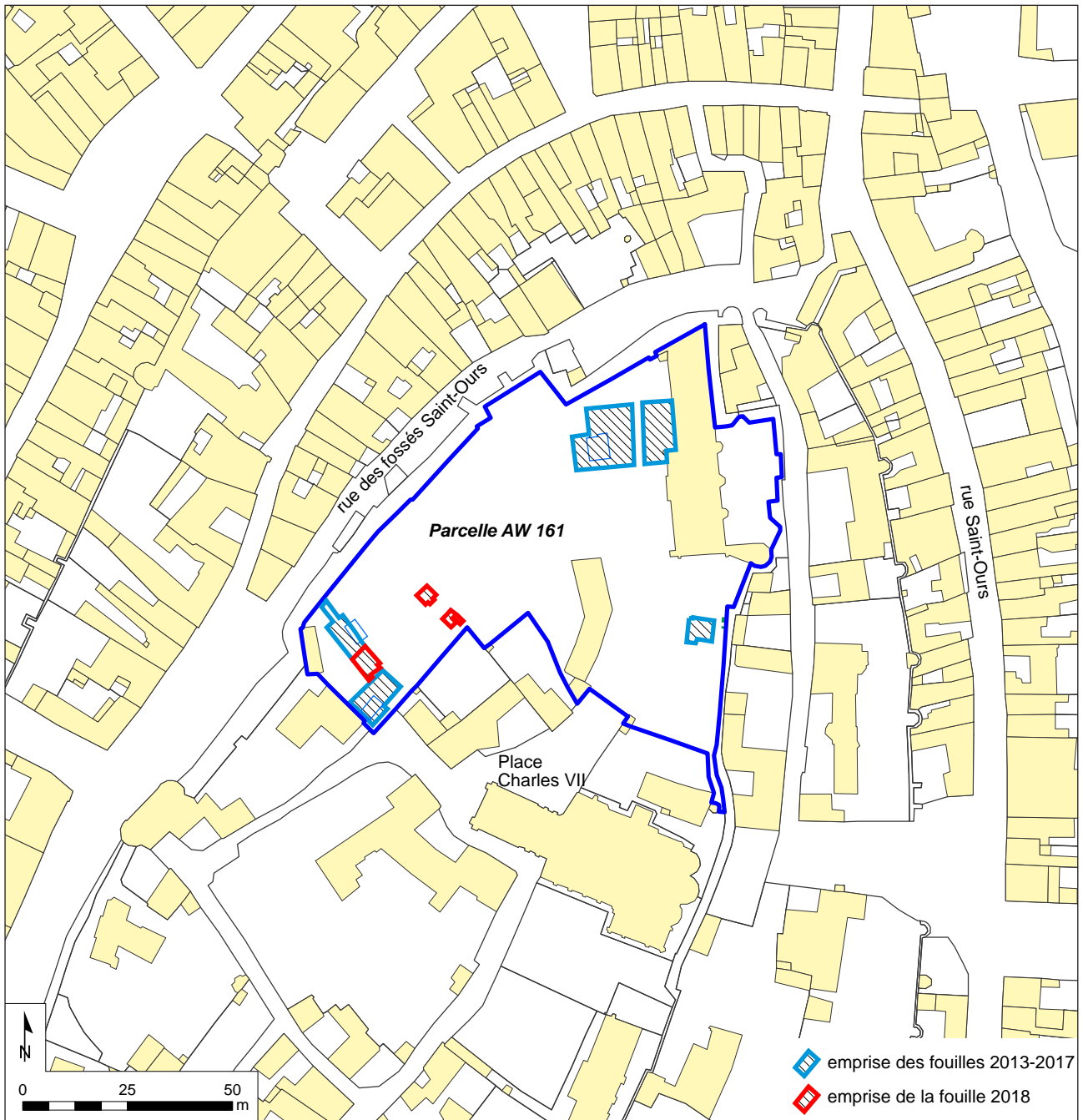


Figure 3 : Emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Depuis 2013, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches. Dans ce cadre, cinq campagnes de fouilles programmées ont eu lieu dans le parc des logis royaux, au nord du complexe castral. Une première phase de sondages exploratoires a été effectuée en 2013, afin de mener une expertise stratigraphique du secteur, qui s'est avérée particulièrement positive¹. Deux zones abordées par ces sondages ont retenu l'attention. La première est celle d'une ancienne chapelle, démolie à la fin du 18^e s., qui faisait partie intégrante du programme des logis ducaux de la fin du 14^e s. Deux campagnes de fouilles programmées visant à fouiller intégralement ce bâtiment ont été effectuées en 2014 et 2015².

LES FOUILLES PROGRAMMÉES À L'EMPLACEMENT DU « PALAIS » DES COMTES D'ANJOU (2013-2016-2017)

Le second secteur ayant retenu attention, au sud-ouest du parc des logis royaux, correspond à celui d'un ancien bâtiment qui, avant toute fouille, n'était connu que par un seul mur en élévation possédant deux fenêtres de style roman. Ce vestige imposant – plus de 16 m de long pour 11 m d'élévation en moyen appareil réglé – était, dès la fin du 19^e s., présumé appartenir à l'un des éléments constitutifs du « palais » des comtes d'Anjou³. C'est afin d'apporter les premiers éléments d'interprétation concrets sur ce vestige, que les opérations de fouilles programmées se sont penchées sur ce secteur, d'abord par deux sondages exploratoires en 2013, puis par de deux campagnes de fouille plus extensives en 2016 et 2017⁴.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE

Les deux sondages préalables de la campagne de 2013 (n°1 et 2, de 15 m² chacun), ont été placés de manière à mieux cerner l'emprise et la conservation des parties disparues de l'édifice.

Le sondage n°1 a été effectué au pied du mur, à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment. Il a ainsi permis de dégager un retour, qui présente ici une conservation d'environ 1,50 m d'élévation en moyen appareil conservée. Un sondage manuel de 2 m² dans les sols a alors permis de reconnaître une stratigraphie complexe, conservée sur près de 1 m de hauteur. Les premiers indices de datation suggéraient une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s.

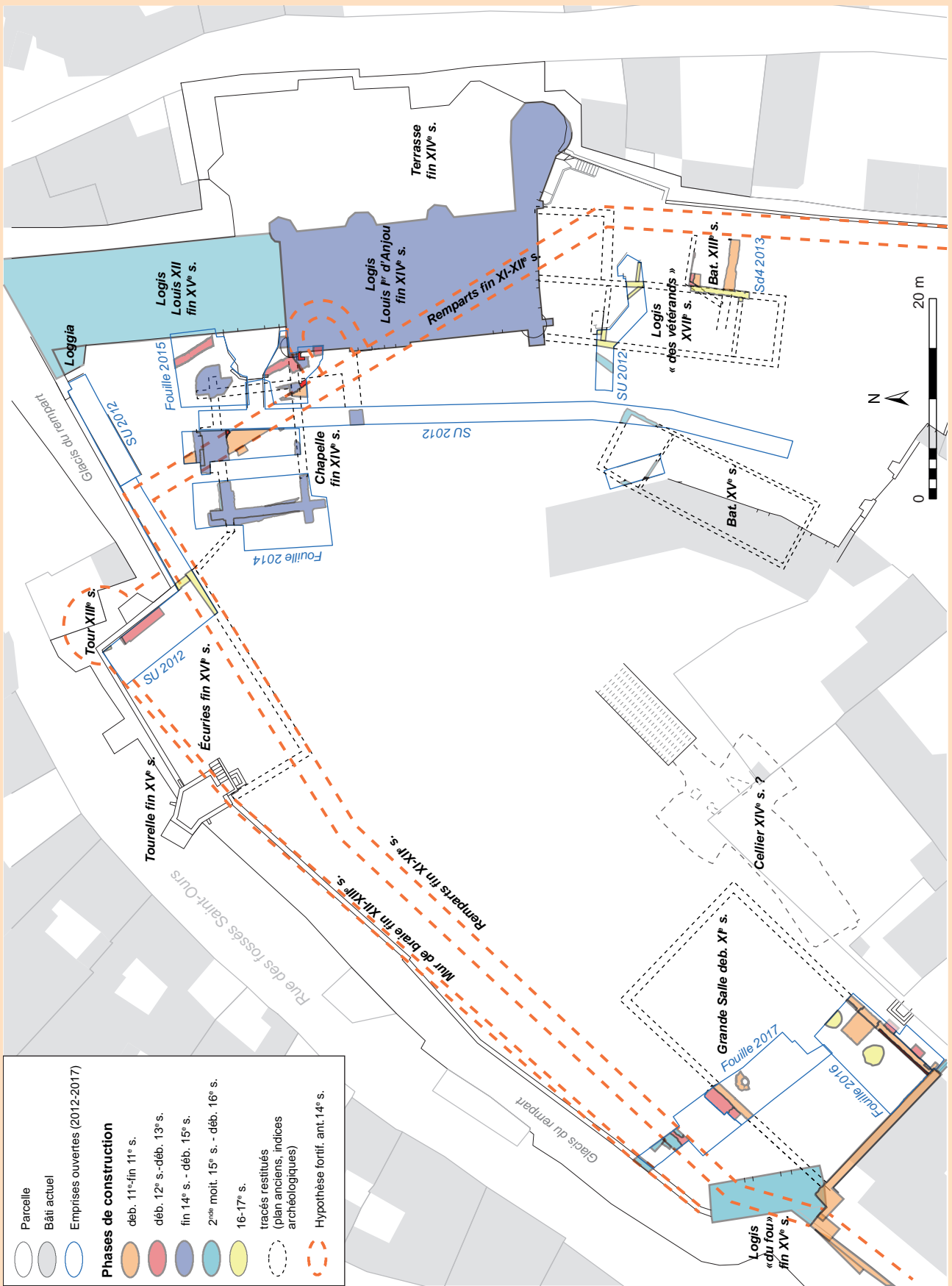
Le sondage n°2 a été placé, dans l'alignement d'un arrachement visible sur le mur à baies romanes, à l'emplacement théorique de l'un des murs du bâtiment. L'ouverture a bien démontré l'existence de murs, dont l'un (M5) était à l'emplacement attendu. Cependant, un décalage chronologique des niveaux de construction entre M4 et M5 est apparu durant l'analyse des données qui avait conduit à suggérer une dissociation fonctionnelle et chronologique des vestiges des deux sondages. Une

1 - PAPIN (P.) (dir.) – Loches. *Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2014, 258 p.

2 - Deux rapports de fouilles ont été réalisés à l'issue des campagnes : PAPIN (P.) (dir.) – Loches. *Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2015, 220 p. et PAPIN (P.) (dir.) – Loches. *Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, avril 2016, 3 vol.

3- Espinay (G-M d'), « Visite des enceintes et des monuments de Loches », *Congrès archéologique de France*, 36e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 193-207 ; Gautier E. - *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1881, 221 p. (entre autres titres).

4 -Un rapport de fouille a été réalisé à l'issue de la campagne 2016 : PAPIN (P.) (dir.) – Loches, *le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, mars 2017, 185 p. Le rapport de la campagne 2017 est en cours de finalisation.



Plan des opérations archéologiques entre 2012 et 2017 dans le parc des logis royaux

première hypothèse d'un bâtiment mesurant 16,40 m de long sur 8 à 10 m de large avait donc été proposée.

La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation fonctionnelle. Par le soin apporté à la construction, la qualité du matériel retrouvé, la présence de traces d'une riche ornementation (vitreaux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice a été confirmée. Au vu des dimensions restituées (déjà importantes), il semblait alors vraisemblable qu'il s'agisse de la grande salle du palais des comtes d'Anjou aux 11^e et 12^e s. Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment roman, les sondages de 2013 avaient permis d'identifier une stratigraphie de l'époque carolingienne (8-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux.

DÉFINITION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

L'intérêt de la poursuite des fouilles à cet emplacement est apparu évident : documenter une grande salle princière du 11^e s. Les conclusions demandaient à être renforcées par des données plus extensives et plus précises. Les premières hypothèses de restitution du bâtiment – qui se sont d'ailleurs avérées erronées – de même que les interprétations sur sa distribution horizontale et verticale, devaient être précisées par des investigations plus amples. D'autre part, la question de la chronologie de son fonctionnement, mais aussi de son (ou ses) usage(s) et leur éventuelle évolution au cours du temps, devaient être affinées par l'acquisition d'une masse plus importante de données chrono-stratigraphiques.

Deux nouvelles campagnes de fouilles ont ainsi été effectuées sur l'emplacement du bâtiment. Les emprises et les objectifs scientifiques, définis dès 2016, se résument en deux grands axes :

- Fouiller la plus grande partie possible du grand bâtiment roman afin d'en préciser la datation, confirmer son usage, préciser son plan, sa distribution, ses accès, ses décors...
- Fouiller et caractériser les niveaux antérieurs au bâtiment identifiés dans les sondages préalables.

Il s'agissait également d'obtenir des informations sur l'interaction de cette grande salle avec son environnement, en particulier de bien comprendre l'articulation de l'édifice avec les fortifications se développant au nord-ouest. Localiser les tracés des remparts disparus, qu'ils soient postérieurs ou antérieurs à la grande salle, constituait ainsi un objectif transversal aux deux problématiques principales. À ce titre, la situation des fouilles de 2016-2017, présumées se trouver à l'intérieur de l'enceinte du castrum mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s.⁵, présageait de la reconnaissance de niveaux du très haut-Moyen-Âge, voire de l'Antiquité.

DÉFINITION DES EMPRISES DE FOUILLES 2016 ET 2017

Les emprises de fouilles ont été placées de manière à répondre au mieux à ces objectifs. La première campagne prévoyait ainsi, à l'origine, de dégager l'ensemble du pignon présumé de l'édifice (selon les hypothèses de restitution en plan établies alors) ; la seconde campagne en 2017 devait poursuivre la fouille du bâtiment vers le nord-ouest et rejoindre les remparts.

L'un des principaux enseignements de la campagne 2016, est d'avoir mis en évidence que la grande salle des comtes d'Anjou possédait une surface bien plus importante que ce qui avait été estimé en 2013. Le mur encore en élévation, de 16,40 m de long, interprété à l'origine comme un

5 - L'emplacement des fouilles se trouve en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, construite à la fin du 10^e s. sur les ruines d'une église antérieure d'après sa charte de fondation (document retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : pp. 1-10). L'église antérieure en question serait d'après E. Lorans, celle fondée par l'évêque Eustoche (443-460) à l'intérieur même du castrum cité par Grégoire (voir Lorans (E.) 1996 - *Le Lochois... op. cit.*).

des murs gouttereaux du bâtiment, s'est avéré en fait en être le pignon. Le bâtiment possède donc une extension beaucoup plus importante que prévue vers le nord-est.

Dans la mesure où l'édifice s'étend dans une zone arborée du parc où une fouille extensive est impossible, l'emprise définie dans le projet initial de la campagne 2017 a été conservée à l'identique. D'une part, cette campagne permettait malgré tout d'obtenir un transect stratigraphique continu dans ce qui constitue désormais la largeur du bâtiment. D'autre part, une ouverture vers les remparts restait indispensable à la bonne compréhension de l'évolution du secteur. Toutefois, afin d'obtenir les premières informations sur la longueur de la grande salle, une campagne de prospections géophysiques a été insérée dans ce programme de recherches.

LA CAMPAGNE DE PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES 2017

Menées au printemps 2017⁶, les prospections avaient donc principal objectif d'obtenir des indications sur le plan complet du bâtiment étudié. Néanmoins, par extension, les prospections ont été menées plus largement sur une grande partie du parc des logis royaux (environ 3000 m²). Deux méthodes d'acquisition ont été tentées : le radar géophysique bi-fréquentiel permettant de mettre en évidence des anomalies liées à la conductivité électromagnétique du milieu ; le résistivimètre à induction mettant en évidence les contrastes de résistivité électrique dans le sous-sol.

Globalement, cette tentative s'est avérée infructueuse. En effet, force est de constater d'emblée qu'aucun des murs qui était déjà connus par des observations archéologiques n'a renvoyé de signal. Par ailleurs, les anomalies les plus visibles sont essentiellement celles des réseaux d'arrosage et d'éclairage présents dans l'aire étudiée. Or, leur présence atténue les contrastes plus légers pouvant se situer dans les environs. Ceci altère considérablement la potentialité d'identifier d'autres structures dont les signaux géophysiques seraient moins forts. D'autre part, les nombreux réseaux racinaires des arbres du parc ont produit des perturbations de surface brouillant également la lecture. On constate également que certaines anomalies apparaissant par prospection radar dans les zones déjà ouvertes entre 2014 et 2017, ne trouvent aucune correspondance avec des structures archéologiques identifiées. Ceci tend à mettre cause la fiabilité même des données acquises.

Dans ces conditions, il est extrêmement périlleux d'interpréter toutes les autres anomalies repérées, pourtant nombreuses. La méthode ne semble pas adaptée au contexte (nature des matériaux de construction, compacité et épaisseur des remblais, présence de nombreux obstacles et réseaux sous-jacents...). D'autres approches devront être mises en œuvre en 2018 pour obtenir les informations sur les dimensions complètes de la grande salle.

LA POURSUITE DU PROGRAMME DE RECHERCHE EN 2018

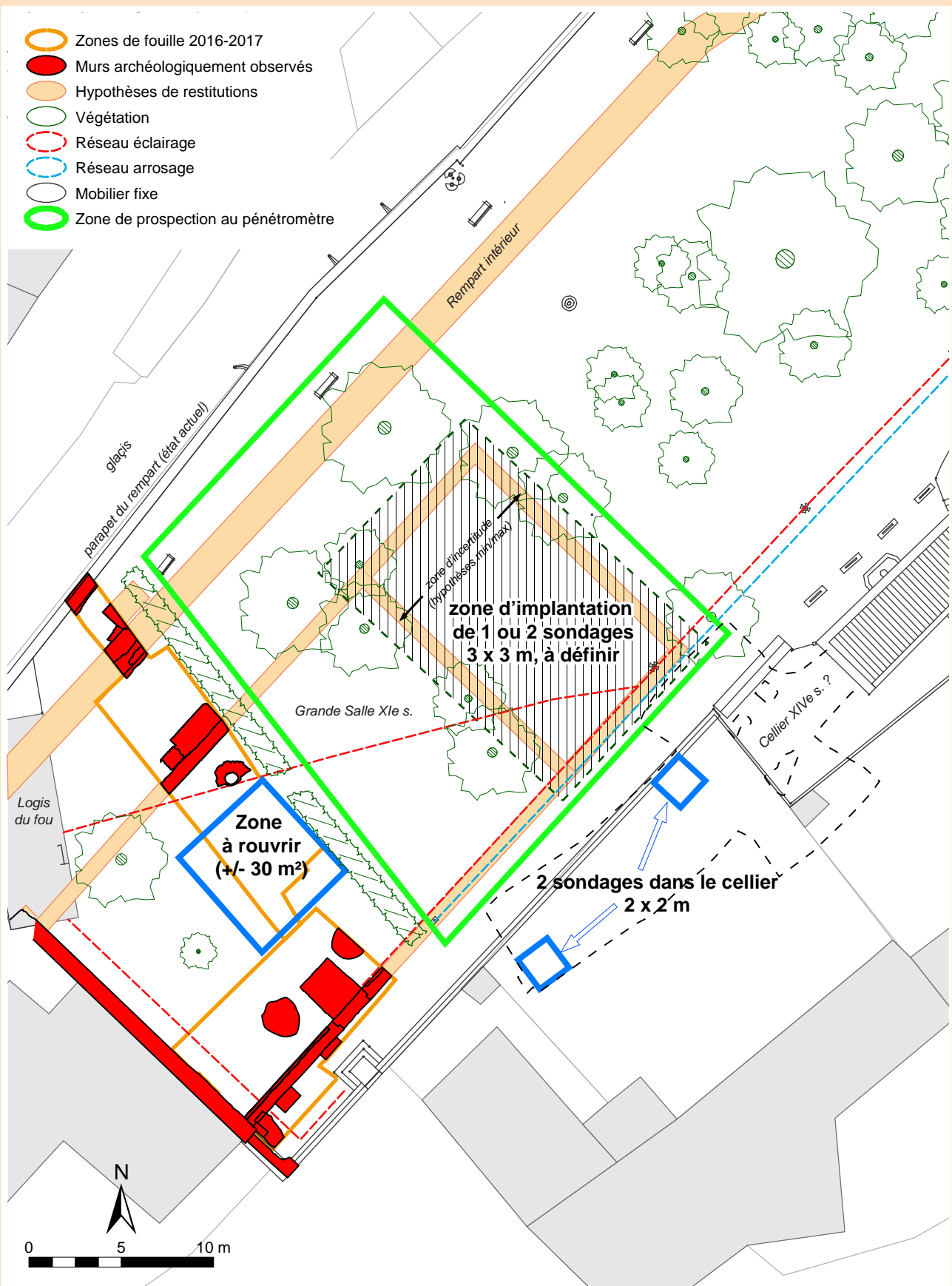
NOUVEAUX OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2018

Le Sadil propose de poursuivre pendant une campagne supplémentaire le programme de recherche consacré au secteur de la grande salle comtale du 11^e s. Cette nouvelle campagne aura trois objectifs majeurs, pour lesquels des protocoles particuliers devront être mis en œuvre.

Objectif n°1 : déterminer les dimensions totales de la grande salle

Les nouvelles hypothèses établies à propos de la grande salle de 11^e s. tendent donc désormais vers des restitutions en plan d'un bâtiment de 26 à 33 m de longueur (cf. *supra*). Il s'étend donc

6 - Prestation pour laquelle l'entreprise Genimap a été sélectionnée. Genimap, pôle Géophysique, 13 chemin de Piossane, 31590 VERFEIL. Opérateur : Moussa Mafoufi ; rapport technique rendu au Sadil le 07/07/2017.



Plan du projet d'intervention pour la campagne 2018

largement sous le parc actuel des logis royaux, où des fouilles extensives sont techniquement difficilement réalisables, pour plusieurs raisons : terrain parsemé d'arbres et de mobilier fixe ; présence de réseaux d'arrosage et d'éclairage ; gestion des déblais et mise en sécurité des fouilles complexe... Néanmoins, les recherches sur la grande salle comtale ne peuvent s'achever sans une idée précise des dimensions totales du bâtiment.

Les tentatives de prospections géophysiques en 2017 ayant été un échec, le Sadil propose donc une nouvelle approche tenant compte de contraintes qui permettra peut-être de répondre à cette question.

Avant même la campagne de fouille estivale, la réalisation de prospections au pénétromètre dynamique⁷ est envisagée. Elles concerneraient une zone d'environ 500 m² au nord-est des zones de fouilles 2016 et 2017, sur laquelle un maillage sera établi. L'objectif premier de ces prospections est évidemment la détection des murs de la grande salle, et plus particulièrement l'emplacement de son mur pignon nord-est. Le tracé du rempart « intérieur » pourrait être également précisé.

A partir des résultats de ces prospections, un, voire deux sondages, seront placés afin d'identifier parfaitement les vestiges de la grande salle, et enfin en déterminer avec certitude la longueur. Ces sondages ne pourront être extensifs et devront également être définis en fonction des contraintes (arbres, réseaux, possibilités de stockage des déblais et mise en sécurité des sondages). Ils seront par conséquent réduits (3 m par 3 m maximum) et n'auront pas pour but de fouiller sur une grande profondeur. Ils se limiteraient principalement à explorer les niveaux supérieurs de jardin et de réoccupations de l'édifice de la fin du 14^e s., et dégager les arases de murs de la grande salle. Les sols d'occupation des 11^e et 12^e ne seraient pas ou peu fouillés.

Objectif n°2 : rouvrir une zone afin de mieux explorer les niveaux antérieurs au 11^e s.

Depuis deux campagnes, principalement en raison des contraintes de temps, l'exploration des niveaux antérieurs au 11^e s. s'est limitée à quelques informations par sondages profonds, réduits en surface. Or, en 2017, particulièrement en secteur 8 (intérieur de la grande salle), l'arrêt de la fouille au sommet des niveaux du 10^e s. a entraîné la mise au jour de vestiges très bien conservés d'une occupation structurée (probable bâtiment sur sablière avec traces d'activités artisanales supposées), qui ont été laissés en place. Par ailleurs, rappelons qu'en 2016 des niveaux organiques d'apparence non stratifiée avait été identifiés au contact avec le rocher, contenant les traces d'occupations pré et protohistoriques.

L'exploration plus extensive de ces niveaux anciens présenterait un intérêt scientifique important, dans la mesure où elle livrerait des données sur l'occupation de château, pour des périodes qui demeurent peu documentées. Le second objectif serait, pour la campagne de 2018, de rouvrir une zone déjà explorée dans la grande salle, afin de fouiller plus en profondeur les niveaux des 8^e-10^e s. dans un premier temps, puis de mettre en place un protocole de fouille particulier, une fois les niveaux organiques brassés identifiés.

L'ouverture serait d'environ 30 à 35 m², centrée sur le secteur 8 de 2017, peut-être légèrement élargit afin de conserver un espace de fouille suffisant après la mise en place de paliers de sécurités. Le but est de conserver au moins une vingtaine de mètres carrés de fouille sur les niveaux alto médiévaux, qui seraient fouillés de manière classique. Aussi, si la réouverture provoque la mise au jour des « niveaux organiques » et que les conditions s'y prêtent, ce serait alors l'occasion de fouiller ces niveaux selon, en suivant un protocole s'inspirant des méthodes de fouilles des « terres noires »

7 - Appareil mesurant la résistance à la pénétration dans le sol d'une pointe métallique située au bout d'une tige, enfoncée au moyen d'un maillet. Un contact a été pris auprès d'Amélie Laurent (Service municipal d'Orléans), spécialiste de ce type d'approche, afin de programmer cette campagne de prospection en juillet ou août 2018, juste avant la campagne.

urbaines. Un système similaire a notamment été utilisé par E. Jaffrot⁸ (Eveha), lors d'une fouille préventive dans l'ancien *castrum* d'Angoulême⁹, sur des niveaux anciens apparemment semblables à ceux de Loches, ayant permis de mieux comprendre la formation de ces niveaux d'apparence brassés.

Le protocole prévoit :

- La mise en place d'un carroyage de 1 m de côté ;
- La fouille par passe mécanique de 5 à 10 cm d'épaisseur ;
- Une sélection arbitraire de 3 ou 4 carrés pour pratiquer des prélèvements pour tamisage (10 L de prélèvement en vrac pour chaque carré sélectionné et chaque passe) ;
- En fin de fouille, un bloc orienté de sédiment sera prélevé dans la berme à des fins d'analyse micromorphologique.

L'objectif serait donc de terminer la fouille par la mise en place d'une méthode équivalente, sur 10 à 12 m², afin de tenter de mieux caractériser ces dépôts.

Objectif n°3 : pratiquer des sondages dans le « cellier » médiéval du parc des logis-royaux

Enfin, un dernier objectif est fixé pour la campagne 2018, non directement relié aux problématiques précédentes : il s'agirait de pratiquer deux sondages réduits à l'intérieur d'une cave située dans le parc des logis royaux. Un scan 3D de cette cave a été réalisé en janvier 2017. Elle est encore aujourd'hui accessible par un escalier descendant de plus de 8 m, composé d'une partie supérieure ouverte et d'une partie inférieure voûtée en berceau. Cette entrée attire l'attention, notamment par la présence en surplomb du passage entre la partie ouverte et la partie voûtée, d'un large arc à double rouleau légèrement brisé, surmonté d'un mur en moyen appareil.

Cette cave apparaît homogène et creusée en une seule et même fois : une grande nef de 25 m de long sur 5 m de large, munie vers l'entrée de deux extensions latérales rectangulaires de 3 m par 7 m environ. L'intérieur de l'espace excavé est scandé par de faux arcs doubleaux taillés directement dans le tuffeau. Cette cave, sans nul doute médiévale, est peut-être un ancien cellier fonctionnant avec les cuisines des logis royaux aux 14^e et 15^e s.

Le sol actuel de cette cave est en terre battue. On ignore l'épaisseur des sédiments présents et si ceux-ci renferment des couches liées aux occupations du Moyen-Âge. Ces inconnues pourraient être levées à l'aide de deux sondages réduits de 4 m² (2 x 2 m). En cas de conservation d'une stratigraphie, quelques informations précieuses permettraient probablement de mieux comprendre quand et comment cette cave a-t-elle fonctionné avec les différents états des « palais » médiévaux.

MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Comme les années précédentes, l'équipe de fouille sera constituée d'un responsable d'opération (Pierre Papin) et d'un adjoint (Samuel Riou), agents titulaires du Sadil. Cette équipe serait reconduite en post fouille, pour une durée de deux mois. Une dizaine de bénévoles, étudiants ou passionnés, compléteront l'équipe de fouille.

8 - Archéologue médiéviste spécialiste des terres noires. Un contact a été pris afin de mettre en place ce protocole à Loches.

9 - Jaffrot (E.) 2014 – Les niveaux organiques de l'EHPAD Beaulieu in Nadeau (A.), Mousset (J.), Lecendrier (F.) et al. – EHPAD Beaulieu, rue de l'Hôpital et rue Jean Guérin, Angoulême (16) ; RFO, Fouille archéologique, Eveha, SRA Poitou-Charentes : 173-190.

Du point de vue du terrassement, des moyens mécaniques seront nécessaires à l'ouverture et au rebouchage des fouilles, sauf pour les sondages dans la cave, qui seraient entièrement manuels. Les déblais seront stockés et conservés sur place en vue du rebouchage, qui aura lieu immédiatement à la fin de la campagne.

Un budget équivalent aux années précédentes est également prévu pour la réalisation d'études de spécialistes et d'analyses, qui seront choisis par le responsable d'opération en fonction des découvertes.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

La DRAC Centre/Service Régional de l'Archéologie soutient financièrement le projet de fouille (subvention de 6 000 € accordés en 2014 et 2015, 4500 € en 2016 et 10 000 € en 2017).

L'Université de Tours - UMR 7235 CITERES - Laboratoire Archéologique de Touraine - garantit une collaboration scientifique. Il constitue également un réservoir de bénévoles en assurant la communication de notre appel auprès des étudiants.

La mairie de Loches est associée au projet par leur participation pour l'accueil et le logement des bénévoles.

DATES PRÉVISIONNELLES D'INTERVENTION EN 2018

Le Sadil interviendrait du jeudi 16 août au vendredi 21 septembre, décapage et rebouchage mécanique inclus. Une semaine (5 jours) sera prévue en début de campagne pour la réouverture du secteur 8 de 2017, et du décapage des deux sondages. Une semaine sera nécessaire au rebouchage.

VALORISATION ET COMMUNICATION

Au vu du succès des visites quotidiennes organisées durant les campagnes précédentes, celles-ci seront reconduites. Par ailleurs, des « journées portes ouvertes » du chantier seront organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 18/0304

Du 10 Juillet 2018

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 15 juin 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire à Madame Christine DIACON, directrice régionale adjointe des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18.115 du 2 juillet 2018 portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, directrice régionale par intérim des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR242018000010, de demande d'opération archéologique arrivé le 18 décembre 2017 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Centre-Nord des 02, 03 et 04 juillet 2018.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Pierre PAPIN est autorisé(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 21 septembre 2018, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

- DEPARTEMENT : INDRE-ET-LOIRE
- COMMUNE : LOCHES
- Lieu-dit : Château « 5 Place Charles VII »
- Numéro de Site : 37.132.008.AH
- Parcelle cadastre : AW n°161
- Coordonnées Lambert : Ax = 1548100 Ay = 1548130
 Bx = 6216060 By = 6216100

Intitulé de l'opération : LOCHES - 5 Place Charles VII.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : 0612158

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières : NEANT

Article 6 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Pierre PAPIN.

Fait à ORLEANS, le 10 JUILLET 2018

Pour le préfet de la région Centre-Val de Loire
et par délégation, la directrice régionale
des affaires culturelles par intérim


Christine DIACON

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Depuis 2013, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches (Indre-et-Loire). Dans ce cadre, plusieurs campagnes de fouilles programmées annuelles ont eu lieu dans

le parc des logis royaux, au nord du complexe castral (fig. 4, 5 et 6). Ce rapport présente les résultats de la sixième campagne, ayant eu lieu du 16 août au 21 septembre 2018.

1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES (2013-2018)

Une première phase de sondages exploratoires a été effectuée en 2013, afin de mener une expertise stratigraphique du secteur, qui s'est avérée

particulièrement positive (Papin 2014). Deux zones abordées par ces sondages ont retenu l'attention.

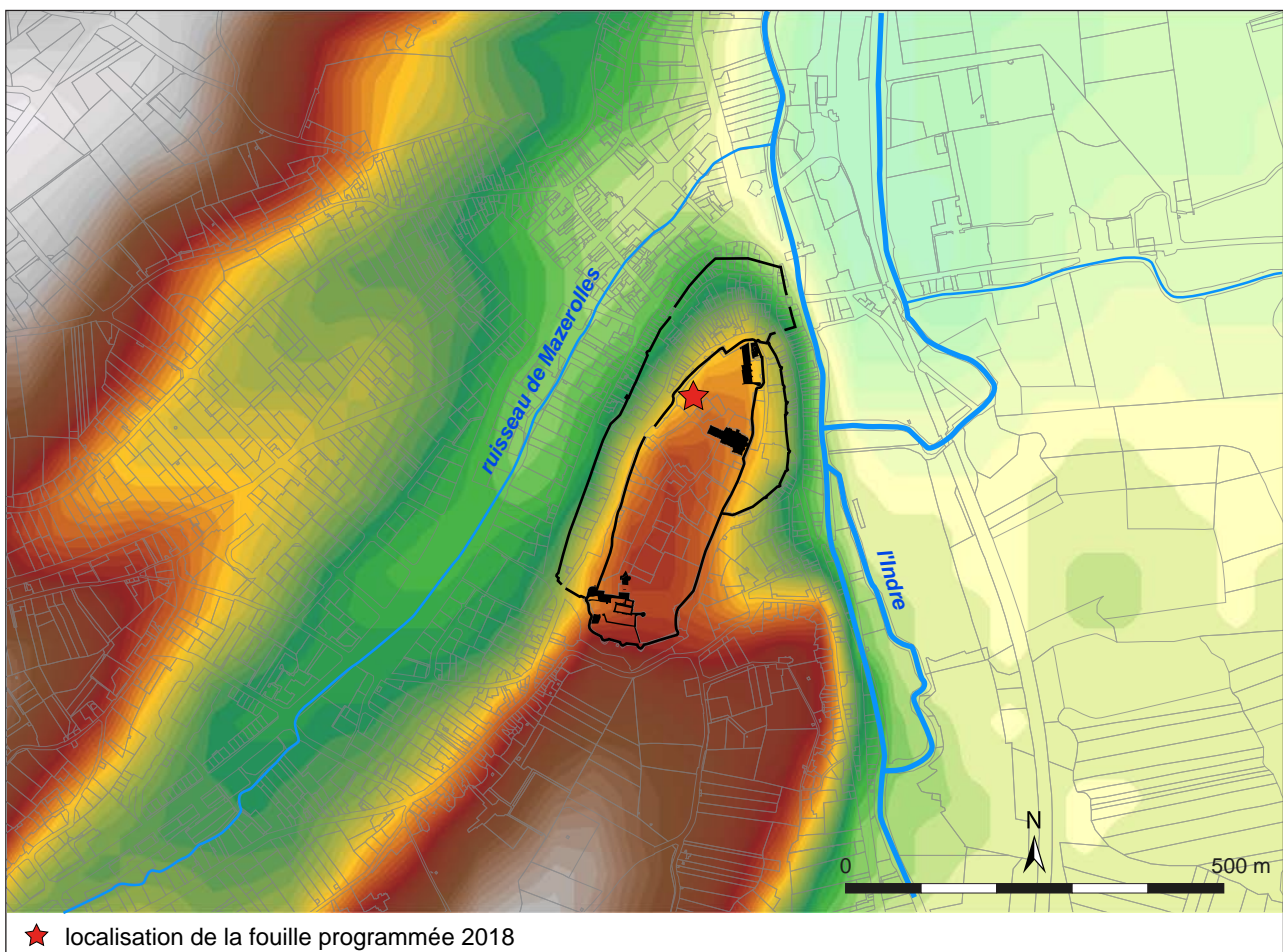


Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2018 (fond cadastral et Bd_alti dpt37)

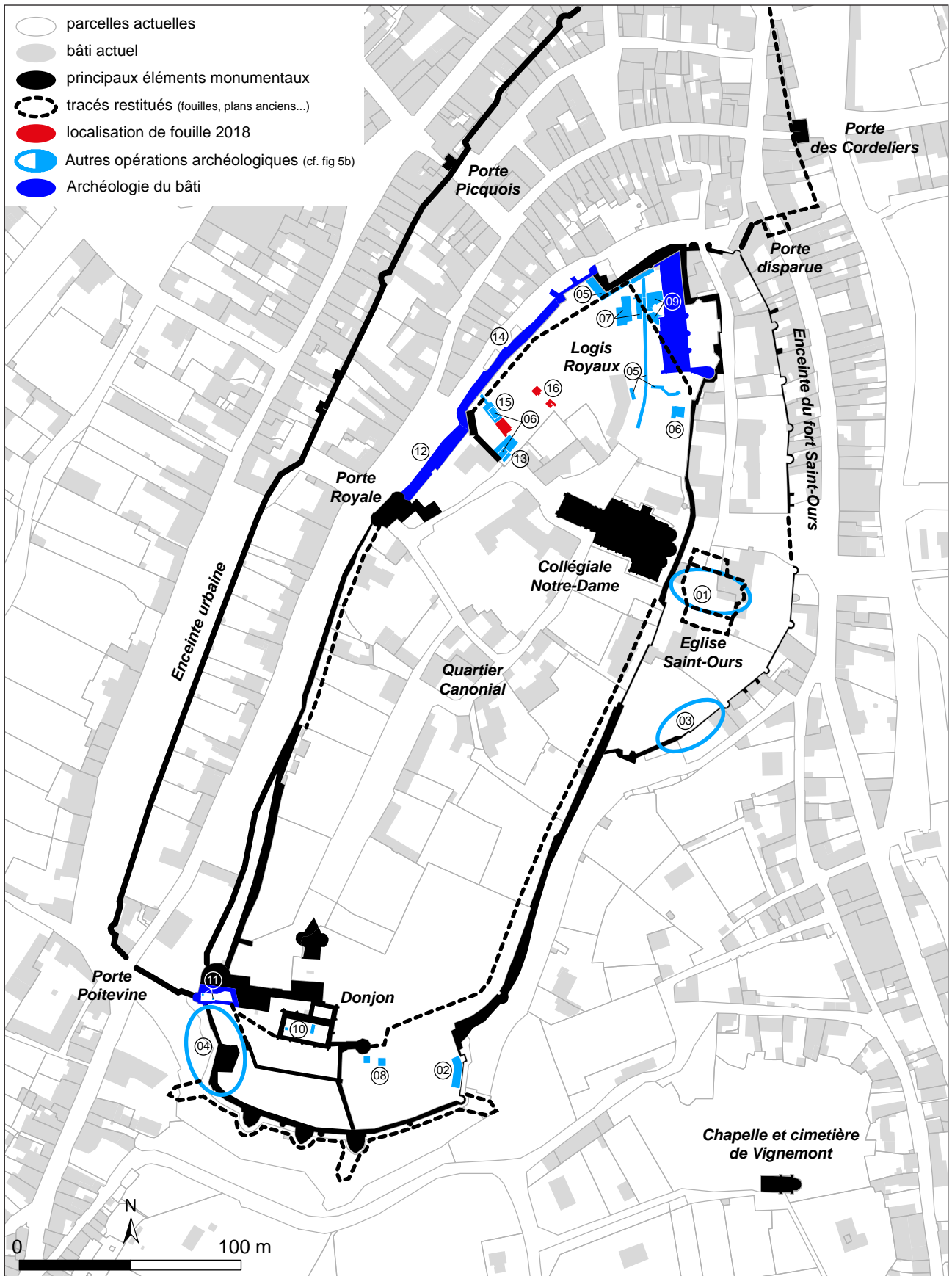


Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques

N° (fig.5)	Nom générique de l'opération	Année	Type	Rapport/Biblio
1	Eglise Saint-Ours	1974	Fouille	Lelong 1974, Bobin 1994
2	Porte des Roches	2000	Fouille préventive	Scheffer, Champagne 2000
3	Rempart du fort Saint-Ours	2004	Fouille préventive	Scheffer 2004
4	Tour du Martelet - Cachot Sforza	2008	Fouille préventive	Dufay, Papin 2008
5	Parc des logis royaux - construction piste PMR	2012	Sauvetage urgent	Papin, Lacroix 2013
6	Sondages parc des logis-royaux	2013	Sondages archéologiques	Papin (dir.) 2014
7	Chapelle Saint Louis (1)	2014	Fouille programmée	Papin (dir.) 2015
8	Parc Baschet - enfouissement de réseaux	2014	Sauvetage urgent	Papin 2014b
9	Chapelle Saint Louis (2)	2015	Fouille programmée	Papin (dir.) 2016
10	Tour maitresse	2015	Diagnostic archéologique	Papin, Pellerin, Riou (à paraître)
11	Tour "Neuve"	2015	Diagnostic archéologique	Papin, Pellerin, Riou 2018
12	Dévégétalisation remparts, front ouest, tranche 1	2015	Diagnostic archéologique	Riou, Papin 2016
13	Grande-Salle des comtes d'Anjou (1)	2016	Fouille programmée	Papin (dir.) 2017
14	Dévégétalisation remparts, front nord-ouest, tranche 2	2016	Diagnostic archéologique	Riou, Papin 2017
15	Grande-Salle des comtes d'Anjou (2)	2017	Fouille programmée	Papin (dir.) 2018
16	Grande-Salle des comtes d'Anjou (3)	2018	Fouille programmée	Papin (dir.), Riou 2019

Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches

1.1.1. La chapelle Saint-Louis (2013-2014-2015)

La première est celle d'une ancienne chapelle, démolie à la fin du 18^e s., qui faisait partie intégrante du programme des logis ducaux de la fin du 14^e s. L'un des sondages de 2013 avait permis la mise au jour du portail occidental et de l'angle sud-ouest de cet édifice dédié à Saint-Louis, uniquement mentionné dans une source manuscrite du début du 17^e s. et représenté sur un plan du milieu du 18^e s. Cette découverte a conduit le Sadil à proposer deux nouvelles campagnes visant à fouiller intégralement ce bâtiment en 2014 et 2015 (Papin 2015, Papin 2016). L'autre grand objectif de ces fouilles consistait à explorer autant que possible les niveaux antérieurs à la chapelle et aux logis royaux, jusqu'au rocher. Le bilan en a été extrêmement fructueux. Outre la documentation archéologique des vestiges de la chapelle Saint-Louis (fin 14^e-fin 18^e s.), l'exploration

du secteur a permis la découverte de pans de fortifications antérieurs (fin 11^e-début 13^e s.), apportant des connaissances tout à fait inédites sur l'évolution topographique des remparts au cours du Moyen-Âge. Des vestiges de l'époque carolingienne (9^e-11^e s.) ont également été mis au jour : succession de bâtiments en matériaux périssables, associés à des niveaux de cours comportant, jusqu'au 12^e s., les traces d'activités de basse-cour (silos, écuries, maréchalerie, forge...). Bien qu'aucun niveau plus ancien n'ait été clairement identifié, un matériel résiduel de l'Antiquité et du très haut Moyen-Âge s'est avéré présent. De nombreux objets du Néolithique récent et final (silex taillé, poteries), attestant d'une occupation préhistorique de l'éperon, ont également été découverts au cours de ces deux campagnes.

1.1.2. Le « palais » des comtes d'Anjou (2013-2016-2017-2018)

Le second secteur ayant retenu l'attention, au sud-ouest du parc des logis royaux, correspond à celui

d'un ancien bâtiment qui, avant toute fouille, n'était connu que par un seul mur en élévation possédant

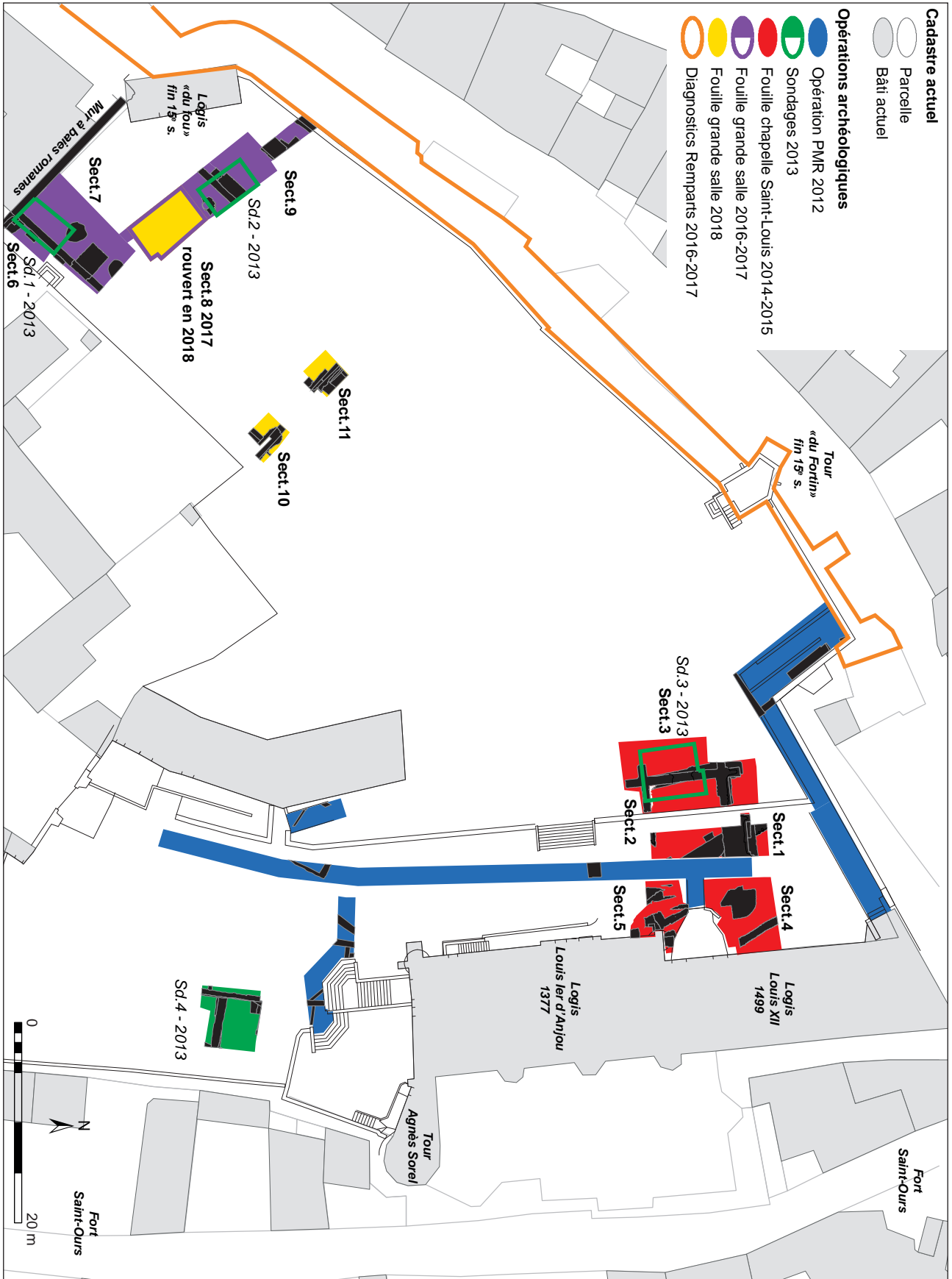


Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2017

deux fenêtres de style roman. Ce vestige imposant – plus de 16 m de long pour 11 m d'élévation en moyen appareil réglé – était, dès la fin du 19^e s., présumé appartenir à l'un des éléments constitutifs du « palais » des comtes d'Anjou (**fig. 7**). Cette hypothèse a été ensuite reprise sans discontinuité jusque dans les années 1980¹. C'est afin d'apporter

les premiers éléments concrets d'interprétation et de datation de ce vestige, que les opérations de fouilles programmées se sont penchées sur ce secteur, d'abord par deux sondages exploratoires en 2013, puis par trois campagnes de fouilles plus extensives qui se sont déroulées à partir de 2016.

¹ Un point complet sur l'historiographie de ce vestige a été fait dans le rapport de fouille de la campagne 2016 (Papin 2017 : 35-38).

1.2. OBJECTIFS ET STRATÉGIE DES RECHERCHES À L'EMPLACEMENT DE LA GRANDE SALLE DES COMTES D'ANJOU

1.2.1. Les sondages préalables de 2013

Les deux sondages de la campagne de 2013 (n°1 et 2, de 15 m² chacun), ont été placés de manière à mieux cerner l'emprise et la conservation des parties disparues de l'édifice (**fig. 6**).

Le sondage n°1 a été effectué au pied du mur, à l'emplacement de l'un des angles supposés du bâtiment. Il a ainsi permis de dégager un retour,

qui présente ici une conservation remarquable d'environ 1,50 m d'élévation (jusqu'à sept assises de moyen appareil). La stratigraphie de l'occupation du bâtiment est apparue également bien préservée. Un sondage manuel de 2 m² dans les sols a permis de reconnaître une stratigraphie complexe, conservée sur près de 1 m de hauteur. Les premiers indices de



Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2015)

datation par le mobilier céramique suggéraient une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s. (datation céramique par Ph. Husi et P. Testard, LAT/CITERES²).

Le sondage n°2 a été placé au nord du premier, dans l'alignement d'un arrachement visible sur le mur à baies romanes, donc à l'emplacement théorique de l'un des murs du bâtiment. L'ouverture a effectivement démontré l'existence, non pas d'un, mais de deux murs accolés l'un à l'autre, dont l'un (M5), était bien à l'emplacement attendu. Cependant, la stratigraphie fouillée associée à ce mur est apparue différente de celle du sondage 1, et un décalage chronologique de ses niveaux de construction est apparue durant l'analyse. Ces premières constatations avaient conduit à proposer la dissociation fonctionnelle et chronologique des vestiges du sondage 2 et ceux du sondage 1. Ainsi, à

² - Rapport d'étude figurant dans le rapport de fouille de la campagne de 2015 : Papin 2016, vol 2, annexe 6 : 5-84.

l'issue des sondages, une première hypothèse d'un bâtiment mesurant 16,40 m de long (hors œuvre) et de 8 à 10 m de large environ avait été proposée (excluant le mur M5 du sondage 2, considéré alors à titre d'hypothèse comme le témoin d'une probable extension plus tardive des bâtiments vers le nord-est, voir le rapport de sondages Papin 2014 : 43-49).

La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation fonctionnelle. Par le soin apporté à la construction, la qualité du matériel retrouvé, la présence de traces d'une riche ornementation (vitreaux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice a été confirmée. Au vu des dimensions restituées (déjà importantes), il semblait alors vraisemblable qu'il s'agisse de la grande salle du palais des comtes d'Anjou aux 11^e et 12^e s. Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment roman, les sondages de 2013 avaient permis d'identifier une stratigraphie de l'époque carolingienne (9-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux.

1.2.2. Définition des objectifs scientifiques des campagnes de fouilles (2016-2018)

L'intérêt de la poursuite des fouilles à cet emplacement est apparu évident : documenter une grande salle princière du 11^e s. Les premières conclusions demandaient à être renforcées par des données plus extensives et plus précises. Les hypothèses sur la restitution du bâtiment, sa distribution horizontale et verticale – qui se sont d'ailleurs avérées erronées – devaient être précisées par des investigations plus amples. D'autre part, la question de la chronologie de son fonctionnement, mais aussi de son (ou ses) usage(s) et leur éventuelle évolution au cours du temps, devaient être affinées par l'acquisition d'une masse plus importante de données chrono-stratigraphiques.

Trois campagnes de fouilles supplémentaires ont ainsi été effectuées à l'emplacement du bâtiment à partir de 2016. Les objectifs scientifiques se résumaient dès l'origine en deux grands axes :

- Fouiller la plus grande partie possible du grand bâtiment roman afin d'en préciser la datation, confirmer son usage, préciser son plan, sa distribution, ses accès, ses décors...

- Tenter de fouiller et caractériser les niveaux antérieurs au bâtiment, identifiés très partiellement dans les sondages préalables.

Il s'agissait également de comprendre les relations entre cette grande salle et son environnement, en particulier d'obtenir des informations sur l'articulation de l'édifice avec les fortifications se développant au nord-ouest. Localiser les tracés des remparts disparus, qu'ils soient postérieurs ou antérieurs à la grande salle, constituait ainsi un objectif transversal aux deux problématiques principales. La situation des fouilles, présumée se trouver à l'intérieur de l'enceinte du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s.³, présageait de la reconnaissance de niveaux du très haut-Moyen-Âge, voire de l'Antiquité. Cette hypothèse s'accordait avec une autre : celle de l'existence d'un tracé de fortification disparu situé quelques mètres

³ L'emplacement des fouilles se situe à quelques dizaines de mètres en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, construite à la fin du 10^e s., sur les ruines d'une église antérieure d'après sa charte de fondation (cf. *infra* note 44).

en retrait du mur actuel de rempart, ce dernier étant vraisemblablement le résultat de la création sur les pentes de l'éperon d'une braie à la fin du 12^e

ou au début du 13^e s., au-devant d'une enceinte plus ancienne⁴.

⁴ Hypothèse formulée à partir des études de bâti effectuées lors de opérations de diagnostic archéologique prescrits à l'occasion des tranchées préliminaires de travaux de mise en sécurité des remparts de Loches (Papin-Riou 2016 et 2017).

1.2.3. Stratégie de fouilles 2016-2017 : la définition des emprises

Les emprises des campagnes de fouilles ont été placées de manière à répondre au mieux aux objectifs fixés, tout en étant extrêmement contraintes par les limites du parc des logis royaux, son abondante végétation, ainsi que par une gestion complexe des déblais⁵ (voir *supra* p. 18 : plan d'intervention du PSI et **fig. 6, 8 et 9**).

⁵ Les déblais de fouilles ne sont en effet techniquement pas évacuables du parc des logis. Pour cette raison, autant que pour des questions de sécurité et de conservation des vestiges, les déblais sont stockés sur place à proximité des fouilles, en vue d'un rebouchage immédiatement après chaque campagne, le tout dans un délai assez court de 5 à 6 semaines maximum.

Les emprises des deux campagnes de 2016 et 2017 avaient été définies d'emblée à partir des premières hypothèses (erronées) de restitution du bâtiment issues des résultats des sondages de 2013. Selon celles-ci, les ouvertures devaient permettre, à l'origine, de fouiller pratiquement la totalité du bâtiment, considérant que le mur encore actuellement en élévation constituait l'un de ses gouttereaux. Une extension vers les remparts au nord-ouest était en outre prévue. Or, l'une des grandes surprises de ces campagnes est d'avoir mis en évidence que l'édifice possédait une extension

Figure 8 : Campagne 2016, secteur 7 en fin de fouille



beaucoup plus importante vers le nord-est que ce qui avait été estimé. Le mur encore en élévation (M9) s'est révélé être en fait un des pignons, avec un bâtiment nécessairement orienté sud-ouest/nord-est (Papin 2017 : 78-81, **fig. 10**).

Néanmoins, l'emprise définie dans le projet initial pour la campagne 2017 a été conservée à l'identique. En effet, cette ouverture longitudinale permettait malgré tout d'obtenir un transect stratigraphique continu dans ce qui constituait désormais la largeur du bâtiment. D'autre part, l'ouverture vers le nord-ouest restait indispensable pour alimenter la problématique de l'évolution topographique des fortifications.

Toutefois, afin de tenter d'obtenir les premières informations sur la longueur de la grande salle, une campagne de prospections géophysiques a été insérée dans le programme des recherches. Celle-ci a été effectuée au printemps 2017. Elle s'est cependant avérée totalement infructueuse (Papin 2018 : 43-48). Par ailleurs, faute de temps, les deux premières campagnes de fouilles, ont globalement été stoppées au sommet des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s., à l'exception de deux sondages profonds localisés.

1.3. PRINCIPAUX RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2016-2017

Les campagnes de 2016 et 2017 ont entraîné l'ouverture d'une surface de 150 m² centrée sur la partie sud-est du bâtiment palatial (secteurs 7 et 8), avec deux extensions sur des zones extérieures : l'une au sud-ouest (secteur 6), l'autre au nord-ouest vers les remparts (secteur 9). Comme cela a déjà été dit, l'exploration faute de temps n'a pas

1.3.1. Les niveaux antérieurs au Moyen-Âge

Le premier regard sur les dépôts stratigraphiques les plus anciens du secteur a été possible en 2016, par la poursuite du sondage débuté en 2013 à l'angle de M4 et M9 (secteur 7). Bien qu'abordés sur une très petite surface (2 m²), ces niveaux ont été explorés jusqu'au substrat calcaire. Le sondage a permis la mise au jour, au contact avec le rocher, de ce qui a été nommé un « niveau organique » d'environ



Figure 9 : Campagne 2017, secteur 8 et 9 en cours de fouille

été poursuivie en profondeur au-delà des niveaux d'occupation de la grande salle du 11^e s. Toutefois, des sondages profonds réduits ont été pratiqués à deux endroits (secteurs 7 et 9), afin d'obtenir quelques informations sur les niveaux d'occupations les plus anciens de l'éperon.

30 cm d'épaisseur, d'apparence non stratifié, et renfermant un abondant mobilier mélangé allant du Néolithique Moyen (4600-4500 av. J.-C.) à La Tène⁶. Les traces d'une occupation longue et très ancienne semblaient donc être contenues dans ces

⁶ 15 tessons de poteries non-tournées et 28 silex taillés, en 2 m² fouillés.

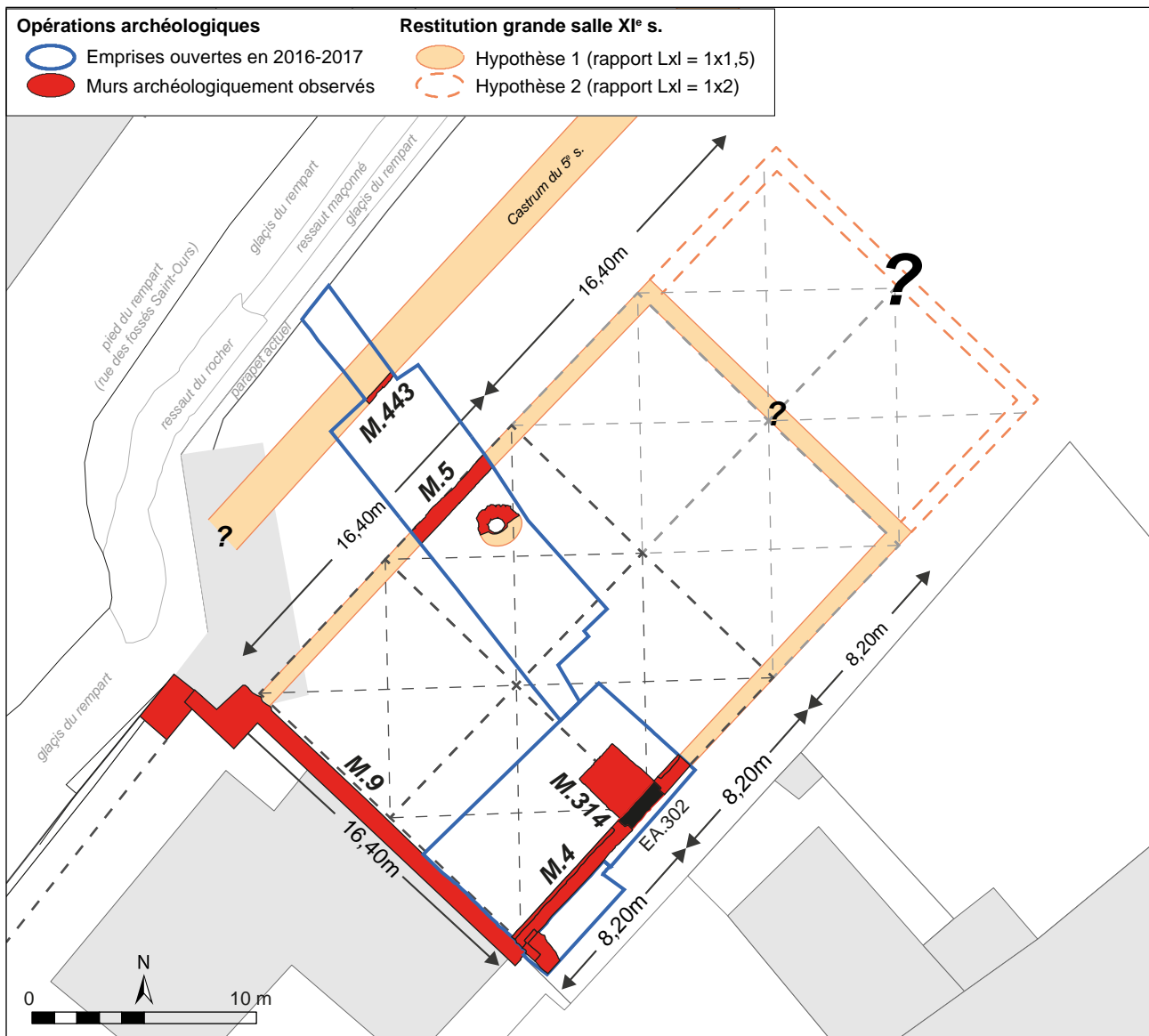


Figure 10 : Hypothèses de restitutions de la grande salle du 11^e s. établies à l'issue des campagnes 2016-2017

« niveaux organiques ». Une reprise de toutes les données acquises depuis 2013, accompagnée d'une première étude de l'ensemble des fragments de céramiques non tournées⁷, a alors permis d'engager des réflexions sur l'ensemble des occupations pré et protohistoriques désormais attestées sur l'éperon de Loches (Papin 2017 : 51-57).

Par ailleurs, en 2017, l'ouverture pratiquée au nord-ouest de la grande salle le long du rempart

actuel (secteur 9), a occasionné une découverte importante : celle du tracé d'une enceinte disparue, située environ 4 m en retrait de l'actuel tracé du rempart. Grâce à un sondage profond le long du parement interne, une fondation composée de blocs de grand appareil a en effet été découverte sous des reconstructions médiévales, associée à des niveaux cette fois-ci assez bien stratifiés (fig. 11). L'ensemble de la séquence comporte un mobilier datable de la seconde moitié du 5^e et du 6^e s. Il s'agit donc sans aucun doute des vestiges du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours à Loches (Papin 2018 : 65-71).

Pour les siècles suivants, les diverses études chrono-stratigraphiques effectuées ces dernières

⁷ Par Roland Iribarria, UMR 8215 Trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre ». Étude complète reportée en annexe 8 du rapport de fouille programmée de 2016 : Papin 2017 : 174-185.

années ont montré l'existence d'une forme de *hiatus* dans l'occupation couvrant une grande partie des 7^e, 8^e et 9^e s. Que ce soit dans le secteur 9 au droit du *castrum*, où les niveaux de construction l'Antiquité tardive ont été sondés en 2017, ou bien dans les secteurs 7 et 8 où des « niveaux organiques » anciens ont été identifiés, les couches surmontant immédiatement ces séquences sont systématiquement des niveaux stratifiés comportant un mobilier homogène datable de la fin du 9^e et surtout du 10^e s. (Papin 2018 : 72).

1.3.2. Les traces d'occupation fin 9^e-10^e s.

Bien que laissés en place et non fouillés, des niveaux stratifiés des 9^e-10^e s. ont été reconnus en divers endroits lors des campagnes de 2016 et 2017. Dans le sondage profond du secteur 9, une série de couches brunes caillouteuses a été reconnue, venant niveler l'espace où se situait un aménagement antérieur de blocs de grands appareil posés de chant le long du *castrum* du 5^e s. (Papin 2018 : 73). Dans le secteur 7 ; le sondage pratiqué à l'angle des murs M4 et M9 avait permis là aussi de reconnaître, sur 2 m² seulement, quelques couches archéologiques (sols de cailloux, voir Papin 2014a : 41). Ces deux secteurs ont donc livré des traces de niveaux de circulation et de couches d'occupations vraisemblablement extérieurs.

Mais c'est dans le secteur 8 que les indices les plus tangibles d'une occupation antérieure à la grande salle du 11^e s. ont été mis au jour (Papin 2018 : 73-78, **fig. 12**). Une stratigraphie fine de



Figure 11 : vestiges du castrum du 5^e s. découvert en 2017 sous les états médiévaux (12^e et 15^e s.) du rempart intérieur

petits encrassages au-dessus d'un niveau de mortier étalé, associés à une empreinte longitudinale ayant provoqué un effet de paroi (F428), témoignaient très probablement de la présence d'un bâtiment en matériaux périssables antérieur à l'*aula* en pierres.

1.3.3. Les vestiges de la grande salle du 11^e s.

La mise au jour d'un bâtiment de la grande salle aux dimensions très importantes est donc le principal fait des campagnes 2016-2017. La découverte d'un portail d'accès au bâtiment dans le mur sud-est (secteur 7, M4, **fig. 8 et 10**) – de 2,15 m de large, associé à un escalier monumental – a permis d'établir que le bâtiment avait été bâti selon un module précis, constitué de carrés de 8,20 m de côté (Papin 2017 : 78-79). Il apparaissait aussi certain que le mur encore en élévation (M9) formait, non pas un mur gouttereau du bâtiment contrairement à ce qui avait été supposé à l'origine, mais l'un des pignons, et donc que l'édifice, nécessairement

rectangulaire, était orienté sud-ouest/nord-est. La question était donc de connaître le nombre de travées que possédait le bâtiment. Deux hypothèses semblaient possibles : soit l'édifice était composé de trois travées, soit de quatre, c'est-à-dire une longueur de bâtiment de 24,60 m, ou bien de 32,80 m (en œuvre). De nouvelles hypothèses de restitution tendaient ainsi vers la restitution d'un bâtiment pouvant atteindre une surface d'environ 500 m².

L'ouverture d'un transect sur toute la largeur de l'édifice (secteur 6 et 7), a permis d'infirmer

l'existence d'un mur de refend longitudinal ou de piliers centraux, ce qui semble exclure l'hypothèse d'un étage. La grande cohérence des sols successifs fouillés d'un bout à l'autre de la salle – tous constitués de terre battue – montre qu'elle était sans doute constituée d'un unique volume de plain-pied. En dépit de sa largeur excessive (14,90 m en œuvre), le bâtiment devait donc disposer d'une charpente d'un seul tenant, ce qui apparaît tout à fait exceptionnel pour cette époque. En terme de couverture, l'absence totale d'ardoises ou de tuiles découvert en fouille implique plutôt l'utilisation de bardeaux de bois. Au vu de l'amplitude de la toiture et de la faible épaisseur des murs (75 cm), l'emploi d'un matériau léger semble par ailleurs logique. Le mur conservé en élévation (M9) permet d'estimer que les murs gouttereaux devaient atteindre 10 à 11 m de haut, pour une faîtière culminant vers 16 m, selon une pente de toit classique pour une charpente romane d'environ 35°.

La salle n'était cependant pas vide : un probable puits a été mis au jour en secteur 8, ayant fonctionné

durant toute la durée d'utilisation de l'édifice. Peut-être destiné à alimenter en eau les réceptions comtales, ses caractéristiques singulières montrent que son ouverture, affleurant le sol, pouvait être masquée par quelques planches en cas de besoin.

Les abondantes données issues des analyses chrono-stratigraphiques, basées sur la datation du mobilier archéologique (en particulier céramique, mais aussi verre, et métaux⁸), ont livré des résultats formels : la construction du bâtiment est datable du premier quart du 11^e s. Cette grande salle est donc attribuable au comte d'Anjou Foulque III Nerra (987-1040).

Durant son fonctionnement au cours des 11^e et 12^e s., la grande salle subit plusieurs phases de

⁸ L'étude de la céramique des campagnes 2016 et 2017 a été effectuée par C. Leparmentier, sous la direction de P. Husi – UMR 7324 LAT-CITERES ; celle du verre par C. Aunay (*Verre Ant'ère*) ; et le petit mobilier a été étudié par J. Soulat (*Landarc*). Toutes ces études ont été rapportées dans les rapports de fouille Papin 2017 et Papin 2018).



Figure 12 : Secteur 8 et fin de fouille en 2017 : appartition d'un bâtiment en matériaux périssable antérieur au 11^e s.

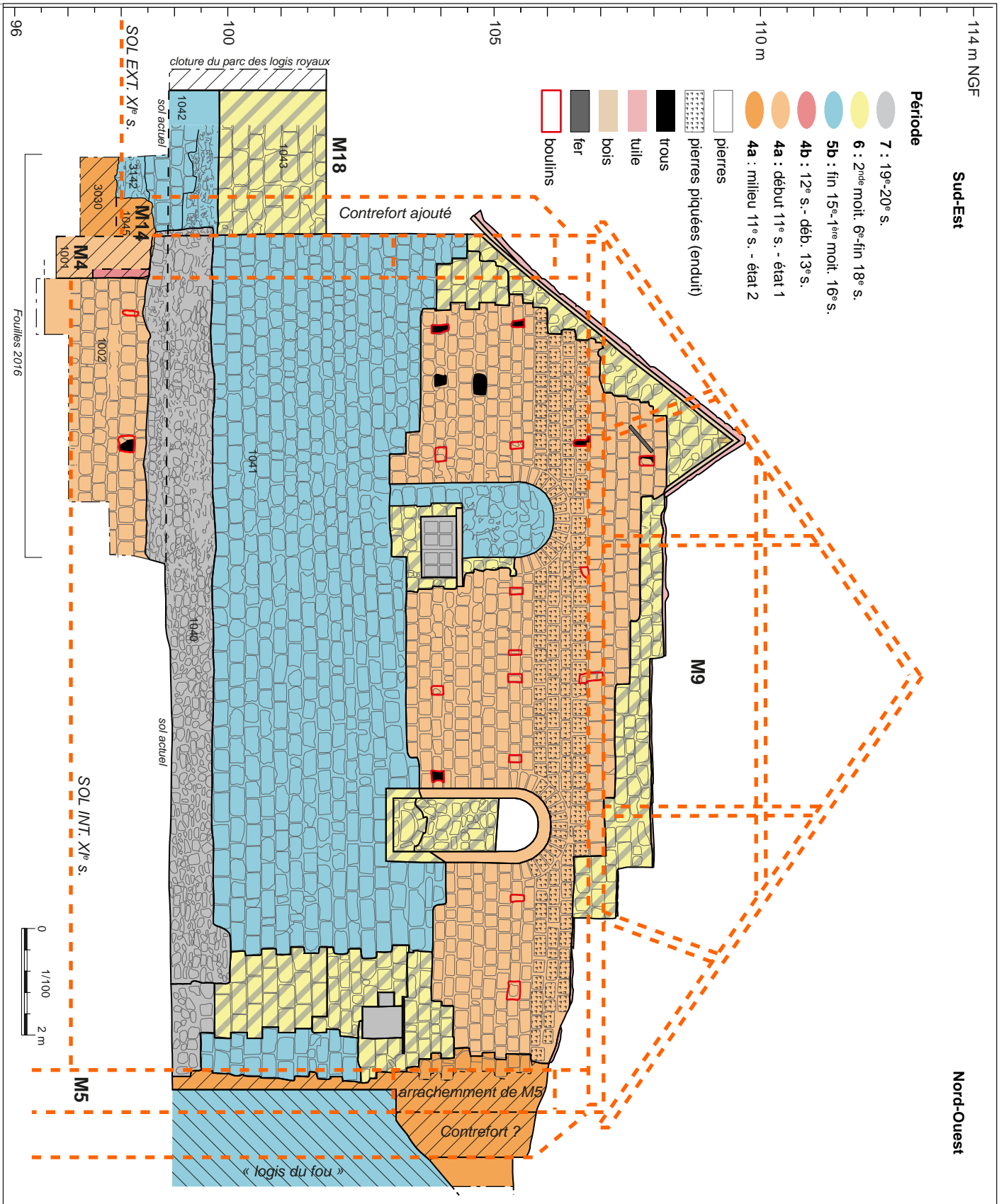


Figure 13 : Relevé pierre à pierre du mur M9, avec la restitution de l'élevation du bâtiment de la grande salle du 11^e s.

restauration et de renforcement. Le mur gouttereau nord-ouest est entièrement reconstruit (secteur 8, M5). Le parement intérieur du mur gouttereau sud-est (secteur 7, M4) a fait l'objet d'une dépose complète et d'une reprise en sous-œuvre. Enfin, le long des parements extérieurs du bâtiment, des séries de contreforts sont ajoutées en plusieurs phases : d'abord à l'angle sud-est (M14), puis entre ce dernier et le portail (M20 et 304). A l'opposé, le long du gouttereau nord-ouest (M5, secteur 9), un contrefort est d'abord ajouté (M414), lui-même englobé par la suite dans un grand massif maçonné (M12 : 2,75 m de long sur 1,30 m de large). Chronologiquement, l'ensemble des travaux

mentionnés ci-dessus intervient dès la seconde moitié du 11^e s. et au cours du 12^e s.

L'étude chronostratigraphique des niveaux d'occupation démontre que la grande salle connaît une brusque interruption de son occupation à partir du milieu du 12^e s. : plus aucun nouveau sol n'est aménagé ni aucune construction n'est constatée dans le bâtiment à partir de cette époque. Autrement-dit, il semble que, si les successeurs directs de Foulque Nerra ont bien occupé le palais de Loches, celui-ci semble totalement délaissé sous les Plantagenêts. Suite à la prise de Loches par Philippe Auguste en 1204, la grande salle semble complètement abandonnée.

1.3.4. L'évolution des fortifications au nord-ouest de la grande salle (12^e-fin 15^e s.)

L'ouverture de la zone de fouille au nord-ouest de la grande salle jusqu'au rempart actuel (secteur 9) a permis de recueillir des données sur l'évolution topographique des tracés de fortifications. Les données montrent ainsi que le *castrum* du 5^e s. est encore en élévation lors de la construction de la grande salle au début du 11^e s. Les premières traces archéologiques d'une reconstruction du rempart, strictement au même emplacement, apparaissent seulement au début du 12^e s. (Papin 2018 : 101-103, [fig. 11 et 14](#)). A ce moment, il s'agit du seul mur d'enceinte dans ce secteur. Plusieurs indices directs

et indirects⁹, montrent que, par la suite, le premier rempart est doublé au-devant d'un mur de braie datable de la fin du 12^e ou du début du 13^e s. (Papin 2018 : 107). Par la suite, à la fin du 14^e s. et durant la première moitié du 15^e s., un exhaussement des niveaux de sols dans la lice, puis une grande phase de restauration du double tracé de fortification sont constatés. Vers l'intérieur, l'espace situé entre les remparts et la grande salle du 11^e s. est alors utilisé comme une vaste zone de dépotoir (Papin 2018 : 115-122).

⁹ Un certain nombre de ces indices ont été apportés par l'étude du bâti de l'élévation du mur de rempart actuel, joignant l'emprise de fouille réalisé dans le cadre du diagnostic lié aux travaux de mis en sécurité (Riou, Papin 2017).

1.3.5. Réoccupations tardives (fin 14^e s.) et réaménagement du secteur (fin 15^e s.)

A l'intérieur de la grande salle, les ultimes niveaux de sol du 12^e s. sont directement recouverts d'une quantité importante de déchets de tuffeau brut. Ce remblai de 50 à 60 cm de hauteur, apporté sur toute la surface intérieure du bâtiment est lui-même directement surmonté de niveaux de construction (aire de gâchage, dépôts de couches de mortier et de déchets de taille...). L'ensemble de cette séquence comportant un mobilier archéologique datable de la fin du 14^e s. semble donc lié à un grand chantier de construction. Or, un chantier majeur capable de produire autant de déchets est bien

connu à cette date : celui du premier état des « logis royaux » achevés vers 1377, comprenant la « tour Agnès Sorel » et la chapelle Saint-Louis. Il est donc probable que, lors de la construction du nouveau palais, l'ancienne grande salle ait été utilisée comme un vaste atelier pour les bâtisseurs.

Dans un document de 1454, relatant un événement de 1438, une mention des « *vieilles sales du Roy* », désignant selon toute vraisemblance *l'aula*

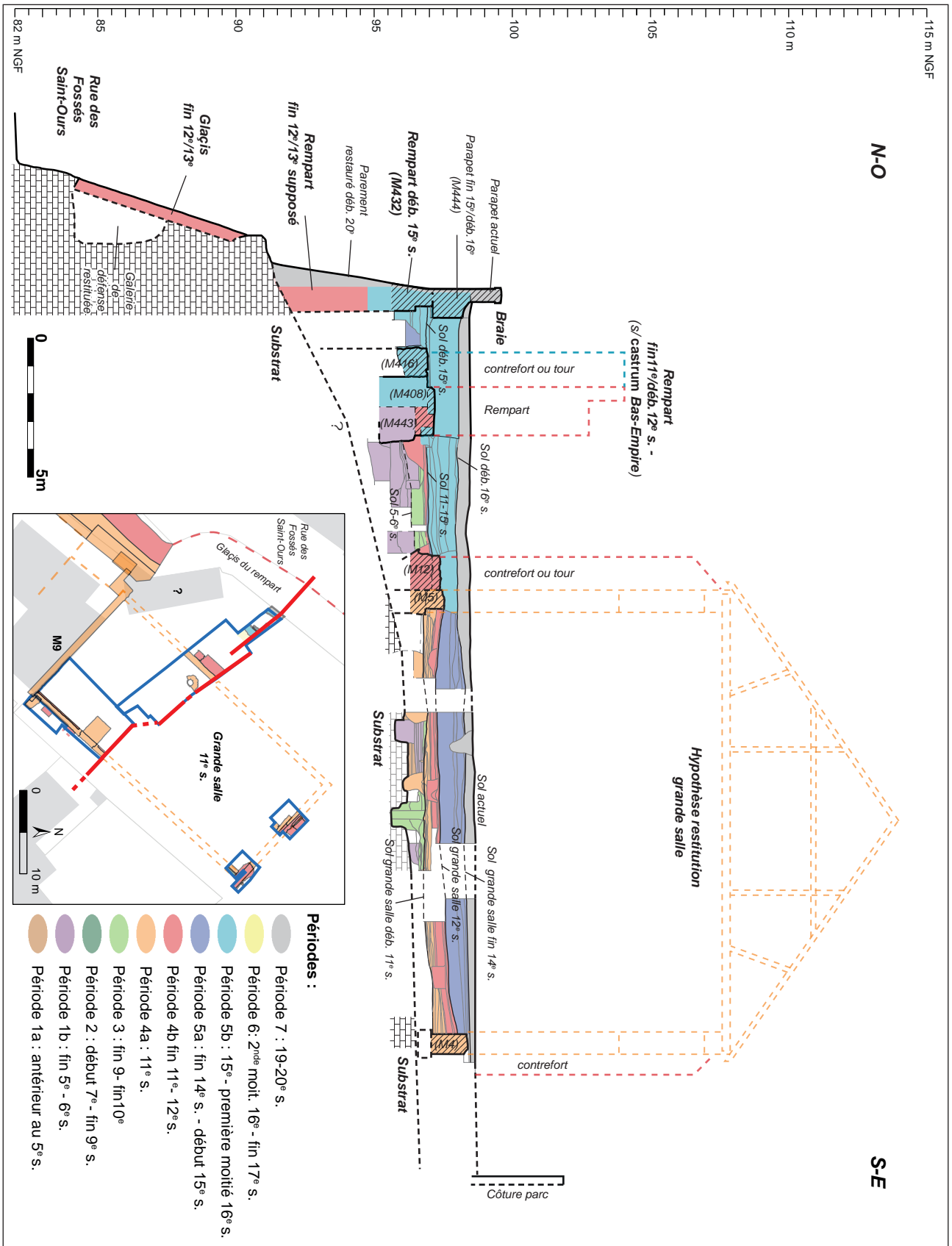


Figure 14 : Profil topographique de la zone de fouille et du rempart adjacent

du 11^e s.¹⁰, indique que le bâtiment est alors encore debout. Les éléments chronostratigraphiques confirment cette information historique, et prouvent que le bâtiment est démolí seulement à

la toute fin du 15^e s., voire au tout début du 16^e s. Cette période correspond à la deuxième phase de construction des logis royaux, achevés en 1501. C'est à cette date qu'est également bâti le « logis du Fou », qui empiète légèrement sur l'emprise de l'ancienne grande salle. Cette phase marque donc un réaménagement complet du secteur.

¹⁰ Inventaire des titres de la collégiale. Manuscrit de 1778, conservé à la médiathèque de Loches, n°41, fol. 103.

1.3.6. Les traces d'occupations Modernes et Contemporaines (16^e-20^e s.)

Durant l'époque Moderne et jusqu'au 20^e s., seules quelques structures ont été identifiées : des fosses, pour certaines de plantation, des « plots » de maçonneries, quelques trous de poteaux ou de piquets... Ces structures sont à rattacher à un jardin d'agrément aménagé suite à la démolition de la grande salle. Ce jardin connaît au moins deux états,

identifiables par des documents iconographiques : d'abord un jardin à la française, peut-être aménagé dès le 16^e s. ; puis un réaménagement en jardin à l'anglaise durant la première moitié du 19^e s., dont le paysage actuel du parc des logis est en grande partie hérité.

1.4. STRATÉGIE ET MODALITÉS DE LA CAMPAGNE DE 2018

1.4.1. Définition des objectifs scientifiques et des emprises de fouilles de 2018

La campagne de fouille de 2018, objet du présent rapport, se voulait en quelque sorte « complémentaire » aux deux premières, avec deux objectifs scientifiques principaux.

D'une part, il s'agissait d'ouvrir deux sondages réduits (3x3 m environ) dans la zone arborée du parc des logis royaux, permettant d'identifier le quatrième et dernier mur inconnu de l'édifice de la grande salle du 11^e s., afin d'en restituer enfin les dimensions intégrales.

D'autre part, le second objectif principal fixé pour cette campagne visait à rouvrir une des zones déjà fouillée en 2017, au milieu de la grande salle. Le but était de poursuivre en profondeur et sur une surface significative l'exploration des niveaux antérieurs au 11^e s., jusqu'au rocher, ce qui n'avait

pas pu être réalisé lors des campagnes précédentes. Pour ce faire, le choix s'est porté sur le secteur 8. C'est en effet le secteur qui avait livré les traces les plus concrètes de vestiges du 10^e s., avec la mise au jour partielle en 2017 d'un probable bâtiment en matériaux périssable antérieur à la grande salle (cf. *supra*). Par ailleurs, la réouverture de ce secteur 8 présageait de rencontrer à nouveau, au contact avec le rocher, une séquence de « niveaux organiques », similaire à celle qui avait été observée dans le sondage profond pratiqué à l'angle de M4 et M9 en 2016, et renfermant les traces des occupations les plus anciennes de l'éperon. Le reprise des fouilles en 2018 sur ce secteur devait mieux documenter l'ensemble de ces vestiges et permettre de les dater et de les caractériser avec plus de précision.

1.4.2. Modalités du décapage et sectorisation des emprises de 2018

Comme chaque année, le décapage a été mécanisé à l'aide d'une mini-pelle de 1,7 t et les

terres stockées à proximité en vue du rebouchage des excavations immédiatement après la campagne.

La réouverture du secteur 8

La réouverture du secteur 8, c'est-à-dire l'enlèvement des déblais de l'année précédente, a d'abord été effectuée. A cette occasion, le secteur a été très légèrement agrandi vers le sud-ouest, de 2 m environ, ce qui a porté la surface de décapage à 31 m². Pour cet agrandissement, le décapage a été stoppé au sommet des niveaux d'occupation du 12^e s. (sols de la grande salle), qui ont ensuite été fouillés manuellement sur une petite berme. Après l'installation de paliers de sécurité sur les quatre côtés du secteur, la fouille des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s. a finalement pu être effectuée sur une surface de 15,60 m².

Implantation des secteurs 10 et 11 à l'aide de prospections géotechniques

L'implantation des deux sondages dans la partie arborée du parc des logis royaux a demandé une intervention préalable. En effet, le but était d'implanter d'emblée un premier sondage directement sur l'angle nord-est de la grande salle, sans « tâtonner » à la pelle mécanique. Or, comme cela a été spécifié plus haut, deux hypothèses demeuraient possibles : soit l'édifice était composé de trois travées de 8,20 m, soit de quatre, ce qui

portait la longueur du bâtiment à environ 25 m ou 33 m.

La position des sondages des secteurs 10 et 11 a donc été établie au dernier moment, à l'aide d'une session de prospection géotechnique au PANDA[®], effectuée en août 2018¹¹ (fig. 15 et 16). La méthodologie était la suivante : la profondeur du mur gouttereau M4 mis au jour dans le secteur 7 en 2016 étant connue vers 40 cm de profondeur (98,40 m NGF), une série de sondages réguliers dans l'alignement du mur M4 permettait de vérifier sa présence ou son absence. La théorie était simple : la présence de la maçonnerie occasionnerait un refus vers 40 cm de profondeur, alors qu'en son absence, le sondage au pénétromètre aurait un refus au niveau du rocher, vers 2,20 m¹².

Un test a d'abord été effectué à proximité du secteur 7 (SP1 et 2), qui a permis de vérifier que ce principe de base était valide. Un sondage a ensuite été effectué tous les 5 m vers le nord-est (SP5, 6,

¹¹ Pénétromètre Automatique Numérique Dynamique Assisté par ordinateur. Prestation effectuée par Amélie Laurent (Service Archéologique du Loiret). Le rapport complet de cette prospection est présenté en Annexe 8, vol 2 pp. 64-72..

¹² Cote observée lors d'un sondage archéologique profond réalisé en 2016 à l'angle de M4 et M9 (secteur 7).



Figure 15 :
Sondages géotechniques au PANDA[®] en cours de réalisation dans le parc des logis royaux

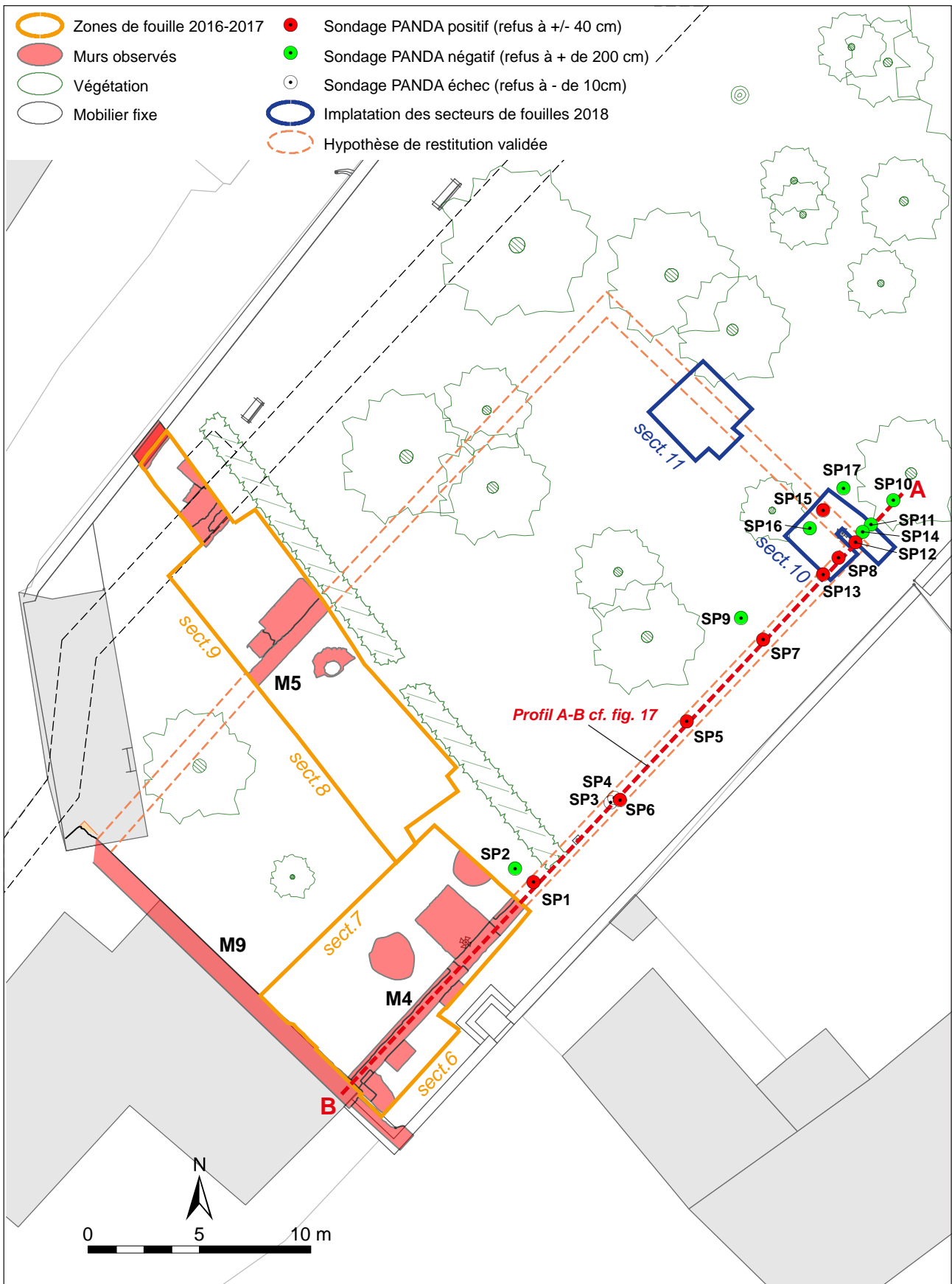


Figure 16 : Plan de l'implantation des sondages géotechniques au PANDA®

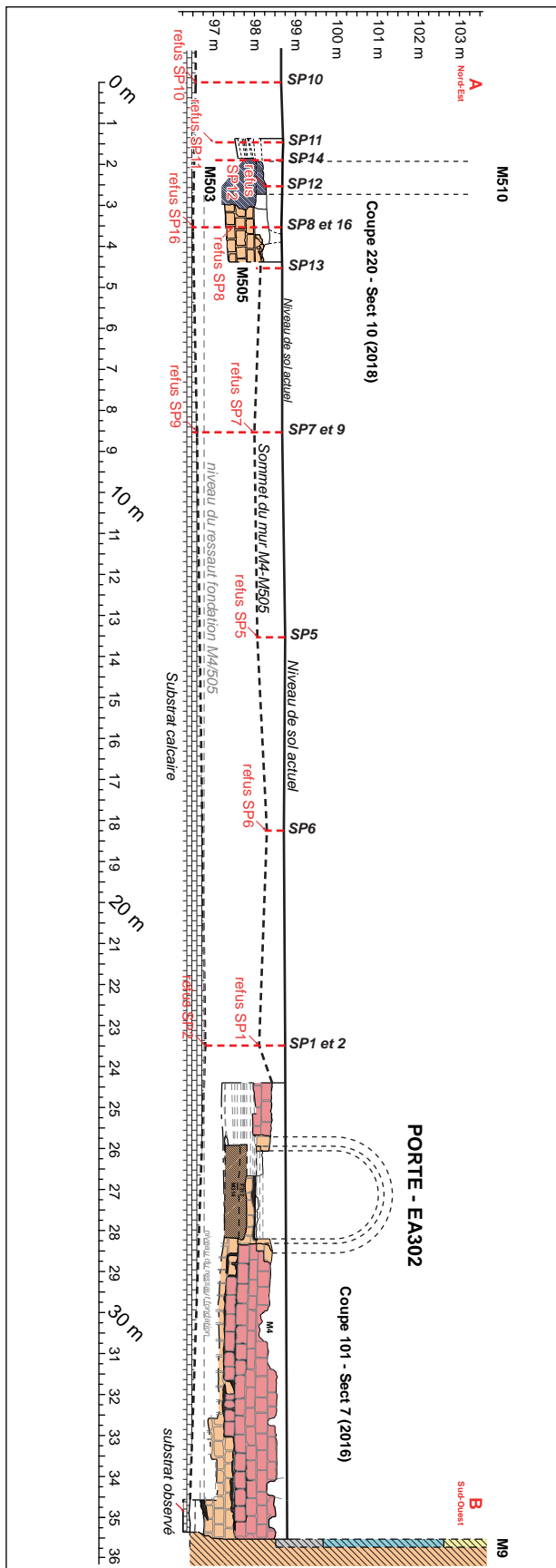


Figure 17 : Profil réalisé à l'issue des résultats des sondages géotechniques au PANDA®

7, 8 et 10), en contrôlant ponctuellement la validité de la méthode par un sondage à l'intérieur du bâtiment (SP 9). Le sondage SP n°10 a été le premier à être négatif. Un maillage plus serré a ensuite été effectué entre les sondages n°8 et 10 (SP n°11 à 14), ce qui a permis de déterminer avec plus de précision l'emplacement de l'extrémité nord-est la maçonnerie. Les sondages 15 à 17, décalés vers le nord-ouest, ont permis de confirmer qu'un retour à 90° du mur existait bien à cet endroit.

Globalement, la méthode mise en place a parfaitement fonctionné : tous les sondages placés sur l'emplacement théorique du mur ont donné des refus entre 0,45 et 0,80 cm de profondeur (soit entre 97,95 et 98,30 NGF, [fig. 17](#)). La variation avec la cote d'apparition réellement observée en secteur 7 peut aisément s'expliquer par deux facteurs : d'abord une conservation différentielle du mur d'une voire deux assises de moins que ce qui a été observé dans le secteur 7 en 2016 ; ensuite par le positionnement probable des sondages dans la partie centrale du mur, avec une pénétration de la tige du PANDA sur une profondeur variable dans le blocage composé de mortier et de cailloux, moins solide que la pierre du parement. Seul le SP8 présente une réelle anomalie, puisque le refus a été provoqué à 1,10 m environ, soit plus de 0,60 m sous la cote attendue. L'ouverture *a posteriori* du secteur 10 a permis d'en comprendre la raison. D'une part, le mur mis au jour (M505 suite du mur M4), présente ici effectivement une assise en moins de conservée par rapport au secteur 7 (6 assises, contre 7). Ensuite, le sondage au pénétromètre semble ici être exactement tombé à l'emplacement d'un collage entre deux murs : M505 et M506¹³. La pointe du PANDA a ainsi traversé la maçonnerie sur plusieurs dizaines de centimètres à cet endroit de faiblesse structurelle, sans que rien apparaisse dans le pénétrogramme.

A *contrario*, tous les sondages placés hors emprise des murs ont occasionné des refus entre 1,95 m et 2,30 m de profondeur (soit entre 96,50 et 96,80 m NGF). Ceci apparaît donc parfaitement en accord avec la cote d'apparition du substrat calcaire observé en 2016 à l'angle de M14 et M9 dans un sondage archéologique profond, vers 2,20 m de profondeur (96,55 m NGF). Seul le sondage SP n°11

¹³ La découverte de M506 fut inattendue. Le mur est vraisemblablement antérieur à M505 donc au 11^e s. Cf. *infra*

a occasionné un refus environ 0,50 m plus haut qu'attendu (97,00 m NGF), ce qui peut difficilement s'expliquer autrement que par la présence d'un obstacle non identifié (anomalie archéologique réelle, ou simple pierre de gros module ?). Les résultats des prospections géotechniques semblent donc globalement révéler la présence, le long de ce transect, d'un toit du calcaire relativement plat.

C'est à partir de ces résultats probants que l'emprise du sondage du secteur 10 a été d'abord implantée, puis dans la foulée celle du secteur 11. Le décapage à la pelle mécanique a été stoppé jusqu'à l'apparition des maçonneries recherchées, et sur les derniers niveaux de démolition de la grande salle de la fin du 15^e s. La fouille a été ensuite entièrement manuelle dans ces sondages. Le décapage de ces zones a totalisé une surface de 20,50 m² (9,30 + 11,20 m²).

1.4.3. Méthodologie de la fouille

L'enregistrement des données sur le terrain a été réalisé selon les méthodes classiques de l'archéologie urbaine. L'unité de base est donc l'Unité Stratigraphique (US) ou son équivalent pour le bâti (UA), dont la numérotation comporte quatre chiffres. Elle est effectuée en continu sur l'ensemble des opérations de fouilles programmées¹⁴. Un premier niveau de regroupement des US a été opéré sur le terrain, à l'aide de l'enregistrement de Faits (F) ou de Murs (M) numérotés également en continu¹⁵. Les coupes stratigraphiques ont été relevées au 1/20, ainsi que les profils des structures en creux rencontrées au cours de la fouille.

L'essentiel des travaux de post-fouille (lavage, conditionnement et inventaire du mobilier, saisie, DAO, SIG...) a été effectué par Pierre Papin et Samuel

Riou. L'ensemble des données de terrain a été reporté sur la base de données et le SIG du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (voir inventaires des faits, des US, des planches et des photographies, annexes 1 à 4). Le mobilier archéologique a été également inventorié (voir annexe 5). Le traitement, le conditionnement et le stockage ont été effectués dans des locaux du Sadil à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire).

Selon la méthode classique, la conception d'un diagramme stratigraphique a été effectuée à l'échelle de l'US, suivi de leur mise en séquence et leur périodisation (fig. 18 et annexes 1 et 2 vol. 2 pp 6-8). Cette dernière comprend actuellement sept grandes phases (1 à 7) parfois découpées en sous-phases (a, b, c) dont la définition est basée sur les résultats des fouilles antérieures et sur la première mise en séquence établie à partir de l'étude du mobilier céramique des campagnes de 2013 et 2014, par P. Testard et Philippe Husi (Husi, Testard, *in* Papin 2016 : vol. 2, p. 5-84). Celle-ci a été systématiquement reprise lors des études postérieures jusqu'à la dernière campagne de 2018 (Leparmentier, Husi *in* Papin 2017 ; Husi, Longelin 2019, voir annexe 9, vol. 2 pp 73-104).

¹⁴ Les numéros d'US en 1000 et + correspondent aux US enregistrées lors des sondages de 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 2000 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 3000 pour les campagnes 2016 à 2018.

¹⁵ Les numéros de Faits en 1 et + correspondent aux numéros de faits et de murs enregistrés en 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 100 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 300 pour les campagnes 2016 à 2018.

1.4.4. Durée de la campagne et moyens mis en œuvre

La campagne de fouille 2018 s'est déroulée du 16 août au 21 septembre. Cinq jours ont été nécessaires au décapage mécanique en début de campagne. Cinq jours ont été consacrés à la

protection des vestiges¹⁶ et au rebouchage durant la semaine du 24 au 28 septembre. Le temps de fouille, entièrement manuelle, a donc été d'environ

¹⁶ L'ensemble des maçonneries, fonds de fouilles et coupes ont été couverts de géotextile avant rebouchage.

Périodes	FOUILLE 2016			FOUILLE 2017			FOUILLE 2018			Datations	Interprétations
	Sect. 6 (ext. gde salle)	Sect. 7 (int. gde salle)	Sect. 8 (int. gde salle)	Sect. 9 (ext. gde salle/remparts)	Sect. 10 (angle gde salle)	Sect. 11 (pignon gde salle)					
7	Réfection M18, réseaux, occupation ext.	Réfection M9, réseaux, occupation ext.	Occupation ext.	Occupation ext. construction M400	Occupation ext.	Occupation ext.	fin 18 ^e -20 ^e s.	Jardins			
6	Occupation ext.	construction M15 et M300 occupation ext.	Occupation ext.	Occupation ext.	Occupation ext.	Occupation ext.	fin 16 ^e -18 ^e s.	Jardins			
5	b	Construction M18, TP	Réfection M9/ occupation ext.	Démolition M5/13 occupation ext.	restauration, puis Démol. M408/M416, construction M432	Démolition M505, M510, 503	Démolition M501, M502, M514	15 ^e -1 ^{ère} moit.; 16 ^e s.	Restructuration remparts/ démolitions rempart intérieur et grande salle		
	a	Hiatus strati.	Remblaiement niveaux de construction	Remblaiement niveaux de construction	Occupation ext.	Remblaiement construction M503	Remblaiement construction M537	fin 14 ^e - 15 ^e s.	Réoccupation grande salle (construction logis Louis I ^{er})		
4	c	Hiatus strati.	Hiatus strati.	Hiatus strati.	Hiatus strati.	Hiatus strati.	Hiatus strati.	13 ^e -fin 14 ^e s.	Abandon ?		
	b	construction M20 et M304 occupation ext.	Réfection M4, Niveaux de travaux et occupation int.	Niveaux d'occupation int.	Construction M12 Occupation ext.	Occupation int.	Construction M514- M523, M526, M536.	12 ^e - déb. 13 ^e s.	Construction d'une braille/ restauration et occupation grande salle		
	a	construction M4, puis M312/M14, occupation ext.	construction M4 et M9 F314 (escalier), occupation int.	construction et reconstruction M5, occupation int.	Construction M414, M408 + occupation int. et ext.	Construction M505, M510 + occupation int. et ext.	Construction M523, reconstruction M502, occupation int.	11 ^e -début 12 ^e s.	Construction et occupation grande salle		
3	Occupation ext. ?	Occupation ext. ?, fosse	Bâtiments sur poteaux	Occupation ext. ?	Occupation ext. ?	Bâtiments en pierres ?	Occupation ext. ?	Occupation non caractérisée (structures palatiales ?)			
2	Non atteint	Hiatus strati ?	Hiatus strati ?	Hiatus strati ?	Hiatus strati ?	Non atteint	Non atteint	7 ^e -9 ^e s.	Occupation non caractérisée		
	b	Non atteint	«Niveaux organiques»	«Niveaux organiques» bâtiment sur poteaux ?	Occupation ext.	Non atteint	Non atteint	5 ^e -6 ^e s.	Occupations 5-7 ^e s. Construction castrum		
1	a	Non atteint	«Niveaux organiques»	«Niveaux organiques» fosse	Non atteint	Non atteint	Non atteint	antérieur au 5 ^e s.	Occupations pré et protohist.		

Figure 18 : Tableau de synthèse de la mise en séquence des vestiges par secteurs

quatre semaines. L'équipe était constituée de deux archéologues du Sadil, un responsable d'opération

(Pierre Papin), un responsable de secteur (Samuel Riou), et de 5 à 7 fouilleurs bénévoles¹⁷.

¹⁷ Un grand merci cette année aux nombreux bénévoles qui se sont succédés durant toute la durée de la campagne : Aude Alzieu, Julien Bataille, Florian Brunet, Amaury Coiffard, Axel Coulon, Guillaume Lecocq, Amaëlle Marzais, Marion Mayeul, Kévin Pellerin, Alexis Raymond, Aurélia Scribe, Alain Seguy, Rémi Sicé, Patricia Simoes-Guerra et Alexandre Viale.

1.5. ÉTUDES ET TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES 2018-2019

1.5.1. La céramique médiévale (Ph. Husi-A. Longelin)

Depuis 2013, l'ensemble des expertises et des études sur le mobilier céramique découvert à Loches sont assurées ou encadrées par Philippe Husi (UMR 7324 LAT-CITERES). Chaque année, une expertise chronologique est d'abord effectuée à l'issue de la campagne de fouilles. Ponctuellement, des rapports d'analyses approfondies sont réalisés. Le mobilier issu des campagnes de 2013 à 2015 a ainsi été étudié par Pierre Testard (Husi, Testard 2016, rapport reporté dans Papin 2016 : vol 2). Une nouvelle étude des campagnes de 2016 et 2017 à l'emplacement de la grande salle a été assurée par Chloé Leparmentier, toujours sous la direction de Philippe Husi (Leparmentier, Husi 2017, *in* Papin 2018, vol 2). Cette année, un nouveau volet d'étude sur le mobilier de la campagne 2018 a été effectué par Philippe Husi et Alexandre Longelin (reporté en [annexe 9](#), vol. 2 pp 73-104).

L'ensemble des études a été réalisée suivant la méthode développée dans le cadre du PCR sur la céramique du bassin de la Loire et s'appuie

sur le tessonier de référence mis en place pour la céramique du Centre-Ouest de la France par Philippe Husi. Les résultats ont d'ores et déjà permis de dresser un référentiel typologique du site de Loches, données qui sont intégrées à la base de données ICERAMM¹⁸.

Globalement, la campagne de fouille de 2018 a livré une quantité relativement modeste de céramique : trois caisses de mobilier seulement sont à dénombrer, contenant 1611 fragments de poterie (NR), répartis en un minimum de 344 récipients (NMI), dont 119 auxquels une forme typologique peut être associée (NTI). Cette année, l'une des particularités du *corpus* est de compléter quelque peu le référentiel établi, en raison d'une abondance inédite de mobilier des périodes des 6-7^e s. et du 9-10^e s., niveaux qui avaient jusqu'alors été très peu représentés.

¹⁸ <http://iceramm.univ-tours.fr/>

1.5.2. La céramique antique, protohistorique et préhistorique (L. Cinçon, R. Irribarria)

Comme nous l'avons évoqué, l'un des objets de la campagne 2018 était d'explorer sur une surface significative des niveaux archéologiques anciens non stratifiés surmontant le rocher, grâce à la reprise de la fouille dans le secteur 8, déjà ouvert en 2017 (cf. *supra*, 1.4.2.). Or la fouille de cette séquence en 2018 a livré une quantité importante de mobilier ancien, en particulier céramique. Plusieurs centaines de

tessons antérieurs au Moyen-Âge ont en effet été mis au jour dans ces « niveaux organiques », qui se sont par ailleurs avérés chronologiquement très dispersés du Néolithique à l'Antiquité.

Il s'agissait donc dans le cadre du présent rapport, de réaliser un premier tri chronologique le plus précis possible de ce mobilier brassé. A

cette fin, R. Irribarria¹⁹ a été sollicité pour identifier la céramique Néolithique et Protohistorique, et

Laureline Cinçon²⁰ pour le mobilier Gallo-romain. Les résultats (complexes) de ces études seront discutés plus loin (cf. *infra* chap. 2.2.3.).

¹⁹ Association « Archéologie pour tous », responsable du PCR Néolithique Moyen en Région Centre. Les résultats de son étude sont présentés en [annexe 10](#), vol. 2 pp 105-112.

²⁰ Indépendante. En raison de la faible quantité de mobilier romain, un simple inventaire a été fait, mais pas de rapport d'étude a proprement parler.

1.5.3. Le silex (L.-A. Millet-Richard)

Toujours dans le cadre de la fouille des niveaux anciens dans le secteur 8, une quantité importante d'objets en silex taillés a été mise au jour. Alors que les éléments des fouilles des années précédentes se comptaient au mieux en dizaines, on dénombre un nouveau lot de 311 restes ramassés durant la campagne de 2018. L'ensemble de ces pièces a été étudié par Laure-Anne Millet-Richard (Musée du Grand-Pressigny – CD37, cf. [annexe 11](#), vol. 2 pp 113-122).

Les résultats des études réalisées à l'issue des campagnes précédentes de 2014 à 2017 avaient systématiquement livré des résultats similaires (cf. Millet-Richard *in* Papin 2015 et Papin 2016). Les seules pièces diagnostic apparaissaient datables de la transition Néolithique Récent et Final. Cette année, avec l'accroissement du *corpus*, une nouvelle période a été identifiée dans l'outillage lithique. Il s'agit du Néolithique Moyen I, ce qui vient renforcer la représentation du bruit de fond datant cette époque déjà reconnue par des découvertes céramiques en 2016 (cf. *infra*, chap. 2.2.3.).

1.5.4. Les scories (S. Lacroix)

Ces mêmes « niveaux organiques » anciens fouillés dans le secteur 8 ont également livré une quantité importante de scories de fer de petit calibre (404 restes, pour 2,5 kg). Ce lot homogène de mobilier métallique a été examiné par S. Lacroix²¹. Les informations livrées par cette expertise

indiquent l'existence d'une activité très ancienne de forge sur l'éperon, qui reste toutefois à l'heure actuelle non précisément datée (Protohistoire ou Antiquité ?). Des prélèvements de charbons de bois prélevés dans ces scories, dont l'analyse par C14 est prévue, permettront à l'avenir de mieux cerner chronologiquement cette activité artisanale. Le rapport complet des observations de S. Lacroix a été reporté en [annexe 13](#), vol. 2 pp 141-144.

²¹ Doctorante au LAT/ Université de Tours (Dir. Ph. Husi et N. Dieudonné-Glad).

1.5.5. Le mobilier en métal et la tabletterie (J. Soulat)

Le petit mobilier de 2017 a été étudié par J. Soulat²², déjà auteur des études de 2014 à 2017 ([annexe 12](#), vol. 2 pp 123-140). Il comprend

130 objets ferreux et 30 en alliage cuivreux²³. 52 de ces objets sont indéterminables (37%) et l'immense majorité des éléments identifiables sont des clous d'assemblage (67%, hors scories). L'une

²² Société indépendante Landarc, 1 rue Jean Lary – 32 500 Fleurance.

²³ Chiffres exprimés en Nombre Minimum d'Individus (NMI).

des particularités cette année est la découverte d'objets de la fin de l'époque romaine, découverts lors la reprise de la fouille du secteur 8 (couteau,

épingle, clous...). Un élément est particulièrement remarquable : un fragment de clé à translation en bronze, typologiquement datable des III^e-IV^e s

1.5.6. Le verre (C. Aunay)

Le mobilier en verre de la campagne de 2018 s'est avéré très peu abondant. Les 30 fragments découverts ont été confié à C. Aunay²⁴, auteure également de toutes les études des années précédentes. Seul un inventaire détaillé a été réalisé pour ce mobilier (annexe 5.5, vol. 2 pp 45-

47). La spécialiste a pu dénombrer 23 individus, se répartissant entre trois éléments de verre plat (vitrail) et 20 de gobelèterie. La nouveauté de ce corpus est de comporter un nombre significatif de mobilier typologiquement identifiable appartenant à l'Antiquité Tardive (11 NMI), tous découverts dans le cadre de la réouverture de la fouille dans le secteur 8.

²⁴ Société indépendant Verre Ant'ère – 37 100 Tours.

1.5.7. Les fragments d'enduits peints (S. De Freitas)

Parmi les types de mobilier le plus abondamment récolté durant les fouilles à l'emplacement de la grande salle des comtes d'Anjou figurent les fragments d'enduits peints. De très nombreux fragments provenant des niveaux d'occupation de la grande salle avaient en effet été rencontrés dès 2013 dans les niveaux d'occupation de la grande salle. En 2013, les fragments avaient étudié par B. Palazzo-Bertholon (cf. Papin 2014a : annexe 3, pp. 145-179). L'étude avait démontré que l'essentiel des enduits prélevés dans les sondages 1 et 2 provenaient d'un seul et même ensemble appliqué sur les murs du bâtiment. Ce décor a été appliqué à sec ou à demi sec (et non à fresque) et présente des couleurs variées : nuances de roses et de rouges, de jaunes et d'oranges, de noirs, de gris et de verts. Quelques tracés noirs appliqués sur des fonds de couleurs laissent entrevoir des décors élaborés (végétaux, géométriques, voire figurés). Cependant, la fragmentation des restes et la relativement faible quantité mise au jour lors de cette première campagne de sondages, ne permettait alors pas d'envisager de restitution.

De 2016 et 2018, l'agrandissement des fouilles sur la grande salle a naturellement entraîné la découverte d'une très grande quantité de fragments supplémentaires qui proviennent presque tous du même contexte et présentent les mêmes caractéristiques que ceux découverts en 2013 (type de mortier, couleurs...). A l'issue de cette dernière campagne 2018, la décision a été prise de réaliser

une nouvelle étude de l'ensemble de ces fragments, cette fois-ci dans un but moins technique que stylistique et ornemental. Ce mobilier a ainsi été confié à S. De Freitas et C. Tual du Laboratoire *Muro Dell'Arte*²⁵. Ces spécialistes de l'art mural ancien proposent une méthode d'approche pour ces fragments qui comprendra :

- La réalisation d'une étude visuelle et au microscope binoculaire des fragments d'enduits peints, en comparatifs des différents échantillons, pour vérification des périodes et des techniques ;
- Un tri par couleurs et motifs des fragments ;
- La définition des différents motifs découverts et d'une grammaire ornementale, qui aboutira selon les résultats à une tentative de calepinage ;
- Enfin, une recherche stylistique et iconographique dont l'objectif final est naturellement de tenter une reconstitution des décors d'origine de la grande salle du 11^e s.

Les résultats de cette étude, qui vient d'être engagée, sont attendus dans le courant de l'année 2019.

²⁵ Conservatoire *Muro Dell'Arte* (création/restauration), SA, 40, rue du Maquis d'Épernon 37460 Orbigny.

1.5.8. Le mobilier non étudié

Un seul type de mobilier n'a pas encore été examiné lors des campagnes de 2016-2018, et devra évidemment l'être à l'avenir. Il s'agit de la faune, dont on dénombre désormais 17 caisses²⁶. Leur étude future apportera des informations importantes sur les modes de dépôts (rejets de consommation ou bien de préparation) et les habitudes de consommation des occupants, qui appuieront sans doute les hypothèses d'interprétations fonctionnelles et sociales des vestiges mis au jour. Des premiers contacts ont été pris avec des spécialistes. Cette grande étude sera lancée en 2019.

²⁶ Le mobilier faunique a été lavé et conditionné, mais reste non inventorié pour l'heure.

2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2018

La campagne de fouille de 2018 a concerné une surface de 51,50 m², divisée en 3 secteurs disjoints **fig. 6 et 19** : le secteur 8, déjà ouvert en 2017 au cœur de la grande salle du 11^e s., et rouvert sur une surface de 31 m² (finalement réduite à 15,60 m² après la pose des paliers de sécurité) ; les secteurs 10 et 11, respectivement de 9,30 m² et 11,20 m², situés dans la partie arborée du parc des logis-royaux, à l'emplacement du pignon nord-est de la grande salle du 11^e s (voir photo de couverture).

La campagne de fouille de 2018 a engendré l'enregistrement de 186 nouvelles Unités Stratigraphiques et 42 nouveaux faits archéologiques ou murs. Dans le secteur 8, sauf particularité, les numéros d'US ou de faits déjà fouillés en partie en 2017, et dont la fouille a été étendue en 2018, ont été conservés sur le terrain²⁷. Au total, depuis

les sondages de 2013, ce sont donc près de 600 US et 143 faits et/ou structures maçonnées qui ont été enregistrés, sur une surface totale fouillée de 177 m², le tout composant le plan et les diagrammes des fouilles 2013-2018 (**annexe 1 et 2**, vol. 2 pp 6-8).

Comme nous l'avons rappelé plus haut, leur répartition chronologique se fonde sur le découpage général adopté issu de l'étude chronostratigraphique du mobilier céramique (cf. *supra*, et **fig. 18**). Il comporte sept « périodes » (numérotées 1 à 7), parfois détaillées en sous-périodes (identifiées par des lettres a, b ou c). Cependant, dans la mesure où, durant certaines de ces sous-périodes (4a en particulier), les états de constructions se sont avérés nombreux et rapprochés, des découpages internes seront évoqués au cours de la présentation des résultats.

²⁷ Certaines entités ont toutefois été renumérotées sur le terrain, et leurs équivalences n'ont été formellement établies avec des entités déjà fouillées en 2017 qu'en post-fouille. Dans ce cas, toutes les équivalences entre les numéros d'enregistrement 2017 et 2018 sont indiquées dans le diagramme stratigraphique. Les numéros inférieurs à 3500 sont les numéros attribués en 2017 ; et ceux supérieurs à 3500 en 2018.

2.1. INFORMATIONS SUR LA TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE DU SECTEUR

Depuis plusieurs années, les fouilles réalisées en divers points de la zone de la grande salle du 11^e s., ainsi que les observations effectuées le long du front nord-ouest des remparts (Papin, Riou 2017), ont permis de se faire une idée satisfaisante de la topographie naturelle des lieux (**fig. 14 et 20**). La restitution d'un transect complet dans la largeur de la grande salle jusqu'au rempart, utilement complété cette année par la réouverture du secteur 8, indiquent logiquement l'existence d'une pente naturellement orientée du sud-est au nord-ouest, vers le rebord de l'éperon.

Cependant, à l'emplacement strict du bâtiment

de la grande salle du 11^e s., le rocher ne décrit pas une pente très marquée, avec un peu moins de 50 cm de dénivelé entre le sud-est et le nord-ouest de l'édifice (sur une distance d'une quinzaine de mètres). En revanche, les observations permettent de déduire l'existence d'une très forte rupture de pente située immédiatement au nord-ouest du mur gouttereau (M5), vers les remparts. En effet, le rocher n'a pas été atteint lors de la fouille profonde pratiquée en secteur 9 en 2017, en dépit d'un arrêt des investigations à plus de 3,90 m de profondeur (vers 94,75 m NGF). Par ailleurs, la cote d'apparition du calcaire visible depuis le pied des remparts dans

la rue des Fossés Saint-Ours, se situe à 91,30 m NGF. Ainsi, entre la grande salle et le mur actuel des remparts, soit une distance d'une douzaine de mètres, le rocher marque sans doute un dénivelé de près de 5 m de hauteur. L'épaisseur des niveaux anthropiques varie donc selon cet axe sud-est/nord-ouest de 2,20 m de hauteur au droit du mur M4, et jusqu'à environ 7 m au droit du parapet actuel du rempart.

Les prospections géotechniques réalisées en amont de la campagne de 2018 apportent des informations supplémentaires le long des 35 m du mur gouttereau sud-est de la grande salle (cf. *supra* chap. 1.4.2, **annexe 8** et **fig. 17**). Les données indiquent que le toit du calcaire se trouve le long de

cet axe à une altitude relativement constante (entre 96,50 et 96,80 m NGF). Les variations observées entre deux points n'indiquent pas l'existence d'une pente à l'orientation particulière, mais au contraire plutôt une faible oscillation. Rappelons également que la cote d'apparition du rocher au niveau du portail occidental de la chapelle Saint-Louis, à une cinquantaine de mètres au nord-est, a été observée à 95,75 m NGF. Vers la pointe de l'éperon, la pente apparaît très peu marquée. Ainsi, la somme des observations semble montrer que la topographie naturelle de l'éperon rocheux de Loches offre à son extrémité nord, non pas un aspect bombé, mais plutôt l'image d'un large plateau au sommet plat et aux bords abrupts.

2.2. PÉRIODE 1 : LES TRACES D'OCCUPATIONS ANTÉRIEURES AU MOYEN-ÂGE

2.2.1. Rappel des découvertes antérieures (2014-2017)

La découverte des « niveaux organiques » anciens

Depuis le début des fouilles programmées, de nombreux indices ont été recueillis quant aux occupations les plus anciennes du château. Ils se présentent sous la forme de la découverte d'un abondant mobilier essentiellement lithique et céramique, couvrant un spectre discontinu allant du Néolithique au très haut Moyen-Âge. Parfois redéposé dans des niveaux médiévaux, une partie significative de ce mobilier provient néanmoins d'un « niveau organique » situé au contact avec le rocher. Cette séquence archéologique particulière, sombre, caillouteuse et homogène, semble plus ou moins bien conservée en fonction des secteurs. Elle apparaissait seulement par lambeaux d'une dizaine de centimètres d'épaisseur lors des fouilles de 2014 sous la chapelle Saint-Louis, à la pointe de l'éperon, associée à des fosses indéterminées (voir Papin 2015 : 48 et 53-57). En revanche, un sondage profond de 2 m² pratiqué à l'angle sud-est de la grande salle en 2016 (secteur 7), a permis d'identifier une couche similaire surmontant le substrat, atteignant 30 à 35 cm de hauteur (Papin

2018 : 51-54).

A l'issue de la campagne 2016, une première étude de l'ensemble du matériel céramique non tourné découvert lors des fouilles programmées de Loches été réalisée²⁸. Celle-ci a livré des informations inattendues, notamment par l'amplitude de la distribution chronologique du mobilier. Le spectre offert par le simple tri chronologique semblait déjà montrer des rythmes d'occupations, comprenant le Néolithique Moyen I (culture Cerny-Chambon, 4700-4600 av. J.-C.), la transition Néolithique Récent et Final (300-2600 av. J.-C.), La Tène Finale et dans une moindre mesure, l'Antiquité (Papin 2017 : 55-58).

L'aspect brun « organique », caillouteux, l'apparence non stratifiée, ainsi que le brassage chronologique du mobilier contenu dans cette

²⁸ L'étude a été effectuée par R. Irribarria. Elle concernait 172 tessons mis au jour durant les 4 premières campagnes de fouilles de 2013 à 2016, soit dans les « niveaux organiques » précédemment évoqués, ou bien en position secondaire dans les couches postérieures. Étude complète reportée dans le rapport de la campagne 2016 : Irribarria *in* Papin (dir.) 2017, annexe 8, p. 174-182.

Figure 19 : Plan masse des vestiges des campagnes 2016-2018

Figure 20 : Coupes stratigraphiques cumulées des secteurs 7, 8 et 9

séquence, évoquait ainsi un processus de formation se rapprochant de celui des « Terres Noires » urbaines. Elle aurait la particularité d'être antérieure aux dépôts archéologiques stratifiés remontant au mieux aux 8-9^e s. et de contenir à elle seule l'ensemble des traces matérielles des occupations préhistoriques, protohistoriques et gallo-romaines de l'éperon (Papin 2017 : 57-58).

La découverte du castrum de la fin du 5^e s.

En outre, durant la campagne de 2017, la fouille pratiquée au nord-ouest de la grande salle le long du rempart (secteur 9) a occasionné une découverte importante : celle du tracé d'une enceinte disparue, située environ 4 m en retrait de l'actuel rempart, dont les phases les plus anciennes remontent au 5^e s. (Papin 2018 : 65-69). Grâce à un sondage profond le long du parement interne, une fondation composée de blocs de grand appareil a été découverte sous des reconstructions médiévales, associée à des niveaux cette fois-ci assez bien stratifiés (fig. 11, 20 et 27). La tranchée de fondation de ce mur a été repérée, surmontée de niveaux d'occupations extérieures. L'ensemble de la séquence comporte un mobilier datable de la seconde moitié du 5^e au 7^e s.

Ainsi, si l'architecture même du mur le laissait déjà présager, la datation du mobilier archéologique vient apporter les preuves scientifiques suffisantes pour affirmer qu'il s'agit bien des premiers vestiges découverts du *castrum* de l'Antiquité tardive de Loches (Papin 2018 : 69-71). Ceci corrobore les écrits de Grégoire de Tours, qui évoque, pour les années 488-496 (épiscopat de Volusien), la fondation d'un

monastère par le moine Ours « au pied d'une montagne, qui est maintenant dominée par un *castrum* »²⁹ (Lorans 1996 : 36). La construction du *castrum* serait donc également postérieure à l'autre édifice de culte mentionné par Grégoire à Loches, l'église fondée par l'évêque Eustoche (442-458/9) dans ce qu'il qualifie alors de *vicus*. Selon E. Zadora-Rio, Grégoire sous-entend donc que l'enceinte a été édifiée après la fondation du monastère par Saint Ours (entre 488 et 496, voir Zadora-Rio 2014 : 1)³⁰. Le croisement de ces interprétations historiques et des données archéologiques permettent donc de proposer l'hypothèse selon laquelle la construction du *castrum* de Loches a eu lieu précisément durant la dernière décennie du 5^e s.

Néanmoins, le sondage pratiqué en 2017 le long du *castrum* n'a pas permis de rencontrer de nouveau le « niveau organique » observé au contact avec le rocher en 2016. Bien que la fouille ait été stoppée aux alentours de 4 m de profondeur, celle-ci n'a pas atteint le substrat. Ceci s'explique aisément par la topographie des lieux offrant une pente naturelle plus prononcée à mesure que l'on s'approche des remparts, donc du rebord de l'éperon (cf. *supra* 2.1).

²⁹ « (...) *commissamque Leobatio proposito summam regulae, monasterium aliud statuit, quod nunc Loccis vocant, situm scilicet super fluvium Angerem in recessu montis, cui nunc castrum supereminet, ipso nomine ut monasterium vocitatum (...)* » M.G.H., Liber Vitae Patrum, X, 31, V.

³⁰ « *Eustochius ordinatur episcopus, vir sanctus et timens Deum ex genere senatorio. Hunc ferunt ecclesias per vicus Brixis, Icliodora, Lucas, Dolus* », Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V. L'église, d'abord bâtie en milieu ouvert au sommet de l'éperon, aurait donc été englobée postérieurement dans la fortification.

2.2.2. Le protocole de fouille des « niveaux organiques » dans le secteur 8

En 2018, la réouverture du secteur 8 dans le but de poursuivre la fouille en profondeur, a naturellement pris en considération ces données antérieures. La situation du secteur promettait en effet de rencontrer à nouveau les « niveaux organiques » au contact avec le rocher. Dans le même temps, il s'agissait, en fouillant les niveaux anciens sur une surface significative, d'essayer d'obtenir des informations sur les liens entre les « niveaux organiques » et les vestiges du *castrum* du 5^e s. découvert au nord-ouest. Le projet scientifique de la campagne 2018 prévoyait ainsi que, en cas

d'identification de cette séquence particulière, un protocole de fouille spécifique serait mis en place s'inspirant des méthodes de fouille des « Terres Noires » urbaines. Ce fut effectivement le cas : sous les niveaux médiévaux bien stratifiés du 10^e s., les premiers niveaux bruns homogènes sont apparus. La méthodologie a donc été modifiée en conséquence pour la poursuite de l'exploration. Ce protocole a été mis en place grâce aux conseils de Mélanie Fondrillon (Service Archéologique de

Bourges Plus), spécialiste de cette problématique des « Terres Noires » (Fondrillon 2007³¹).

Afin de mener à bien l'exploration jusqu'au rocher dans le temps imparti, la surface a dû être réduite à un carré de 5,70 m² (environ un tiers de la surface de fouille du secteur 8, **fig. 21**). Des passes mécaniques de 10 cm d'épaisseur ont ensuite été effectuées dans ces « niveaux organiques », à la pioche et à la truelle. Une attention particulière a cependant été portée aux potentiels indices stratigraphiques classiques. Il était ainsi convenu qu'une passe mécanique serait stoppée en cas de découverte d'un niveau identifiable « sous la truelle ». Le protocole prévoyait également un tamisage systématique des sédiments (maille 0,5 cm). Le prélèvement du mobilier archéologique a naturellement été réalisé selon les passes mécaniques. Toutefois, lorsque

des structures ont été clairement identifiées (creusements F527 et F532), le matériel issu de leur comblement a été isolé.

Enfin, des prélèvements « en vrac » de 20 l de sédiments par passe en vue d'une analyse granulométrique, et d'une « colonne » en vue d'une analyse micromorphologique, ont été effectués (**fig. 23**). À ce jour, les données font encore l'objet d'analyses diverses qui ne sont pas achevées. Les prélèvements pour la granulométrie n'ont notamment pas encore été traités et les résultats de l'analyse micromorphologique sont attendus dans le courant de l'année 2019³². Les quelques indices recueillis en fouille ainsi que les premiers des tris effectués sur le mobilier archéologique livrent des résultats encore partiels. Les paragraphes suivants tentent d'en faire une première synthèse.

³¹ Thèse réalisée sous la direction d'Henri Galinié, qui, avec d'autres chercheurs, ont contribué dans les années 1990-2000 élaborer de nouvelles pistes de réflexions théoriques et méthodologiques sur les Terres Noires urbaines (Galinié 2004, David 2004...). Le protocole mis en place pour la fouille des « niveaux organiques » de Loches s'inspire de ces travaux.

³² Les prélèvements ont été confiés à la micromorphologue Carole Vissac (société GéoArchéon ; 49 170 Saint Augustin-des-Bois). Les résultats sont attendus à l'été 2019.





Figure 22 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 8. En bas, les passes mécaniques effectuées dans les «niveaux organiques»



Figure 23 : Tamisage systématique des sédiments effectués au cours de la fouille



Figure 24 : Prélèvement micromorphologique effectué dans les «niveaux organiques»

2.2.3. Les premiers résultats de la fouille des niveaux organiques

Les indices stratigraphiques

Au sein du carré fouillé, les « niveaux organiques » ont été reconnus sur environ 55 à 60 cm d'épaisseur avant d'atteindre le rocher (entre 96,30 et 96,90 m NGF soit entre 1,85 et 2,35 m de profondeur sous la surface de sol actuel, **fig. 22, 25, 26 et 27**). Après une US de transition correspondant au nettoyage du sommet (US 3533³³), six passes mécaniques ont été effectuées.

A la fouille, l'interface entre la 3^e et la 4^e passe (3545 et 3546) a été générée par la mise au jour de divers indices stratigraphiques indiquant l'existence d'un niveau de sol (**fig. 28**). La séparation entre les deux séquences s'est faite essentiellement grâce à l'apparition de deux éléments : le trou de poteau F527, parfaitement identifiable par la mise au jour du remblai très caillouteux de son bourrage et par le négatif rectangulaire du poteau ; et une « poche » de terre cendreuse (US 3547). La restitution d'une surface entre les deux séquences s'est donc faite logiquement, par l'intermédiaire de cette dernière qui ne peut avoir été étalée que sur un sol horizontal, depuis lequel le trou de poteau F527 a été creusé. Néanmoins, ce sol, correspondant à la surface de la passe mécanique 3546, n'a pas vraiment de matérialité car seules quelques traces de piétinements légers ont été appréhendées à la fouille, sans que cela soit véritablement visible après nettoyage. Pour autant, après fouille, la distinction entre les deux séquences apparaît peut-être plus nettement dans les coupes avec le passage d'une terre noire limoneuse à une terre plus argileuse comportant une teinte légèrement marron.

Ainsi, grâce à une fouille fine, une limite stratigraphique a été identifiée dans ces niveaux au prime abord d'apparence homogène. Par conséquent, ce probable sol à partir duquel un poteau (donc un probable bâtiment) a été implanté, sépare au moins deux séquences distinctes composées pour l'une des 3 passes mécaniques

supérieures, et pour l'autre des 3 passes inférieures. Les US 3543, 3544 et 3545 appartiendraient donc à une séquence de « terres organiques » récente, tandis que les passes 3546/3547, 3550 et 3551/3552 à une séquence de « terres organiques » plus ancienne.

La poursuite de la fouille jusqu'au rocher a permis d'identifier un second creusement. Il s'agit d'une fosse (F532, **fig. 29**) qui n'a cependant pas été complètement découverte dans la mesure où ses bords nord-ouest et sud sortent de l'emprise du secteur 8. On peut néanmoins restituer globalement son plan : sa forme est ovoïde et orientée pratiquement nord-sud. Ses dimensions sont d'au moins 1,30 m de longueur sur 0,75 m de large et sa profondeur d'environ 50 cm. Son comblement (US 3553) est composé d'une terre argileuse très noire. Ce creusement n'a véritablement été vu qu'une fois le rocher atteint, sans qu'aucun indice particulier ne signale que son creusement ait pu être effectué plus haut dans la séquence.

La quantification par type de mobilier

Un premier travail de tri et de quantification par type de mobilier a été réalisé en post fouille (**fig. 30**)³⁴. Un pré-tri chronologique de la céramique a également été effectué, mais toutes les études ne sont pas encore achevées³⁵ (**fig. 31**). Quelques enseignements peuvent toutefois déjà être tirés. En premier lieu l'abondance du mobilier est à souligner : sur le carré de 5,70 m², près de deux mille artefacts ont été ramassés (hors faune, non

³³ L'US 3533 correspond à la surface des Terres Noires dans la partie occidentale du secteur 8. C'est une US plus ou moins artificielle, créée pour isoler le potentiel mobilier intrusif de l'occupation ultérieure s'installant au-dessus des « niveaux organiques ».

³⁴ Les divers types de mobilier ont ensuite été répartis chez différents spécialistes : Laure-Anne Millet Richard pour le silex ; C. Aunay pour le verre ; J. Soulat pour le métal ; M. Troubaday pour les monnaies, S. Lacroix pour les scories de fer. Pour la céramique, la diversité des horizons chronologiques représentés a nécessité de faire appel à plusieurs spécialistes : Philippe Husi et Alexandre Longelin (LAT-CITERES) pour le Moyen-Âge, Laureline Cinçon (Indépendante) pour l'époque Gallo-Romaine, Roland Irribarria (Association *Archéologie pour tous*) pour le Néolithique et la protohistoire. La TCA, ainsi que la faune n'ont pas encore été attribués.

³⁵ Roland Irribarria étant avant tout spécialiste du Néolithique et de l'Age du Bronze, le mobilier de la protohistoire récente mériterait d'être vu par un spécialiste de la période. Les tableaux présentés ici pourront donc être affinés à l'avenir.

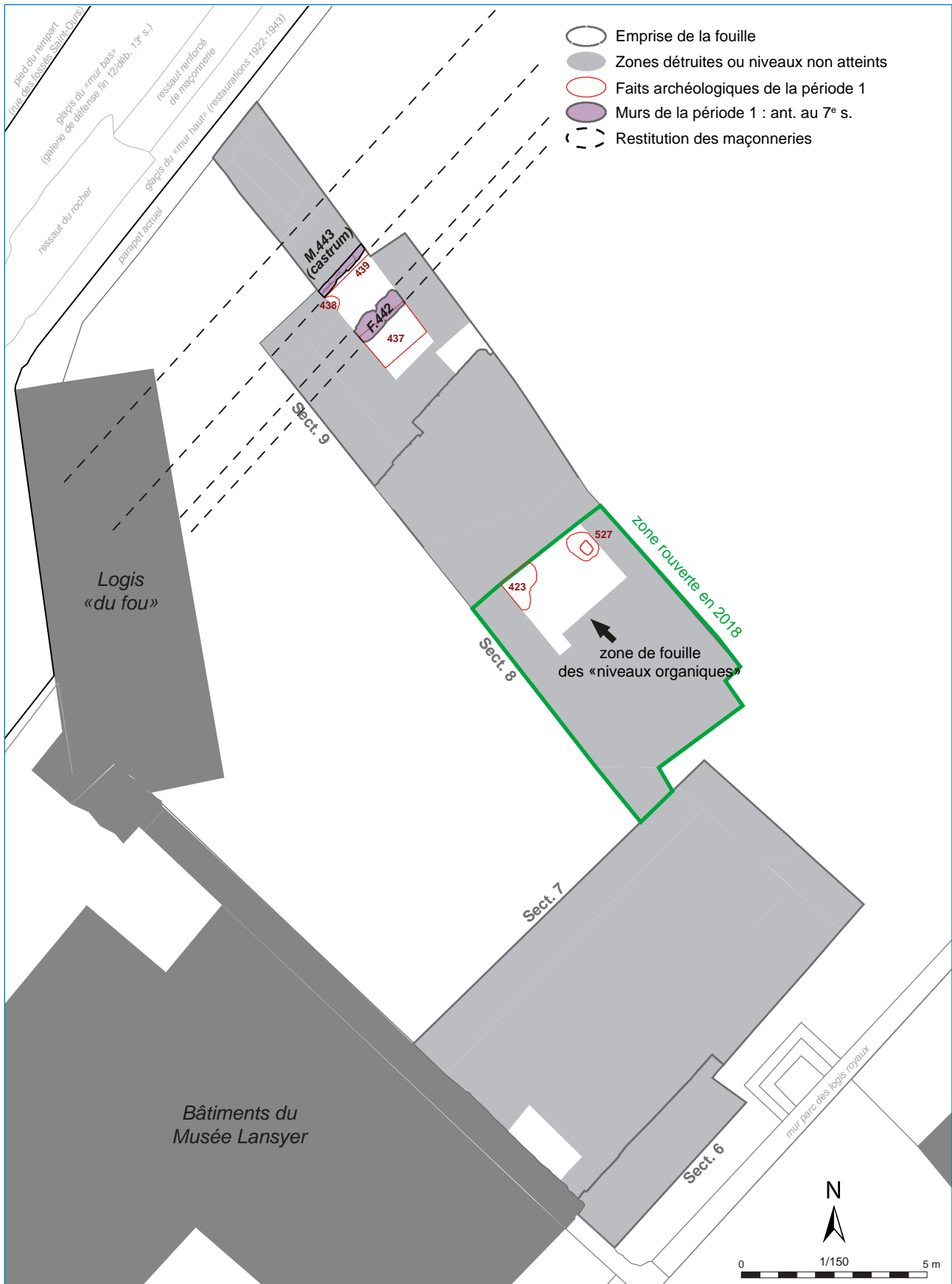


Figure 25 : Plan des vestiges de la période 1

encore inventoriée). Ce mobilier est en revanche extrêmement fragmenté, le poids total n'atteignant en effet qu'un peu plus de 10,2 kg, soit une moyenne d'environ 5,2 g par objet. La céramique (1143 NR), le métal (477 NR dont 404 scories) et les silex taillés (311 NR) sont les mobiliers les plus représentés (97% du total). Se trouvent de manière beaucoup plus marginale quelques fragments de TCA (37 NR, pour moins de 1,2 kg), des fragments d'objets en verre (19 NR), 5 fragments d'ardoise et 2 monnaies.

En fonction des passes mécaniques, la répartition des types de mobilier varie significativement. Ainsi, 75 % des scories proviennent des 3 passes

inférieures, et sont présentes dans des proportions bien moindres dans les passes supérieures (environ 12 %³⁶). C'est également le cas pour les objets en métal (59 % contre 26 %) ou encore les silex taillés (48 % contre 34 %). L'effet inverse se produit avec la TCA, pour laquelle 56 % des fragments proviennent des passes supérieures, et se trouve moins représentée dans les 3 passes inférieures (24 %). Bien que découverte dans des proportions infimes,

³⁶ Ces pourcentages excluent les US des structures en creux, ce qui explique que le tout n'atteigne pas 100%. L'US de transition 3533 a été incluse dans la séquence « supérieure ».

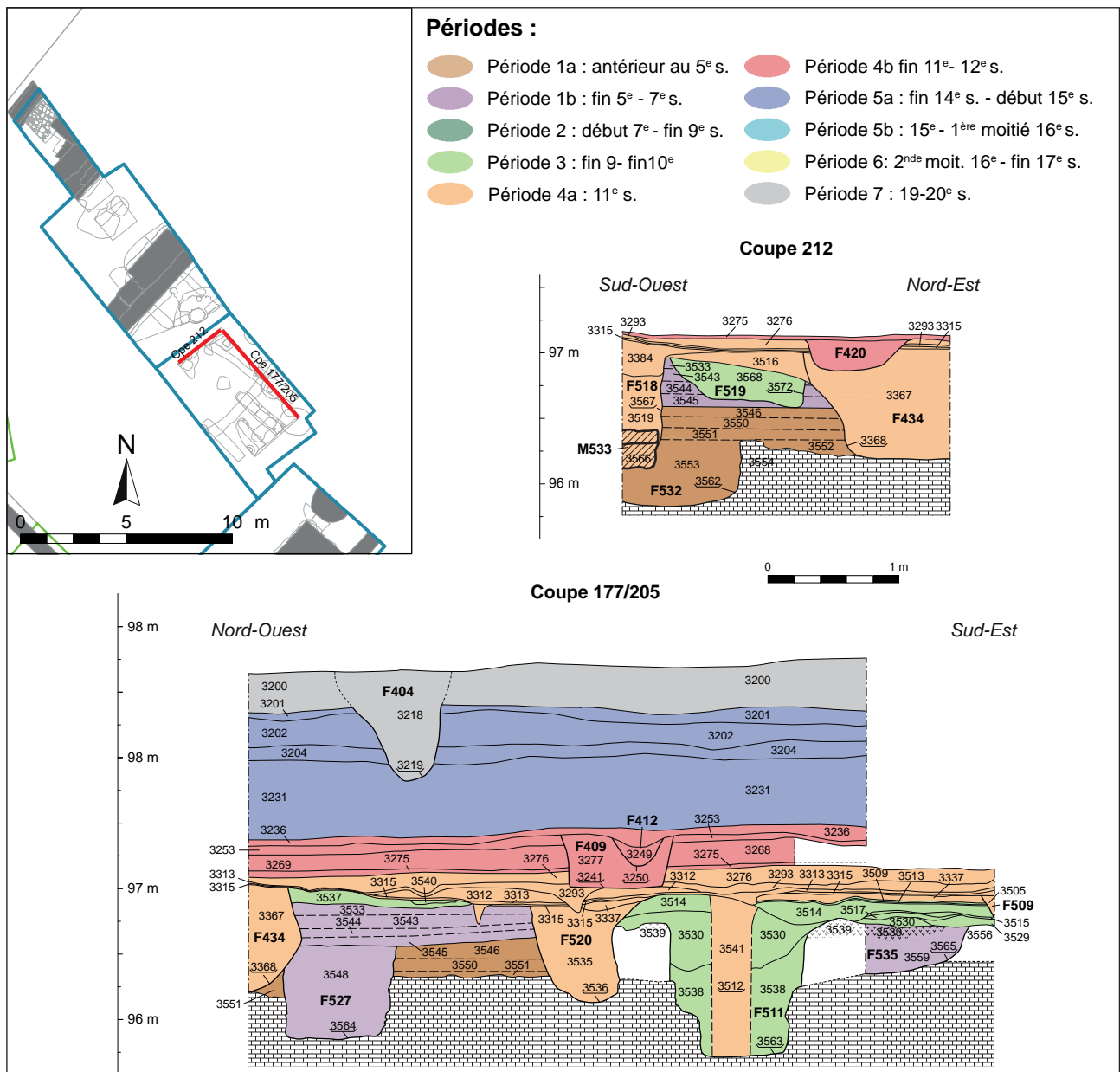


Figure 26 : Coupes stratigraphiques du secteur 8 (205 et 212)



Figure 28 : Photographie de la passe mécanique 3550 et apparition du trou de poteau F527



Figure 29 : Photographie de la zone en fin de fouille. En haut le trou de poteau F527, en bas la fosse F532

	Céramique		Silex		TCA		Métal		Scories		Verre		Ardoise		Monnaies		Type US
	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	Pd (g.)	NR	
3533	216	38	78	11	0	0	73	1	89	9	1	2	0	0	0	0	US Transition caro/terres noires
3543	405	122	42	18	259	11	25	4	48	10	1	1	2	2	1	1	1e passe méca.
3544	561	192	99	37	215	4	14	3	172	10	2	2	1	1	1	1	2e passe méca.
3545	721	155	195	41	108	6	132	11	129	20	1	1	2	1	0	0	3e passe méca.
3549	63	25	25	6	31	2	1	1	27	9	0	0	0	0	0	0	Abandon de F527
3548	331	92	91	37	53	4	34	8	518	66	2	1	1	1	0	0	Calage poteau F527
3546/47	718	205	231	74	207	6	84	15	275	55	2	3	0	0	0	0	SOL et de passe méca
3550	724	155	183	43	203	3	112	11	604	107	4	4	0	0	0	0	5e passe méca.
3551/52	607	127	179	34	65	1	261	17	693	118	3	5	0	0	0	0	6e passe méca.
3553	199	32	74	10	0	0	14	2	0	0	0	0	0	0	0	0	Comblement F532
TOTAL	4545	1143	1197	311	1141	37	750	73	2555	404	16	19	6	5	2	2	TOTAL = 1994 NR

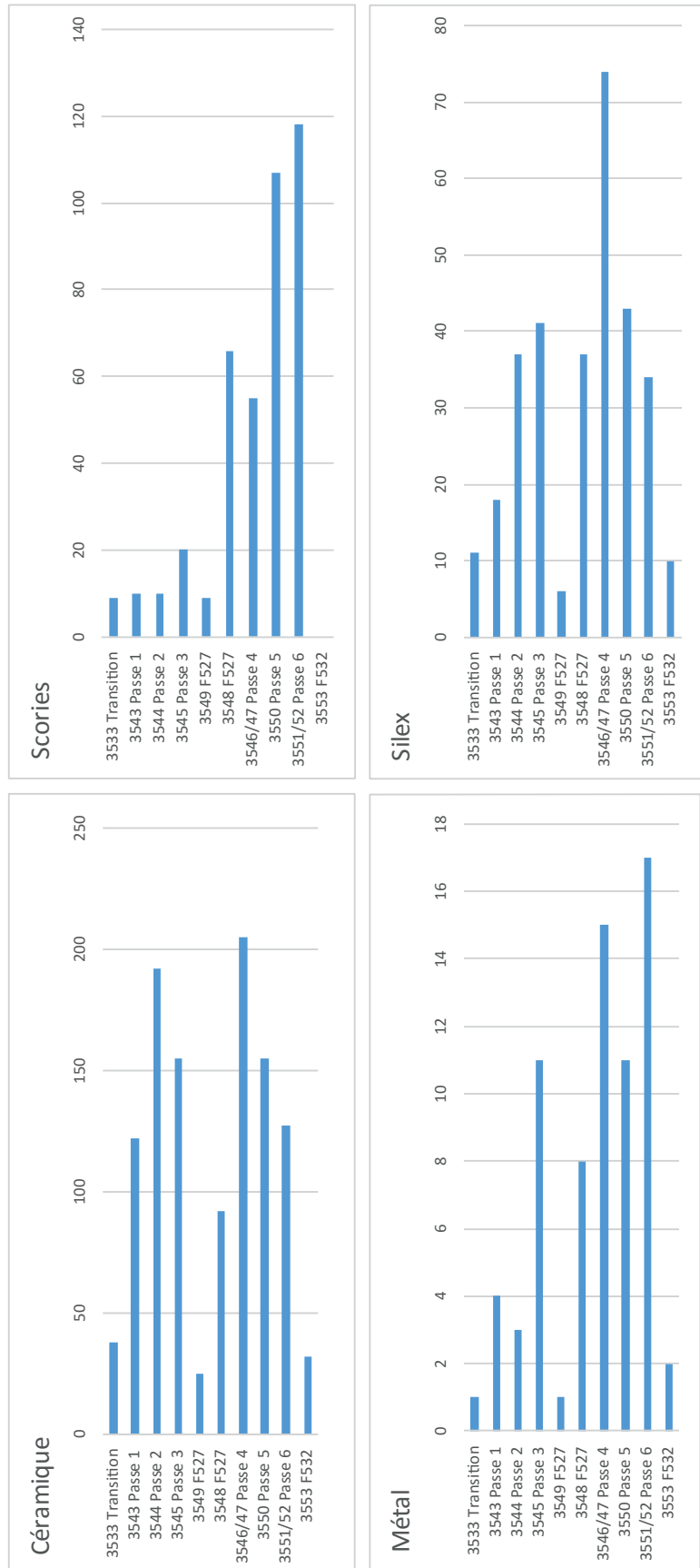


Figure 30 : Tableaux et graphiques de la quantification du mobilier archéologique mis au jour dans les « niveaux organiques »

Comptage général de la céramique par périodes identifiées

	Néo Moy	Néo Fin	Bronze III	LT	Proto Indet	Hist. Ind	GR	5-7e s.	8-9e s.	Total
3533 Transition				7		4	4	19	3	37
3543 Passe 1			6	18		14	18	59	4	119
3544 Passe 2			9	38		28	7	110	1	193
3545 Passe 3	9		5	17		20	15	87	1	154
3549 F527	7						4	14		25
3548 F527	8	1	20	1	4	5	5	47		91
3546/47 Passe 4	13		23	18		30	21	109		214
3550 Passe 5		3	13	31	3	24	13	65		152
3551/52 Passe 6	5		20	6	25	13	6	52		127
3553 F532	2	3	2	7	8	2	2	5		31
TOTAL	44	7	98	143	40	140	95	567	9	1143
TOTAL %	3,85	0,61	8,57	12,51	3,50	12,25	8,31	49,61	0,79	100

Comptage céramique chronologiquement déterminée

	Néo Moy	Néo Fin	Bronze III	LT	GR	5-7e s.	8-9e s.	Total
3533 Transition				7	4	19	3	33
3543 Passe 1			6	18	18	59	4	105
3544 Passe 2			9	38	7	110	1	165
3545 Passe 3	9		5	17	15	87	1	134
3549 F527	7				4	14		25
3548 F527	8	1	20	1	5	47		82
3546/47 Passe 4	13		23	18	21	109		184
3550 Passe 5		3	13	31	13	65		125
3551/52 Passe 6	5		20	6	6	52		89
3553 F532	2	3	2	7	2	5		21
TOTAL	44	7	98	143	95	567	9	963
TOTAL %	4,57	0,73	10,18	14,85	9,87	58,88	0,93	100

Graffique de la céramique chronologiquement déterminée par passe et par période

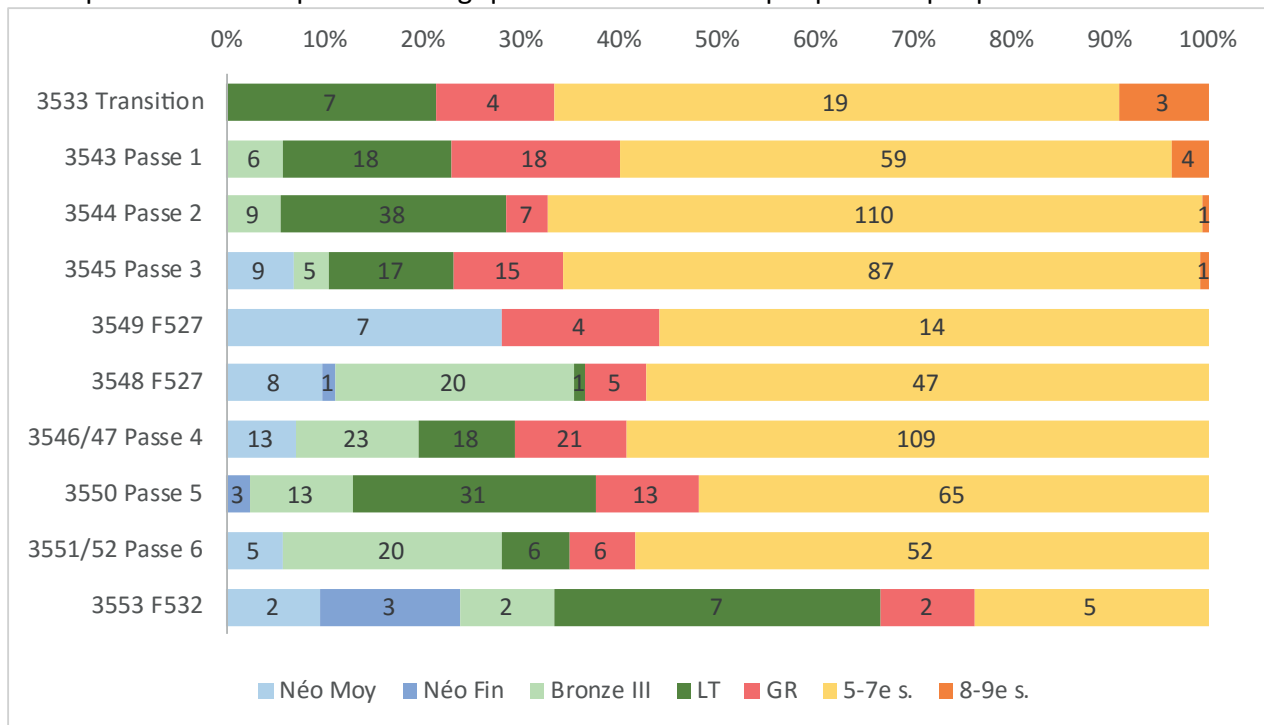


Figure 31 : Tableaux et graphique de la quantification du mobilier céramique par périodes mis au jour dans les « niveaux organiques »

l'ardoise semble se trouver uniquement dans les trois passes supérieures. En revanche, la proportion est relativement égale pour ce qui est de la quantité de matériel céramique : 43,9 % des tessons proviennent des passes supérieures et 43,2 % des passes inférieures. En outre, un très net pic de la quantité de mobilier apparaît dans l'US 3546, en particulier céramique (près de 19 % du total provient uniquement de cette passe) et lithique (23,8 %). Or, cette US correspond au probable niveau de sol identifié à la fouille (cf. *supra*).

L'ensemble de ces données sur la distribution du mobilier archéologique, qui semble faire apparaître une différence entre les trois passes supérieures et les trois passes inférieures, séparées par un sol où se serait accumulée une plus grande quantité de mobilier, concourent donc à renforcer encore l'interprétation de l'existence d'un niveau de circulation séparant deux séquences stratigraphiquement distinctes de « terres organiques ».

Enfin, une anomalie apparaît clairement dans l'assemblage du mobilier pour ce qui concerne le comblement de la fosse F532 (US 3553). C'est en effet la seule US à ne renfermer aucune scorie, ni TCA, ni ardoise, ni verre et seulement 2 objets en métal, ce qui la rend distinctement à part du reste des assemblages.

La dispersion chronologique du mobilier archéologique des « niveaux organiques »

L'analyse chronologique du mobilier archéologique provenant de la fouille des « niveaux organiques » du secteur 8 génère de nombreux commentaires.

Pour ce qui concerne la céramique, signalons d'abord qu'en dépit d'une fragmentation importante (3,9 g par objet en moyenne), seulement un peu moins de 16% des tessons n'ont pas pu être classés précisément dans une période (fig. 31). L'examen des chiffres uniquement de la céramique chronologiquement attribuée (963 tessons), permet de remarquer de manière globale que près de 59 % des tessons datés ramassés dans les « niveaux organiques » appartiennent à une période allant de la fin du 5^e s. au début du 7^e s., d'après l'étude de Ph. Husi (annexe 9, vol. 2 pp 76-88). Ceci fait du très haut Moyen-Âge de loin la période la plus représentée. Ainsi, il semble y avoir peu de doutes

sur le lien direct existant entre la formation d'une partie de ces « terres organiques » et la construction du *castrum* de la fin du 5^e s., puis de l'occupation qui s'en est suivie durant un à deux siècles.

Néanmoins, une partie importante du mobilier céramique (41 %) appartient à des périodes antérieures. La distribution apparaît chronologiquement dispersée. En terme de quantité absolue, après le mobilier des 5^e-7^e s. vient celui de la protohistoire récente (La Tène), avec un peu moins de 15 % de la céramique (datée). La prégnance de cette période dans le spectre de la céramique ancienne découverte à Loches avait déjà été notée lors des premières analyses (Papin 2017 : 54-57 et étude de R. Irribarria : pp. 174-182). La découverte d'un potin « à la tête diabolique »³⁷ dans l'US 3543 des « niveaux organiques », vient consolider l'hypothèse d'un horizon d'occupation spécifiquement de La Tène Finale.

La principale surprise issue de la nouvelle étude de R. Irribarria, est d'avoir clairement reconnu une part significative de mobilier céramique appartenant à la transition Bronze final IIIb/Hallstatt ancien (950/750 av. J.-C., cf. annexe 10, vol. 2 pp 107-108). Près d'une centaine de tessons découverts dans les « niveaux organiques » appartient en effet à cette période, soit plus de 10 % du *corpus* déterminé. Or, cette période n'avait jamais été réellement perçue auparavant, si ce n'est par un ou deux éléments isolés. La quantité de mobilier de cette période découverte en seulement 5,70 m² de fouille vient assurément ajouter une époque supplémentaire dans le spectre des périodes d'occupation de l'éperon rocheux de Loches.

Pour ce qui concerne le Néolithique, d'après l'étude de la céramique, seule une quantité « anecdotique » de mobilier ramassés dans « les niveaux organiques » serait du Néolithique Final (7 tessons). Or, ces données entrent en contradiction avec celles de l'étude lithique qui discerne une part très importante d'outillage en silex datant de la fin du Néolithique Récent et du Néolithique Final (3000-2600 av. J.-C., cf. annexe 11, vol. 2 pp 113-114, et fig. 33). Les contacts avec la région du Grand-

³⁷ Lot 566, La Tène D2a - 40-30 av. à + ap. J.-C. (identification M. Troubaday). Rappelons qu'un autre potin similaire avait également été découvert en 2017, en position secondaire dans des niveaux associés à la construction du *castrum* de la fin du 5^e s. (Papin 2018 : 65).



Figure 32 : Quelques pièces lithiques du Néolithique Moyen I mis au jour dans les «niveaux organiques» (clichés L-A Millet-Richard)



Figure 33 : Quelques pièces lithiques du Néolithique Final mis au jour dans les «niveaux organiques» (clichés L-A Millet-Richard)

Pressigny, déjà mis en lumière par des découvertes antérieures sur le site (cf. Millet-Richard *in* Papin 2015 et 2016), s'avèrent notamment confirmés par l'étude des objets provenant des « niveaux organiques ». De nombreux objets ou fragments d'objets (lames, poignards, haches polies, armatures, etc.) certifient la forte représentation de cette période. En outre, de nombreux éléments types *nucléi* et divers éclats de taille, s'accordant avec les techniques en usage à la fin du Néolithique, témoignent du travail du silex sur place, essentiellement pour un petit outillage. Le fait qu'une part très importante de ce silex ait par ailleurs subi l'action du feu (36%), vient alimenter l'hypothèse d'une occupation soutenue avec de nombreux foyers vers la fin du 4^e ou au début du 3^e millénaire av. J.-C. La différence de représentation du Néolithique Final au sein de la céramique d'une part, et du silex d'autre part, reste néanmoins sans explication à ce jour.

En revanche, ce paradoxe disparaît pour l'autre période déjà reconnue par la céramique à Loches dès 2016 : le Néolithique Moyen I (cf. *supra*, et Irribarria *in* Papin 2017 : 177-178). En effet, une part non négligeable de mobilier de cette époque s'avère présente dans les « niveaux organiques » fouillés en 2018. 4,6 % du *corpus* céramique (44 tessons), appartient sans nul doute à la culture Chambon (vers 4700-4600 av. J.-C.), avec notamment l'identification de décors composés de lignes de boutons repoussés, très caractéristiques. Par ailleurs, d'après les conclusions de L.-A. Millet-Richard, un outillage en silex manifestement diagnostique du Néolithique Moyen I semble également pouvoir être attesté parmi les 311 objets provenant des niveaux organiques, ce qui n'avait jamais été le cas lors des campagnes précédentes. Un débitage de petites lames et de lamelles, destiné à fabriquer des armatures et des lamelles à bords abattus, s'avèrent « compatibles avec le groupe de Chambon » (cf. *annexe 11*, vol. 2 pp 113-114 et *fig. 32*). Certains objets se rapprocheraient notamment d'un outillage présent sur le site de Sublaines, le Grand Ormeau (Frénée 2008), datés de la transition Néolithique Moyen I et Néolithique Moyen II. Les données provenant du mobilier en silex et de la céramique se rejoignent donc pour

attester la présence d'un horizon d'occupation du second tiers du V^e millénaire avant J.-C.³⁸

A *contrario*, certaines périodes n'apparaissent que très peu, voire pas du tout dans le spectre du mobilier qu'il soit céramique ou lithique. C'est le cas du Néolithique Ancien, du Néolithique Moyen II, du Néolithique Récent, du Bronze Ancien et Moyen, du 1^{er} Age du fer, de La Tène Ancienne et Moyenne. Par ailleurs, relativement au fait que le mobilier gallo-romain est en général toujours surreprésenté dans les « Terres Noires » des milieux urbains, on notera ici au contraire plutôt sa très faible quantité : 95 tessons sur les 1143 provenant des « niveaux organiques » appartiennent à l'époque romaine, soit à peine 10 % de la céramique datée, c'est-à-dire autant que la céramique de l'Age du Bronze final IIIb. Ajoutons de plus que ces tessons romains se répartissent, d'après Laureline Cinçon, aussi bien dans le Haut-Empire (25 NR), que dans le Bas-Empire (14 NR, 56 tessons restent dans une large période romaine, sans plus de précision). Une monnaie de Constantin datée de 336-337 a également été découverte dans l'US 3544 (lot 567, *fig. 34*). Mais, d'après M. Troubady, ce type de monnayage, très répandu, pouvait aisément circuler jusqu'au très haut Moyen-Age. De même, une clé en bronze « de tradition Antique » a été mise au jour dans l'US 3550 (lot 599, cf. étude de J. Soulat, *annexe 12*, vol. 2 pp 127-128 et *fig. 35*), mais ce type d'objet apparaît peu discriminant chronologiquement, dans la mesure où ils sont produits du 1^{er} au 4^e s., et ont ainsi pu circuler jusqu'au 5^e s. Ainsi, en dépit de ces quelques objets et au regard de la faible quantité de céramique, on peut supposer que l'époque gallo-romaine n'a pas été une période active d'occupation du secteur, mais semble plutôt être resté en marge d'occupations plus importantes. Enfin, les quatre US supérieures des « terres organiques » contenaient une infime quantité d'éléments du 8^e-9^e s. : 9 tessons (moins de 1 %), dont 7 proviennent de l'US de transition 3533 et 4 de la première passe mécanique 3544. Nous reviendrons plus loin sur

³⁸ Laure-Anne Millet-Richard conclut également dans son étude que « certaines lamelles et certains outils pourraient être attribuées à d'autres périodes comme le Mésolithique, mais le nombre d'indices est insuffisant pour l'affirmer d'autant plus que plusieurs groupes néolithiques ont également fabriqué des pièces microlithiques sur lamelles. » En l'état des données, la prudence reste donc de mise, mais on ne peut exclure une fréquentation du site plus ancienne que le Néolithique Moyen I.

cette période très peu représentée à Loches (cf. *infra* chap. 2.3).

La distribution chronologique du mobilier par US : l'existence de deux séquences distinctes ?

L'analyse de la distribution du mobilier céramique de manière « horizontale » (c'est-à-dire US par US), permet de constater que le brassage chronologique du mobilier est extrêmement important et dans une certaine mesure, assez homogène sur l'ensemble de la séquence. En effet, toutes les passes mécaniques, y compris les plus basses, contiennent entre 56 et 66 % de céramique des 5^e-7^e s., exception faite de la fosse F532 (cf. *infra*). On constate cependant que les valeurs les plus hautes pour le 5-7^e s. se trouvent en haut de la séquence (65 % pour 3543, 66 % pour 3544), et que toutes les passes mécaniques



Figure 34 : Monnaie de Constantin 336-337, US 3550 (lot 567) (cliché : M. Troubaday)

Clé
2018 - Sect. 8
Us 3550
Alliage cuivreux

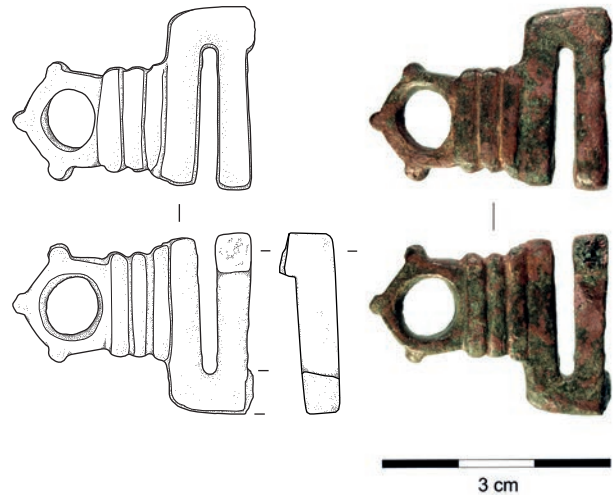


Figure 35 : Clé à translation 3^e-4^e s., US 3550, lot 599 (dessin et cliché : J. Soulat) (objet restauré)

« inférieures » en contiennent en revanche moins de 60 %. A l'inverse, ces mêmes passes « inférieures » possèdent des valeurs légèrement plus hautes pour les périodes anciennes. Par exemple seulement 15 % de la céramique de l'Age du Bronze IIIb provient des 3 passes supérieures, contre 54 % dans les passes inférieures. De même, le tableau général de la quantification montre très bien que très peu de céramique du Néolithique Moyen et Final ont été mises au jour dans les trois passes supérieures et se trouvent en plus grande proportions dans les trois passes inférieures.

Pour ce qui est du silex, cependant, la faible quantité de matériel vraiment diagnostic ne permet pas d'en tirer de grands enseignements. Toutefois, comme cela a été souligné plus haut, le simple fait de trouver une quantité plus importante de mobilier lithique dans les trois passes mécaniques inférieures, semble déjà indiquer qu'une quantité plus importante de mobilier préhistorique se situe, naturellement, proche du rocher.

Enfin, on constate que la fosse F532, qui se distinguait déjà par l'absence de certains types de mobilier, possède là encore une anomalie : il s'agit du seul assemblage de mobilier céramique à ne posséder que 16% de céramique du 5-7^e s. et près de 70 % plus ancienne. Cependant, aucune période ne semble vraiment se détacher nettement dans

l'assemblage du mobilier de cette fosse. Certes, la quantité la plus importante date de La Tène, mais le fait que 3 des 7 tessons datés du Néolithique Final

proviennent de cette fosse, pourrait être considéré comme tout aussi significatif.

2.2.4. Premières hypothèses d'interprétation sur les vestiges de la période 1

Les indices d'une stratigraphie originelle perturbée

Au final, en dépit de la présence d'une majorité de mobilier du très haut Moyen-Âge au sein de l'ensemble des « niveaux organiques », une tendance se dégage donc à l'augmentation de quantité de céramique ancienne dans les niveaux inférieurs, ainsi qu'une discrimination de F532, fosse qui appartiendrait donc réellement à une occupation très ancienne, peut-être de La Tène. Ces constats, concordent avec ceux faits précédemment sur la distribution horizontale différentielle selon le type de mobilier. Une césure entre deux séquences distinctes semble par conséquent s'articuler autour de la 4^e passe mécanique, correspondant par ailleurs à un probable niveau de sol partiellement identifié par les observations de terrain.

L'ensemble de ces données fait donc apparaître que, même si le mobilier a incontestablement subi un très fort brassage sur l'ensemble de la hauteur de la séquence, un « reliquat » de mobilier ayant moins bougé semble effectivement refléter l'existence d'une stratigraphie originelle très perturbée. L'interprétation consistant à considérer les « niveaux organiques » comme un unique apport de remblai massif dans lequel seul le mobilier le plus récent (5-7^e s., voire 8-9^e s., si l'on prend en considération les rares tessons de cette époque) serait réellement datant, semble devoir être exclue.

L'écrasante majorité de mobilier daté du 5^e au 7^e s. situé dans les passes supérieures pourrait ainsi indiquer que l'accumulation de la partie haute des « niveaux organiques » résulte directement des occupations du très haut Moyen-Âge. En comparant les coupes stratigraphiques de 2017 (secteur 9) et de 2018 (secteur 8), on constate que les niveaux des sols de circulation postérieurs à la construction du mur du *castrum* de la fin du 5^e s. (entre 96,20 m et 96,50 m NGF), pourraient tout à fait « fonctionner » avec la partie supérieure des « niveaux organiques » (entre l'interface entre 3545 et 3546 à 96,60 m NGF et le sommet de la

séquence à 96,95 m). L'hypothèse qui semble donc se dégager est que la « production stratigraphique » de la partie supérieure des « niveaux organiques » résulterait directement des occupations du 5^e s., perdurant au maximum jusqu'au début du 7^e s. Le trou de poteau F527 appartiendrait donc à des vestiges d'un probable bâtiment s'installant dès le 5^e s. dans ce secteur. Au contraire, la partie inférieure des « niveaux organiques » (au moins les 2 passes les plus basses et la fosse F532) serait à mettre en lien avec une stratigraphie perturbée résultant d'occupations antérieures. L'avis des spécialistes sur la « fraîcheur » des artefacts anciens est également à prendre en considération : le silex taillé est très peu patiné et certains tessons de céramique du Néolithique comportent encore leur traitement de surface, révélant ainsi que le mobilier n'a pas beaucoup bougé depuis son dépôt primaire. Sa simple présence, en quantité importante, ne peut donc être expliquée par un apport postérieur mais serait bien liée à une succession d'occupations anciennes des lieux.

Tentative d'explication du processus de formation des « niveaux organiques » et de restitution des « rythmes d'occupation » de l'éperon, des origines au très haut Moyen-Âge

Il faut donc en conclure que la perturbation de la stratigraphie originelle et le fort brassage du mobilier est la conséquence d'actions mécaniques importantes et répétées, postérieures aux multiples dépôts archéologiques originels successifs, le tout ayant « produit » *in fine* la séquence des « niveaux organiques ». Si l'on retient l'hypothèse selon laquelle une grande partie « supérieure » de la séquence des « terres organique » a été produite durant la période allant de la fin du 5^e au 7^e s., la

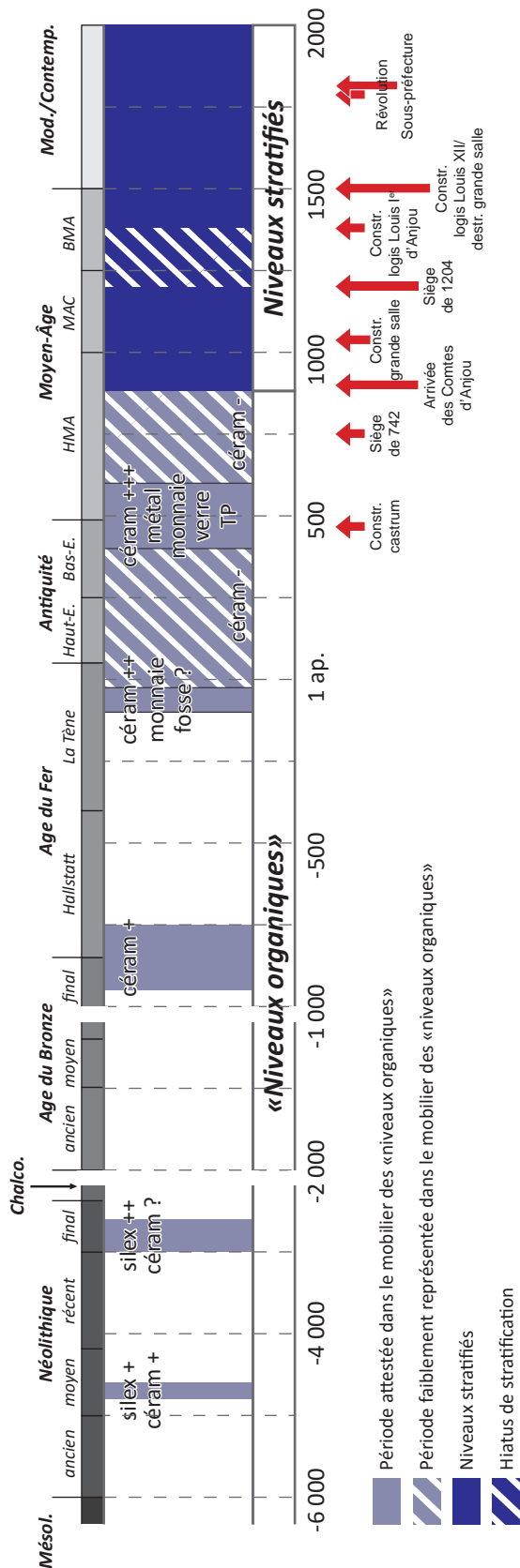


Figure 36 : Frise chronologique des rythmes d'occupation de l'éperon de Loches

simple présence en très grande quantité de scories³⁹ et d'objets en métal dans les deux passes inférieures, indique qu'il n'y a pas de niveau spécifiquement préhistorique au contact avec le rocher. Autrement dit, cette distribution du mobilier en métal et en silex montre que toutes les traces des occupations antérieures au 5^e s. sont nécessairement contenues uniquement dans cette partie inférieure des « niveaux organiques ».

Ce constat fait, l'un des seuls moyens d'appréhender indirectement les rythmes d'occupations durant ces périodes anciennes ne peut passer que par analyse de la représentation de telle ou telle période dans le spectre du mobilier archéologique brassé (fig. 36). C'est ainsi que l'on peut dégager, essentiellement grâce au silex et à la céramique, quatre périodes principales d'occupation durant la préhistoire et la protohistoire : la fin du Néolithique Moyen I, la transition Néolithique récent/Final, l'Age du Bronze final IIIb, et La Tène Finale. Pour l'époque Romaine, la relativement faible quantité de mobilier découverte semble plus attester d'une fréquentation lâche des lieux, plutôt que d'une occupation bien structurée. Au contraire, la surreprésentation du mobilier du 5^e-7^e s. mis au jour lors de la fouille des « niveaux organiques », traduit sans doute un tournant dans l'occupation de l'éperon qui est alors intensément investi. Cette fin de séquence des « terres organiques », sera suivie d'un nouveau *hiatus* au cours des 8^e et 9^e s. (cf. *infra*).

À l'inverse, l'analyse de ces rythmes fait également apparaître de longues périodes de vide. 1600 ans séparent les occupations du Néolithique Moyen de celles du Néolithique Final ; plus de 1700 ans entre le Néolithique Final et l'Age du Bronze IIIb ; plus de 600 ans encore jusqu'à la Tène Finale. On peut aussi ajouter la faible fréquentation du sommet de l'éperon pendant près de 500 ans à l'époque gallo-romaine, ou encore pendant au moins 250 ans, entre le début du 7^e s. et la reprise

³⁹ Quelques charbons ont été recueillis par S. Lacroix dans plusieurs de ces scories, dont on peut, par leur homogénéité de poids et de forme, penser qu'ils résultent d'une seule et même occupation de forge, donc probablement liée à une période particulière. Des datations C14, envisagées prochainement, apporteront des informations sur la chronologie du dépôt de ces scories, qui peuvent de fait aussi bien appartenir du Bronze Final IIIb (qui voit les débuts de la métallurgie du fer), de la Tène Finale (voire les occupations « marginales » de l'Antiquité)

d'une production stratigraphique « classique », à la fin du 9^e s. ou au début 10^e s. (cf. *infra*). Or, si l'on considère ces vides comme des périodes où l'homme n'occupait plus le plateau par des installations permanentes, alors le site a très certainement connu d'importantes phases de reconquête de la végétation, et/ou d'exploitations agro-pastorales partielles ou totales, plus ou moins longues et intenses. Entre deux phases d'occupations, les sols anciens du site ont donc pu subir d'importants bouleversements. Quelques décennies d'abandon suffisent à envisager le développement d'un milieu forestier dense, voire de futaies dans les cas de *hiatus* de plus d'un millénaire, ce qui implique également de longues périodes de pédogénèse. Les défrichements d'une telle végétation lors d'une réoccupation du site ont dû provoquer de fortes perturbations du sous-sol. Si l'on ajoute de plus les activités microbiologiques (racines, fousseurs, vers...), et d'éventuelles alternances de périodes de travail de la terre, ou encore la soumissions des sols aux intempéries, le tout répété plusieurs fois sur la très longue durée, alors l'ensemble de ces éléments pourraient fournir des facteurs d'explication au processus de formation des « terres organiques », et à la forte migration du mobilier dans la séquence, aussi bien vers le bas que vers le haut.

Quelques données sur la nature des occupations anciennes

La question de la nature des occupations est également délicate, particulièrement pour les périodes très anciennes pour lesquelles aucune structure archéologique n'est vraiment attestée. Certes la simple présence de poteries, couplée au Néolithique à un travail du silex pratiqué sur place, font pencher les hypothèses d'interprétation vers l'existence d'habitats stables. Il en est de même pour la période de La Tène Finale, par la découverte d'un mobilier céramique abondant et de deux potins. Ces éléments uniquement mobiliers restent encore néanmoins extrêmement fragiles.

Les données sont un peu plus abondantes pour ce qui concerne le très haut Moyen-Âge, période pour laquelle d'autres sources sont disponibles. Les écrits de Grégoire de Tours nous apprennent notamment qu'une église est fondée à Loches par l'évêque Eustoche dès le milieu du 5^e s. (entre 442 et 448/449), vraisemblablement à l'emplacement

de l'actuelle collégiale Notre-Dame⁴⁰, soit une cinquantaine de mètres au sud-est de la zone fouillée en 2018. Loches est dans ce document qualifié de « *vicus* », terme renvoyant probablement à l'existence d'une agglomération. La fouille de 2017 a par ailleurs permis, à 10 m au nord-ouest du secteur 8, de découvrir un fragment de fondation du *castrum*, dont le croisement des sources historiques et archéologique permet de placer la construction à la toute fin du 5^e s. Cette fortification enserrme donc *a posteriori* l'église fondée quelques décennies auparavant.

Entre les deux, la fouille des « niveaux organiques » livre des indices lacunaires. La seule présence du trou de poteau F527, dont les grandes dimensions sont sans doute liées à sa fonction porteuse, atteste de l'installation d'un bâtiment sans doute de taille importante. La nature du mobilier du très haut Moyen-Âge donne quelques indications supplémentaires. Parmi la céramique, les premières expertises révèlent une vaisselle domestique, comportant de nombreux éléments de présentation (notamment DSP). Parmi les 19 fragments de verre, tous sont de la gobeletterie dont les éléments identifiables sont typologiquement attribuables aux 5-7^e s. Ils témoignent donc également de la présence d'un vaisselier plutôt luxueux. Parmi le mobilier en métal (73 NMI), on relève surtout une très grande quantité d'éléments d'assemblage (clous, tiges... 44 NR), mais également un fragment de couteau en fer (US 3550, lot 600). Un objet s'avère remarquable : il s'agit d'un fragment de clef à translation en bronze de tradition Antique (datation typologique 1^{er}-4^e s., US 3550, lot 599). Un *nummus* de Constantin (336-337) peut également être mentionné, type de monnaie ayant, d'après M Troubaday, circulé longtemps, et que l'on trouve régulièrement dans les niveaux du très haut Moyen-Âge (US 3544, lot 567). Pour résumer, la présence très probable d'un bâtiment en matériaux périssables, associé à la

⁴⁰ La charte de fondation de la collégiale Notre-Dame, datée entre 978 et 985, rapporte que le comte Geoffroy Grisegonelle (942-987) ordonne la construction « *in hoc castro* » d'une nouvelle l'église, à l'emplacement d'un édifice plus ancien dédié à Marie-Madeleine (J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : pp. 1-10). La confirmation au nouveau chapitre de droits accordés par le roi Childebart (donc au 6^e s.) à l'ancienne église, prouve que celle-ci remonte au très haut Moyen-Âge. D'après E. Lorans, il s'agirait donc bien de l'église fondée par l'évêque Eustoches au milieu du 5^e s. (Lorans 1996 : 36).

présence d'un mobilier clairement domestique, tend à accréditer l'hypothèse de la présence d'un habitat, lequel semble plutôt représentatif d'une certaine élite. La faible quantité de mobilier du 1^{er}-4^e s. dans les « niveaux organiques », et à l'inverse, la très grande quantité de mobilier de la période allant de la fin du 5^e au 7^e s., permet par ailleurs de penser que cette décision d'installer cet habitat perché est relativement soudaine. Elle rompt en tout cas avec la situation des siècles antérieurs pour lesquels on suppose une agglomération située en contrebas le long de l'Indre.

Ces traces archéologiques de l'installation d'un nouvel habitat perché au sommet de l'éperon se situent topographiquement face à l'église mentionnée par Grégoire de Tours fondée au milieu du 5^e s., qui sera enserrée dans un *castrum* durant la dernière décennie du même siècle. La question des relations chronologiques entre ces deux éléments monumentaux et l'habitat se pose donc. Chronologiquement, les études de la céramique et du verre placent les assemblages typo-chronologiques du mobilier dans une large période débutant pas avant la fin du 5^e et se déroulant jusqu'au 7^e s. Deux objets en métal plus anciens découverts dans les « niveaux organiques » – une clé à translation en Bronze (US 3550, lot 599) du 3^e-4^e s., et une monnaie de Constantin (US 3544, lot 367) – ainsi qu'une poignée de tessons du Bas-Empire ne semblent pas permettre d'attester véritablement l'existence d'un habitat dense. Ainsi, ces quelques réflexions feraient plutôt pencher la balance vers une installation vraiment pérenne d'un habitat ne débutant pas avant la fin du 5^e s. Celui-ci ne serait donc pas strictement contemporain de la fondation de l'église d'Eustoche, mais au contraire, la décision d'installer (tout ou partie) de l'habitat en haut de l'éperon interviendrait donc seulement de manière contemporaine ou peu après la construction du *castrum* (cf *supra* chap. 2.2.1). Il est en revanche assuré, grâce au mobilier céramique, que l'habitat perdure jusqu'au 7^e s. (d'après la céramique), avant un probable nouvel abandon des lieux.

À une échelle plus large, les divers indices recueillis grâce au programme de recherches en cours permet également de débiter un travail de topographie historique du site de Loches durant le très haut Moyen-Âge, et de dresser de nouvelles hypothèses de travail sur l'organisation du site, tout du moins de sa partie nord désormais bien

exploré par les fouilles (fig. 37). Par exemple, la simple présence/absence de « niveaux organiques » accompagnée ou non de mobilier des 5^e-7^e s., permet de confirmer que les zones fouillées de 2013 à 2015 autour des logis royaux se trouvent en dehors du *castrum* de la fin du 5^e s. Par conséquent, il est possible de restituer l'angle nord-ouest de la fortification, en excluant l'extrémité nord de l'éperon, tout en incluant, à l'angle nord-est, l'emprise présumée de l'église Sainte Marie-Madeleine fondée par Eustoche au milieu du 5^e s. Si l'on ajoute à la réflexion la position topographique de la future *aula* du 11^e s., qui a été implantée parallèlement au mur nord-ouest *castrum*, tout en laissant une distance de 5 m entre le parement interne de la fortification et celui du mur gouttereau de la grande salle, et que l'on restitue la même distance avec le pignon nord-est, alors on obtient une hypothèse de travail relativement précise pour la localisation du front nord du *castrum*, et qui rend compte de l'ensemble des faits avérés par les sources écrites et archéologiques.

Conclusion : un potentiel immense

Le test de fouille des « niveaux organiques » anciens du site de Loches réalisé durant cette campagne, a ainsi permis d'accumuler une quantité très importante d'informations, certes inédites, mais qui se caractérisent aussi par leur complexité et leur hétérogénéité. Par ailleurs, les études micromorphologiques et granulométriques prévues en 2019, livreront des résultats qui permettront d'augmenter encore cette somme de données.

Quelques enseignements généraux peuvent néanmoins déjà être tirés des premières analyses.

1- Les « niveaux organiques » présents au contact avec le rocher sur l'éperon de Loches, renferment l'ensemble des traces mobilières et immobilières laissées par les occupations successives allant de la fin du Néolithique Moyen I (vers 4000 av. J.-C.) au 7^e s. ap. J.-C. ;

2- Ils contiennent bien une stratigraphie bouleversée, dont la restitution peut être approchée par fouille fine, couplée à une analyse poussée de la distribution horizontale du mobilier archéologique, par type et par périodes ;

3- Les tris et les quantifications de l'abondant mobilier archéologique qu'ils renferment permettent probablement de discerner des

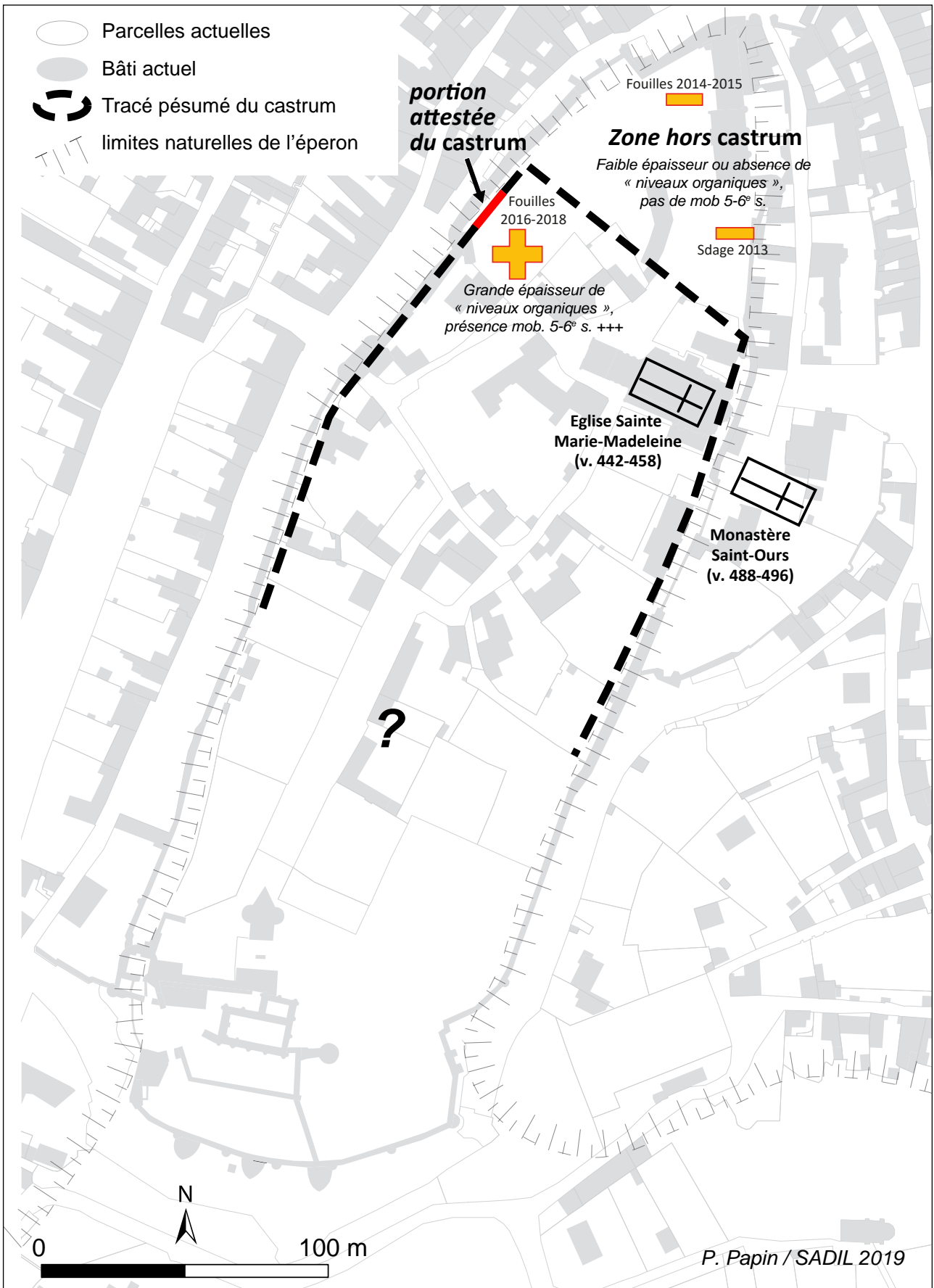


Figure 37 : Plan de la topographie historique de l'éperon de Loches au 6^e s.

« rythmes d'occupations », comprenant des périodes « denses » et d'autres moins intenses ;

4- *A contrario*, l'absence totale ou la très faible représentation de certaines périodes supposent des phases d'abandon partielle ou totale du site, le tout s'étalant sur une très longue durée ;

5- Ces alternances répétées d'abandon et d'occupations sur la très longue durée impliquent des bouleversement mécaniques (défrichements, travail de la terre, soumission aux intempéries, pédogénèses, activités biologiques etc...) qui pourraient être un facteur explicatif du processus de formation de ces « niveaux organiques ».

Cependant, toutes les pistes d'interprétations évoquées plus haut, en particulier sur les rythmes et la nature des occupations des périodes les plus

anciennes, ne peuvent formellement être étendues au site dans son ensemble. De grandes zones d'ombres demeurent – notamment vers le centre et le sud du site où de nombreuses questions se posent à commencer par la limite méridionale du *castrum* – qui ne pourraient être vraiment éclairées qu'en multipliant les zones de fouilles atteignant ces niveaux anciens. Toutefois, la reproduction de ce type de fouille n'est pas envisagée dans un avenir proche, dans la mesure où elle se heurte à divers problèmes d'ordre administratifs et techniques (accessibilité de nouvelles parcelles, profondeur des niveaux à étudier...), qui rendent ce genre d'interventions difficile. Le test réalisé durant cette campagne 2018, sur moins de 6 m², accroit toutefois encore significativement la potentialité déjà immense que recèle le sous-sol des 4,7 ha de la forteresse de Loches.

2.3. PÉRIODE 2 : LE HIATUS DES 8^E ET 9^E S. : UN DÉCLIN RÉEL ?

2.3.1. De maigres données archéologiques

En 2013, dans le sondage 1 pratiqué à l'angle de M4 et M9, seules deux couches d'occupation ont été datées des 8^e-9^e s. (US 1093 et 1094, Papin 2014a : 41 ; Husi, Testard 2016). Toutefois, la datation de ces US, explorées sur 2 m² seulement, reposait seulement sur la présence de 11 tessons, représentant six individus dont deux sont redéposés. Durant les campagnes de 2016 à 2018, aucune nouvelle couche archéologique n'a pu être datée de cette même période. Dans le secteur 9, le long du rempart, les couches datées de la période 1b (5-7^e siècles), sont directement recouvertes par des couches de la période 3 (fin 9^e-début 11^e s., Papin 2018 : 73-74). De la même manière, la reprise des fouilles du secteur 8 en 2018, montre que les « niveaux organiques » anciens sont directement recouverts par des niveaux attribuables à la fin du 9^e s. ou au début du 10^e s. (cf. *infra*, chap. 2.4).

Certes, une dizaine de tessons mis au jour dans la partie supérieure des « niveaux organiques » pourrait être datés des 8^e-9^e s., parmi un mobilier très majoritairement plus ancien (fig. 31). Cependant, toutes les études successives de la céramique soulignent systématiquement la

très faible représentation de mobilier vraiment caractéristiques de cette période (voir [annexe 11](#), vol. 2). Par exemple, aucun fragment de cruche blanche peinte de bandes rouge, pourtant emblématique des assemblages de mobilier de « l'époque carolingienne » en Touraine, et dans tout type de contexte, n'a été retrouvé à Loches durant ces six dernières campagnes de fouilles, pas même en position secondaire. Aucun indice ne permet en outre d'imputer cette absence à une disparition mécanique des niveaux archéologiques, pas plus en 2016-2018 que durant les campagnes 2014-2015 à l'emplacement de la chapelle Saint-Louis, où quelques couches et structures archéologiques (foyers, fosses...) semblent même attribuables à cette période 2 (8^e et/ou 9^e s., voir Papin 2016 : 45-51). Mais là encore, les indices de datation de ces rares vestiges demeurent très fragiles, car fondés uniquement sur une poignée de tessons, et leurs relations stratigraphiques avec des couches clairement 10^e-11^e s. les surmontant. Comme ces fouilles de 2014-2015 étaient toutefois présumées se situer en dehors du *castrum* du 5^e s., la déficience de traces archéologiques du haut Moyen-Âge

pouvait apparaître logique. Mais, cette même absence de mobilier caractéristique et de vestiges archéologiques de cette période mise en évidence par les fouilles de 2016 à 2018, montre désormais que l'occupation des 7^e-9^e s. n'est pas plus présente

à la pointe nord de l'éperon qu'à l'intérieur même du *castrum*. On doit donc supposer que l'habitat antérieur qui se développe aux 5^e et 6^e s. est alors abandonné.

2.3.2. De rares données historiques

Pendant cette période de trois siècles, l'unique mention de Loches dans les sources historiques, relate un épisode violent. La fortification est en effet citée à deux reprises dans un document, racontant la prise et la destruction du « *castrum* » de Loches en 742 par Carloman et Pépin, afin de soumettre les Vascons entrés en rébellion après la mort de Charles Martel (*Continuation de Frédégaire*, voir Héliot, Deyres 1987 : 16, Lorans 1996 : 36). Par la suite, le nom de Loches disparaît à nouveau des sources écrites, pratiquement jusqu'au 10^e s. (cf. *infra*).

Une autre problématique historique permettant peut-être d'apprécier le rang qu'occupait Loches aux 7^e, 8^e et 9^e s., est celle du « réseau des vigueries » (*vicariae*) de l'époque carolingienne. Le terme de viguerie est usité surtout à la fin du 8^e et au 9^e siècle et désigne un niveau administratif du pouvoir carolingien intermédiaire entre le *pagus* (de Tours) et la *villa* (Zadora-Rio 2008 : 90-94 et 106-110). Or, pour les 8^e et 9^e s., deux chefs-lieux de viguerie particulièrement proches de Loches (moins de 5 km) sont mentionnées dans les sources : Dolus (trois fois entre 856 et 878) et Chambourg (également trois fois en 791, 940 et 940-945, voir Lorans 1996 : 35-36). Or, au même moment, le *castrum* de Loches est bien attesté, et a même été « en service » en 742 lors de la rébellion des Aquitains et des Vascons. Et ce n'est que bien plus tard, dans un acte de donation à l'abbaye Saint-Florent de Saumur datant de 965 ou 966⁴¹, que la localité de Loches est elle-même qualifiée de « *vicaria* ». La mention de ce terme pour Loches apparaît comme l'une des plus tardives en Touraine.

Plusieurs interprétations se sont opposées pour interpréter ces mentions multiples : d'après E. Lorans, cela traduirait l'existence d'un « réseau mouvant » des chefs-lieux de vigueries carolingiennes, qui peuvent se succéder dans le temps sur un même territoire : d'abord Chambourg (791), puis Dolus (856-878), puis de nouveau Chambourg (940-945) se seraient succédées tour à tour comme chef-lieu local. Loches, qui aurait directement fait partie de ces *vicariae*, aurait finalement pris le pas sur ces dernières, mais seulement durant la seconde moitié du 10^e s. E. Lorans postule alors que Loches, bien qu'il ne soit pas mentionné en tant que tel, devient vraisemblablement l'une des puissantes *vicariae castrum* de la région, liées à l'affaiblissement du pouvoir central carolingien et à l'émergence des grandes seigneuries banales, comme Chinon, Saumur ou L'Île-Bouchard (Lorans 1996 : 36-38). Les *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*⁴², nous apprennent en effet que c'est vers 900 que le château de Loches passe, par mariage, dans le domaine direct des comtes d'Anjou. En revanche, d'après E. Zadora-Rio, l'existence de plusieurs vigueries rapprochées les unes des autres pourrait tout aussi bien résulter du fait qu'elles relevaient d'autorités différentes, superposées sur le même territoire. Dans le cas de la Touraine, et du lochois en particulier, les *vicariae* seraient au 10^e s. réparties entre les comtes d'Anjou et de Blois et plusieurs chefs-lieux rapprochés ont donc pu coexister (Zadora-Rio 2008 : 110-111).

⁴¹ Archives Départementale du Maine-et-Loire H1838, n°1.

⁴² *Chronique des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Halfen et Poupardin, Paris, 1913.

2.3.1. Tentative d'interprétation : un réel déclin du site au cours de l'époque carolingienne ?

À la lumière des nouvelles données archéologiques acquises depuis 2013, il semble possible d'alimenter ce débat. Le fait de ne trouver que très peu de vestiges par les explorations de terrain du 8^e à la fin du 9^e s., sur toute la partie nord du sommet de l'éperon, y compris à l'intérieur du *castrum*, montre que le site fortifié de Loches connaît bel et bien un déclin, au moins partiel, de son occupation. Archéologiquement, il faut attendre la fin du 9^e s. ou le début du 10^e s. pour que des traces indiscutables d'une (re)densification de l'occupation ne se fasse ressentir (cf. *infra*, chap. 2.4.). Or, cela correspondant historiquement au passage de Loches dans le domaine des comtes d'Anjou.

Les *Chroniques des comtes d'Anjou* nous apportent une autre information importante : avant d'appartenir aux comtes d'Anjou, le site de Loches a d'abord été donné par Charles le Chauve à un certain *Adelaudus*. Ainsi, si l'on en croit cette source (compilée essentiellement au 12^e s.), le *castrum* relevait avant cette date directement du pouvoir royal carolingien. Il faut donc admettre un paradoxe : celui d'une possession appartenant au plus haut degré de la hiérarchie sociale, correspondant archéologiquement à une période de vide relatif. Cela relevait-il d'une politique générale de la part du pouvoir central de séparer physiquement les centres administratifs et militaires, conservant la main mise sur les places fortifiées, tout en instaurant de nouveaux chefs-lieux, afin d'éviter l'émergence d'une noblesse locale trop puissante ?

Selon ce raisonnement, l'évènement militaire de 742 pourrait être considéré comme un épisode

extrêmement ponctuel. Il s'agirait ainsi peut-être d'une action tout à fait opportuniste de la part des Aquitains et des Vascons, se saisissant au cours de leur rébellion d'une place pratiquement vide, mais encore bien présente dans le paysage. Par ailleurs, il est aussi probable que les chroniqueurs relatant cet assaut de 742 aient eu recours à des *topos* littéraires, en affirmant que le *castrum* est entièrement démoli, et leurs habitants faits prisonniers et exilés. Car au contraire, la fouille a prouvé que la portion de *castrum* mise au jour au nord-ouest du site reste active après le 8^e s., et que les premières traces de réfection du mur interviennent seulement au 12^e s. (Papin 2018 : 73 et 101-102).

Ainsi, même si les données archéologiques acquises au nord de l'éperon ne présument pas en soit d'un abandon total des lieux au cours des 8^e-9^e s., le croisement des données historiques et archéologiques permet toutefois de renforcer l'hypothèse d'un net recul de l'occupation à l'échelle du site. Celle-ci pourrait être liée à un déplacement des centres de pouvoirs, passé du « *vicus* » de Loches du 5^e au 7^e s., aux chefs-lieux de vigueries mises en place les carolingiens du 8^e s. au 10^e s. (Chambourg et Dolus), avant de revenir à Loches sous l'égide des comtes d'Anjou à la fin du 10^e s. On pourrait donc tout à fait, comme le suggérait E. Lorans, voir dans la qualification tardive de *vicaria* en 965-966, l'entérinement de l'évolution du statut du site, qui connaît au cours du 10^e s. un dynamisme nouveau lié à l'arrivée des angevins, succédant à près de trois siècles de déclin durant lesquels les centres de pouvoir étaient ailleurs.

2.4. PÉRIODE 3 : NOUVELLES DONNÉES SUR LES OCCUPATIONS DE LA FIN 9^E AU DÉBUT DU 11^E S.

Comme indiqué plus haut, lors des campagnes de 2016 et 2017, dans les secteurs 7 et 8, les fouilles avaient été globalement stoppées au sommet des niveaux antérieurs aux sols d'occupations intérieurs de la grande salle des comtes d'Anjou. Le secteur 8 avait toutefois livré les indices les plus concrets de l'occupation ayant précédé le grand chantier du

début du 11^e s. (Cf. *supra* chap. 1.3). La réouverture de ce secteur en 2018 a permis de poursuivre la fouille de ces vestiges. Par ailleurs, l'ouverture des nouveaux secteurs 10 et 11 a également occasionné la mise au jour de quelques traces d'occupations antérieures à l'*aula* du 11^e s.

2.4.1. Le secteur 8, période 3a : Installation d'un premier bâtiment en bois incendié

A l'occasion de la reprise des fouilles du secteur 8, l'emprise a été légèrement agrandie vers le sud-ouest portant la surface de fouille des niveaux de la période 3 à 15 m² (fig. 38). L'exploration a permis de mettre au jour une séquence stratigraphique complexe, entièrement calée entre les « niveaux organiques » sous-jacents et les premiers sols de la grande salle du 11^e s. au-dessus. D'après l'analyse du mobilier céramique, toute la séquence peut entièrement être comprise entre la fin du 9^e s. et le début du 11^e s. Cependant, la fouille montre une imbrication au même endroit d'une série d'évènements, que l'on peut regrouper en deux phases distinctes (appelées phases 3a et 3b), séparées par un épisode d'incendie.

Description de la stratigraphie de la phase 3a

Au sommet de la séquence de « niveaux organiques », un sol composé d'un cailloutis dense de petits moellons de calcaire (US 3532) a été mis en place (fig. 26, 27 et 39, 40, 41). Celui-ci ne couvre pas la totalité de la surface fouillée, mais seulement le tiers occidental du secteur. Dans la partie orientale, ce sol ne semble pas se prolonger et c'est directement dans cette zone le sommet des « niveaux organiques », qui a nécessairement fonctionné comme un niveau de sol au même moment que le cailloutis US 3532.

Dans l'angle sud-est du secteur, un trou de poteau circulaire de 45 cm de diamètre (F534), possédant un négatif de 30 cm de section, a été partiellement mis au jour en limite d'emprise, perçant depuis ce niveau de sol (fig. 42). Le trou de poteau, le sol au sommet des « niveaux organiques » et le sol de pierres ont subi postérieurement le même incendie (US : 3539, 3542), catastrophe qui semble avoir précipité leur abandon de manière concomitante. Ceci tend à prouver que ces éléments forment bien une phase cohérente (appelée phase 3a).

Éléments d'interprétation et de datation de la période 3a : un bâtiment du début du 10^e s. ?

Le sol de cailloux (US 3532), ainsi que le comblement de l'avant trou du poteau F534, renfermaient un mobilier céramique abondant,

qui pourrait être daté d'après les assemblages de la fin du 9^e ou du 10^e s.⁴³ Cependant plusieurs éléments penchent en faveur du début du 10^e s. Tout d'abord, le fait qui a été maintes fois souligné de ne pas trouver d'élément caractéristique du 9^e s. comme la céramique blanche peinte. Ensuite, l'apparition dans le spectre du mobilier d'éléments caractéristiques plutôt du siècle suivant, comme les premières glaçures jaunes-verdâtres, d'ailleurs plutôt significatifs des milieux aisés (US 3529, lot 437). Les couches de sol 3532 et 3559 ont également révélé un mobilier assez varié en fer : un fragment de couteau (lot 577), un fragment de cadenas (lot 578) et plusieurs autres objets de quincaillerie (clous, tiges, plaques... lots 579, 581, 582).

L'ensemble de ces restes pourraient ainsi former les vestiges d'une phase d'implantation d'un premier bâtiment en bois, peut-être à vocation domestique au regard de l'assemblage du mobilier mis au jour dans les niveaux associés, au début du 10^e s. L'unique élément représentant matériellement ce bâtiment serait le trou de poteau F534, dont les grandes dimensions (30 cm de diamètre pour le négatif de la pièce de bois), pourrait être liée à une fonction porteuse. A partir de ces rares indices, les limites de ce bâtiment sont évidemment difficilement restituables. Son orientation pourrait toutefois être déduite des limites de l'extension orientale du sol de cailloux (U 3532) et occidentale de l'incendie (US 3539) qui se superposent presque, comme si une paroi avait contraint dans un premier temps la position du cailloutis, puis dans un second temps de diffusion de l'incendie. Cette limite, d'orientation sud-ouest/nord-est, diffère peu des alignements constatés pour le bâtiment de la phase postérieure (3b). Il y aurait donc eu un maintien des axes directeurs, avant et après l'épisode de l'incendie.

⁴³ US 3532, lot 442 : 78 tessons, fin 9^e-10^e s. ; US 3539, lot 456 : 45 tessons, fin 9^e 10^e s. ; F534, 3558, lot 447 : 10 tessons, fin 9^e-10^e s. Cette séquence comportait une quantité importante de mobilier redéposé des 5-7^e s., ce qui paraît logique dans la mesure où ces couches surmontent directement les « niveaux organiques ». De même on retrouve une poignée de scories de fer de petit calibre, provenant certainement des niveaux sous-jacents (lots 527, 528).



Figure 38 : Plan des vestiges de la période 3 (fin 9^e-10^e s.)

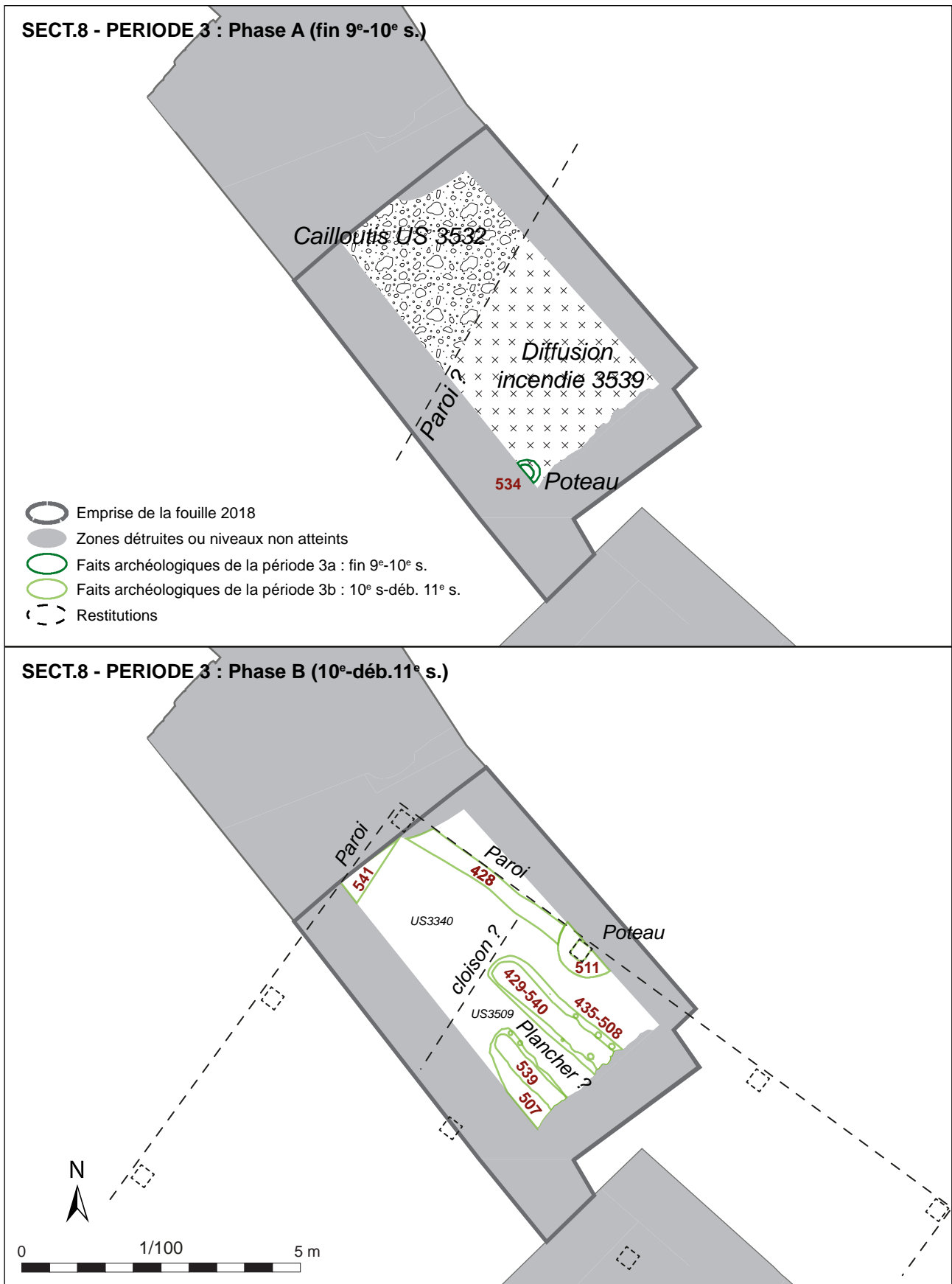


Figure 39 : Plans des deux états de bâtiments sur poteaux de la période 3



Figure 41 : Trou de poteau F534, période 3a

Figure 40 : Photographie des vestiges de la période 3a, secteur 8

2.4.2. Le secteur 8, période 3b : Installation d'un second bâtiment en bois

L'ensemble des structures et des couches qui composent la phase décrite ci-après, percent ou recouvrent le niveau d'incendie de la phase 3a (US 3559), et ont donc été placés dans une sous période appelée phase 3b. Cette phase regroupe les vestiges d'un nouveau bâtiment en matériaux périssable, installé après l'incendie, dont les limites sont matérialisées par le poteau F511, les « sablières » F428 (déjà mis au jour en 2017) et F541 (fig. 26, 27, 39 et 42 à 45).

Description des niveaux de chantiers du bâtiment de la phase 3b

Le chantier de la construction d'un nouveau bâtiment a débuté par le creusement, dans le niveau rubéfié US 3539, d'une grande fosse circulaire pour accueillir un poteau (F511, fig. 42, 43). Celle-ci possède des dimensions importantes : l'avant-trou mesure environ 1,20 m de diamètre pour 1,10 m de profondeur. La pièce de bois a d'abord été maintenue en position verticale par le remplissage

des trois premiers quarts de la fosse (par l'US 3538). Plus tard arrachée lors de l'abandon du bâtiment puis comblée avec un remblai différent, le négatif de cette pièce est lisible. Il s'agissait d'une forte poutre de section carrée de 30 à 35 cm de côté.

De manière simultanée, la fosse longitudinale F428, probablement destinée à accueillir une sablière, ou du moins une paroi en bois, est creusée dans le sol de cailloux US 3532. Ce creusement a été identifié sur environ 3,40 m, une trentaine de centimètres de large et une vingtaine de centimètres de profondeur. Il se prolonge au nord-ouest vers une grande fosse postérieure (fosse d'implantation du puits M29 : F434, phase 4a). En limite d'emprise nord-ouest, tout au long de la berme, un second creusement du même type a été partiellement et difficilement identifié (F541). L'arrêt d'une couche postérieure (mortier US 3517) au bord du négatif de ce creusement peu profond (US 3575), semble indiquer à cet emplacement la présence d'un effet de paroi identique à celui retrouvé pour ce même



Figure 42 : Photographie des vestiges de la période 3b, secteur 8

mortier le long de la sablière F428 (fig. 42, 44). Ce négatif est rempli d'un remblai de terre grise avec des fragments de calcaire (US 3516) qui peut, à peu près, être rapproché du comblement de la récupération de la sablière F428 (US 3338). Ces indices, moins évidents que pour F428, indiquent néanmoins probablement la présence d'une seconde paroi perpendiculaire à la première (et donc d'un angle) pour ce nouveau bâtiment. Il est donc probable qu'un autre trou de poteau similaire à F511 se trouvait à cet angle, mais il a été entièrement détruit par l'implantation au 11^e s. de la fosse F434.

Le trou de poteau F511 et l'implantation des sablières F428/F541 ont visiblement été réalisés en même temps, les mêmes couches de remblais venant à la fois remplir la partie supérieure de la fosse circulaire du poteau et la fosse de la sablière (US 3530). Ces mêmes remblais sont étalés vers le

sud tout autour du trou de poteau F511, et viennent ici niveler une dépression probablement due à l'occupation antérieure (3a), malmenée par l'épisode de l'incendie (US 3539). Au-dessus, une nouvelle série de fines couches est apportée : les traces d'un foyer (US 3531) ont été repérées associées à des niveaux d'encrassement noirs, cendrés et piétinés qui s'accumulent surtout dans la partie orientale du secteur. Deux petits niveaux superposés retrouvés de façon fragmentaire (US 3573, 3574), résultent sans doute de l'utilisation du foyer : 3574 correspond vraisemblablement au piétinement de ces cendres alors que 3573 résulte peut-être de la vidange des charbons restant. Au-dessus, une fine couche de terre, de cendres et de charbons damée en surface (US 3529), retrouvée elle-aussi de manière fragmentaire, doit correspondre au piétinement de ces rejets. Dans l'angle nord-est du sondage, cette couche s'épaissit (numérotée différemment



Figure 43 : Photographie du trou de poteau F511, période 3b



Figure 44 : Photographie du sol de mortier 3517, avec les effets de parois contre les sablières 428 et 541

pour l'occasion, US 3534) pour remplir une petite dépression.

L'ensemble de ces « lentilles » est recouvert d'une couche de mortier assez couvrante (US 3517, niveau sur lequel s'était arrêté la fouille en 2017, alors numéroté US 3372, **fig. 44**). L'hypothèse d'un sol d'occupation du bâtiment avancée dans le dernier rapport de fouille (Papin 2018 : 75-76) doit aujourd'hui être révisée. On remarquera en effet l'absence d'une surface plane et usée, ainsi que d'un encrassage fin et poussiéreux, c'est-à-dire l'absence des manifestations spécifiques à un contexte d'utilisation prolongée de ce type de sol en mortier. On remarquera en revanche la présence de négatifs de cailloux ainsi qu'une forte imprégnation du niveau directement postérieur, comme si l'abandon de cette couche avait été faite alors que le mortier était encore frais. Tout ceci semble donc présumer des restes d'un niveau de travaux (gâchage), et non d'un sol fonctionnant avec l'occupation du bâtiment.

Par ailleurs, après l'abandon de cette couche de mortier, quatre petites couches sont de nouveau déposées, sans doute assez rapidement. Ces couches ont toutes été fouillées ou au moins enregistrées dès 2017 : US 3385, fine couche épaisse de charbon interprétée en 2017 comme le rejet d'un foyer (non revue en 2018) ; US 3515-3518 (équivalent et à 3371 de 2017), étalage hétérogène de terre et de sable très charbonneux d'environ 2 cm d'épaisseur et piétiné ; 3514 (équivalent à 3370 de la campagne de 2017) remblai de terre grise et de calcaire localisé dans l'angle nord-est du secteur, rehaussant le sol d'une dizaine de centimètres à proximité du poteau F511 ; puis enfin, US 3513 nouveau niveau de terre et de sable très charbonneux semblable à 3515, piétiné lui aussi en surface.

En résumé, toute la séquence stratigraphique décrite ci-dessus peut être interprétée comme une seule et même phase de chantier, liée à la construction d'un nouveau bâtiment en matériaux périssables. La fouille révèle en effet une séquence composée uniquement de petits remblais de construction et de nivellements liés à l'installation et au remblaiement du poteau F511 et des sablières, d'une couche de mortier étalé, alternant avec des couches piétinées charbonneuses ou cendreuses, mais qui ne sont pas caractéristiques de sols intérieurs d'occupations « classiques » en terre battue, ayant fonctionné sur le long terme. La présence d'une couche de mortier dans une

architecture en matériaux périssables peut toutefois interpeller. L'une des explications possibles peut être reliée à une découverte de 2016 : celle dans les niveaux de construction de la grande salle en pierre postérieure, d'un plaque d'enduit peint rouge effondré (Papin 2017 : 67). La couche de mortier découverte dans la séquence de construction du bâtiment en bois, pourrait donc être liée à la pose d'enduit et non à la construction de maçonneries.

L'installation d'un plancher dans le bâtiment de la phase 3b

C'est sur le dernier niveau de construction (encrassage US 3513) que deux fosses oblongues, parallèles à la sablière F428, ont été creusées (F540 et F539, **fig. 45, 46**). Elles mesurent environ 65 cm de large pour 20 cm de profondeur. Leur longueur est non restituable, ces fosses ayant été recoupée par un grand creusement postérieur (F509, phase 4a, cf. *infra*), en limite sud-est de l'emprise de fouille⁴⁴. Après creusement, ces deux fosses ont accueilli chacune une poutre horizontale, retrouvées sous forme de négatifs (respectivement 3510 et 3511), complètement vide de sédiment ce qui semble indiquer que ces poutres ont pourri directement dans le sol. La découverte au fond des fosses d'une série de petits trous de piquets (3520, 3521, 3522, 3523, 3524 et 3525 pour F507 et 3527 et 3528 pour F508), semble indiquer que ces pièces de bois disparues ont d'abord été calées au sol, avant d'être maintenues plus solidement par l'apport d'un grand remblai (US 3509), déjà reconnu en partie en 2017 (sous le n°3340), mais alors interprété comme un niveau probablement lié à l'occupation du bâtiment (Papin 2018 : 76-77). Il convient donc désormais de l'intégrer à sa phase de construction, car c'est manifestement ce remblai qui vient combler en définitive les fosses d'installation des deux poutres horizontales, et créer un niveau de sol au-dessus.

Ce remblai peut être toutefois divisé en deux parties, car il change de nature en fonction de sa position. Dans la partie sud-est du secteur, autour des poutres F539 et 540, il est plus épais et possède un aspect très organique de couleur marron (d'ailleurs exactement identique au remblai utilisé pour l'installation de la « sablière » F428,

⁴⁴ La longueur observée de F540 est d'au moins 2,70 m et la longueur de F539 est d'au moins 1,60 m).



Figure 45 : Photographie de détail des traces de plancher (F507-539 et 508-540)

US 3530), tandis que dans la partie nord-ouest du secteur (où il a entièrement été fouillé dès 2017), sa partie occidentale a un aspect nettement plus terreux et de couleur plus grise (dans les coupes stratigraphiques le numéro 3509 a été donné pour la partie orientale et le n°3340 a été conservé pour la partie occidentale, déjà fouillé en 2017). On notera en outre une sorte d'effet de paroi à l'endroit de la séparation entre les deux natures différentes de ce remblai 3509/3340, correspondant également à un amas rectiligne de pierres, situé à l'extrémité ouest de la fosse F508 (fig. 47).

En résumé, les deux fosses oblongues (F507 et 508) ayant accueillies des pièces de bois horizontales (F539 et F540), implantées dans le même axe que la « sablière » F428, sont calées par un remblai argileux marron (US 3509). Ce remblai s'étend sous une forme différente vers le nord-ouest dans l'angle formé par les « sablières » F428 et 451, peut-être séparées par un effet de paroi. Le tout vient niveler le sol et clore la séquence stratigraphique liée à la nouvelle construction. Il reste toutefois difficile de donner une interprétation certaine aux poutres F539 et F540. L'hypothèse la plus probable à partir

de ce qui en a été découvert, est de les considérer comme des lambourdes ou des solives d'un plancher, surtout si on admet que l'aspect de surface de 3509 (de couleur marron claire aérée et très organique) résulte de son pourrissement. La présence de ce plancher pourrait d'ailleurs expliquer l'absence de tout piétinement de la surface de 3509, et l'absence de tout niveau d'occupation lié à ce bâtiment en bois (le dépôt du premier niveau de calcaire blanc attribuable à la construction de la grande salle comtale postérieure venant, en effet, directement recouvrir ce dernier niveau de remblai).

Toutefois, les traces de ce plancher supposé, qui s'étendait plus largement dans les parties non explorées du bâtiment à l'ouest et au sud, ne s'étendent donc manifestement pas jusque dans l'angle formé par les « sablières » F428 et F451. On admettra ainsi que dans cet angle nord-ouest, un sol battu a pu exister en surface de 3340, tandis qu'à l'est, les poutres supportaient un plancher de bois. Mais dans ce cas, ce sol battu n'a pas vraiment été repéré à la fouille, peut-être celui-ci a-t-il été dégradé au moment de la construction postérieure de la grande salle. On peut peut-être aussi imaginer

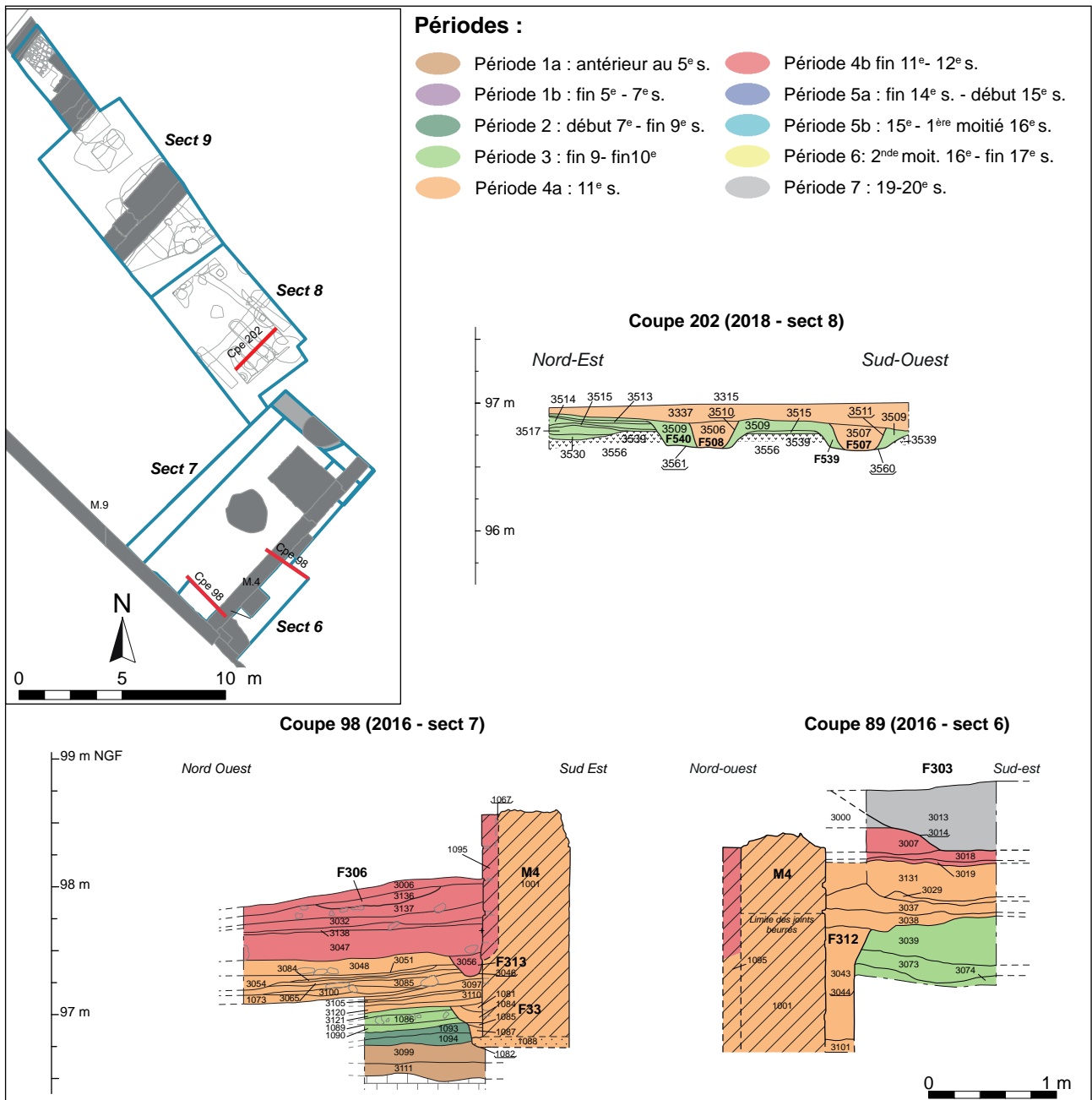


Figure 46 : Coupe stratigraphiques n° 202 (secteur 8 - 2018) et n°89 et 98 (secteur 6 et 7 - 2016)

une utilisation de nature différente dans cette partie du bâtiment, n'ayant pas impliqué d'accumulation stratigraphique particulière. On ne peut également exclure, dans la mesure où de faibles indices d'un effet de paroi semblent avoir été repérés sur le terrain entre les remblais 3509 et 3340, à l'existence réelle d'une cloison verticale entre la partie planchée et la partie non planchée du bâtiment de la phase 3b.

Éléments de datation des vestiges de la phase 3b

La stratigraphie conservée représentant uniquement le moment de la construction du bâtiment de la phase 3b, le mobilier contenu dans ces niveaux n'est donc pas représentatif de la durée d'occupation du bâtiment, et n'apporte donc pas non plus d'informations sur sa fonction. Le mobilier découvert dans ces couches est d'ailleurs



Figure 47 : Vue du niveau de sol du bâtiment de la phase 3b, avec l'effet de paroi US3509/3340 (photo fouille 2017)

peu varié, avec néanmoins un mobilier céramique relativement abondant (394 tessons⁴⁵), seulement cinq objets en fer⁴⁶, et quelques rares scories⁴⁷ (probablement remontées des niveaux inférieurs) et fragments de TCA.

En ce qui concerne la datation, le mobilier est, d'après les céramologues, peu différentiable de la phase 3a, c'est-à-dire l'absence de céramique vraiment caractéristique du 9^e s. comme la

céramique blanche peinte, et la présence en revanche de céramiques glaçurées monochromes caractéristiques du 10^e s. Cependant, si l'on admet que l'édification de ce bâtiment de la phase 3b intervient immédiatement après l'incendie qui clôt la phase 3a, alors il n'est pas étonnant de trouver les mêmes assemblages de mobilier dans ces niveaux essentiellement de construction. On ne peut exclure non plus que les phases 3a et 3b (voire 4a) ont été très rapprochées.

Toutefois, la datation de l'utilisation de ce bâtiment peut aussi être fondée sur la datation de la phase postérieure 4a. Celle-ci est assez bien déterminée suite aux campagnes précédentes, avec de nombreuses données chrono-stratigraphiques qui ont permis d'attribuer la construction de la grande salle aux environs de l'an mil ou peu après (Papin 2018 : 92-95). Les données stratigraphiques montrent par ailleurs que les structures F511, F428, F539 et F540, sont récupérées et comblées avec les matériaux des niveaux de construction de la grande salle en pierre, ce qui prouve que le bâtiment en bois n'est démolé qu'à l'occasion de la nouvelle construction (fig. 26 et 46). Autrement-dit, il est peu près sûr que le bâtiment en matériaux périssables

⁴⁵ Ramassés cette année dans les niveaux attribués à la phase 3b : US 3538 (13 NR, fin 9-10^e s., lot 440) ; US 3530 (147 NR, lot 454, fin 9-10^e s.) ; 3531 (56 NR, 10^e s., lot 441) ; US 3529 (42 NR, 10^e s., 1 glaçuré 10^e s., lot 437) ; US 3534 (27 NR, lot 459, 10-deb 11^e s.) ; US 3518 : 6 NR, (9-11^e s. peu caractérisable, lot 464) ; US 3514 (21 NR, 10^e s., lot 430) ; US 3515 (13 NR, 9-11^e s. peu caractérisable, lot 465) ; US 3517 (16 NR, 10^e s., lot 460) ; US 3513 (8 NR, 2^e moitié 9-10^e s., lot 545) ; 3509 (58 NR, 10^e-début 11^e s., 2 tessons glaçurés 10 s., lot 475). Auxquels s'ajoute 172 tessons de la campagne 2017 provenant des couches équivalentes : cf. Papin 2018 : US 3340 (19 NR, lot 361) ; US 3370 (60 NR, lot 374) ; US 3371 (72 NR, lot 375) ; US 3384 (21 NR, lot 382).

⁴⁶ 2 clous (US 3530, lot 576 et US 3509, lot 572), 1 clou de maréchalerie (US 3518, lot 575) ; 1 élément d'hubriserie et 1 fragment indéterminé (US 3514, lots 573, 574).

⁴⁷ US 3531, 2 NR, lot 523.

a fonctionné pendant les quelques décennies immédiatement antérieures au début du 11^e s. donc au cours de la seconde moitié du 10^e s.

Restitution du bâtiment de la phase 3b : la construction d'un imposant édifice sur poteau ?

Ce bâtiment en matériaux périssables de la phase 3b, n'a donc été découvert que très partiellement (fig. 39). L'unique poteau porteur mis au jour (F511), dont le négatif perçu en fouille possédait de section carrée de 30 cm de côté, donne toutefois une indication sur la taille assurément importante que celui-ci devait posséder. Deux parois de ce bâtiment sont également connues, par les « sablières » F428 et F451, ce qui permet de restituer un angle nord-ouest, dans la mesure où aucune de ces mêmes couches de construction n'a été découverte dans les zones ouvertes immédiatement au-delà de la berme laissée en 2017, le long du mur M5 de la grande salle. Un autre poteau peut donc être restitué ici, certainement entièrement emporté par le creusement d'une grande fosse postérieure (F434). La distance séparant F511 et ce probable trou de poteau disparu est de 4 m. Il est possible également de reporter au moins la même longueur à l'opposé de F511, côté sud-est, pour placer un autre probable élément porteur, dans la mesure où les traces de plancher se poursuivent hors emprise au sud-est. On peut donc peut-être également supposer l'existence d'un module d'environ 4 m pour l'écartement des principaux poteaux porteurs de ce bâtiment.

Il paraît dès lors assez difficile d'en estimer plus précisément l'emprise à partir des données de la campagne 2018. Cependant, à l'aide d'une reprise minutieuse des données des campagnes antérieures, en particulier de 2013 et 2016, trois indices supplémentaires peuvent être mobilisés permettant d'aller plus loin dans les hypothèses. Ces fouilles n'ayant pas permis l'exploration sur une grande surface de ces mêmes niveaux du 10^e s., ceux-ci proviennent des rares endroits où ces niveaux antérieurs ont été entraperçus.

Le premier indice provient de la petite fenêtre d'observation de 2m² à l'angle de M4 et M9, opérée dans les niveaux antérieurs au 11^e s., ayant atteint le substrat (sondage débuté dès 2013 dans le cadre du sondage n 1, approfondi en 2016 lors

de la fouille du secteur 7, cf. Papin 2014 et Papin 2017 et *supra*). La stratigraphie de la période 3 rencontrée dans ce petit sondage, possède en effet une grande ressemblance avec la celle du secteur 8 (Papin 2014 : 41⁴⁸, et fig. 46, coupe 98). Les couches immédiatement antérieures à la construction de la grande salle en pierre se présentaient comme une succession micro stratifiée de couches de limons bruns/noirs peu épais, présentant parfois des surfaces indurées, piétinées et chargées en élément brûlés. Un de ces sols notamment (US 1089) avait exactement les mêmes caractéristiques que l'US 3530 fouillée dans le secteur 8 en 2018, c'est-à-dire un limon hétérogène comportant de nombreux graviers et cailloux, une surface cendreuse piétinée, jonchée de charbons, avec surtout la présence de lentilles argileuses oranges brûlées très particulières (fig. 48). Les deux séquences de la période 3 des secteurs 8 et 6, se trouvent en outre à des niveaux altimétriques très proches (autour de 97,00 m NGF, +/-10 cm). Il est ainsi très probable que ce soit ces mêmes niveaux de construction du bâtiment en matériaux périssables que l'on retrouve à une douzaine de mètres de distance au sud du secteur 8. Leur aspect tranche en tout cas nettement avec tous les niveaux contemporains qui ont pu être fouillés au nord-ouest dans le secteur 8 et 9, le long du *castrum*, et qui prennent là l'aspect de remblais caillouteux révélant plutôt des niveaux d'occupations extérieurs.

Le second indice pouvant être mobilisé permet peut-être d'estimer plus précisément l'extension du bâtiment vers le sud-est. Il provient de la fouille du secteur 6, en 2016. Dans ce petit secteur à l'extérieur de l'*aula* en pierre du 11^e s., les niveaux antérieurs à la construction ont été atteints (Papin 2017 : 59-60). Le niveau d'apparition de ces niveaux comporte toutefois une grande anomalie. En effet,

⁴⁸ Pour les premiers sondages de 2013, les datations se sont basées uniquement sur une pré-expertise chronologique du mobilier céramique « à la volée » de Philippe Husi. Le rapport de fouille de 2013 évoque donc des « niveaux 8^e-10^e s. », mais précise déjà que les couches les plus hautes sont nettement datables du 10^e s. Les études systématiques qui ont eu lieu depuis, et qui ont permis de périodiser l'ensemble de la stratigraphie des fouilles programmées (Testard Husi 2016, in Papin 2016 et Leparmentier Husi 2017, in Papin 2018), ont confirmé l'appartenance de cette séquence fouillée lors du sondage 1 de 2013 dans ce qui a été définie comme la période 3, centrée sur le 10^e s.



Figure 48 : Vues comparatives des US de la période 3b : 1089 du sondage 1 de 2013 (secteur 6, à droite) et de l'US 3530 du secteur 8 de 2018 (à gauche)

la confrontation des coupes stratigraphiques de part et d'autre du mur M4 montre une très nette différence du niveau d'apparition de la tranchée de construction de celui-ci. À l'est du mur M4, vers l'extérieur, le sommet de la tranchée (F312) se situe environ 70 cm plus haut qu'à l'ouest (F33), vers l'intérieur. Dans l'emprise du secteur 6, les niveaux antérieurs à la fondation F312 ont donc pu être fouillés sur une épaisseur de 40 cm. Trois US antérieures à la tranchée F312 ont été identifiées avant l'arrêt des investigations (pour raisons de sécurité, ayant dépassé 1,30 m de profondeur). La plus récente (US 3039) est un épais niveau de calcaire (15 à 25 cm de hauteur) homogène et très compact. Les deux couches sous-jacentes s'apparentent en revanche à des sols d'occupation avec une couche de limons sableux bruns compacts (encrassage US 3073) posée sur un cailloutis de calcaire concassé très induré (US 3074). Seuls 11 tessons ont été recueillis dans ces couches, mais l'assemblage semble bien indiquer qu'elles datent du 10^e s., donc de la période 3. L'ensemble de cette séquence, y compris les couches les plus basses se trouvent encore plus de 30 cm au-dessus de l'apparition des niveaux contemporains, antérieur à la tranchée F33, de l'autre côté du mur M4. Cette anomalie, déjà notifiée dès 2016 dans le rapport de fouille, n'avait cependant pas trouvé d'interprétation satisfaisante à partir des éléments disponibles (Papin 2017 : 59-60). Une des hypothèses évoquées était que le creusement des fondations de la grande salle du 11^e s. aurait pu être

accompagné d'un terrassement de la surface du bâtiment, et donc qu'une partie de la stratigraphie de la période 3 aurait subi une ablation dans l'emprise de la construction du 11^e s. (à ce moment, les secteurs 8 et 9 n'avaient pas été ouverts). Mais la possibilité d'un apport plus conséquent de couches archéologiques du 10^e s. à l'est de M4, n'avait pas été exclue. En d'autres termes, cela suppose la présence d'un fort effet de paroi antérieur à la grande salle du 11^e s., situé exactement sous le mur M4, et qui pourrait expliquer l'accumulation stratigraphique différentielle de la période 3 de part et d'autre. Or, au regard des découvertes effectuées depuis, cette seconde interprétation, qui n'avait pas été privilégiée en 2016, mérite désormais d'être réévaluée. Restituer en effet ici la paroi sud-est du bâtiment en bois mis au jour dans le secteur 8, permettrait de donner une explication logique à cette différence d'apparition des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s. de part et d'autre du mur M4.

Enfin, le troisième et dernier indice provient du secteur 7, dans lequel la fouille a atteint les niveaux de construction de la grande salle du 11^e s. sur toute la surface ouverte. Or, parmi les couches archéologiques fouillées résultant du chantier, une US localisée composée d'enduits peints effondrés avait été mise au jour au pied de l'escalier M314, le

long du rebord nord de l'emprise⁴⁹. Cette découverte a d'ailleurs déjà été évoquée plus haut, car au regard des découvertes du secteurs 8 et de la couche de mortier (US 3517) mise au jour dans la séquence de construction du bâtiment de la période 3b dans le secteur 8, l'hypothèse d'un bâtiment doté d'enduits peints semble devoir s'imposer. Or, l'emplacement même de cette découverte permet d'alimenter l'hypothèse d'une grande extension du bâtiment en matériaux périssables vers l'est. En outre, si l'effet de paroi des niveaux de la période 3 sous le mur M4 indique réellement la présence de l'une des limites du bâtiment en bois, alors cet effondrement d'enduits peints serait logiquement placé au pied de la paroi détruite.

Ainsi, en prenant en compte l'ensemble de ces indices épars mis au jour entre 2013 et 2018, l'hypothèse d'un bâtiment de la phase 3b s'étendant assez largement vers le sud et l'est peut être avancée (fig. 49). En effet, si l'on considère que les niveaux de la période 3 observés dans le sondage du secteur 7 sont bien ceux de l'intérieur du bâtiment, et que l'effet de paroi situé sous le mur M4 indique l'emplacement d'une des limites du bâtiment, alors la distance séparant la paroi nord-ouest (connue) de la paroi sud-est (inconnue) était précisément de 12 m, soit trois fois l'écartement de 4 m présumé entre les structures porteuses du bâtiment. Ce côté constituait ainsi le gouttereau de l'édifice en bois, car selon le même raisonnement, la distance séparant les parois nord-est (connue) et sud-ouest (inconnue) dépassait nécessairement 15 m (peut-être 16 m, ou 20 m, toujours selon des écartements de 4 m), et s'étendait donc jusque sous les bâtiments actuels du musée municipal Lansyer. Cela permet de restituer un bâtiment rectangulaire dont la surface approchait, voire dépassait les 200 m². Malgré un léger décalage, l'orientation de ce bâtiment correspond donc sensiblement à celle de la grande salle. On sait enfin que ce bâtiment

bois a été méticuleusement démonté seulement à l'occasion du grand chantier du début du 11^e s. (cf. *infra*, période 4a)

Éléments d'interprétation des vestiges : un édifice noble ?

Dans le rapport de la campagne 2017, la présence de quelques scories de fer mis au jour dans les rares couches fouillées dès 2017, ainsi que la nature charbonneuse des sols aperçus, avait conduit à émettre l'hypothèse d'un bâtiment peut être liée à l'artisanat. Cette interprétation n'apparaît plus du tout recevable désormais. Premièrement, parce que la présence de centaines de scories dans les « niveaux organiques » sous-jacents oblige à relativiser la découverte de moins d'une vingtaine d'éléments dans les niveaux de construction du bâtiment du 10^e s., d'autant que celle-ci a généré des creusements ayant profondément mobilisé les sédiments des niveaux antérieurs, comme F511, F507 ou F508. Et deuxièmement parce que les niveaux charbonneux et cendreux aperçus dès 2017 avaient alors été considérés comme des témoins de l'occupation du bâtiment, alors que l'analyse stratigraphique en 2018 a permis de mettre en évidence qu'ils sont en fait liés à sa construction. Cette hypothèse d'un bâtiment artisanal peut donc être écartée.

En revanche, des éléments nouveaux sont apparus démontrant la qualité et le soin apporté à cette construction en matériaux périssables. La présence de la couche de mortier (US 3372/3517) dans les niveaux de construction pouvant être liée à la pose d'enduits peints ornant les murs et dont quelques fragments ont été mis au jour en 2016, ou encore la présence d'un sol au moins en partie planchéié, semblent prouver le haut niveau de confort de l'édifice. Si l'on considère en plus la taille du poteau de F511, qui laisse supposer une structure porteuse imposante, et l'hypothèse de restitution d'un bâtiment d'environ 200 m² de surface, alors il semble qu'il y ait une convergence d'indices forts indiquant une vocation noble.

⁴⁹ Dès 2016, avant la découverte du bâtiment de la phase 3b en 2017 et 2018, l'hypothèse que ces enduits proviennent d'un bâtiment antérieur ayant précédé la grande salle en pierre, avait été avancée (Papin 2017 : 67).

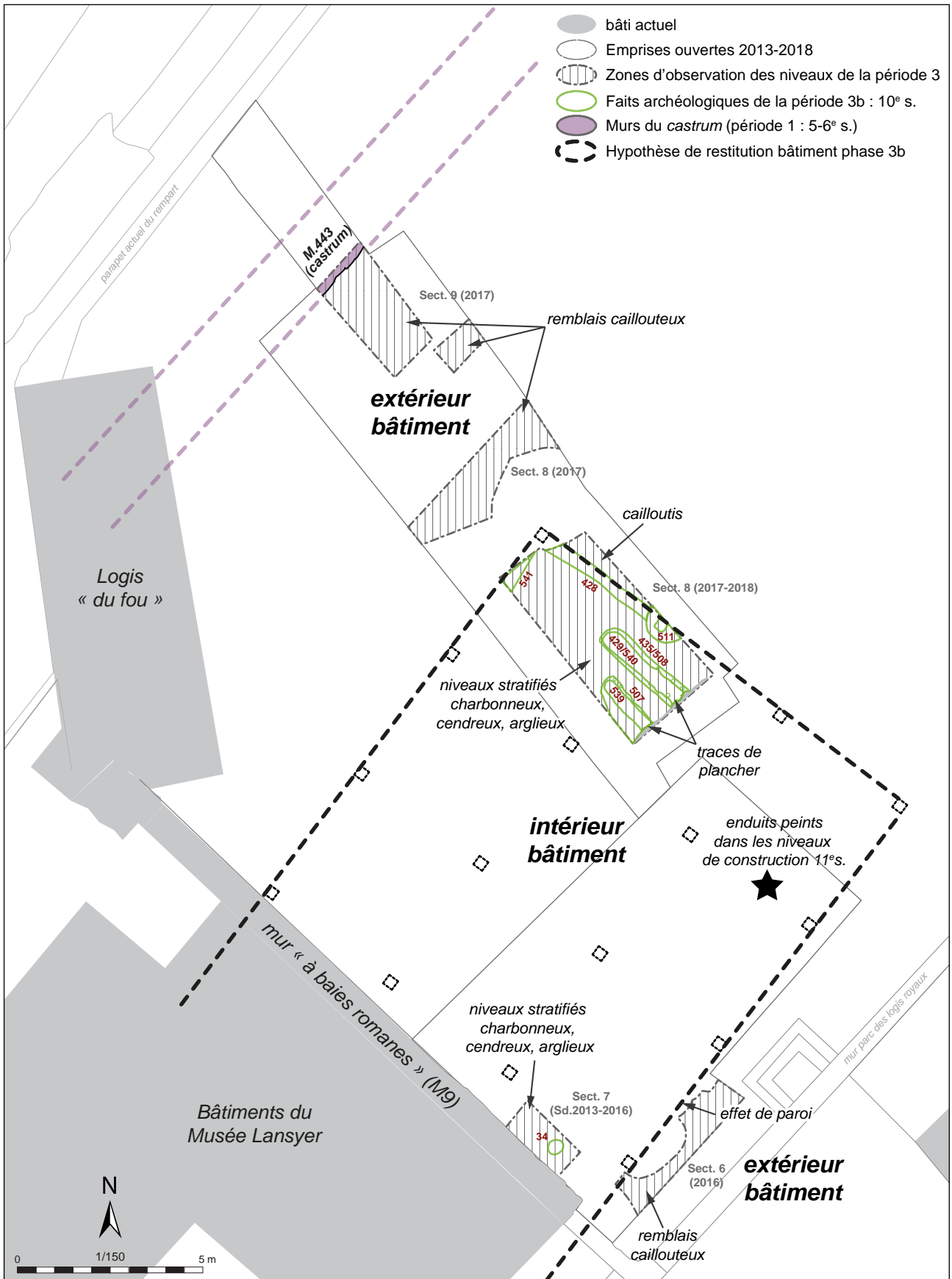


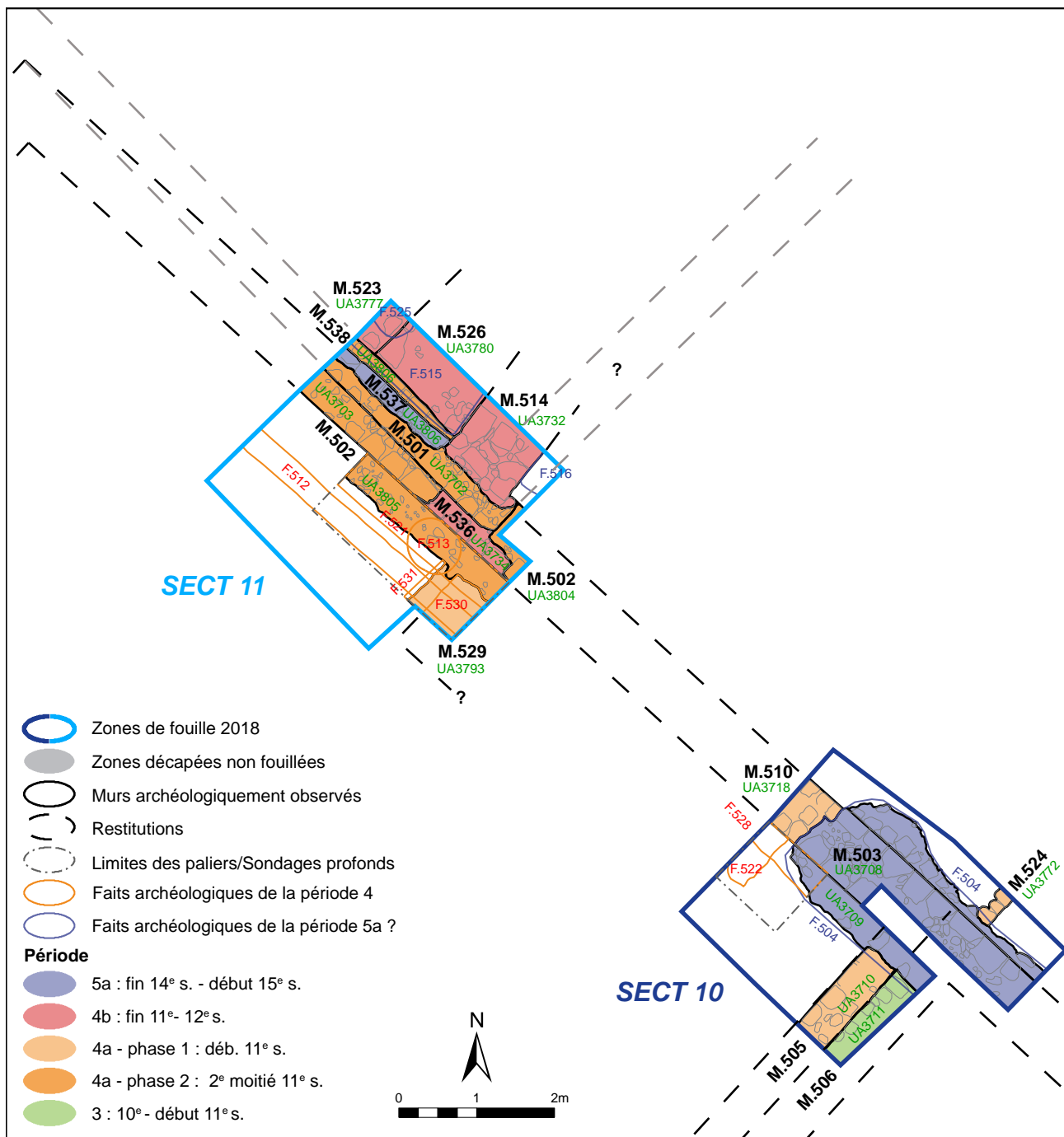
Figure 49 : Proposition de restitution du bâtiment sur poteaux de la phase 3b (deuxième moitié 10^e s. ?)

2.4.3. Les secteurs 10 et 11 : la mise au jour d'une maçonnerie et de remblais antérieurs à la construction de la grande salle du 11^e s.

Les sondages des secteurs 10 et 11, ayant eu pour objet essentiel la découverte des vestiges de la grande salle du 11^e s., ont toutefois occasionné la mise au jour d'éléments stratigraphiquement antérieurs, pouvant être datés de la période 3.

La maçonnerie M506 du secteur 10 : un bâtiment en pierres du 10^e s. ?

Le principal élément stratigraphiquement antérieur à la période 4a est une maçonnerie, mise au jour dans le secteur 10 (M506, [fig. 50 et 51](#)). Elle n'a été dégagée que sur une partie très réduite, en



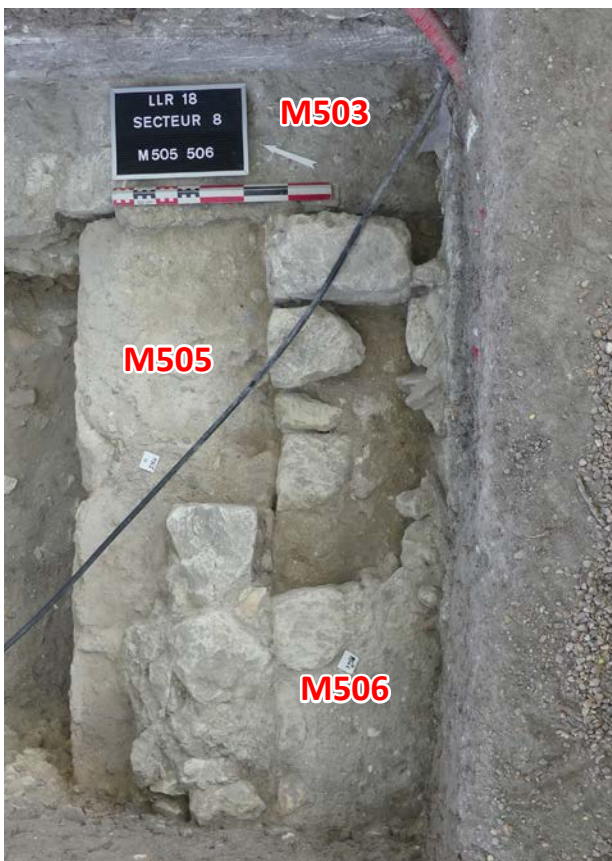
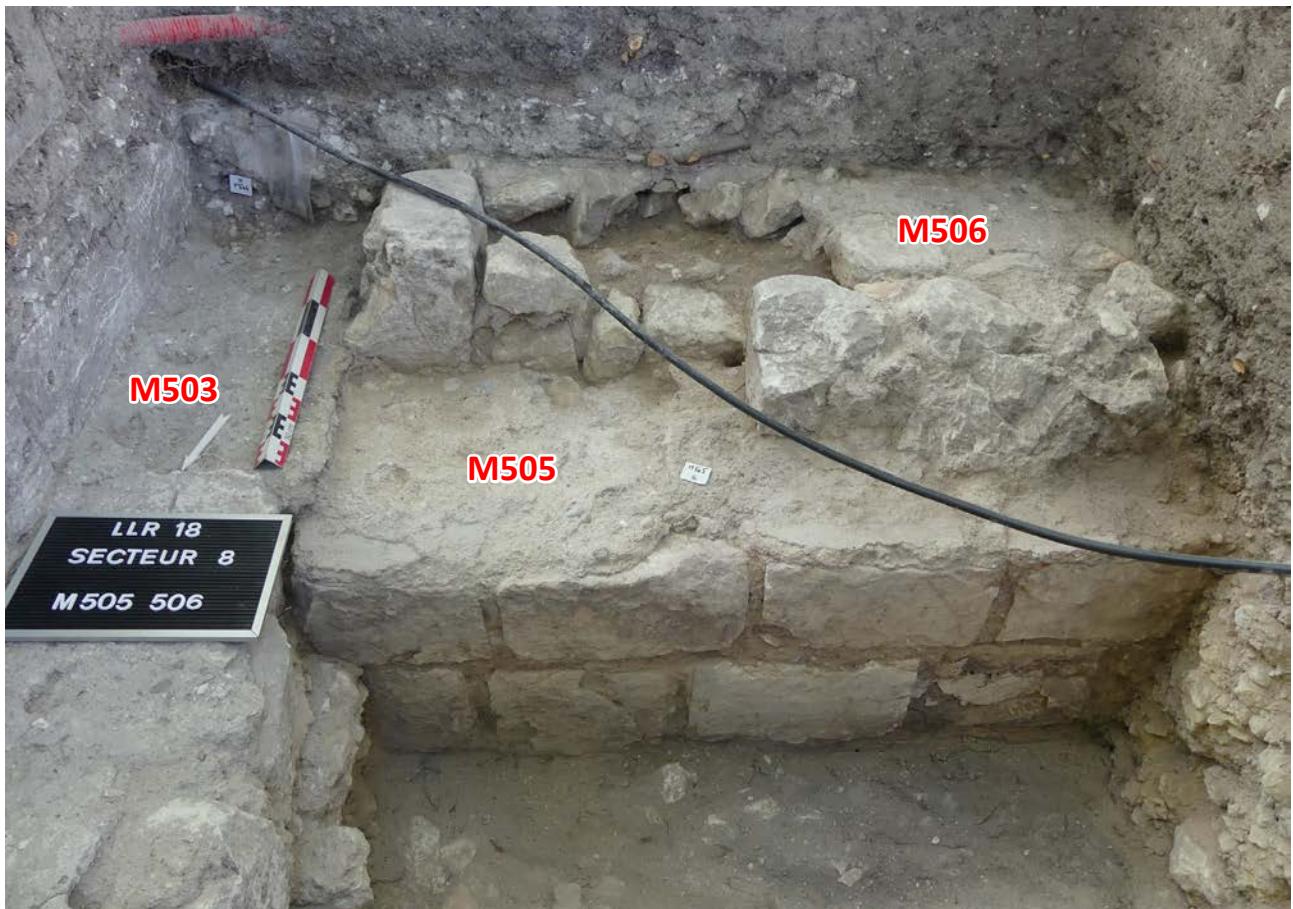


Figure 51 : Photographies des murs M505 (période 4a) - M506 (période 3) du secteur 10

rebord sud-est de l'emprise ouverte. Ce mur est toutefois très clairement discernable sur 1,40 m de longueur par un parement contre lequel le mur gouttereau M505 de la grande salle a été plaqué. Seule l'arase était donc observable à la découverte, mais le démontage de quelques pierres du blocage de M505 a toutefois permis de dégager une petite partie de ce parement plus ancien. Celui-ci apparaît clairement composé de moellons équarris de tuffeau blanc, de 15 à 20 cm de côté, assez bien assisés et liés avec un mortier gris plutôt fin. Le mur M506, dont on ne connaît donc pas la largeur, possède une orientation sud-ouest/nord-ouest, qui sera strictement respectée par la maçonnerie M505 de la grande salle.

L'extrémité nord-est de ce mur M506, tout comme celle de M505, a été cassée plus tard par la fondation de la maçonnerie M503 (Période 5a. cf. *infra*, chap. 2.8). Cependant, dans la mesure où M506 n'a pas été observé au-delà, il est donc certain

qu'il n'allait pas plus loin. Un angle de ce mur M506 devait donc se trouver exactement à l'endroit de l'angle postérieure de la grande salle et de la reprise encore plus tardive de M503. Il est alors possible de proposer la restitution d'un retour en équerre vers le sud-est (sous M503), en raison de l'absence de trace d'un éventuel mur antérieur côté opposé, où, en revanche, le mur de la phase 4a M510 (pignon de la grande salle) est observable sur toute sa largeur et ne semble pas venir s'appuyer sur un élément plus ancien, comme pour M505.

Aucune stratigraphie en association avec la maçonnerie M506 n'a été fouillée. Le seul indice de chronologie relative réside donc dans sa position d'antériorité avec le mur M505, qui est daté précisément du début du 11^e s. (cf. *infra*, chap. 2.5.2). Le prélèvement d'un charbon de bois dans le mortier de ce mur daté par C14⁵⁰, a livré deux fourchettes allant de 897 à 925 et 943 à 1016. Aucune ne peut fondamentalement être privilégiée, sachant en outre que le principe de datation par cette méthode se heurte souvent à des problèmes « d'effet vieux-bois ». Cette datation en laboratoire livre toutefois un *terminus* fiable, indiquant à coup sûr une construction datable du 10^e s.

En résumé, la maçonnerie M506 révèle très probablement l'existence de l'angle d'un bâtiment en pierres du 10^e s., contre lequel la grande salle du 11^e s. a été accolée. L'implantation de la future grande salle respecte par ailleurs strictement celle de cette construction plus ancienne, d'une part en reprenant scrupuleusement son orientation, et d'autre part en alignant probablement son mur pignon sur l'angle nord-ouest de ce bâtiment la précédant. Cette construction en pierres du 10^e s. a donc été manifestement préservée lors des grands travaux du début du 11^e s., et a certainement continué de fonctionner en même temps que la grande salle au cours des 11^e et 12^e s.

Le remblais US3773 du secteur 11

Dans le secteur 11, la période 3 est représentée uniquement par une couche archéologique (US 3773, [fig 52](#)), qui est stratigraphiquement antérieure à la construction de la grande salle du 11^e s., c'est-à-dire percée par le creusement des



Figure 52 : Photographie du remblais 3773 de la période 3, secteur 11

fondations des murs M529 et M502 de la période 4. Celle-ci a été observée en fond de sondage sur une très petite surface de 1 m² environ, après réduction de la fouille par des paliers de sécurité. Elle a été atteinte à près de 1,80 m de profondeur, soit 96,90 m NGF. Sa cote d'apparition concorde donc très bien avec celles des niveaux de la période 3 dans les secteurs 7 à 9 (autour de 97m +/- 10 cm).

L'US 3773 se présente comme un épais remblai hétérogène de limons sableux bruns/noirs, peu compact, comptant de nombreux cailloux et graviers et calcaire. Elle a été explorée sur une vingtaine de centimètres de profondeur sans avoir atteint de couche différente sous-jacente. Ce remblai contient une assez grande quantité de mobilier si l'on considère la faible surface fouillée, de seulement 1 m² : 76 tessons de poterie (lot 407), un objet en métal (lot 632), une scorie de fer (lot 533), auquel on peut ajouter trois fragments de silex taillés

⁵⁰ Datation laboratoire CIRAM (prélèvement AK30).

préhistoriques redéposés (lot 493). La céramique possède des caractéristiques d'assemblage permettant de la placer sans aucun doute dans la période 3, allant de la fin du 9^e s. au début du 11^e s.

L'aspect de la couche US 3373, tranche donc avec la nature très stratifiée de la séquence décrite plus haut à l'intérieur du bâtiment en matériaux périssables dans le secteur 8, mais s'apparente en revanche tout à fait aux niveaux, interprétés comme extérieurs, fouillés dans le secteur 9 le

long du *castrum* (US 3387=1156, Papin 2018 : 73). Ce remblai 3373, observé à quelques 20 mètres au nord-est du grand bâtiment en bois de la phase 3b, et à 9 m au nord-ouest du probable bâtiment en pierre apparaît donc comme un vraisemblable niveau d'occupation extérieur, de cour, voire de dépotoir. Topographiquement, cette zone se situe d'après nos hypothèses, pratiquement dans un des angles du *castrum* de la période 1, à quelques mètres en retrait du tracé supposé du front nord.

2.4.4. Éléments d'interprétation générale de la période 3 : un premier « palais » des comtes d'Anjou au nord de l'éperon dès le 10^e s. ?

Après l'épisode de la prise du *castrum* en 742, le nom de Loches disparaît à nouveau des sources écrites pendant plus d'un siècle (cf. *supra*, chap. 2.3.3). L'histoire du site au 9^e s. et durant une grande partie du 10^e s. n'est donc historiquement documentée que par les *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*⁵¹, compilées pour l'essentiel au 12^e s. Elles nous relatent que le château (*castellum*) de Loches aurait été donné par Charles le Chauve (roi de 843 à 877) à un certain *Adelaudus*. Celui-ci l'aurait transmis à son fils *Warnerius* (Garnier), qui le transmet à son tour à sa fille unique *Roscilla*, qui épouse vers 900 Foulque le Roux († vers 942), alors vicomte d'Anjou puis comte à partir de 929. Une source directe de l'an 905⁵², un acte de donation signé par Foulques le Roux « *ad lucas castrum in prato* », confirme cette possession dès le début du 10^e s.

Depuis 2013, toutes les données archéologiques concernant ce second haut Moyen-Âge (rassemblés dans la période 3) font apparaître un phénomène simultané auquel aucun secteur n'échappe (fig. 53). Après une période indigente en données archéologiques allant du 7^e à la fin du 9^e s., une très nette « densification » des vestiges est perceptible, que le mobilier permet systématiquement de situer au tournant du 9^e et du 10^e s. Tout au nord de l'éperon, dans les secteurs 1 à 5 des fouilles de 2014 et 2015 ainsi que dans le sondage n°4 de

2013, ces vestiges se caractérisent par la présence de structures en creux (silos, fosses, petits poteaux) et la production d'une stratification, traduisant sans doute l'existence d'un grand espace de basse-cour (Papin 2014 : 87-89, Papin 2015 : 65-75). Des indices indirects d'un effet de paroi permettent de supposer qu'une palissade ou qu'un mur (précédent l'érection d'un véritable rempart à la fin du 11^e s.), venait sans doute dès le 10^e s. enclore cette occupation de l'extrémité nord de l'éperon (Papin 2016 : 51-53). Dans le sondage n°4 de 2013, une activité de forge a été décelée grâce à la présence de rejets dans le comblement d'un silo daté de la seconde moitié du 10^e s., contenant par ailleurs un abondant et luxueux mobilier en verre (gobelet), et fer (grand couteau d'apparat) et en céramique.

En revanche, les vestiges de la période 3 mis au jour lors des fouilles de 2016 à 2018, au sud-ouest du parc des logis-royaux, offrent un autre visage. Cependant, la situation topographique de cette zone est totalement différente de la première, puisqu'elle se trouve à l'intérieur du *castrum* de la fin du 5^e s. (si l'on retient les hypothèses de restitution formulées plus haut, cf. *supra* chap. 2.2.4 et fig. 37). Dans la mesure où les fouilles le long du mur du *castrum* en 2017 prouvent que celui-ci reste actif au moins jusqu'à la fin du 11^e s., il est probable que, avant cette date, la fortification du 5^e s. séparait encore la zone de basse-cour identifiée au nord – qui fut peut-être alors enclose d'une palissade ou d'un mur – des zones internes du *castrum* où se développait une occupation d'une autre nature. En outre, on sait également que l'angle nord-est du *castrum* est occupée depuis le 5^e s. par une église, dédié à Marie-Madeleine (voir *supra* note 44). Au moment

⁵¹ *Chronique des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Halfen et Poupardin, Paris, 1913.

⁵² Mabille 1971 – *Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou publiées par Marchegay et Salomon. PJ n°3, citée dans Lorans 1996 : 90.*

du 9^e s., encore en usage au début du 10^e s., incitent à penser que la majeure partie de la stratigraphie et des vestiges de la période 3 date du 10^e s.

Or, la situation topographique des découvertes des secteurs 8 et 10, dans l'angle de la fortification du 5^e s., face à l'église Sainte-Marie-Madeleine, ainsi que leurs caractéristiques matérielles, permettent de présumer de l'implantation à cet endroit dès le 10^e s., des prémices d'une résidence seigneuriale. Les dimensions importantes du second bâtiment en bois de la phase 3b, qui sera lui-même remplacé au début du 11^e s. par une très grande *aula* en pierre, rendent cette hypothèse crédible. Par ailleurs, si l'on admet que l'église constitue alors déjà le pôle religieux d'un « proto-palais », alors il semble possible d'interpréter les divers bâtiments découverts immédiatement en face comme le résultat de l'installation progressive des éléments publics et privés d'un *domicilium*, dès le 10^e s.

Il s'avère cependant difficile de préciser la fonction des constructions mises au jour, qu'elles soient en pierre ou en bois. Les travaux de synthèses d'A. Renoux sur l'organisation des palais aux 10^e-12^e s. montrent que, au 10^e s., les bâtiments constituant les résidences princières commencent à peine à se structurer (voir entre autres Renoux 1996, 2001, 2007). Si le pôle religieux est en général assez bien identifiable, que ce soit dans les sources textuelles et/ou archéologiques, *aulae* et *camerae* sont en revanche plus difficiles à distinguer et sont rarement nommées dans les sources en tant que telles. Les espaces publics et privés se confondent souvent au sein de bâtiments probablement polyfonctionnels. En dehors des grands palais impériaux ou royaux des 8^e-10^e s., la stricte séparation et désignation des éléments d'un *domicilium* n'est pas encore de mise. Cette structuration ne semble devoir vraiment aboutir qu'au 11^e et surtout au 12^e s.

Parmi les rares sites princiers du 10^e s. ou qui ont fait l'objet de fouilles relativement extensives à ce jour, l'*aula* de Doué-la-Fontaine attribuée à Foulque I^{er} d'Anjou, offre un exemple d'une structure mixte. En effet, le premier état est en fait un bâtiment partitionné entre un espace cuisine et une salle de plus grande dimension. Toutefois, A. Renoux note que l'absence d'un compartiment distinct pour l'espace privatif amène à penser que *aula* et *camera* était sans doute confondues dans la même pièce à la fonction mouvante (De Bouard 1974, Renoux 1996 : 28).

Un autre exemple de site bien documenté pour le 10^e s., le château ducal de Fécamp (14), offre un schéma proche ce que l'on peut observer à Loches. Au sein d'une ancienne fortification de terre enserrant un monastère de moniales fondé au 7^e s., l'installation ducale débute par la construction d'un bâtiment en bois au milieu du 10^e s. (6 mx16 m), rassemblant certainement cuisine et grande salle, voire logis. Il est rapidement augmenté d'un second ensemble, séparé du premier d'une vingtaine de mètres, durant la seconde moitié 10^e s. L'un des bâtiments, le plus vaste (20 m x 5 m), maçonné, peut probablement à ce moment être considéré une véritable *aula*, tandis que le premier édifice en bois se spécialise peut-être en logis (*camera*). Ces installations sont effectuées à quelques dizaines de mètres face au portail de l'église du monastère fondé au 7^e s., qui sera reconstruit et transformé en collégiale par le duc Richard I^{er} en 990, dédiée, comme à Loches, à Notre-Dame.

Pour Angers, les fouilles de 1993 à 1996 autour de la grande salle du palais de la capitale angevine, permettent également de restituer partiellement les premières installations comtales au 10^e s. (Brodeur *et. al.* 1997, vol 3 : 130-135). Dans ce contexte de cité urbaine, les contraintes topographiques n'étaient cependant pas forcément identiques à celle de Loches. Quoi qu'il en soit, c'est également le long de l'une des murailles du *castrum* du Bas-Empire, non loin d'une porte et de deux édifices religieux (Sainte-Geneviève et Saint-Sauveur) plus tard intégrés dans l'espace castral, que les prémices des installations carolingiennes ont eu lieu. Elles semblent essentiellement au départ constituées de fosses, de bâtiments sur poteaux, dont les datations peuvent débuter durant la seconde moitié du 9^e s. Ces premières traces trouveront un aboutissement au milieu du 10^e s. par l'érection d'une véritable *aula* en pierre de 25,6 m par 12 m, soit au passage une taille probablement analogue à celle du bâtiment en bois de la phase 3b découvert à Loches.

Ces exemples de Fécamp et Angers montrent donc que, loin de constituer des ensembles bâti *ex-nihilo*, les ensembles princiers du 10^e s. s'appuient souvent sur une topographie héritée du Bas-Empire ou du très-haut Moyen-Age. Ils s'avèrent d'abord composites dans les phases primitives, avec des bâtiments aux fonctions mal établies. Ce n'est que durant la seconde moitié du 10^e que ces palais vont se structurer plus rigoureusement, avec des

bâtiments véritablement identifiables comme des *aulae*. Pour Loches, les vestiges mis au jour laissent peut-être entrevoir un schéma approchant. Comme cela a été dit plus haut, on ne peut complètement exclure que les toutes premières installations, représentées par les traces d'un bâtiment sur poteau (phase 3a, secteur 8), ou par le creusement des premières fosses plus au nord (secteurs 1 à 3), soient datables du temps d'*Adelaudus* ou de son fils. En revanche, il ne fait aucun doute sur le fait que la grande construction en bois de la phase 3b du secteur 8, de même que l'édifice en pierre du secteur 10 (au regard du *terminus* de la datation C14 en 897), sont bâtis sous l'égide des premiers comtes d'Anjou⁵³. L'acte de 905 signé par Foulque I^{er} le Roux à Loches, atteste de manière certaine que les angevins vont se servir du lieu dès leur entrée en possession en tant que centre de décisions et donc probablement déjà aussi de résidence.

Héritant d'une fortification plus ou moins à l'abandon depuis plusieurs siècles, ils vont donc marquer de leur empreinte l'organisation du site, en installant le long du front nord du *castrum*, les éléments d'un pôle seigneurial qui va progressivement se structurer en véritable palais. La

⁵³ Les quatre comtes couvrant cette période 3 sont : Foulque le Roux (possesseur de Loches vers 900 et mort vers 942), Foulque II le Bon (942-958), Geoffroy Grisegonelle (958-987), et Foulque III Nerra (987-1040).

construction du grand bâtiment en bois de la phase 3b pourrait être un signe de cette spécialisation des fonctions durant la seconde moitié du 10^e s, si l'on estime que les indices de sa très grande taille (12 m x plus de 16 m) suffisent à lui donner le rôle d'*aula*. La fondation de la collégiale Notre-Dame vers 980 par Geoffroy Grisegonelle vient peut-être encore affermir cette organisation naissante.

L'installation de ce probable *domicilium* comtal primitif à Loches au 10^e s. se fait dans un contexte politique qui voit la rivalité entre les comtes d'Anjou et de Blois s'accroître, faisant de la maîtrise de la Touraine l'un des principaux objets de leurs affrontements. Dans ces conditions, la place stratégique de Loches va évoluer, en devenant la principale tête de pont angevine d'une politique de conquête sur un territoire largement dominé par leurs rivaux (Héliot, Deyres 1987 : 16-17, Foulon 2005 : 265). La volonté d'affirmer leur autorité sur la région a donc probablement été un des moteurs de l'érection et du développement de ce « palais » à Loches dès le 10^e s. Geoffroy Grisegonelle, avec la fondation de la collégiale vers 980 que le comte parvient à placer sous le patronage direct de la papauté (et non de l'archevêque diocésain, alors allié au blésois), instaure par ailleurs une politique de constructions symboliques destinées à marquer la puissance des comtes d'Anjou sur ces terres frontalières. Cette politique sera démesurément poursuivie par son fils et successeur, Foulques III Nerra (987-1040).

2.5. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE DU 11^E S.

La période 4a est donc marquée par l'érection d'un vaste bâtiment aulique, dont la présomption d'existence avait à l'origine motivé l'exécution des fouilles. Les deux campagnes de 2016 et 2017 ont entraîné l'accumulation d'une documentation importante sur l'édifice (cf. *supra* chap. 1.3). Elles ont tout d'abord complètement confirmé sa fonction et précisé la datation de sa construction au début du 11^e s., avec par conséquent son attribution au comte d'Anjou Foulque III Nerra. Elles ont également permis de cerner son rythme d'occupation, ses multiples renforcements et reconstructions partielles aux 11^e et 12^e s., son abandon progressif dès la fin du

12^e s., ses réoccupations à la fin du 14^e s. jusqu'à sa démolition à la fin du 15^e s. ou au tout début du 16^e s. Elles ont enfin abouti à des hypothèses de restitution en plan et en élévation. Dans les rapports des campagnes 2016 et 2017, de longs chapitres avaient été consacrés à ces sujets, sur lesquels nous ne reviendrons donc que peu (Papin 2017 et 2018). Cependant, parmi les hypothèses proposées, l'une d'elle restait à préciser par une observation directe : celle de la restitution de la longueur totale de l'édifice. Ce fut l'objet de l'ouverture des secteurs 10 et 11 (fig. 50 et 54).

Toutefois, à l'occasion de la réouverture du secteur 8 et de son léger agrandissement vers le sud-ouest, quelques éléments supplémentaires de la période 4 ont été découverts dans cette zone déjà largement explorée (fig. 55). Les nouvelles données renseignent avant tout sur la transition entre les niveaux des périodes 3 et 4, c'est-à-dire sur la

démolition du bâtiment en bois de la phase 3b et la construction de la grande salle en pierres. Nous présenterons donc d'abord ces résultats, avant de livrer dans un second temps les preuves permettant désormais de restituer l'emprise complète du bâtiment du début du 11^e s.

2.5.1. Les vestiges de la période 4a du secteur 8

La compilation des données de 2017 et 2018 dans le secteur 8 permettent de cerner une complexité d'évènements marquant la transition entre les périodes 3 et 4. En effet, l'analyse stratigraphique montre que la démolition du bâtiment en bois du 10^e s. (phase 3b) n'a pas été réalisée en une seule fois et qu'il a fait l'objet d'une ultime réoccupation très brève, concomitamment au démarrage du chantier de construction de la grande salle.

Démontage partiel du bâtiment de la phase 3b et début du chantier de la grande salle

La période 4a débute par le démontage des parois du bâtiment en bois. C'est ce que semble indiquer la nature massive des comblements caillouteux des sablières F428 et F541 (US 3338 et 3516, fig. 26, 46) qui marque le début de cette nouvelle séquence⁵⁴. L'enchaînement stratigraphique à la suite de ces comblements prouve toutefois que ce démontage des parois a été effectué tout en préservant en place le poteau F511 (et donc sans doute aussi d'autres poteaux porteurs de l'édifice). L'ultime comblement de ce poteau (US 3541, indiquant son arrachement), intervient en effet plus tard.

A l'intérieur de cet espace désossé, plusieurs faits semblent avoir eu lieu de manière simultanée, bien que sans relations stratigraphiques directes :

- Le creusement de F520 (US 3535/3536). Circulaire, d'environ 60 cm de diamètre pour 70 cm de profondeur, son interprétation comme trou de poteau ne fait guère de doute. Son implantation légèrement biaisée semble indiquer

qu'il a pu servir d'étais lors des opérations de démontage. Le comblement massif montre qu'il a été récupéré et bouché rapidement par la suite.

- Le percement de la fosse F434 (US 3367, fig. 26). Il s'agit de la grande fosse d'implantation du puits M29, mis au jour en 2017⁵⁵, ayant fonctionné pendant l'occupation la grande salle aux 11^e et 12^e s. Ce puits a donc été aménagé avant même la construction des murs de l'édifice.

- La construction d'une fondation M533 (US 3567, 3566, 3519 et 3384, fig. 27, 56). Cette maçonnerie a été mise au jour extrêmement partiellement dans l'angle sud-ouest du secteur 8, et a été surtout perçue par sa fosse d'implantation constituée de couches de remblais de construction et de bourrelets de mortier (F518, US 3519). Seules deux pierres maçonnées ont été vues, en tuffeau grossièrement équarris au marteau taillant, appartenant manifestement à une fondation. On ignore donc son emprise, sa forme, et sa fonction est bien entendu difficile à établir. Ce qui est certain, c'est que cette maçonnerie a pu fonctionner par la suite avec la grande salle. Sa relation avec le puits M29 tout proche est donc une hypothèse envisageable, par exemple comme support de pilier pour une superstructure.

Ensuite, un remblai de nivellement recouvrant l'ensemble de ces faits est mis en place (US 3337, déjà fouillé en grande partie en 2017, fig. 26, 27), constitué essentiellement de calcaire concassé mais aussi localement de quelques pierres et fragments

⁵⁴ La nature de ces comblements tranche en tout cas avec ceux des empreintes des poutres F539-540 du plancher, qui sont apparues à la fouille par des vides, ce qui prouve *a contrario* que ces éléments putrescibles ont été laissés en place et ont progressivement pourris dans le sol.

⁵⁵ En 2017, le secteur 8 était coupé en deux par une berme laissée en raison d'un réseau électrique. La fosse F434 correspond à la partie fouillée au sud-est de cette berme. De l'autre côté au nord-ouest, elle a été nommée F433. C'est de ce côté nord-ouest, le long du mur M5, que la structure maçonnée du puit M29 a été mise au jour (cf Papin 2018 : 87-89).

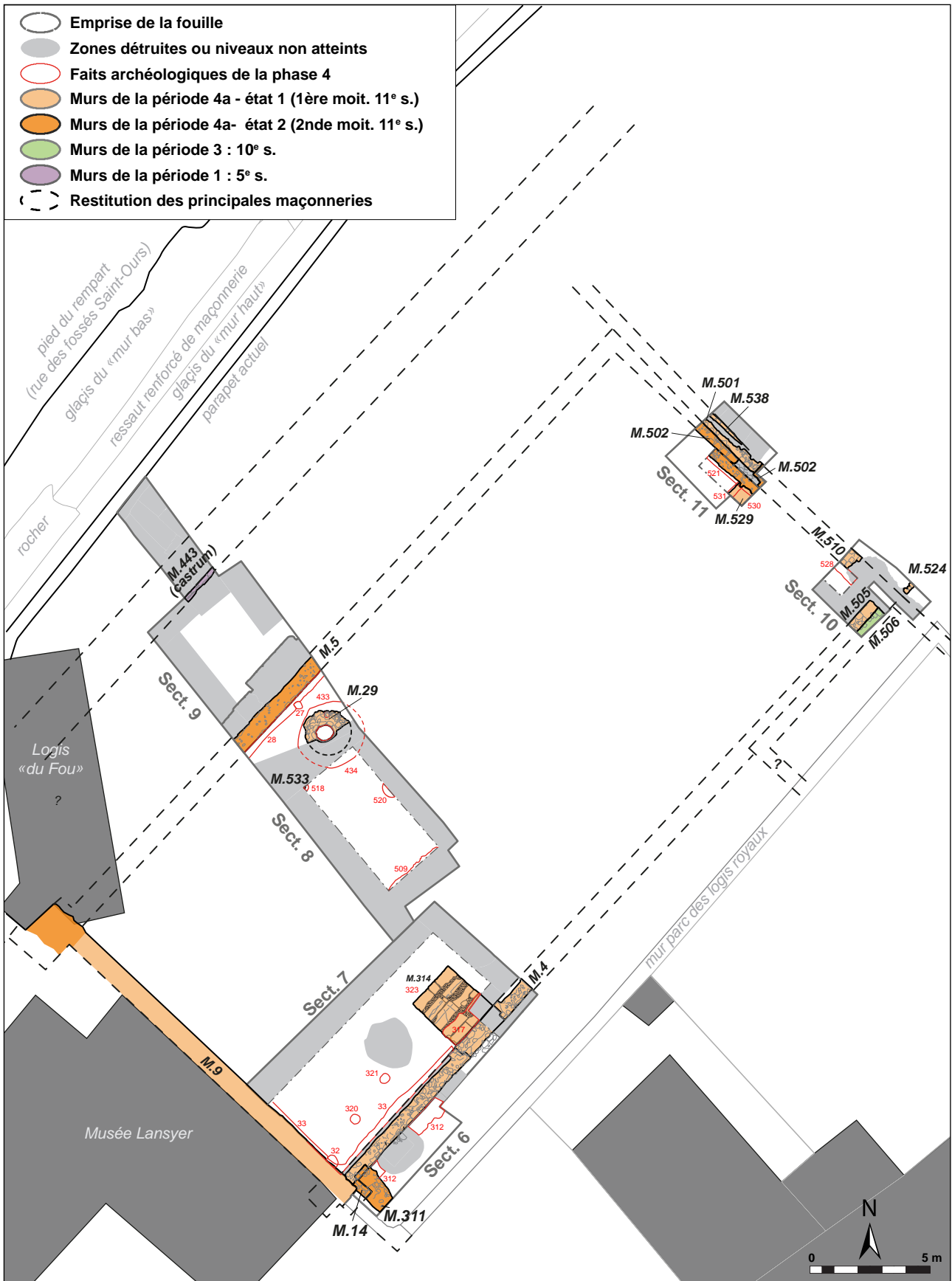


Figure 54 : Plan général des vestiges de la période 4a (11^e s.)

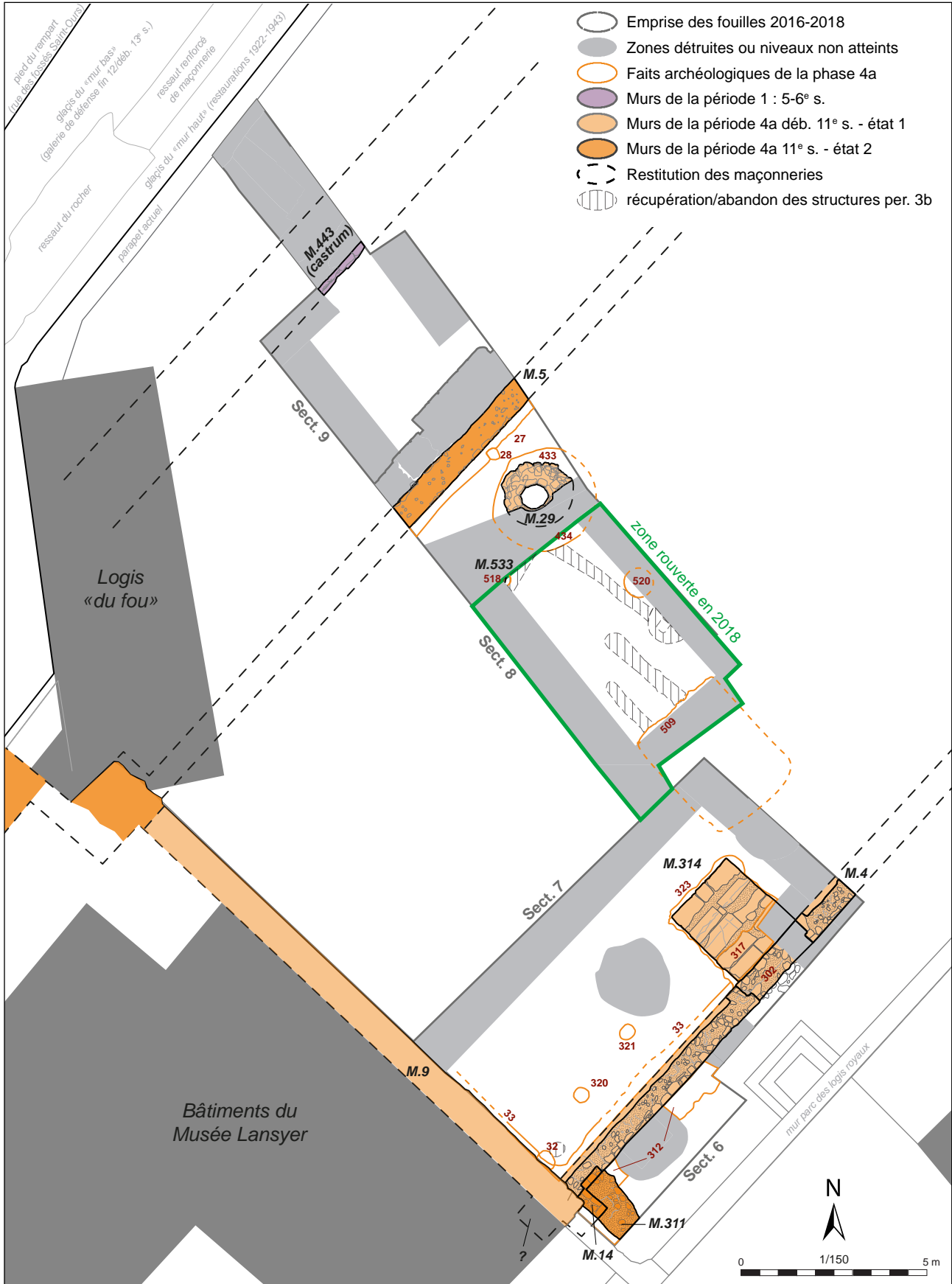


Figure 55 : Plan de détail des vestiges de la période 4a dans les secteurs 6 à 9



Figure 56 : Photographie de la fondation M533 dans l'angle nord-ouest du secteur 8

de mortiers. C'est le cas notamment dans la partie orientale du secteur, probablement pour combler les imperfections du sol. Dans l'angle sud-est où la décomposition du poteau antérieur F534 (de la période 3a) a affaibli les niveaux, trois grosses pierres grossièrement taillées ont visiblement été ajoutées à la poudre de calcaire au-dessus de ce trou afin de combler la dépression.

D'un point de vue du mobilier céramique, cette séquence marquant la fin de l'occupation du bâtiment en bois de la phase 3b, comporte déjà les caractéristiques des assemblages du 11^e s., ce qui avait été déjà souligné dans le rapport précédent⁵⁶.

⁵⁶ C'est le cas du mobilier mis au jour l'an passé dans le comblement de la fosse du puits F434-433 (Papin 2018 : 77 et 92-93). Cette année, les lots appartenant à cette séquence de transition sont : F520 (US 3535, lot 443, 6NR) et F518 (US 3519, lot 463, 4NR) peu caractérisables (9-11^e s.) ; en revanche l'US 3337 (lot 470, 7NR), F540 (US 3507, lot 431, 8 NR) et F539 (US 3506, lot 474, 2 NR) ont livré des datations clairement du 11^e s.

Un probable moule à cloche dans les niveaux de construction du début du 11^e s. ?

C'est à partir de la surface de la couche de nivellement en calcaire concassé US 3337, qu'une grande fosse a alors manifestement été creusée (F509, US 3571, 3505 et 3557, fig. 26, 27, 55 et 57). Seule une extrémité de cette fosse a été mise au jour, tout au long de la limite sud-est du secteur ouvert. Ses limites sont donc inconnues, mais le seul bord mis au jour permet de déterminer qu'elle mesurait plus de 2,80 m de côté. Ce bord relativement droit semble par ailleurs indiquer que la fosse est plutôt de forme sub-rectangulaire ou carrée. La petite partie qui en a été fouillée, sans en atteindre le fond, montre que la profondeur dépassait 50 cm, avec un rebord relativement droit, atteignant et surcreusant le rocher sur une hauteur inconnue.

La partie observée du comblement de cette fosse comporte deux US. L'US 3505 marquant le comblement final de cette fosse, est constituée de terre grise fine cendreuse mélangée à de nombreux cailloux. En revanche, l'US 3557 sous-jacente est composée quant à elle quasiment uniquement de nombreux petits fragments d'argile rubéfiée, mélangés à d'autres fragments non rubéfiés et à des poches de terre grise, cendreuse et charbonneuse. Ce remblai comportait en outre de nombreuses coulures de bronze et des fragments de parois de moule⁵⁷. La nature de ce remblai US 3357 permet donc à elle seule d'établir que la fosse est liée à une activité artisanale du métal. Autrement-dit, même si une toute petite partie de cette fosse a été observée, ces quelques indices conduisent assez clairement à l'interpréter comme une fosse de coulée d'une (ou plusieurs) cloche(s). Les grandes dimensions de cette structure sont en accord avec la technique de fabrication connue pour cette époque, dite « à la cire perdue »⁵⁸. Les grandes quantités d'argile rubéfiée mêlée à des coulures de bronze sont vraisemblablement le résultat de la destruction

⁵⁷ Seuls quelques éléments ont été prélevés. Pour 3505 : lot 571 (1 coulure de bronze) et lot 535 (4 fragments de parois de moule en argile) ; pour 3557 : lot 614 (1 coulure de bronze).

⁵⁸ Elle se caractérise par la création d'une longue et profonde fosse de coulée dans laquelle le moule est construit au fond sur une aire de chauffe maçonnée, et généralement accessible par un escalier ménagé à même les remblais ou le géologique. Cette fosse pourrait donc s'apparenter à celle découverte récemment lors des fouilles de la chapelle Saint-Libert, à Tours, datée du 12^e s. (Dufay, Riou 2016 : 139-145).



Figure 57 : Photographie de la coupe sud-est du secteur 8, avec apparition en limite de fouille de la fosse F509 comblée d'éléments rubéfiés

des moules en argile ayant servi à la confection de la (des) cloche(s).

Après le comblement de cette fosse F509, une première couche d'encrassage s'est formée en surface de l'ensemble de cette séquence (US 3315). Or, c'est vraisemblablement seulement à partir de ce sol qu'a été enlevé le poteau de F511, soldant ainsi la destruction du bâtiment en bois du 10^e s. et inaugurant soit les dernières phases de chantiers de la grande salle, soit son premier sol d'occupation. Toutes les couches supérieures, correspondant à la pleine occupation de la grande salle aux 11^e et 12^e s., ont été fouillées en 2017 (Papin 2018 : 85-89).

La reprise de la fouille du secteur 8 en 2018 a donc permis de préciser les modalités de la transition entre les occupations du 10^e s., et la construction de la grande salle au début 11^e s. L'analyse stratigraphique montre que le bâtiment de la phase 3b a été démoli en plusieurs temps, en commençant par le démontage des parois. On peut alors penser que la structure porteuse du bâtiment a au moins en partie été conservée provisoirement, peut-être afin d'installer des ateliers de chantiers. C'est ce que semble montrer la très probable installation d'un atelier de fondeur de cloches (nécessitant toujours un abri), dans le

bâtiment en partie désossé. Pendant ce temps, le chantier de la grande salle débute : l'aménagement du puits M29 est effectué, puits qui sera par la suite à l'intérieur même de la grande salle. Là encore, la logique de cette chronologie apparaît, avec le recul, parfaitement explicable. En effet, les moyens techniques pour le creusement et l'évacuation des matériaux extraits ont alors pu être mis en œuvre sans aucun problème, puisqu'en milieu ouvert. C'est seulement à la suite de ces événements que l'on commence à monter les murs de la nouvelle *aula*.

Une (des) cloche(s) pour la nouvelle tour-porche de la collégiale ?

La découverte du probable moule à cloches F509, au cœur de la séquence de construction de la grande salle, entraîne une série de réflexions. Car, pour quel autre édifice religieux que la collégiale Notre-Dame, située 50 m à l'ouest, une cloche a-t-elle pu être coulée en ce début du 11^e s. ? Cette église apparaît naturellement comme la seule et unique candidate possible, ce qui n'est pas sans conséquence.

En effet, on sait que la fondation de cette collégiale par Geoffroy Grisegonelle intervient entre 978 et

985 (cf. *supra* note 45). Cette fondation entraîne nécessairement la (re)construction d'une nouvelle église en cette fin du 10^e s. Cependant, aucune trace archéologique de cette collégiale primitive n'est conservée. Les parties les plus anciennes de l'édifice actuel remontent au mieux, d'après les observations et les analyses des historiens de l'art, au 11^e s. Plus précisément, les similitudes architecturales entre la tour-porche occidentale de l'église et la tour-maitresse, couplée à l'analyse stylistique de quelques éléments architecturaux comme les chapiteaux de la tour et de la nef primitive, permettent à certains chercheurs, qui restent toutefois relativement prudents, de « ne pas exclure » une datation remontant à la première moitié du 11^e s. (Duret-Molines 2003 : 173 ; Fleury 2013 : 21-22, [fig. 58](#)).

Or, si l'on admet que le moule à cloche F509 est bien lié à la collégiale, alors cela marque très certainement l'achèvement de ce grand chantier du 11^e s. En conséquence, les indices de datations recueillies par la fouille, faisant remonter la construction de la grande au tout début du 11^e s. (pas après le premier quart, pour être large), apportent une nouvelle indication pertinente sur la date de reconstruction de la collégiale. Cela renforce donc, même si cela était déjà supposé, l'attribution du chantier au même Foulque III Nerra. De plus, cela peut également très probablement signifier que les deux chantiers, celui de la collégiale et celui de la grande salle, s'enchaînent strictement dans le temps. Ces nouvelles données apportent ainsi un indice supplémentaire permettant de présumer que ce sont au moins deux des éléments majeurs de l'ensemble palatial (*aula* et *capella*) que Foulque Nerra reconstruit à ses frais au début du 11^e s. Cela alimente donc encore les réflexions engagées dans le rapport précédent (Papin 2018 : 94).

En effet ces grands travaux sur le palais, rappelons-le, sont contemporains de deux autres grands chantiers à Loches. La fondation de l'abbaye de Beaulieu tout d'abord, dont l'église primitive est consacrée dès 1008, puis reconstruite peu après en raison d'un effondrement. Le nouvel édifice est achevé vers 1012 (Foulon 2005 : 275-279). Débute alors l'érection d'une puissante et confortable tour-maitresse sur le front sud du château, que les datations dendrochronologiques situe entre 1013 et 1035 (Mesqui 1998). Cette riche parure monumentale comprenant une abbaye, une *turris*, une nouvelle *aula* et la reconstruction



Figure 58 : Clocher-proche occidental du 11^e s. de la collégiale Notre-Dame

de la *capella* (collégiale), fut donc ordonnée par le même homme et entièrement réalisé en moins de trois décennies, autour du premier tiers du 11^e s. Cela oblige désormais à analyser cette somme de constructions comme un tout et non comme une juxtaposition d'éléments déconnectés. La profusion des constructions de Foulques Nerra à Loches est très vraisemblablement l'œuvre d'une politique globale répondant à des exigences à la fois militaires, ostentatoires, religieuses, administratives et politiques. Avec l'une des tour-maitresses les plus grandes et sophistiquées de son temps, une *aula* digne de celle de sa capitale, la nouvelle collégiale du château monumentalise, et l'abbaye de Beaulieu dont le rayonnement dépasse largement les limites de son comté, chaque élément semble venir conjointement répondre à ces besoins, destinés à faire de Loches la « vitrine » frontalière de sa puissance et de ses ambitions.

2.5.2. La mise au jour de l'angle nord-est de la grande salle dans le secteur 10

Les objectifs de la campagne de 2018 concernant la grande salle du début du 11^e s. étaient essentiellement de découvrir enfin son quatrième et dernier mur inconnu (cf. *supra*, chap. 1.3.3. et 1.4.1). Deux hypothèses restaient possibles : soit l'édifice était composé de trois travées de 8,20 m, soit de quatre. Comme indiqué plus haut, la position des sondages des secteurs 10 et 11 a été établie au dernier moment, à l'aide d'une prospection géotechnique (cf. *supra*, chap. 1.4.2). C'est ainsi que les sondages des secteurs 10 et 11 ont permis de complètement valider l'une des deux hypothèses de restitution du bâtiment. Cette validation a été en premier lieu apportée par l'ouverture du secteur 10.

Description des vestiges de la période 4a du secteur 10 (M505/M510)

La plus ancienne des maçonneries mises au jour dans ce secteur a déjà été présentée : il s'agit du mur M506, stratigraphiquement antérieur à un autre mur, M505 (UA 3710, cf. *supra* chap. 2.4.3., fig. 50, 51, 52, 59 et 60). De même orientation sud-ouest/nord-est, les deux murs ont été observés sur 1,30 m de longueur : M505, plaquée contre le parement de M506, vient en fait sur-épaissir le mur plus ancien d'une cinquantaine de centimètres. Un seul parement en moyen appareil de M505 est donc observable. Il a été dégagé sur trois assises avant l'arrêt de la fouille le long de ce mur. Sur l'arase de M505, le lit d'attente en mortier de chaux porte les traces parfaitement visibles de l'arrachement des blocs de l'assise supérieure. Topographiquement, le parement du mur M505 est, en outre, situé exactement à l'emplacement attendu, c'est-à-dire dans le prolongement du parement interne du mur M4 mis au jour en 2016 dans le secteur 7.

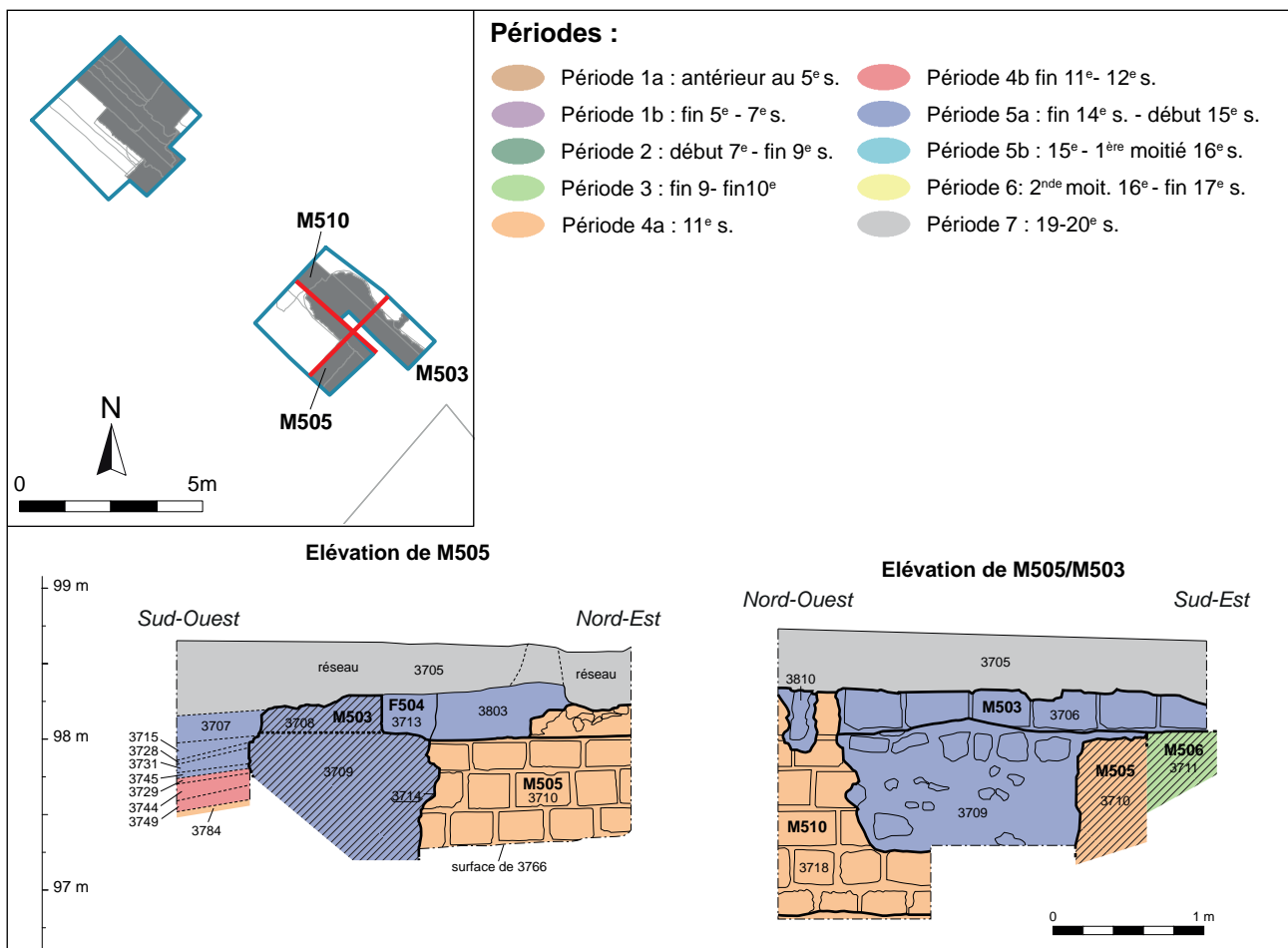


Figure 59 : Relevé des élévations des mur M505, M510 (période 4a) et M503 (période 5a)



Figure 59 : Orthophotographies des murs M505 (à gauche) et M510 (à droite)

Tout comme le mur M506, l'extrémité nord de M505 a été cassée lors d'une phase de construction ultérieure, par la maçonnerie M503. Mais le fait que l'on ne le retrouve pas de l'autre côté de ce mur plus tardif prouve qu'il n'allait pas plus loin et qu'il décrivait un angle. Or, M503 s'appuie partiellement sur un mur plus ancien dont il reprend strictement l'alignement (M510, UA 3718). Ce mur M510 est observable sous la fondation de M503 (UA 3709), uniquement le long de la berme nord-ouest. Or, le parement dégagé de ce mur possède exactement les mêmes caractéristiques que celui de M505, le même mortier de chaux, et strictement les mêmes niveaux d'assises. Autrement-dit, même si la relation stratigraphique directe entre M505 et M510 est rompue par la fondation de M503, il ne fait aucun doute que M510 constitue bien le retour en équerre vers le nord-ouest de M505.

Lorsque la fouille du secteur 10 a atteint environ 1,30 m de profondeur, l'exploration a été réduite. Elle a été poursuivie uniquement par un petit sondage d'un mètre carré, le long du mur M510, afin de fouiller toute la séquence de sols en relation avec ce mur et d'en observer la fondation. Ainsi, le parement de ce mur M510, contrairement à M505, a pu être observé sur toute sa hauteur conservée, c'est-à-dire six assises de moyen appareil de tuffeau. L'assise inférieure et une partie de la seconde assise étaient toutefois enfouies dans une tranchée de fondation, qui a bien été repérée dans le sondage réduit (F528, US 3790, 3791). La fouille a été

stoppée sur un solide ressaut de mortier au fond de la tranchée F528 (UA 3808), marquant sans doute le départ de la partie aveugle de la fondation du mur. Cette partie inférieure du parement présente, contrairement à l'élévation très abîmée, une conservation bien meilleure avec des joints gras et beurrés. L'appareillage de la première assise destinée à être entièrement enfouie, apparaît par ailleurs moins soigné, avec l'emploi de blocs juste équarris et grossièrement traités en surface.

Comparaison entre M505/M510 du secteur 10 et M4/M9 du secteur 7

L'ensemble des caractéristiques physiques des murs M505 et M510 du secteur 10, sont naturellement à rapprocher de celles des parties les plus anciennes des murs M4 et M9 (en élévation), observées en 2016 dans le secteur 7 (fig 13, 17, 61). L'ensemble des critères descriptifs de ces quatre murs invite en effet à les relier dans une seule et même phase de construction, de la période 4a. La semelle de fondation en tranchée aveugle et le traitement peu soigné de la première assise sont exactement similaires. Au-dessus, les blocs composant les parements de moyen appareil de tuffeau blanc possèdent un module trapu (parfois carré), espacés de joints larges de 3 à 4 cm. Ceux-ci sont gras et beurrés dans les parties enfouies des tranchées de fondation, mais apparaissent très creusés en élévation, du fait sans doute de leur érosion. Le mortier est par ailleurs tout à fait



Figure 61 : Murs M4 et M9 dégagés en 2016 (seule la partie basse du mur M4 et le mur M9 date du premier état du bâtiment de la grande salle)

semblable, c'est-à-dire de couleur rose-orangée et comportant de nombreux petits galets de rivière. Ce mortier très particulier est caractéristique de la phase originelle du bâtiment de la grande salle.

Mais encore, lorsque l'on compare finement ces deux séries de murs distantes de plusieurs dizaines de mètres, on constate qu'ils possèdent exactement les mêmes niveaux d'assises. Le bourrelet de fondation se trouvait à 96,80 NGF, à l'angle de M4 et M9, tandis que celui observé pour M510 se trouve à 96,85 m NGF. L'apparition des tranchées de fondation, donc le niveau de sol en vigueur au moment du démarrage des travaux, apparaît également relativement similaire (F33 à 97,05 m NGF pour M4-M9 et F428 à 96,90 m pour M510). Les hauteurs des 6 premières assises montées sur le bourrelet de fondation sont identiques : de haut en bas 17 cm ; 22 cm ; 23 cm ; 18 cm ; 22 cm et 23 cm., soit une alternance assez parfaite de deux assises de 22/23 cm pour une assise un peu plus petite de 17/18 cm. Ce sont les mêmes caractéristiques qui avaient été observées, dès 2013 pour la partie en élévation du mur M9 (Papin 2014 : 43).

Un autre critère distinctif permettant de rapprocher les murs des secteurs 7 et 10, est celui de l'existence de trous de boulins. Un tel dispositif a été parfaitement observé à la fois sur les parties anciennes de l'élévation de M9, mais aussi dans les parties enfouies de M4/M9 dégagées lors des fouilles de 2016 (Papin 2014 : 43-45 ; Papin 2017 : 68-70). Ces trous de boulins sont « en réserve », c'est-à-dire aménagés par une simple suppression d'un bloc dans l'appareil. Sur l'élévation du mur M9, les trois lignes observables apparaissent espacées de 6 assises, c'est-à-dire entre 1,30 et 1,50 m de hauteur. La première ligne de boulins dans les parties enfouies apparaît sur la 6^e assise. Or, un tel boulin similaire a également été observé sur cette même 6^e assise du mur M510 du secteur 10. La présence de l'un de ces trous traversants est ici très bien identifiable, car observé sur l'arase de la maçonnerie donc sur toute la largeur du mur. Le long du parement interne, le trou a visiblement été bouché plus tardivement, à l'aide d'une pierre et de mortier gris très fin (UA 3810).

La séquence stratigraphique de l'occupation du bâtiment dans le secteur 10

Enfin, le dernier indice permettant d'affirmer que les murs découverts dans les secteurs 7 et 10 relèvent bien de la même construction, provient de la fouille de la séquence de couches stratigraphiques en relation avec ces murs. La fouille révèle en effet une très grande cohérence des séquences de sols successifs fouillés d'un bout à l'autre de la salle (fig. 62). Les cotes d'apparition des premiers sols sont situées aux mêmes altitudes (vers 97,00 m NGF). Dans le secteur 10, les premières couches recouvrant la tranchée de fondation F528, sont les US 3787-3788 et 3789, appartenant directement à la séquence de construction du bâtiment (fig. 63). Le remblai de terre brune-marron US 3789, assez épais hétérogène, semble avoir rempli le rôle de nivellement, avant l'installation du premier sol. L'US 3785 surmontant ces remblais est un fin niveau de mortier beige étalé. Au-dessus, tous les niveaux supérieurs sont constitués de fin niveaux d'encrassement de terre grise fine, intercalés par des apports de remblais de calcaire en poudre très damé (US 3782, 3783, 3781, 3776, 3775, 3769, 3767, 3770, 3766). Or, la nature et l'aspect de cette séquence est en tout point analogue à ce qui a pu être observé dans les secteurs 7 et 8, particulièrement l'alternance caractéristique de niveaux de calcaire damés et de niveaux d'encrassement de limons gris.

Par ailleurs, très peu de mobilier archéologique a été recueilli dans ce sondage très réduit du secteur 10, mais les éléments les plus récents nous livrent bien une datation correspondant à la période 4a, c'est-à-dire, au 11^e s.⁵⁹. En outre, parmi le rare mobilier que contenait les niveaux d'occupation en relation avec le pignon de la grande salle, se trouve de nombreux fragments d'enduits peints colorés. La présence de ce type de fragments était également l'une des caractéristiques de la stratigraphie des niveaux d'occupation de la grande salle fouillés dans les secteurs 7 et 8. Or, les fragments mis au jour dans le secteur 10 (et 11) semblent en tous points similaires à ceux découverts précédemment. Ceci donne une nouvelle preuve que l'ensemble de l'espace compris entre les murs identifiés en 2016-

2017 et 2018, forment bien un seul et même espace unique, et que celui-ci fait l'objet d'un décor peint⁶⁰.

La validation de l'hypothèse d'un bâtiment de 32,80 m de long (en œuvre)

En résumé, toutes les preuves semblent désormais réunies pour prouver que le mur M505 constitue bien la continuité des parties anciennes du mur M4, et donc qu'il s'agit de l'extrémité nord du mur gouttereau sud-est de la grande salle. L'angle de l'édifice, détruit postérieurement par le mur M503, peut être resitué grâce à la mise au jour du mur M510, qui constitue sans nul doute son retour à angle droit vers le nord-ouest (M510). Par conséquent, M510 est bien le pignon nord-est d'origine de la grande salle.

Ces éléments viennent donc désormais vérifier l'une des deux hypothèses proposées dès 2016. En effet, la distance séparant le parement interne du mur M4 (secteur 7) de celui du mur M510 (secteur 10), est précisément de 32,80 m. Ceci confirme que l'*aula* du début du 11^e s. est bien construite sur les bases de modules de 8,20 m de côté, avec une largeur constituée de deux unités et une longueur de quatre. Selon les unités de mesure médiévales, on peut dès lors supposer que les bâtisseurs ont souhaité construire un édifice mesurant 100 pieds de long sur 50 pieds de large, avec un étalon de 32,8 cm pour un pied⁶¹.

Ce module particulier dans la construction n'a toutefois pas été utilisé pour établir la surface totale en œuvre ou hors-œuvre, mais sur une combinaison des deux. En effet, pour la longueur, les quatre travées de 8,20 m excluent les murs pignons (4 x 8,20 m = 32,80 m), tandis que pour la largeur, la mesure de deux unités de 8,20 m inclut bien les murs latéraux (2 x 8,20 m = 16,40 m). La raison en est difficile à appréhender. Peut-être les

⁵⁹ Les US ayant livré du mobilier sont : US 3785 : (lot 410, 2NR) ; US 3789 (lot 409, 9NR) US 3770, (lot 414, 1NR) et US 3782 (lot 411, 2NR).

⁶⁰ Cette information macroscopique devra être confirmée par l'étude en cours de l'ensemble des fragments d'enduits peints de la grande salle. On espère également que cette étude permettra de livrer quelques éléments de restitution de ce décor. cf. *supra* chap. 1.5.7.

⁶¹ Cette valeur est certes assez éloignée du pied romain (d'environ 29,5 cm), mais se rapproche en revanche du pied de l'époque médiévale, situé autour de 32 cm. De fait, la valeur du pied au Moyen-Âge était très variable en fonction des régions, des coutumes, voire du maître d'œuvre. Le « pied du roi » fixé pour l'ensemble du royaume par Colbert en 1668 est de 32,66 cm.

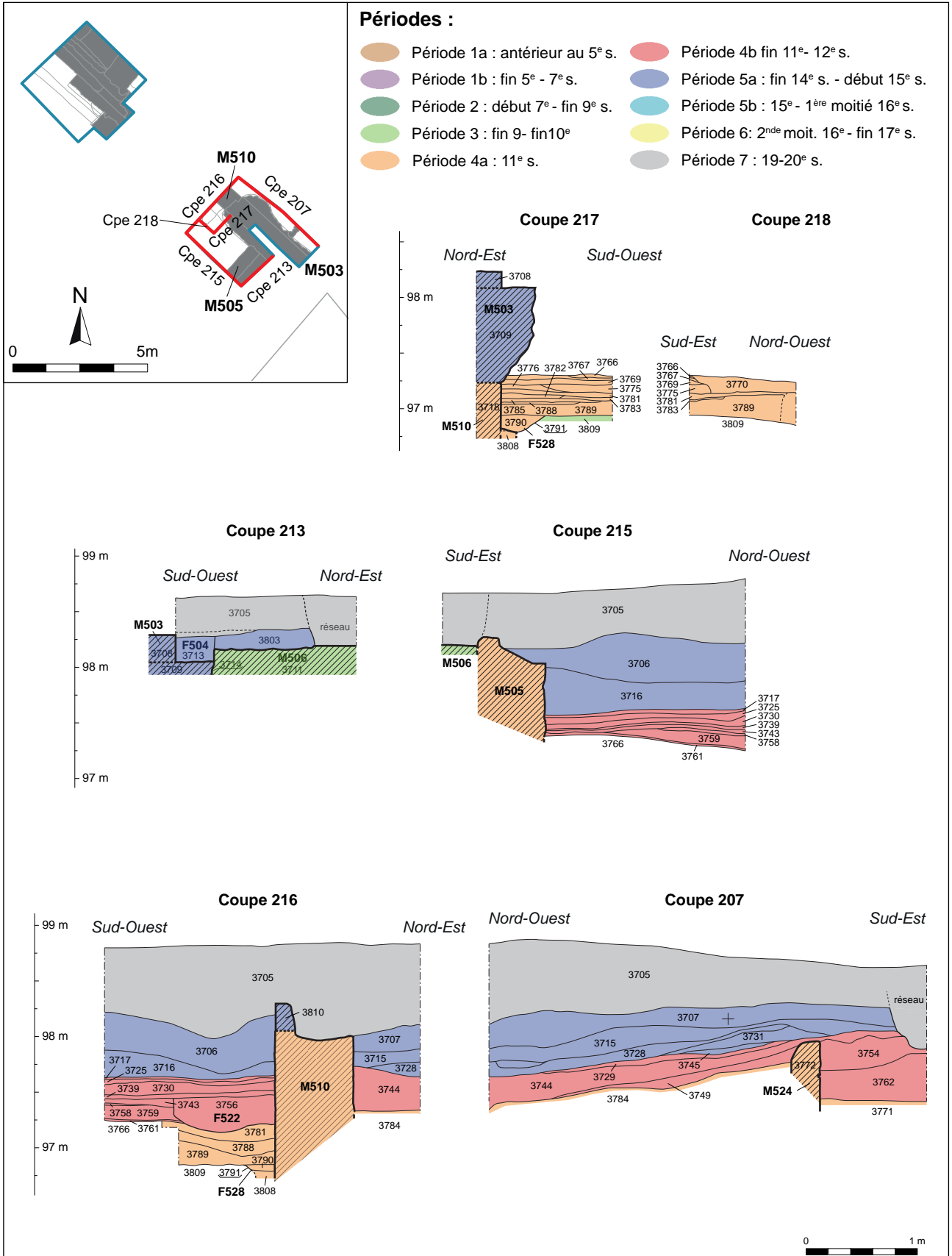


Figure 62 : Coupes stratigraphiques du secteur 10



Figure 63 : Photographies de quelques couches archéologiques de la période 4a dans le secteur 10.

En haut : les niveaux de construction de M510

En bas : les premiers sols d'occupation en terre battue du début du 11^e s.

modules utilisés servaient-ils à fixer la surface à couvrir par la charpente ? Dans ce cas, pourrait-on en déduire l'existence de pignons débordants ? Cela restera toutefois impossible à prouver. Quoiqu'il en soit, avec des largeurs de murs constants de 0,75 m de large sur les quatre côtés, la grande salle du début du 11^e s. de Loches mesure donc en définitive 16,40 m de large pour 34,30 m de long, soit 562,5 m² d'emprise hors-œuvre, ou 14,90 m x 32,80 m en œuvre, soit une surface utile de 488,7 m².

Quelques points de comparaisons

Dans le rapport de 2016, lorsque les hypothèses de restitutions d'une grande salle pouvant aller jusqu'à 500 m² ont été présentées pour la première

fois, une première série de comparaisons avait alors été effectuée, éclairant sur la place du bâtiment aulique de Loches parmi ses contemporains (Papin 2017 : 78-81). Au regard de ses dimensions maintenant confirmées de 562 m² hors-œuvre, l'aspect hors norme de l'*aula* de Loches se trouve encore renforcé, surtout si l'on considère la précocité de la construction, au début du 11^e s. Il convient donc de rappeler dans le présent rapport les principaux arguments alors avancés⁶².

⁶² Les paragraphes suivants reprennent donc les principaux exemples déjà mentionnés en 2016, augmentés de quelques cas supplémentaires.

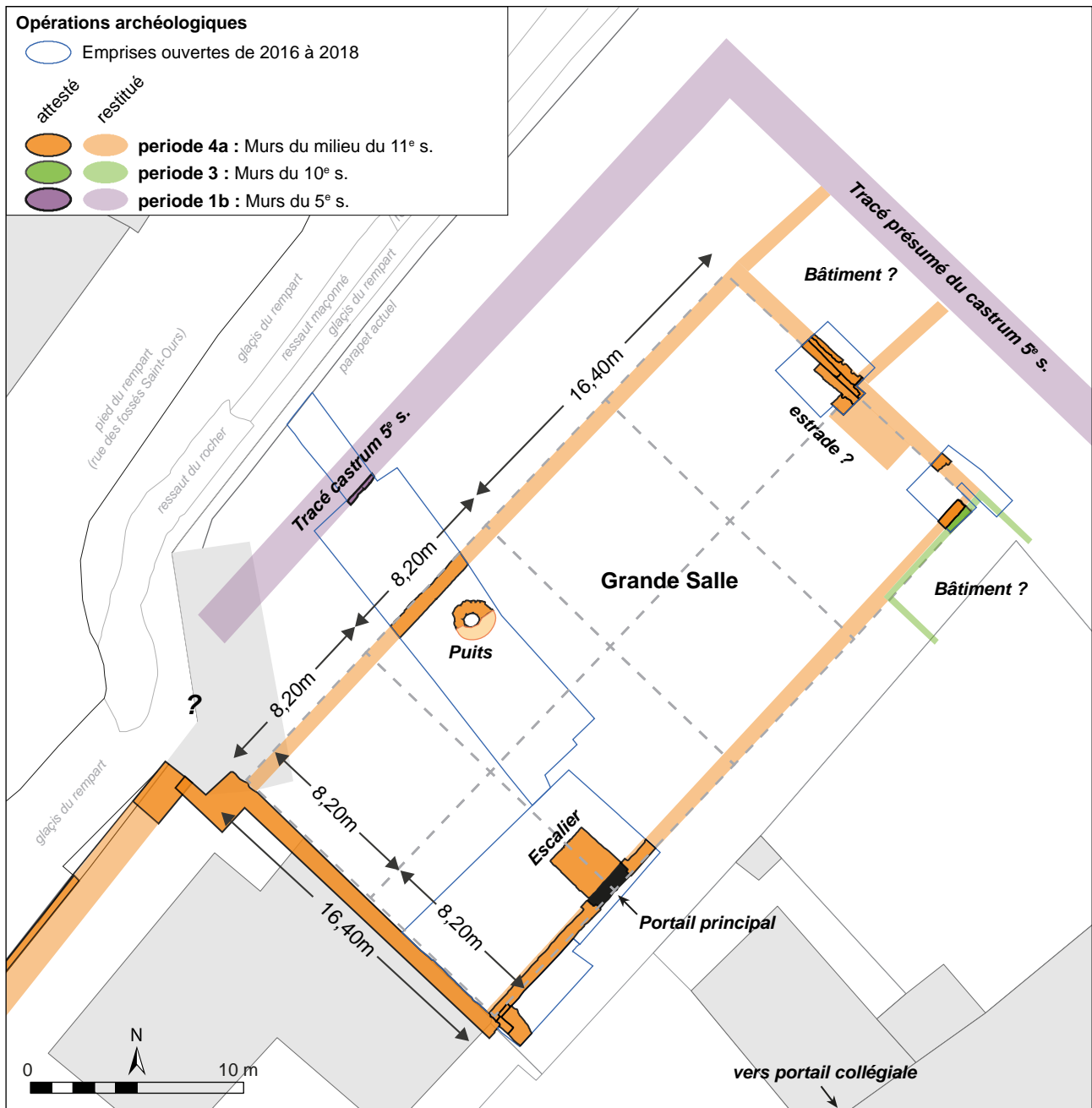


Figure 64 : plan de restitution du premier état de la grande salle du début du 11^e s.

Parmi les exemples documentés de programmes palatiaux du 11^e s., les dimensions des grandes salles, y compris pour des sites prestigieux, sont en général inférieures à 200 m². Dans le « castrum » des comtes d'Angoulême à Andone bâti autour de l'an mil, la grande salle mesure environ 10 m x 20 m (Bourgeois 2009 : 61-63). La série plutôt bien documentée des palais ducaux normands, offre des tailles de grandes salles du 11^e s. relativement

constantes, autour de 100 m² : à Caen, la salle du palais dit « de Guillaume le Conquérant », datée du milieu 11^e s., mesure 16 m par 8 m (De Boüard 1979 : 64-66, Decens Dubois 2009 : 36-38) ; à Fécamp, le second état de la grande salle en pierre de la fin du 10^e ou du début du 11^e s. est de 15 m par 6,5 m (Renoux 2007) ; à Domfront, l'*aula* datée de la fin du 11^e s, mesure même en œuvre moins de 90 m² (Nissen-Jaubert 1994).

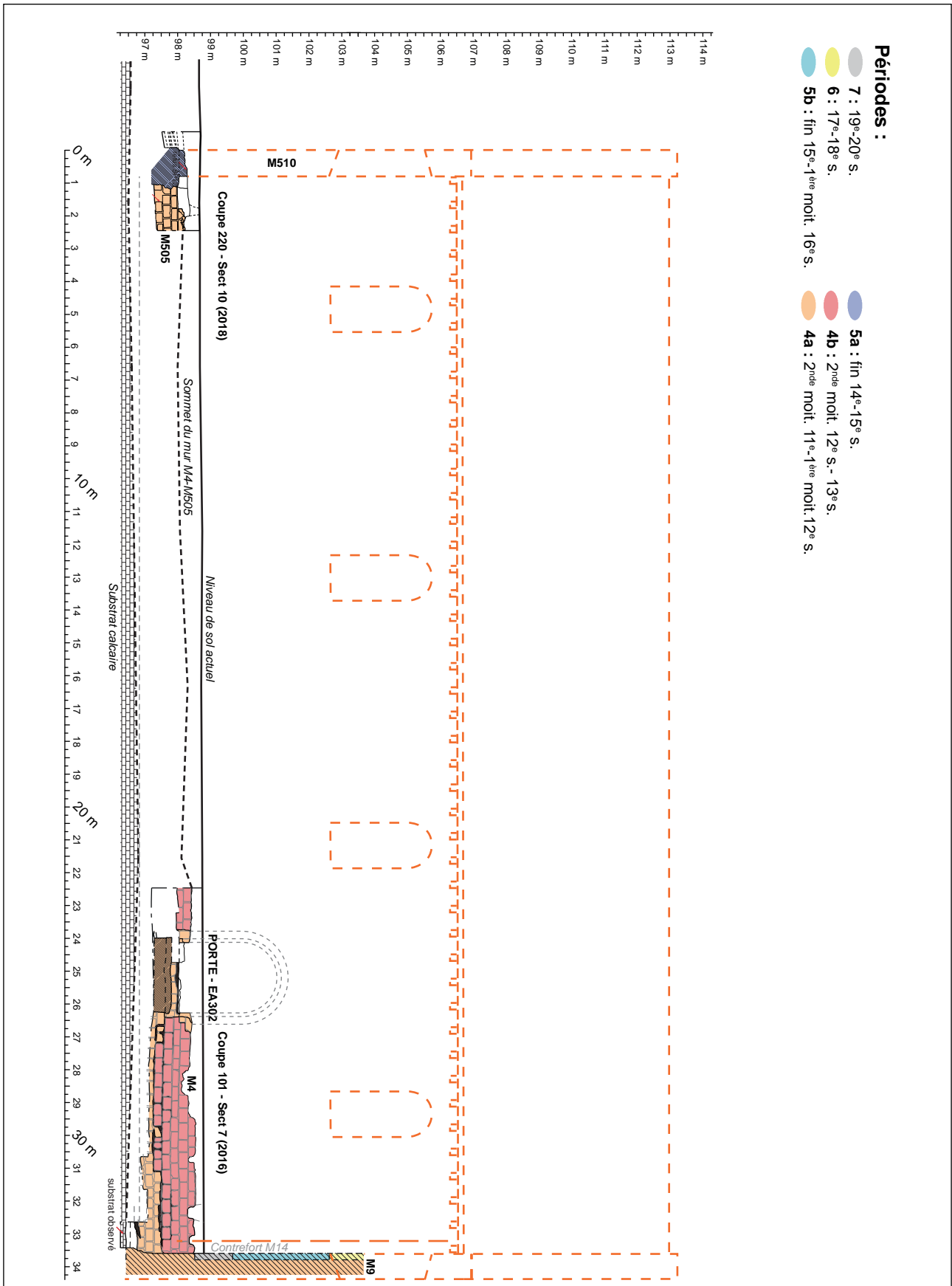


Figure 65 : Restitution de l'élévation du mur gouttereau de la grande salle

Dans l'orbite angevine, l'*aula* de Doué-la-Fontaine, de 16,50 m de large par 23 m de long hors œuvre, apparaît pour le début du 10^e s. comme un édifice remarquable (De Bouard 1974). Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, il s'agissait d'un bâtiment mixte partitionné dans le sens de la largeur entre une cuisine et une salle probablement polyfonctionnelle. La surface utile de cette dernière était réellement de 178 m². On retrouve par ailleurs des modules similaires dans la plupart des grandes salles établies dans les programmes « verticaux » des tours-maitresses, au tournant des 10^e et 11^e s. Les grandes salles aménagées au premier étage, possèdent des dimensions relativement semblables d'un site à l'autre. L'une des plus grandes est au donjon de Loches même (20 x 9 m), mais on retrouve des modules comparables à Langeais (16 x 8 m) ou à Montbazou (15 x 9 m) pour ne citer que les exemples tourangeaux attribués à Foulque Nerra (Mesqui 1998 ; Impey, Lorans 1998 ; Dalayeu 2003). Ces dimensions inférieures à 200 m² apparaissent donc généralement plutôt comme une norme aux 10^e et 11^e s. (Mesqui 1993 : 78). Très rares sont les exemples plus vastes, tel que la grande salle du palais comtal de Tours, toujours dans l'orbite angevine. Selon les hypothèses en cours le palais aurait été édifié dans l'angle du *castrum* du 4^e s. par Geoffroy II Martel, fils de Foulque III Nerra, peu après 1044 suite à la conquête de la ville (Lorans 2014 *in*, Galinié, Husi, Motteau *et al.* : 70-80). Avec ses 30 m par 10 m estimé, l'*aula* de ce palais figure donc parmi les plus grandes de son époque.

Toutefois des dimensions plus importantes ne sont pas totalement inconnues pour des sites contemporains⁶³. Parmi les exemples de sites « princiers », on retiendra tout particulièrement l'exemple de la capitale comtale, Angers, qui permet de mieux comprendre la portée de la découverte de Loches. En effet, les études menées dans le château ont démontré comment le premier état en pierre de l'*aula*, daté du milieu du 10^e s. et mesurant déjà 12 m de large par 25 m de long, a été allongée à 40,50 m au début du 11^e s. C'est donc Foulque Nerra lui-même qui a vraisemblablement fait porter la surface

de la grande salle d'Angers aux alentours de 486 m² en œuvre (Brodeur *et al.* 1997, vol 3 : 24). Dans le même temps, le comte fait donc ériger à Loches une nouvelle *aula* d'une dimension quasiment identique. La similarité des surfaces des *aulae* de Loches et d'Angers, entièrement bâtie pour l'une ou simplement agrandie pour l'autre, est-elle le fruit du hasard ? On peut en douter. Au contraire, cette parenté semble devoir assoir l'idée que Foulque ait voulu ériger à Loches un palais aussi vaste que celui de sa capitale. Elue en tant que résidence privilégiée du comte, il est probable que celui-ci ait souhaité bâtir les infrastructures nécessaires pour recevoir à Loches l'ensemble de sa cour, et pouvoir depuis ce lieu administrer l'ensemble de son comté.

Ce n'est qu'à la toute fin du 11^e et surtout aux 12^e s. que les grandes salles dépassent plus régulièrement ce genre de surface, et encore seulement dans quelques sites prestigieux (Mesqui 1993 : 79-80, Renoux 1992 : 186). Tel est le cas des grands palais royaux : c'est à la fin du 11^e s. que Guillaume II le Roux (1096-1100) commande le *Westminster Hall* aux dimensions hors normes (72 x 20 m, Mesqui 1993 : 79) ; au 12^e s. le roi de France se dotera également d'une grande salle d'un tel calibre dans son palais de l'Île de la cité (70 x 27 m). En dehors des capitales royales, les cas de salles dépassant 500 m² demeurent toutefois encore rares. La célèbre salle de l'échiquier de Caen remplaçant la précédente de Guillaume-le-Conquérant, également attribuée à Guillaume II le Roux (1096-1100) selon des hypothèses récentes, est de 429 m² (13 x 33 m, Impey, McNeill 2013). On peut citer néanmoins, pour la seconde moitié du 12^e s., dans l'orbite des Plantagenets, la salle du palais du Mans de plus de 700 m² (31 x 23 m², Renoux 1992) attribuée à Henri II, ou bien encore celle du palais d'Aliénor à Poitiers de 850 m² (17 x 50 m, Andrau-Schmitt 2016).

En résumé, les exemples d'*aulae* approchant ou dépassant 500 m² sont extrêmement rares avant la fin du 11^e s. La grande salle mise au jour à Loches avec 16,40 m de largeur par 34,70 m de longueur hors-œuvre, figure donc au début du 11^e s. parmi les plus imposantes *aulae* de son temps et semble le rester jusqu'assez tard dans le 12^e s., en dehors des palais des capitales royales. Et encore, il s'avère que la seule *aula* vraiment comparable en terme de taille et strictement contemporaine soit celle d'Angers, palais capitale des angevins, et aménagée par le même commanditaire que celle de Loches. Cette

⁶³ Il convient cependant de mettre à part, les grandes salles des sites impériaux carolingiens d'Aix-La-Chapelle (46 x 20 m hors-œuvre), Ingelheim (35 x 16 m) ou Paderborn (32 x 10 m) qui sont des exemples aussi précoces qu'extraordinaires par leurs commanditaires (Mesqui 1993 : 78).

« monumentalisation » précoce du palais serait-elle spécifique aux comtes d'Anjou et particulièrement à Foulque Nerra ?

Ces éléments de comparaison dévoilent quoi qu'il en soit toute l'importance que devait avoir Loches aux yeux de ce comte. Faire édifier dans cette possession frontalière une *aula*, lieu central dans la symbolique de la représentation du pouvoir,

aux dimensions de celle de sa capitale, révèle sans doute sa volonté de faire de Loches un centre majeur. Le fait de ne trouver d'autres grandes salles contemporaines aussi vastes démontre par ailleurs toute la richesse du comte d'Anjou à cette époque, mais aussi peut-être sa volonté de montrer ostentatoirement sa supériorité sur ses rivaux, quand bien même seraient-ils de rang royal.

2.5.3. Quelques données sur les niveaux de circulations extérieures au nord-est de la grande salle durant la période 4

Dans le secteur 10, la petite bande fouillée le long de la berme nord-est, à l'extérieur de la grande salle, ont permis de recueillir quelques informations sur les niveaux de circulation en vigueur à l'époque du fonctionnement de l'*aula*. Ces niveaux de circulation sont marqués par l'aménagement d'un muret (M524, fig. 50, 62, coupe 207 et fig.66). Celui-ci a été dégagé seulement sur 40 cm de longueur. D'orientation sud-ouest/nord-est, il se situe pratiquement dans le prolongement du mur gouttereau de la grande salle

(M4/505). Il est composé de deux assises de pierres grossièrement taillées en moyen appareil de tuffeau blanc, montées sèchement (sans mortier) (fig. 67). Ces blocs taillés forment, sur son côté sud-est, un parement relativement soigné, qui a été dégagé sur 50 cm de hauteur. A l'inverse, les blocs sont "bruts" côté nord-ouest, indiquant que ce côté du muret était destiné à être remblayé immédiatement après sa construction. Ce muret forme donc une petite



Figure 66 : Photographie zénithale de l'aménagement du muret M524 au nord est du secteur 10



Figure 67 : Photographie du parement du muret M524

terrasse, différenciant des sols de niveaux différents de part et d'autre (fig. 62, coupe 207) :

- Au sud-est, une couche de mortier gris/beige compacte comportant de rares cailloux est présente à la base du parement (US 3771). La fouille a été stoppée sur cette couche. Elle signale probablement un niveau de construction et non un sol, en raison de l'absence d'encrassage au-dessus. Elle remonte en tout cas clairement contre le parement de M524, et indique donc l'existence d'un sol sous-jacent, ayant fonctionné pendant un certain temps avec le muret M526.
- Au nord-ouest, des niveaux de circulation sont identifiables, fonctionnant avec le sommet de la structure M524, soit 35 à 40 cm plus haut que le niveau de mortier 3771. La plus ancienne couche fouillée de cette séquence est l'US 3784, composée de terre limoneuse brune/grise hétérogène et compacte. Elle n'a été observée qu'en surface (non fouillée), mais s'apparente clairement à un apport de remblais venu cacher le côté non parementé du muret M524. Cette couche est donc probablement contemporaine de l'aménagement. Au-dessus une fine couche limoneuse grise hétérogène

et compacte se dépose. Le sommet de l'US 3784 est donc manifestement un niveau de circulation extérieur, recouvert d'un encrassage. Ces couches décrivent nettement une pente douce vers le nord-ouest, au pied du pignon de la grande salle.

Ce petit muret M524 semble donc indiquer la présence d'aménagements particuliers liés aux circulations extérieures autour de la grande salle. Ce système de muret/terrasse est par la suite abandonné. Au sud-est, au-dessus du sol de mortier 3771, un remblai massif est apporté composé de deux US : 3754 et 3762, couches très meubles de terre sableuse contenant de nombreux cailloux et blocs de calcaire, qui se distinguent modestement par une faible différence de compacité. Ces couches indiquent donc un remblaiement massif et rapide, peut-être issu de matériaux de démolition.

Puis, ce petit secteur est recouvert par l'US3744, qui est une couche assez épaisse de calcaire pulvérulent, cailloux et graviers, meuble et homogène. Il s'agit là encore peut-être d'un niveau lié à des travaux non clairement identifiés. Enfin, par-dessus, l'US 3729 est une fine couche limoneuse brune compacte avec de nombreuses inclusions de charbons, apparaissant par lambeaux. C'est donc un nouveau niveau d'encrassage, démontrant que le sommet de la couche 3744 a servi également de sol extérieur pendant une certaine période. Ce sol correspond par la suite au niveau du percement de la tranchée de fondation (F504) du mur M503, côté extérieur de la grande salle (cf. *infra*, période 5a : chap. 2.8).

D'un point de vue chronologique, les indices sont rares et lacunaires. Peu de mobilier a été mis au jour dans cette séquence. Les US les plus anciennes, correspondant aux niveaux de sols fonctionnant avec l'aménagement M526 n'ont pas été non fouillées (3771 et 3784, fig. 68). Cependant, l'US 3784 vient bien au contact du parement du mur M510, et se dépose donc, logiquement, après la construction du pignon de la grande salle. Quelques tessons ont par ailleurs été ramassés dans les US fouillées. L'US d'encrassage 3749 au nord-ouest de M526, mais aussi l'US 3762 de remblais immédiatement au-dessus du sol de mortier 3771, comportaient du mobilier céramique attribué à la période 4b, de la seconde moitié du 12^e s. voire



Figure 68 : Photographie des niveaux de sols extérieurs en pente au nord-est de la grande salle, secteur 10 période 4

du tout début 13^e s.⁶⁴ Autrement-dit, l'abandon de la structure M526 semble coïncider avec la fin de la pleine période d'occupation de la grande salle, juste avant son abandon (cf. *infra*). L'aménagement du muret M524 et les sols 3784 et 3771 donnent donc des indices sur les niveaux de circulations en vigueur autour de la grande salle aux 11^e et 12^e s.

La variété des niveaux de circulation autour de la grande salle avait déjà été relevée grâce aux campagnes de fouilles de 2016-2017. Au sud-est, côté collégiale Notre-Dame, le seuil du portail de la grande salle est à 98,05 m NGF, tandis qu'au nord-ouest, dans l'espace de circulation d'environ 5 m de

large laissé libre entre l'édifice et le *castrum*, le sol en vigueur au 11^e s. se situe à 97,10 m. Cette différence de près de 1 m de part et d'autre du bâtiment est donc peut-être rattrapée le long des pignons par des petites terrasses et des pentes. L'aménagement du muret M524 du secteur 10 – dont le sommet est d'ailleurs à 97,95 m NGF, soit très proche du seuil du portail de la grande salle – puis la pente orientée vers le nord-ouest le long du pignon, semble donc l'attester. Il apparaît néanmoins difficile de spéculer sur une restitution plus ample de ce système dégagé sur une très petite surface.

⁶⁴ US 3749 : 13 NR (lot 420) ; US 3762 : 25 NR, (lot 415). Les US 3744 (1NR, lot 421) et 3754 (4NR lot 419) : comportaient également quelques éléments céramiques, mais datables du 11^e s., donc clairement en position redéposée dans cette séquence.

2.5.4. Les vestiges du pignon de la grande salle dans le secteur 11

L'ouverture du secteur 11 comportait deux objectifs. Le principal était naturellement de mettre au jour le prolongement du mur pignon M510 du secteur 10. L'objectif secondaire était de détecter d'éventuelles traces d'une zone ostentatoire réservée au comte au sein de la grande salle. Cette hypothèse a été envisagée d'abord parce qu'aucun élément pouvant indiquer son existence à l'opposé n'a été identifié, contre ou sur le mur M9. En revanche, le portail principal de l'édifice ayant été reconnu dans la partie sud-ouest (M4, secteur 7), et considérant que les entrées solennelles s'effectuaient face au comte, le trône devait donc se situer en face, contre le pignon nord-est.

Certes, les rares textes et iconographies remontant au 11^e s. laissent à penser que de tels dispositifs étaient loin d'être systématiques, de même que les rares fouilles d'*aulae* n'ont jamais mis en évidence de vestiges évidents d'estrade (Renoux 1996 : 39). Les trônes des seigneurs étaient en effet probablement le plus souvent mobiles, et l'aménagement d'une estrade pouvait tout à fait être temporaire, ce qui laisse alors peu de traces. Cependant, une mention de la fin du 11^e s. atteste que le comte d'Anjou Foulques le Réchin (1068-1109) rend un plaid au château de Saumur sur une

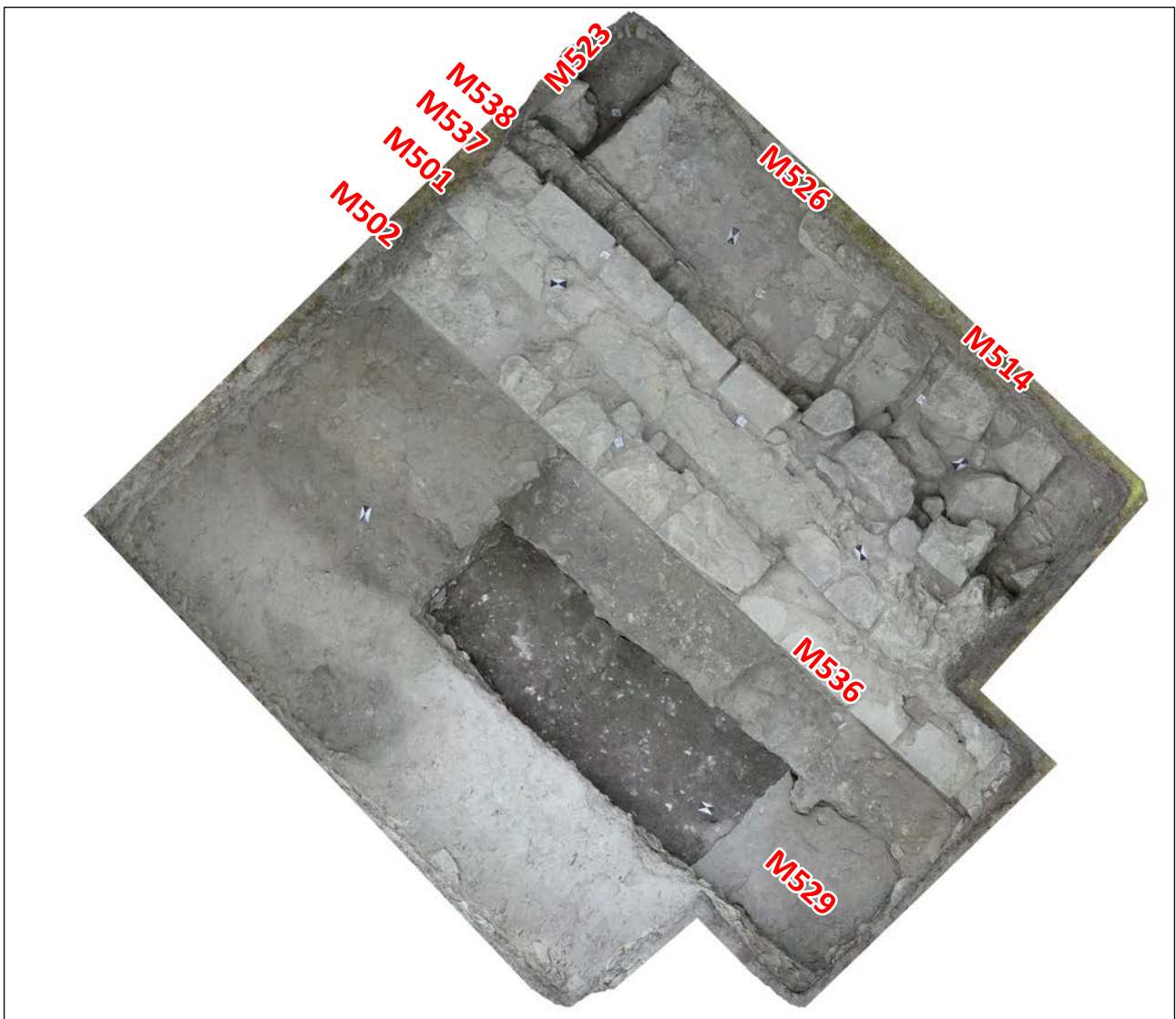


Figure 69 : Orthophotographie zénithale du secteur 11 en fin de fouille

estrade en pierre⁶⁵. La zone privilégiée de l'aula peut également être signalée par la présence d'une cheminée. Les cas archéologiquement avérés sont ici plus nombreux, la grande salle de la tour maîtresse de Loches étant spatialement et chronologiquement l'exemple le plus proche.

Dans les 11 m² ouverts du secteur 11, les fouilles ont révélé une grande imbrication de constructions successives (fig. 50 et 69). Neuf maçonneries différentes ont en effet été identifiées, uniquement sur cette portion dégagée de moins de 4 m de long. Or, cette complexité elle-même semble bien indiquer que cette partie de la grande salle a fait l'objet d'un traitement particulier.

Les vestiges du premier état de la grande salle dans le secteur 11 : le mur M529

Étonnamment, aucune des maçonneries mises au jour dans secteur 11 ne correspond directement à la continuité du mur M510 du secteur 10, c'est à dire au premier état du pignon du bâtiment de la grande salle. Aucune ne comporte les mêmes caractéristiques physiques et presque toutes semblent être le fruit de réaménagements et/ou de restaurations et/ou de confortements de cette portion de mur. Il faut donc considérer que le mur pignon d'origine a ici totalement disparu sous les reconstructions.

En fait, une maçonnerie apparaît tout de même compatible avec le premier état du bâtiment, mais elle ne relève pas directement du pignon. Il s'agit de M529, mise au jour très partiellement en rebord sud-est du secteur, le long du parement interne de la

⁶⁵ « (...) in aula sua super gradus lapideos. » Acte daté entre 1075 et 1093, cité dans O. Guillot, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e s.*, Paris, Picard, 1975, t II, p. 235.

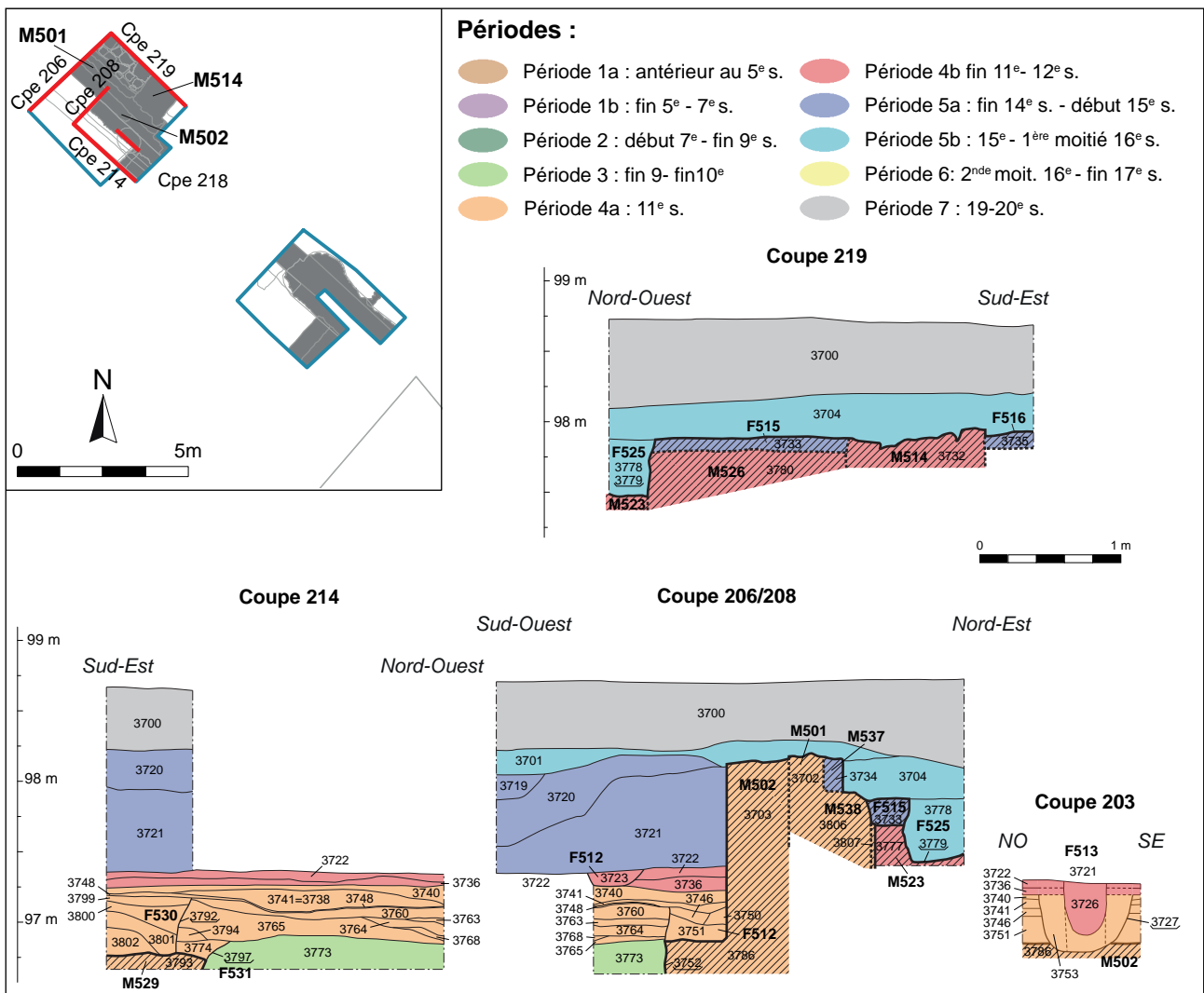


Figure 70 : Coupes stratigraphiques du secteur 11



Figure 71 : Photographie de la maçonnerie M529, appartenant au premier état de la grande salle (la position de l'ancien parement est indiquée par les flèches rouges)

grande salle (fig. 70, 71). Cette maçonnerie est très mal conservée, son élévation ayant entièrement été récupérée plus tardivement. Seule la fondation a été reconnue (UA 3793), avec sa tranchée de construction, qui perce directement depuis le sommet du niveau d'occupation de la période 3 (F531, US 3773, cf. *supra*). La maçonnerie M529 comble le fond de cette tranchée et forme une semelle de fondation aveugle. Elle est composée essentiellement de mortier de chaux orangé-beige à charge grossière comportant quelques cailloux de calcaire. Des empreintes de blocs de moyen appareil arrachés sont visibles sur l'arase, indiquant l'emplacement de l'un des parements disparus. Celui-ci était d'orientation sud-ouest/nord-est, donc perpendiculaire au mur pignon d'origine (théorique) de la grande salle. L'extension de cette maçonnerie hors emprise vers le sud-est et le sud-ouest est donc inconnue.

Plusieurs couches archéologiques qui venaient

contre l'élévation récupérée par la suite de M529, ont été fouillées (fig. 70, coupe 214). Elles sont soit liées à sa construction, soit ont fonctionné avec le mur disparu. Or, cette première séquence stratigraphique de la période 4 du sondage 11, se situe aux mêmes niveaux altimétriques que les couches de construction identifiées ailleurs dans la grande salle, c'est-à-dire entre 96,95 m et 97,25 m NGF. Ces US contenaient par ailleurs une faible quantité de mobilier archéologique, n'étant pas incompatible avec la période 4a⁶⁶, c'est-à-dire centrée sur le début du 11^e s.

⁶⁶ De fait, seule l'US 3764 a livré 2 tessons du 11^e s. (lot 405). Mais la séquence s'intercale bien entre le remblais antérieur 3773 contenant du mobilier du 10^e s. et des niveaux d'occupations postérieurs plus fournis en mobilier du 11^e s. (voir note suivante n°67). Cette séquence correspond donc bien à la première période d'occupation de la grande salle.

- L'US 3794 correspond à un bourrelet de mortier localisé au-dessus de la tranchée de construction F531. Elle est le résultat direct d'éléments tombés au pied du mur lors du chantier de construction.

- Au-dessus, l'US 3765 est une couche de calcaire concassé épaisse de 5 à 10 cm, dense et compacte, venant recouvrir toute l'emprise du sondage ouvert. Elle correspond sans doute à une couche de nivellement, apportée après la construction de M529, afin de constituer le premier sol de la grande salle (fig. 72). Elle doit à ce titre être rapprochée de l'US 3785 du secteur 10, de l'US 3337 du secteur 8, ou encore de l'US 3119 du secteur 7. Elle est surmontée de plusieurs petites couches localisées de limons ou de calcaire comblant les dernières dépressions (US 3768, US 3765 et US 3764).

- Puis, l'US 3760, qui prend la forme d'une couche limoneuse compactée mêlée de mortier brun et de rares graviers, recouvre le tout. La couche semble remonter légèrement contre le parement disparu de M529. Cette couche est donc un niveau de sol ayant fonctionné avec M529, et précédant sa récupération (fig. 73). Par extension, cette couche marque également très vraisemblablement le premier sol d'occupation intérieur de la grande salle, et fonctionnait donc aussi avec l'état d'origine (disparu) du pignon (précédent la construction de M502, cf. *infra*).



Figure 72 : Photographie de l'US3765, apport de calcaire pour la constitution du premier sol de la grande salle, antérieur au mur M502 dans le secteur 11



Figure 73 : Photographie de l'US3765, premier sol de la grande salle, antérieur au mur M502, dans le secteur 11

L'US3760 s'apparente donc aux US 3782 du secteur 10, US 3315 du secteur 8 et 3110/3113 du secteur 7.

La suite de la séquence stratigraphique est marquée par le creusement de la fosse de récupération de M529 (F530). Son comblement constitué de divers apports de matériaux de démolition (US 3802, 3801, 3800, 3799), et le fait que la limite identifiée de la fosse corresponde aux traces du parement disparu de M529, ne fait aucun doute sur l'interprétation.

Ainsi, M529 témoigne probablement de l'existence d'une «structure maçonnée» accolée au parement interne du pignon, et ayant fonctionné au tout début de l'occupation de la grande salle. Sa récupération très précoce semble en outre indiquer qu'elle n'avait pas de rôle architectural important dans la structure du bâtiment. M529 reste donc fondamentalement de fonction indéterminée, mais elle pourrait tout à fait à titre d'hypothèse être liée à l'aménagement de la zone ostentatoire du comte (estrade ou cheminée ?).

Immédiatement à la suite de la récupération et du comblement de la fosse de récupération F530,

un nouvel encrassement de limons noirs piétiné est déposé (US 3748=3798). Puis, cette couche se fait elle-même percée par la tranchée de construction (F521) d'un nouveau mur (M502, UA 3703, 3804, 3786, **fig 73**). Ce mur, dont il sera plus précisément question plus loin, est quant à lui directement lié à une réfection du mur pignon de la grande salle. Son parement interne est parfaitement dans l'alignement du mur M510 du secteur 10. Le fond de la tranchée F521 est occupé par un solide ressaut de fondation aveugle large de 45 cm (UA 3786). La tranchée est ensuite comblée de matériaux de construction (US 3751, 3750 et 3746), avant que son sommet ne soit recouvert de nouvelles couches d'occupation. Un premier remblai de terre brune et de cailloux nivelant le sol est d'abord apporté (US 3738/3740), lui-même recouvert d'un fin niveau de mortier (US 3737). Cette suite de la séquence, par le mobilier archéologique, a également été placée dans la période 4a⁶⁷. La construction du mur

⁶⁷ US 3737 : 1 NR (lot 401) ; US 3740, 1 NR (lot 402) ; US 3741/3738 : 17 NR (lot 403) ; US 3747, 4NR (lot 404) et US 3751 (F521), 5 NR. L'ensemble de ce matériel peut être daté de la toute fin du 10^e ou du 11^e s.



Figure 74 : Photographie de la tranchée de construction F521 de M502



Figure 75 : Photographie de détails des murs M501-538, 537, 514, 526 et 523

M502 intervient donc vraisemblablement dès le 11^e s. Toutefois, la maçonnerie M502 n'est pas l'état du mur pignon le plus ancien observé.

Un premier état de reconstruction partielle du mur pignon dès le 11^e s. (M501-538) ?

Le mur M502 a en effet été plaqué contre un autre mur antérieur M501 (UA 3702), lui-même associable à M538 (UA 3806, voir fig. 50, 69, 70 et 75). Ces deux murs n'ont été vu qu'en arase, car coincés entre de multiples maçonneries postérieures (M502, 514, 523, 526 et 537). Cependant, un parement de M501 est identifiable du côté intérieur de la grande salle, au contact avec M502. Il apparaît composé d'un moyen appareil de tuffeau blanc lié avec un mortier gris, fin et assez friable. Un autre parement de moyen appareil de tuffeau est également identifiable pour M538, cette fois-ci au nord-est (vers l'extérieur de la grande salle). Ces deux maçonneries ont une caractéristique permettant de les relier : les parements observés possèdent en effet une orientation similaire légèrement divergente de celle du pignon d'origine de l'édifice (théorique). M501 et M538 forment donc vraisemblablement les deux parements d'un même mur d'une soixantaine de

centimètre de large, séparé dans l'épaisseur par la suite par la construction de M537 (cf. *infra*). En outre, le parement de M538 (au nord-est) présente clairement les restes d'un enduit de mortier de chaux (non peint, UA 3807, fig. 76), bien préservé

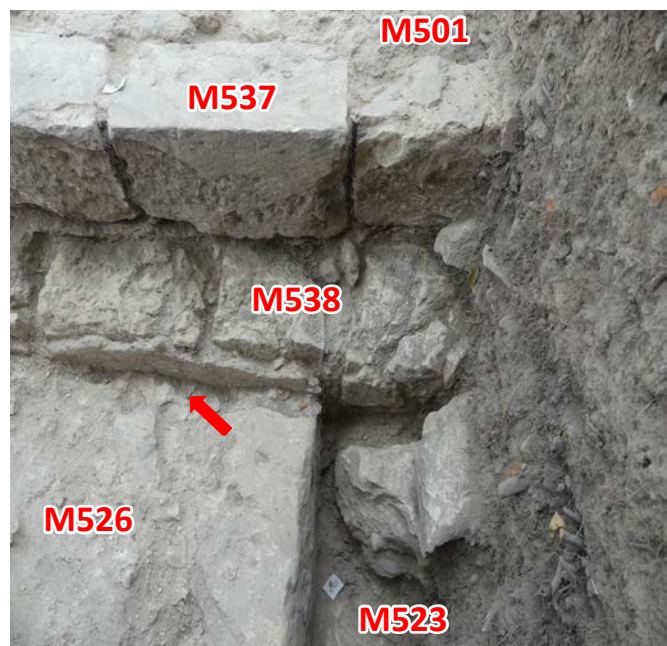


Figure 76 : Photographie de détails de l'enduit conservé sur le parement du mur M501-538 (indiqué par la flèche rouge)

en raison du collage postérieur de M523 et M526. Cet indice semble donc indiquer que l'espace s'étendant au nord-est a été, au moins pendant un moment, après la construction de M501-538, un espace intérieur. Il est donc vraisemblable qu'un autre bâtiment se trouvait accolé à cette partie de la grande salle (fig. 64).

Le seul indice chronologique formel pour ce mur M501-538 est donc sa relation d'antériorité avec le mur M502, lui-même daté du courant du 11^e s. Il a donc pu fonctionner avec les premiers niveaux d'occupation de la grande salle, lié à M529 et antérieurs à M502, décrits plus haut. Néanmoins, on peut douter que M501-538 puisse correspondre au tout premier état de l'*aula*. Non seulement le mur présente un alignement légèrement divergeant avec le mur M510 du secteur 10, mais il ne possède également pas les mêmes caractéristiques, notamment le mortier de chaux qui est très différent.

Deux hypothèses restent donc possibles. Dans la première, ce mur M501-538 résulterait d'une construction antérieure à la grande salle et celle-ci serait venue s'adapter à la présence de ce bâtiment plus ancien. En s'appuyant sur l'un de ses angles, une partie des murs de l'ancien bâtiment aurait donc servi à délimiter le pignon de la grande salle⁶⁸. Ceci justifierait assez bien l'orientation légèrement divergente, autant que la différence d'épaisseur entre M501-538 (65 cm) et les autres murs du premier état de la grande salle comme M510 ou

M4 (75 cm). Cependant, un argument vient plutôt à l'encontre de cette hypothèse : l'emploi du moyen appareil de tuffeau, type de parement qui jusqu'à preuve du contraire, n'est pas en usage avant le 11^e s. Ou bien alors, il faudrait imaginer une construction précédente de très peu la grande salle et qui ne serait, *grosso modo*, pas antérieure à l'an mil.

Dans la seconde hypothèse, ce mur serait déjà le fruit d'une reconstruction et d'un réaménagement de grande ampleur du mur pignon nord-est, et le premier état aurait été complètement remplacé par M501-538. Si cette seconde hypothèse est privilégiée, alors ces grands travaux de réaménagements interviennent très peu de temps après la construction de la grande salle et avant celle du mur M502, donc dès la première moitié du 11^e s. Ils pourraient dans ce cas être justement liés à une décision d'installer un bâtiment annexe le long de ce pignon nord-est. Mais dans ce cas, si cela rend peut-être mieux compte de l'emploi du moyen appareil, cela n'explique que difficilement le choix curieux de modifier légèrement l'orientation du mur.

Aucune des deux hypothèses ne saurait en l'état actuel des données être vraiment privilégiée. Néanmoins, dans les deux cas, il apparaît certain que de multiples travaux d'assez grande ampleur ont eu lieu en une ou deux décennies tout au plus.

⁶⁸ Cet hypothétique bâtiment aurait alors occupé l'angle de l'ancien *castrum* de la fin du 5^e s.

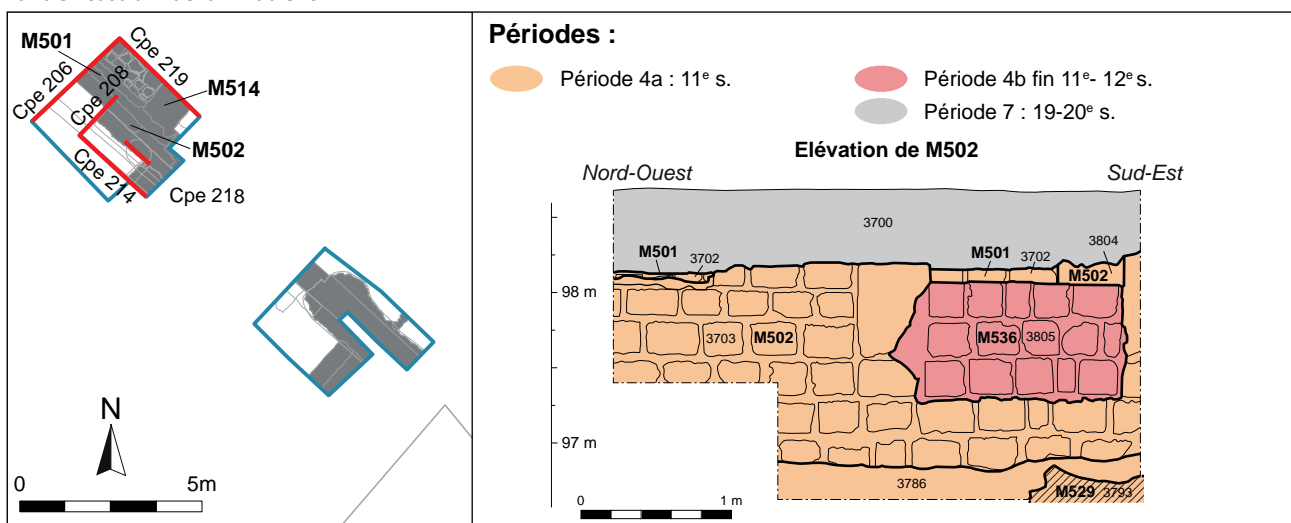


Figure 77 : Relevé d'élévation du mur M502 (M536)

Un second état de reconstruction partielle du mur pignon au 11^e s. (M502).

L'état de mur M501-538 est donc recouvert au sud-ouest, côté intérieur de la grande salle, par le mur M502 (fig. 74, 77 et 78). Sur l'essentiel de la portion dégagée, la construction a consisté à venir épaissir « en biseau » le mur M501 (UA 3703) dont l'orientation est divergente, ce qui a permis en quelques sortes de « rattraper » l'alignement du pignon d'origine (théorique). Sur une toute petite partie dégagée de M502 le long de la berme sud-est du secteur (US 3804), le collage observable avec la maçonnerie M501 coupe ici complètent la largeur du mur pignon (75 cm, fig. 50, 69 et 79). Donc contrairement à la partie « en biseau », M502 ne vient pas ici épaissir le mur plus ancien M501, mais il s'agit d'une reconstruction du mur sur toute son épaisseur, en englobant une extrémité (sud-est) de M501. Une des hypothèses possibles est que cet état de construction M502 est venu ici s'adapter un des angles du probable bâtiment accolé à la grande salle et représenté par M501-538 (cf. *supra*). Un retour à angle droit vers le nord-est de M501-538 pourrait expliquer ce collage. Ce retour aurait été plus tardivement détruit par l'implantation de la maçonnerie M514.

Le parement intérieur de M502 est conservé sur 6 assises d'élévation en moyen appareil de

tuffeau blanc (fig. 77 et 78). Les joints sont gras, beurrés et les blocs présentent des traces fraîches de marteau taillant bien conservées. Dans la partie dégagée, le mur M502 possède une caractéristique singulière : deux grosses pierres en grand appareil posées en délit et occupant une hauteur de trois assises, encadrent une sorte de niche dont le fond était partiellement constitué du parement du mur M501. Des parties bûchées à la surface de ces blocs indiquent peut-être l'existence d'éléments saillants, peut-être de décor. Cette niche est comblée par la suite par la maçonnerie M536 (UA3805). Sa base correspond au sol alors en vigueur dans la grande salle. Elle apparaît complètement fermée dans la partie dégagée, mais il est aussi possible qu'une baie se trouvait plus en hauteur. La présence de cette niche à cet emplacement pose là encore la question de son lien avec l'éventuelle présence d'une zone réservée au comte dans la grande salle.

Ainsi, cet état de construction M502, semble être le fruit d'une grande réfection du pignon de la grande salle. Comme cela a été présenté plus haut, le ressaut de fondation de ce nouveau mur est large de 40 cm (F521, UA 3786, fig. 74). Il constitue donc non seulement une réfection du parement interne, mais aussi vraisemblablement une consolidation. A ce titre, cette maçonnerie M502 peut sans doute être rapprochée d'une autre



Figure 78 : Orthophotographie du mur M502 (M536)

phase de réfection identifiée lors des campagnes précédentes. Il s'agit du mur gouttereau M5 dans le secteur 8, dégagé en 2013 et en 2017. La fouille a en effet montré que ce dernier est le résultat d'une reconstruction totale du gouttereau (Papin 2018 : 80-82). Sa tranchée de construction occupe dans la séquence stratigraphique de la période 4a une position similaire à M502, et a donc été datée également du courant du 11^e s. M5 est par ailleurs physiquement très semblables à M502, c'est-à-dire en moyen appareil réglé de tuffeau blanc aux joints gras et beurrés avec du mortier gris fin, et des traces d'outils bien conservées. Les semelles de fondations sont plus solides et larges que les maçonneries du premier état.

Il apparaît donc possible que ce soit lors de la même phase de chantier de restauration du bâtiment, vers le milieu du 11^e s., que le mur gouttereau d'origine fut entièrement reconstruit (M5), et qu'une partie du mur pignon fut également largement restructurée (M502, [fig. 55](#)). Cette phase de travaux aurait donc concerné près de la moitié des murs du bâtiment originel. L'hypothèse

de problèmes structurels ayant émaillés la vie de l'édifice avait déjà été soulevée (Papin 2017 : 92-93 ; Papin 2018 : 127). L'ampleur des travaux intervenant dès le 11^e s. d'un bout à l'autre du bâtiment de la grande salle a donc tendance à consolider cette interprétation. Il en est de même des multiples phases de confortement qui interviennent durant la période suivante (4b, cf. *infra*).

Bilan sur les vestiges du pignon de la grande salle du secteur 11, période 4a : la présence d'aménagements liés à l'estrade comtale ?

En résumé, la fouille du secteur 11 n'a donc pas occasionné la mise au jour des parties d'origine du pignon de la grande salle. Elle a en revanche permis d'identifier au moins deux phases de construction dans cette partie de l'édifice :

- L'une représentée par les murs M501-538, qui pourrait correspondre soit à un bâtiment antérieur à la grande salle, soit à l'installation d'un bâtiment contre le pignon peu après sa construction. L'un des angles de ce bâtiment

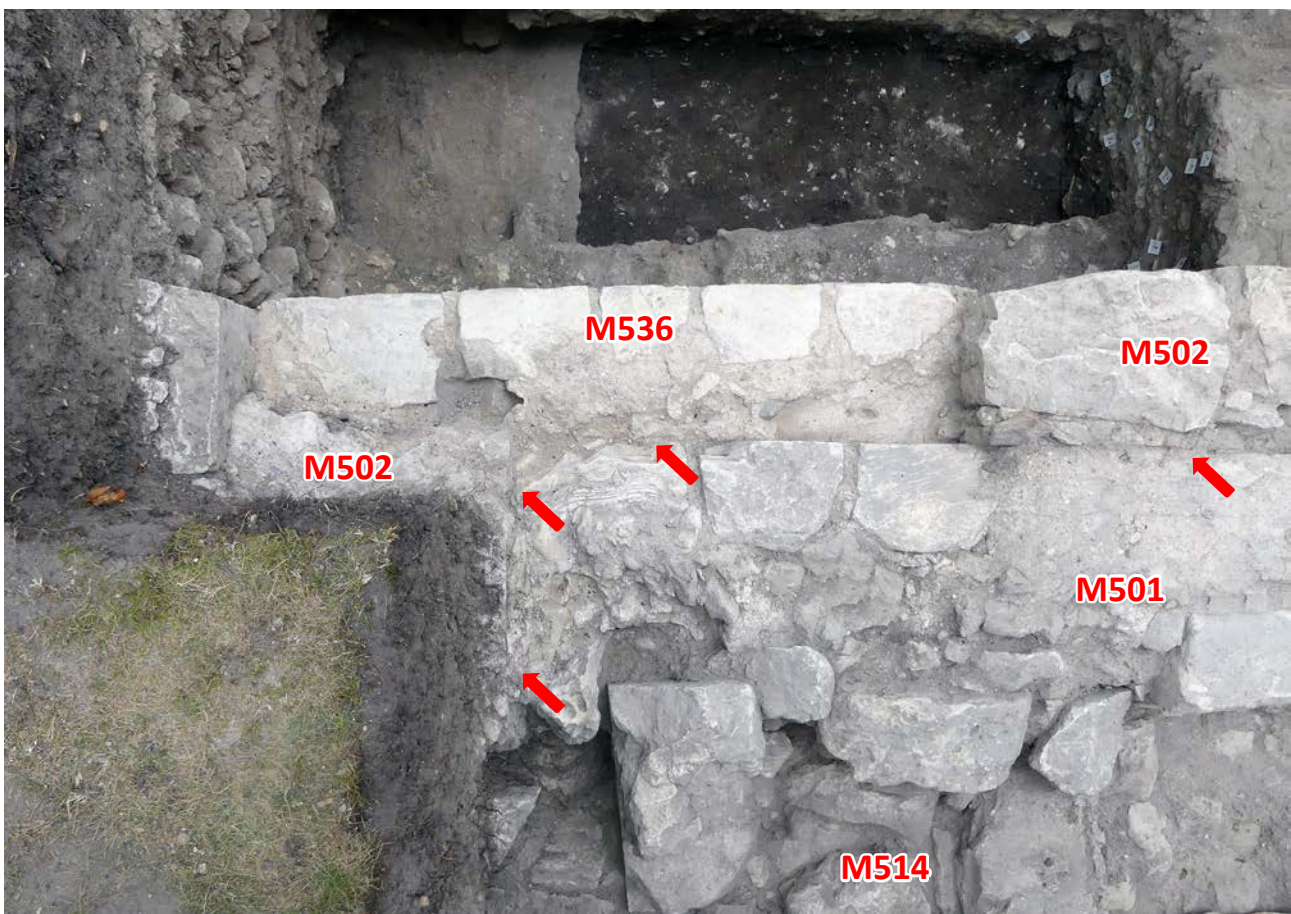


Figure 79 : Photographie zénithale des arrases des murs M501-502-536-514. (la limite entre M501 et M502 est indiquée par les flèches rouges)

peut sans doute être restitué dans l'emprise du sondage, à l'emplacement de la maçonnerie postérieure M514.

- L'autre représentée par le mur M502, qui a consisté à épaissir et renforcer le mur M501.

L'ouverture de ce secteur a par ailleurs permis de fouiller une stratigraphie interprétable comme les premiers niveaux d'occupation de la grande salle au 11^e s. Cependant, il convient de noter que la nature de cette stratigraphie s'avère légèrement différente de ce qui a pu être fouillé pour la période 4a dans les autres secteurs intérieurs (7 8 et 10). Si les niveaux fouillés dans le secteur 11 se situent bien aux mêmes altitudes et comportent bien un mobilier du 11^e s., on ne retrouve en effet pas franchement ici la succession stratigraphique composée de multiples niveaux de calcaire damés et de fins niveaux d'encrassage, caractérisant la première phase d'occupation de la grande salle.

Par ailleurs, plusieurs traces d'aménagements particuliers ont été mis en évidence. Tout d'abord la maçonnerie M529, pouvant être liée, dans l'état originel de l'*aula*, à une structure maçonnée hors sol collée au parement interne du pignon. D'autre part, après l'abandon et la récupération de cette structure, la réfection du mur occasionne l'aménagement d'une niche, voire peut-être d'une baie. Même s'ils sont très fragmentaires, il est ainsi probable que ces vestiges témoignent bien de l'existence d'aménagements particuliers liés à la présence d'une zone ostentatoire réservée au comte. Cela pourrait d'ailleurs tout à fait expliquer la légère différence de nature de la stratigraphie fouillée dans ce secteur. Enfin, dans cette conjecture, il serait tentant d'imaginer que le bâtiment accolé à la grande salle ait pu alors constitué une annexe, directement liée à cette zone privilégiée. On peut en effet présumer l'existence d'une porte d'accès dans ce pignon, peut-être réservée aux entrées du comte.

Les bâtiments directement accolés aux *aulae* est souvent mise en évidence, même si leur interprétation est variable (Mesqui 1993, Renoux 1996). Pour les rares exemples antérieurs au 12^e s., les fonctionnalités évoquées pour ces annexes sont de deux ordres. Soit elles sont avant tout fonctionnelles, à savoir les cuisines, dépendances et/ou lieux de stockage ; soit elles sont résidentielles (*camera*). Le premier type d'interprétation peut

être représenté par les exemples de Doué-la-Fontaine ou Fécamp, pour les états du 10^e s., où le bâtiment principal intègre directement la cuisine par un cloisonnement. Dans le « vieux palais » de Guillaume le Conquérant à Caen, un bâtiment présent dans le prolongement oriental de l'*aula*, est interprété comme une « dépendance abritant divers services domestiques : office, paneterie... », en raison d'un « sol de terre battue très sale » et de l'existence de foyers (De Bouard 1979 : 65-66). Pour les exemples relevant du second ordre, on peut évoquer le second état début 11^e s. du palais ducal de Fécamp, avec son plan en L où les bâtiments occupants le retour en équerre sont interprétés comme résidentiels (Renoux 1992). Le cas du palais d'Angers est là encore assez éclairant. L'*aula* comtale, peu de temps après son agrandissement à plus de 40 m de long au début du 11^e s., est prolongée de bâtiments annexes mentionnés dans les sources sous le nom de « *thalamus* ». Les fouilles ont montré que ces pièces formaient plusieurs chambres, dont l'une d'elle chauffée par un système d'hypocaustes est interprétable comme une étuve (Brodeur *et al.* 1997 p. 74 et +).

Les ouvertures effectuées à Loches, trop réduites, ne permettent pas de pencher vers l'une ou l'autre de ces interprétations pour le bâtiment annexe mis en évidence le long du pignon nord-ouest. N'oublions pas non plus que, non loin, un autre bâtiment en pierre antérieur à la grande salle restée en fonctionnement au cours des 11^e et 12^e s., est également accolé gouttereau sud-est (représenté par le mur M506, secteur 10, cf. *supra* chap. 2.4.3). L'ensemble de ces bâtiments pouvaient donc constituer les annexes nécessaires au fonctionnement du palais (cuisines, stockage...). Cependant, dans l'hypothèse de la présence d'une zone ostentatoire comtale le long du pignon nord-est, un lien direct vers des bâtiments à vocation résidentielle et noble ne peut être écartée.

2.6. PÉRIODE 4B : SECONDE PÉRIODE D'OCCUPATION DE LA GRANDE SALLE (FIN 11^E-FIN 12^E S.)

La période 4b désigne une séquence stratigraphique qui se différencie de la période 4a par la présence d'un mobilier archéologique appartenant plutôt à la fin du 11^e et au 12^e s. (Papin 2017 : 88-103 ; Papin 2018 : 95-105). Elle se place toutefois dans la continuité parfaite de la période 4a. Dans l'espace intérieur fouillé en secteurs 7 et 8, ces niveaux d'occupation de la période 4b se caractérisent par un changement progressif de la nature des couches déposées, traduisant sans doute une utilisation peu à peu dévoyée de l'édifice au cours du 12^e s. : phases de remblais plus importants, traces de dégradations, multiplications de structures en creux et foyers... Dans les espaces extérieurs, la période est marquée par la multiplication des phases de confortements :

M20 et M304 côté sud-est (secteur 6) ; M414 et M12 côté nord-ouest (secteur 9). Cette séquence est par ailleurs immédiatement antérieure à un abandon complet de la grande salle, marqué par un *hiatus* stratigraphique allant de la fin du 12^e s. à la fin du 14^e s. (période 4c, cf. *infra* chap. 2.7).

Ces données antérieures ont été tout à fait confirmées par la fouille des secteurs 10 et 11. La grande cohérence de la stratigraphie intérieure observée d'un bout à l'autre de la grande salle vient une nouvelle fois garantir que l'ensemble des secteurs ouverts correspondent bien à un seul et même espace. Par ailleurs, le secteur 11 a également occasionné la mise au jour de multiples ajouts contre le parement extérieur du pignon de la grande salle (fig. 50, 80 et 81).

Poursuite de l'occupation intérieure de la grande salle (fin 11^e-12^e s.)

Description de la stratigraphie de la période 4b, secteur 10

Dans le secteur 10, la poursuite des dépôts stratigraphiques pendant la période 4b est toujours caractérisée par une succession de petits sols piétinés (encrassage), alternant avec des niveaux de remblais. Ainsi la séquence de la période 4b débute avec l'US 3761⁶⁹, une fine couche de limons gris et de graviers calcaire piétinée (encrassage). Puis elle se poursuit avec le remblais US 3759⁷⁰, une couche hétérogène composée de calcaire pulvérulent plus ou moins tassé, de cailloux et de blocs de tuffeau. Ce remblai est visiblement apporté en même temps que l'on réalise un petit aménagement situé le long de la berme nord-ouest (F522, fig. 50 et 81), composé d'alignements de blocs de calcaire grossièrement

équarris (US 3756). Ces blocs délimitent nettement une empreinte rectangulaire, qui est apparue dans la stratigraphie par un vide. Ce vide témoigne sans doute de la présence d'une pièce de bois⁷¹ ancrée dans le sol intérieur de la grande salle et calée de pierres, qui se serait décomposée. Cette pièce de 35 cm de section pour 85 cm de longueur, a été implantée perpendiculairement au mur M510. Elle atteste sans doute de l'aménagement d'une structure hors sol en bois, qui a fonctionné un certain temps pendant l'occupation de la grande salle au 12^e s.

En effet, par la suite, trois couches archéologiques correspondant à des niveaux d'occupation caractérisés en terre battue, vont venir contre cette pièce de bois disparue (fig. 59). Cela se traduit par un effet de paroi, lié au négatif de poutre F522 :

⁶⁹ Cette US renfermait 5 tessons présentant des caractères plutôt datables de la fin 11^e s. ou du 12^e s. (lot 416), d'où son attribution à la période 4b. Toutefois, comme nous l'avons dit, ce découpage est quelque peu artificiel et se développe sans discontinuité stratigraphique avec les niveaux d'occupation sous-jacents, décrits plus haut.

⁷⁰ Matériel céramique : lot 417, 1 NR, 11-12^e s. Matériel métallique 1 clou (lot 626) et un clou maréchalerie (lot 625).

⁷¹ Ces « vides » témoignant de pièces de bois ayant pourrit dans le sol après enfouissement, ont été observés à de multiples reprises : empreinte de poutres F539-540 de la période 3b (cf. *supra* chap. 2.4.2.), ou le trou de poteau F535 de la période 3a, dont le négatif affaissé a été comblé à nouveau durant la période 4a (cf. *supra* chap. 2.5.1.).

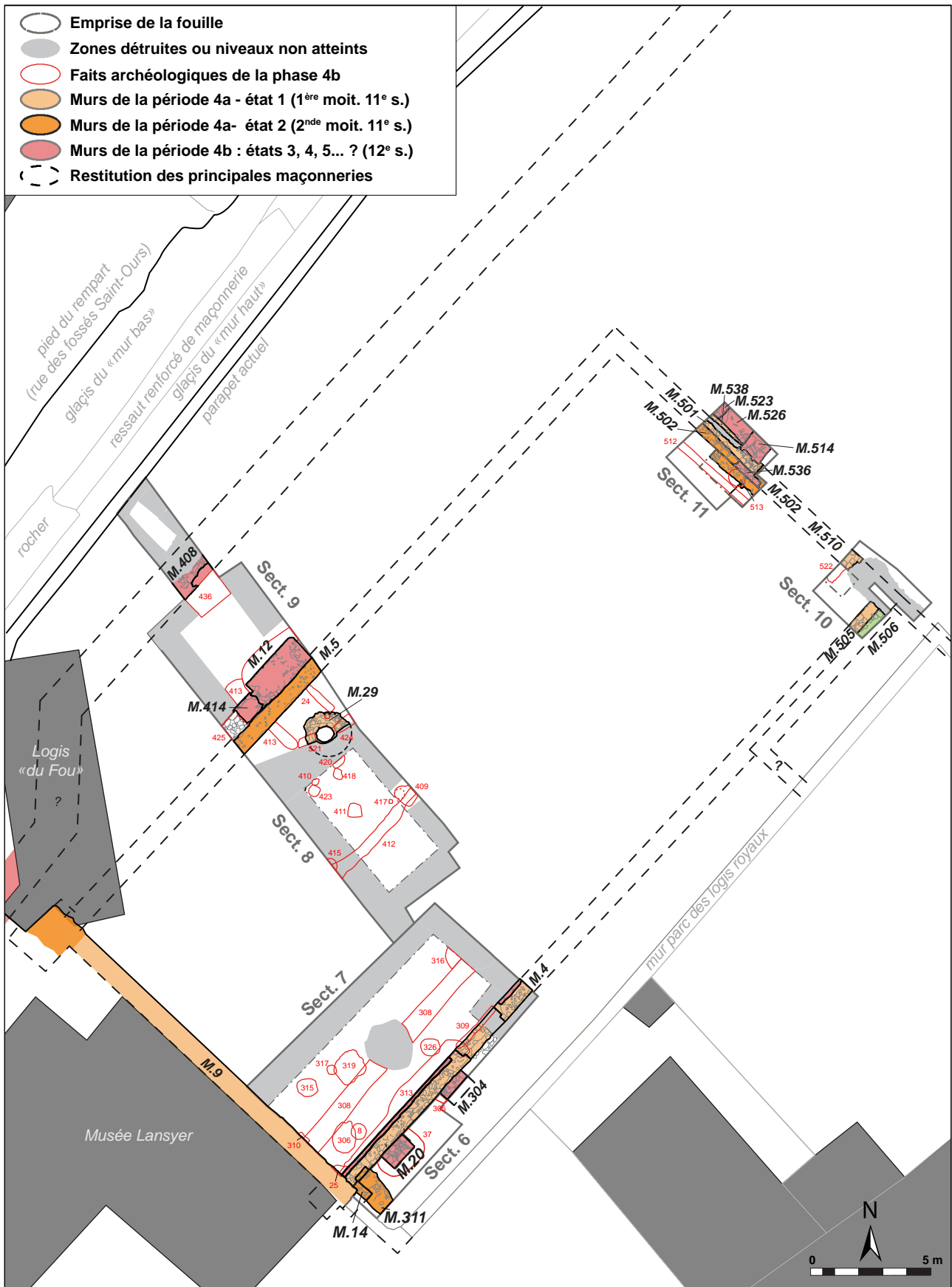


Figure 80 : Plan général des vestiges de la période 4b



Figure 81 : Photographie de l'US 3789 et de la structure F522 (empreinte de poutre)

- L'US 3758, nouveau niveau d'encrassage et de piétinement caractérisé par une fine couche de limons gris compacts très fins. Celle-ci vient recouvrir le sommet de l'alignement de pierres US 3756 (F522).

- Puis, l'US 3757, qui apparaît comme des lambeaux de calcaire concassé homogène ;

- Puis, l'US 3743, nouvelle fine couche de limons gris/marron compacte, recouverte par des petites plaques de mortier.

Au-dessus, deux US marquent vraisemblablement la démolition et l'abandon de la structure de bois F522. L'US 3742, qui est une couche localisée et assez épaisse dans l'angle des murs M510/505, est composée quasi exclusivement de gros éléments de charbons (pièces de bois calcinées), de terre noire chauffée, mêlée de fragments de mortier. Le vide marquant l'emplacement de la pièce de bois F522 (alors laissée en place), est recouvert par l'US 3739 qui est clairement identifiable comme une couche de travaux, constituée de déchets de mortier

pulvérulent, de cailloux et de graviers calcaire (fig. 82).

Ces deux dernières couches avaient également la particularité de renfermer un mobilier archéologique singulier, notamment métallique. L'US 3742 contient dix fragments de plaques de fer indéterminées, dont de possibles restes d'outils⁷² ; l'US 3739 a livré les fragments d'une barre de fer de 11 cm de long pour 700 g, 4 clous et une soie de couteau⁷³. Par ailleurs, ces US renferment une grande quantité de fragments d'enduits peints colorés, similaires à ceux déjà trouvés ailleurs dans la salle. De telles couches avaient déjà été identifiées en 2013 et 2016 dans secteur 7, telle l'US 1070/3065, qui correspond à un dépôt massif composé uniquement de milliers de fragments d'enduits peints étalés sur une dizaine de mètres carrés (Papin 2017 : 72-73). Ces US 3739 et

⁷² Fragments de soies, voire couteaux (lot 620). L'US contenait également 5 tessons de céramique, mais manifestement redéposés (fin 10^e-11^e s., lot 423).

⁷³ Lots 616 (barre) 617 (clous) et 618 (soie).



Figure 82 : Photographie de l'US 3742 marquant le démontage de la structure en bois F522



Figure 83 : Photographie de l'US 3717, dernier niveau d'occupation de la grande salle dans le secteur 10 à la fin de la période 4b (seconde moitié du 12^e s.)

3742 marquent donc, en plus de la démolition de la structure en bois représentée par F522, un épisode de dégradation des décors.

Au-dessus, le dépôt de nouvelles couches d'occupation intérieures reprend, toujours constituées d'encrassages et de petits nivellements, avec :

- L'US 3730 : fine couche de limons sableux gris, reposant sur un lit de petits cailloux calcaire (fouillé en une seule fois) ;
- L'US 3725 : fin niveau de calcaire concassé, mêlé à des plaques de mortier ;
- Enfin, l'US 3717 : fin niveau de limons gris homogène.

Ces couches concluent ainsi la séquence d'occupation intérieure de la grande salle dans le secteur 10, avant le *hiatus* de la fin du 12^e au 14^e s. (période 4c, cf. *infra*). Comme nous l'avons signalé plus haut, cet enchaînement stratigraphique, sa nature, la datation de son mobilier ainsi que les niveaux altimétriques observés sont en tous

points analogues aux séquences fouillées dans les secteurs 7 et 8 durant les campagnes antérieures.

Description de la stratigraphie de la période 4b, secteur 11

Dans le secteur 11, les niveaux archéologiques attribuables à la période 4b se situent aux mêmes altitudes que dans le secteur 10 (entre 97,20 m et 97,40 m NGF, [fig. 70](#)). Le mobilier céramique est par ailleurs également similaire (fin 11^e et 12^e s.), mais, comme pour la période 4a, la stratigraphie apparaît de nature assez différente que dans les autres secteurs, couplée à la présence de structures particulières.

Tout d'abord, à la transition entre la fin de la séquence de la période 4a et le début de la période 4b, se trouve l'US 3740⁷⁴. Cette US, assez circonscrite au pied du mur M502, est constituée de petits cailloux et blocs anguleux de tuffeau étalés.

⁷⁴ Matériel céramique : lot 402, 1 NR, 11^e s.



Figure 84 : Photographie de l'US 3740-3741, niveau de construction du bouchage M536, dans M502



Figure 85 : Photographie du trou de poteau F513

Elle est épaisse près du mur M502 et s'amenuise vers l'intérieur de la grande salle. Cette couche marque sans doute l'exécution du bouchage de la niche située dans le mur M502 (cf. *supra*), par une maçonnerie en moyen appareil (M536, UA 3805, fig. 77, 78 et 84).

Puis, dans cette dernière US, le creusement d'un trou de poteau circulaire de 65 cm de diamètre pour environ 40 cm de profondeur est réalisé à quelques centimètres du parement du pignon de la grande salle (F513 : US 3727, fig. 85). Le fond de ce trou de poteau repose sur la fondation de M502 (UA 3786, fig. 70, coupe 203). Ce poteau est calé par un bourrage de terre et de cailloux (US 3753). Le négatif d'une pièce de bois de 25 à 35 cm de diamètre est plus ou moins restituable, car le poteau a été visiblement arraché plus tard (US 3726⁷⁵). Cet arrachement intervient probablement à la toute fin de la période 4b, donc à l'abandon de la grande salle (avant le *hiatus* de la période 4c).

En effet, entre sa construction et son arrachement, deux couches archéologiques se déposent : l'US 3736⁷⁶, qui est un remblai hétérogène peu épais (environ 5 cm) de limons sableux bruns et de cailloux calcaire. Il s'agit donc une nouvelle fois

⁷⁵ Matériel céramique : lot 399, 8 NR, fin 11^e s.-12^e s. + un fragment de verre plat (lot 503), incomplet avec un bord grugé, complètement opacifié dans la masse : probable fragment de vitrail de module triangulaire.

⁷⁶ Matériel céramique : lot 400, 8 NR, fin 11^e s.-12^e s.



Figure 86 : Photographie des fait F512, F513, et du dernier niveau d'occupation de la grande salle US 3722

d'un nivellement pour la constitution d'un nouveau sol intérieur de la grande salle. Son utilisation est marqué par le dépôt de l'US 3722⁷⁷, fine couche de limons bruns gris homogènes compacts, charbons, rares cailloux et graviers calcaire. Ce niveau correspond au dernier sol (encrassage) de la grande salle au 12^e s.

Un dernier fait vient se placer dans ce sol US 3722 : la tranchée longitudinale F512, apparaît

⁷⁷ Matériel céramique : lot 398, 26 NR, fin 11^e s.-12^e s. + un fragment de verre plat (lot 503) incomplet avec un bord grugé, complètement opacifié dans la masse. Peut-être un fragment de vitrail au module trapézoïdale. Avec le lot 503, cf. note 90), ces fragments viennent s'ajouter à de nombreux autres mis au jour en 2016 et 2017 dans les niveaux d'occupation de la grande salle, indiquant que les fenêtres étaient sans doute fermées de vitraux décorés.

en effet creusée depuis ce dernier (US 3723, 3724). Cette tranchée est strictement parallèle au mur pignon, et située à 70 cm de son parement. Elle sort de l'emprise du sondage au nord-ouest et au sud-est. Elle est étroite (15 cm) et peu profonde (5 à 10 m), mais apparaît cependant bien marquée dans l'US 3722, et sépare deux parties distinctes de ce sol par la compacité du sédiment : la bande située au nord-est le long du mur M502 est en effet beaucoup moins piétinée qu'au sud-ouest, vers l'intérieur de la grande salle. L'une des hypothèses possibles pour cette empreinte longitudinale est qu'elle accueillait une probable pièce en bois, qui a été récupérée ensuite. Là encore, celle-ci pourrait marquer la présence d'une superstructure en bois (banc, plancher ?), ayant fonctionné durant les ultimes occupations de la grande salle au 12^e s.

2.6.2. Les maçonneries accolées au pignon de la grande salle dans le secteur 11

En secteur 11, à l'extérieur de la grande salle, d'autres maçonneries vont être successivement accolées au parement du pignon nord-est. Aucune stratigraphie n'a pu être fouillée en relation avec la construction de ces murs. Les indications chronologiques sont donc ici uniquement relatives. L'ensemble des maçonneries décrites ci-dessous sont accolées aux murs M501-538, et sont antérieures à la démolition de la salle, à la fin du 15^e s.

D'abord le mur M514 (UA 3732), est engravé dans le parement M538 (fig. 50, 69, 75, 79). Ce mur est formé de deux parements de moyen appareil de tuffeau de gros module, d'orientation Sud-Ouest/Nord-Est, enserrant un blocage composé de blocs et de cailloux en réemplois, liés avec un mortier très pauvre, friable, mêlé à de la terre. La maçonnerie sort de l'emprise du secteur au nord-est. Il est donc impossible de spécifier si celle-ci forme un contrefort ou bien le départ d'un mur.

Puis, deux autres constructions encore moins bien identifiables sont encore ajoutées : d'abord M 526 (UA 3780), à la fois accolée contre M538 et M514, puis M532 (UA 3777), juxtaposée au nord-ouest de la première. Ces deux murs ont été mis au jour trop partiellement pour en donner une quelconque fonction, même à titre d'hypothèse. On sait simplement, par les rares parements observés, qu'il s'agit de constructions assez massives en

moyen appareil de tuffeau blanc, possédant des mortiers beaucoup plus solides et riches en chaux que M514.

Par ailleurs, le mur M514, engravé profondément dans le mur M538, bouleverse, voire met fin, au fonctionnement du probable bâtiment antérieur accolé au nord-est : s'il s'agit bien d'un mur, cette construction pourrait marquer une phase de restauration de ce bâtiment antérieur. En revanche, s'il s'agit d'un contrefort, alors cette construction M514 indique certainement son abandon et sa démolition. L'ajout des deux autres maçonneries au nord-ouest vient ensuite terminer de masquer complètement l'enduit de mortier de chaux qui recouvrait le parement de M538 (UA 3807). C'est d'ailleurs l'ajout de ces maçonneries qui en a permis la conservation. L'ensemble de ces murs viennent donc progressivement masquer le parement nord-est de M538, qui correspondait auparavant à un parement intérieur assez soigné.

Il est donc extrêmement difficile de dater ces trois états de murs, qui sont vraisemblablement très rapprochés dans le temps. Toutes ces phases, peuvent ainsi intervenir dès le 12^e s., et on ne peut exclure des datations s'étalant sur le 13^e s. Il semble toutefois que l'on puisse exclure une datation plus tardive. D'ultimes phases postérieures de démolitions et de réaménagements chronologiquement attribuables à la fin du 14^e ou

au 15^e s. viennent en effet conclure la séquence de

ce côté du mur pignon de la grande salle (cf. période 5a et 5b, *infra*).

2.6.3. Bilan sur les occupations de la période 4b à l'intérieur de la grande salle : une grande instabilité du bâtiment au 12^e s ?

La stratigraphie fouillée dans le secteur 11 possède donc une composition nettement différente de celle du secteur 10 qui, quant à elle, se rapproche nettement plus des séquences fouillées précédemment au sud-ouest de la grande salle (secteurs 7 et 8). Les sols dans le secteur 11 ont subi moins d'apports successifs, et ont été manifestement beaucoup moins piétinés que dans les autres parties de l'édifice. Il est donc clair que cela dénote une modalité d'occupation différente, liée à une fonction spécifique de cet espace. La question de la localisation de la zone ostentatoire comtale, dans la continuité de la période 4a, pourrait être un des facteurs explicatifs à cette différence de nature. Le remplacement des structures de pierres du premier état (M529), par des systèmes en bois (estrade ou planchers), pourrait être à même de provoquer des dépôts différents, uniquement dans cette zone de la salle. La petite tranchée F512, peut être interprétable comme une sablière, installée dans le dernier sol d'occupation (donc dans le courant du 12^e s.), pourrait être la trace de l'ultime état de ces éventuels aménagements en bois. Il est également sûr que ces structures ne couraient pas tout au long du pignon, au regard de la stratigraphie du secteur 10.

Toutefois, ce dernier secteur a tout de même livré partiellement, en limite nord-ouest du sondage, la trace d'un aménagement de bois. Celui-ci a fonctionné pendant un certain temps au cours de la période 4b, avant d'être démonté. Sa position rend possible une extension de cet aménagement vers le nord-ouest. L'empreinte de poutre ancrée au sol F522, pourrait donc également, à titre d'hypothèse, être liée aux installations spécifiques liées à une éventuelle estrade. Avec ses 80 cm de long pour 30 cm de large, elle pourrait en effet être interprétée comme la première marche d'un petit escalier en bois accolé au parement interne du pignon, et permettant l'accès à une estrade en bois.

Si escalier menant à une estrade il y a eu à ce moment, alors celui-ci a été démonté avant l'abandon définitif de la grande salle. Les couches

de travaux recouvrant F522, avec des traces de dégradation des enduits peints le démontre. Cette ultime phase de remaniement dans la grande salle identifiée dans le secteur 10, est possiblement associable à un autre évènement mis au jour dans le secteur 11 : l'implantation de F513. Ce trou de poteau, creusé dans le courant de la période 4b, a fonctionné par la suite jusqu'à l'abandon de la salle. Son implantation a sans doute provoqué le bouchage de la niche aménagée dans le mur M502 (M536). Ceci semble indiquer que la construction qui est liée au poteau F513 était assez élevée, et qu'elle a nécessité un réaménagement d'ampleur. Le démontage de la structure de bois (F522) et la dégradation des enduits, peuvent donc tout à fait être contemporains de ces travaux.

Or, F513 peut sans doute être rapproché de deux autres trous de poteaux mis au jour en 2017 dans le secteur 8 (F409 et F415, cf. Papin 2018 : 100-101, et [fig. 87](#)). Seul F409 a été complètement fouillé, F415 ayant été mis au jour en limite d'emprise. Ces poteaux semblent posséder une position stratigraphique similaire à F513, leur implantation intervenant dans le courant de la période 4b, et fonctionnant jusqu'au dernier niveau d'occupation du 12^e s., avant leur arrachement. Ils possèdent des dimensions sensiblement analogues : F409 possédait un négatif de poteau de 35 cm de diamètre. Or, le prolongement vers le nord-est de la ligne tracée par ces deux poteaux correspond parfaitement à la position de F513, à environ 20 m à l'autre bout de la salle. Les poteaux F409 et F415 sont distants d'un peu plus de 4,10 m. Or, cette distance approximativement reportée sur toute la longueur de l'édifice place F409, F415 et F513 dans un seul et même système de neuf gros poteaux, divisant l'espace intérieur en deux parties. L'axe dessiné n'est toutefois pas tout à fait centré sur la largeur du bâtiment et possède une orientation légèrement biaise. Cette série de poteaux sépare donc la grande salle en deux parties trapézoïdales de taille inégale.

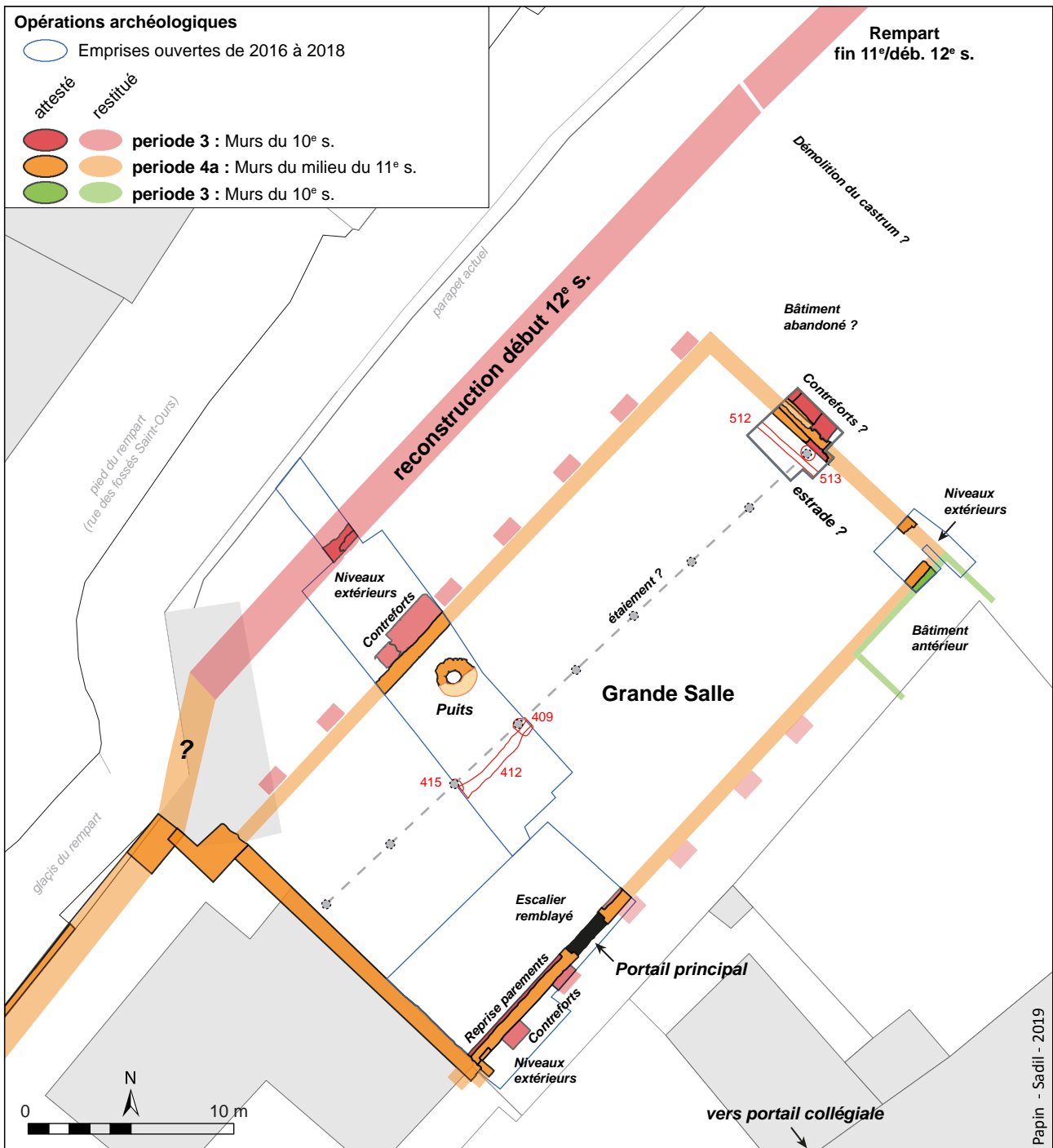


Figure 87 : Restitution de la grande salle au 12^e s. (période 4b)

L'hypothèse d'un possible cloisonnement⁷⁸ longitudinal de la salle semble devoir être exclue. La fouille en secteurs 8 et 10 montre bien que les sols

fonctionnant avec ces poteaux ont une continuité parfaite de part et d'autre de la ligne qu'ils tracent. De même, Le fait F512 (secteur 10), parallèle au mur M502, passe du côté nord-ouest au côté sud-est sans discontinuité. De ce fait, cette ligne de poteaux ne matérialisait donc pas une paroi et une autre hypothèse doit être avancée. Celle de l'étalement de la charpente apparaît désormais comme la plus

⁷⁸ Cette hypothèse d'un cloisonnement de la salle avait été évoquée dans le rapport 2017. Elle apparaît aujourd'hui infirmée.

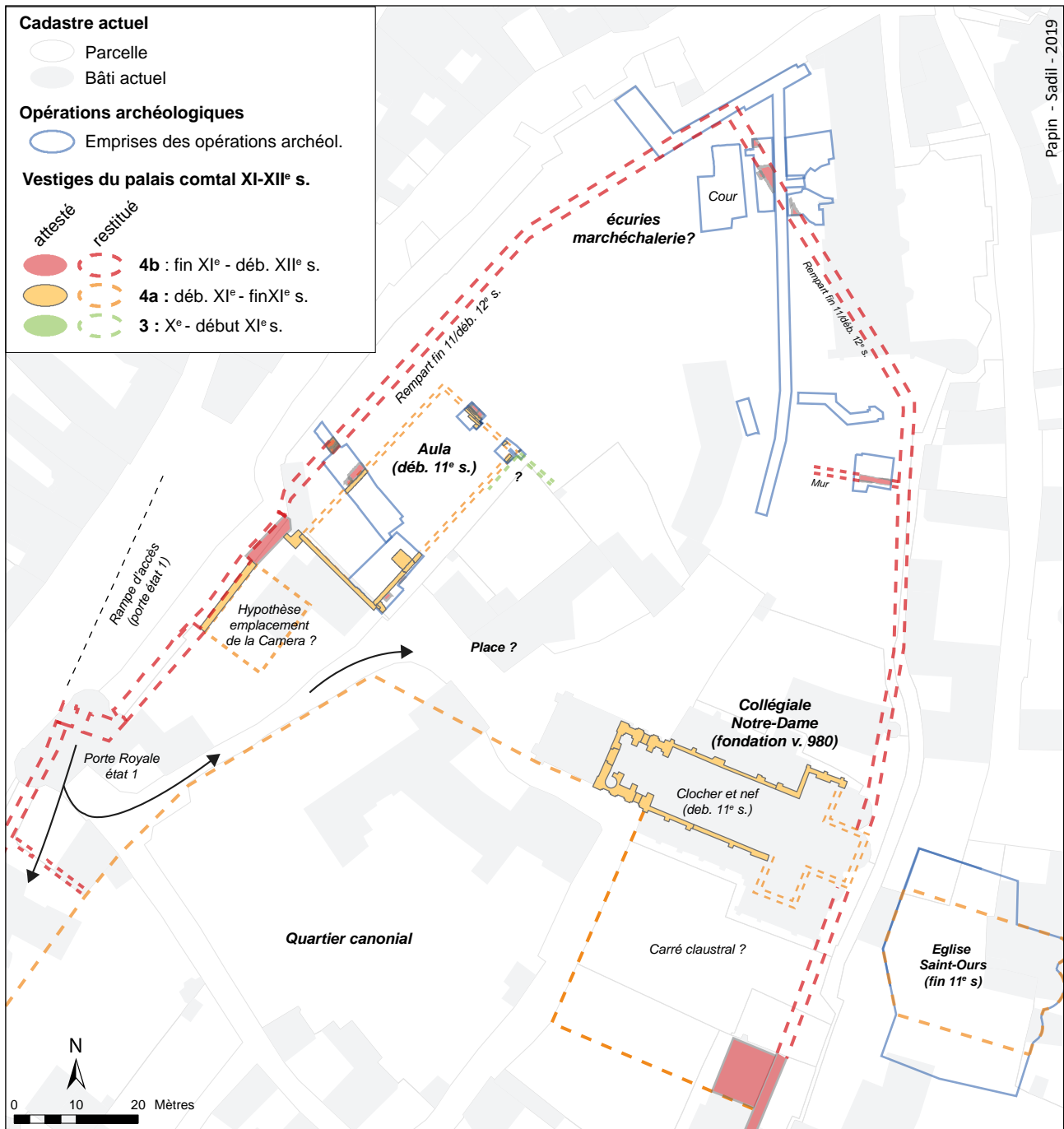


Figure 88 : Plan des connaissances sur la zone palatiale au nord du château de Loches, au milieu du 12^e s. (période 4b)

plausible. Elle peut par ailleurs être rapprochée d'autres faits constatés durant la période 4b, et notamment les multiples phases de confortements observés le long des gouttereaux du bâtiment. De même, la reprise du parement interne du mur M4 (secteur 7) durant cette même période, suggèrent l'édifice souffrait de lourds problèmes structurels. Les traces de dégradation des décors constituent

sans doute un autre indice de cet état de fragilité. L'étalement d'une charpente qui menaçait de s'effondrer peut donc directement s'inscrire dans le contexte de la multiplication des tentatives de stabilisation du bâtiment durant le 12^e s.

Par ailleurs, dans le secteur 8, un autre fait était associé aux derniers sols de la salle, en lien avec les poteaux F409 et F415. Un petit fossé, ou plutôt

une rigole peu profonde et irrégulière (F412), borde la ligne de poteaux au sud-est. Il est probable que celle-ci a accueillie des eaux de ruissellements, les derniers sols de la grande salle ayant un aspect concave assez prononcé d'un gouttereau à l'autre. Enfin, la prolifération dans les derniers temps de l'occupation de petites structures en creux (fosses, piquets ?), de plaques de mortier et de foyers à même le sol, semble être le signe d'une utilisation moins rigoureuse du bâtiment aulique. L'ensemble de ces indices matériels semble donc montrer que la grande salle édifiée par Foulque Nerra au début du 11^e s., n'est plus à même de fonctionner convenablement dès le 12^e s.

La récente étude du mobilier céramique effectuée par Alexandre Longelin et Philippe Husi sur les lots provenant de l'occupation du bâtiment de la grande salle, viennent confirmer toutes les études antérieures, avec un dépôt des dernières couches d'occupation intérieures de la grande salle centré sur la fin du 12^e s. (cf. [Annexe 9, vol. 2 p 95](#)). La salle semble n'être alors plus du tout utilisée : un arrêt net

du dépôt de nouvelle couche archéologique dans l'édifice est constaté. Ainsi, on peut estimer que la grande salle de Loches fut fréquemment utilisée à partir de sa construction sous le règne de Foulque III Nerra, probablement encore jusqu'à Geoffroy V le Bel (1129-1151), tandis que l'avènement d'Henri II Plantagenet (1151-1189) semble correspondre à la période où l'occupation marque le pas, puis s'arrête.

Or, comme cela avait été suggéré dans les rapports précédents, de nombreux indices historiques et archéologiques montrent que s'opère un déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers Chinon lors du règne d'Henri II, qui y construit un nouveau palais, y installe son trésor et son Sénéchal (Dufay 2016 ; Madeline 2014 : 115 et 274 ; Papin, 2017 : 101-102). Par la suite, si Loches conserve son rôle stratégique, militaire et symbolique dans le territoire contrôlé par le Plantagenets, il ne sera plus le lieu de résidence du roi et de réunion de sa cour. Les données archéologiques trouvent ici un écho certain avec des informations historiques, permettant d'éclaircir les phénomènes observés.

2.7. PÉRIODE 4C : LA DÉsertION DE LA GRANDE SALLE ET DU PALAIS (FIN 12^e/FIN 14^e S.)

Comme cela est répété depuis les premiers rapports de fouilles programmées ayant eu lieu dans le parc des logis royaux, l'une des caractéristiques de la stratigraphie rencontrée partout au sein du parc de logis royaux est l'absence de niveau identifiable appartenant au 13^e s. et aux trois premiers quarts du 14^e s. Ce *hiatus* dans l'occupation de toute la partie nord de l'éperon a été une nouvelle fois confirmée cette année par l'étude du mobilier céramique (cf. [Annexe 9, vol. 2, p. 102](#)). Les derniers dépôts appartenant à la fin du 12^e s. décrits ci-dessus (période 4b), sont directement recouverts par des niveaux attribuables à la fin du 14^e s. (période 5a) que ce soit à l'intérieur du bâtiment, comme à l'extérieur. La période 4c désigne ainsi ce hiatus, allant précisément de la fin du 12^e s. à la fin du 14^e s.

Comme cela a déjà été souligné dans le rapport de 2016, les données archéologiques concernant cet abandon de la salle font écho à des informations historiques (Papin 2017 : 101-104). En premier lieu, le déclin des structures palatiales perceptibles dès la seconde moitié du 12^e s., peut-être imputable au

déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers le site de Chinon, sous le règne d'Henri II Plantagenet (1154-1189). Puis, la guerre entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion et Jean Sans Terre aboutira en 1205 à la conquête du château de Loches et de toute la Touraine par le roi Capétien. En récompense, Philippe donne à l'un de ses fidèles, Dreux de Mello, la garde des châteaux de Loches et de Chatillon-sur-Indre. Or, si la grande salle pouvait éventuellement être encore ponctuellement utilisée par les rois Plantagenets (1154-1204), on peut se demander dans quelle mesure celle-ci n'est pas notamment devenue superflue par la suite, notamment durant le demi-siècle de « l'épisode » des de Mello (1205-1249). Cette famille aux attaches lointaines⁷⁹ n'avait, en effet, probablement aucune utilité d'une grande salle d'une telle surface, dont les coûts d'entretien devaient par ailleurs être très élevés. Le site

⁷⁹ Mello, qui a donné son nom à la famille, est une commune de l'Oise. Dreux IV est, en outre, seigneur de Saint-Bris (Yonne).

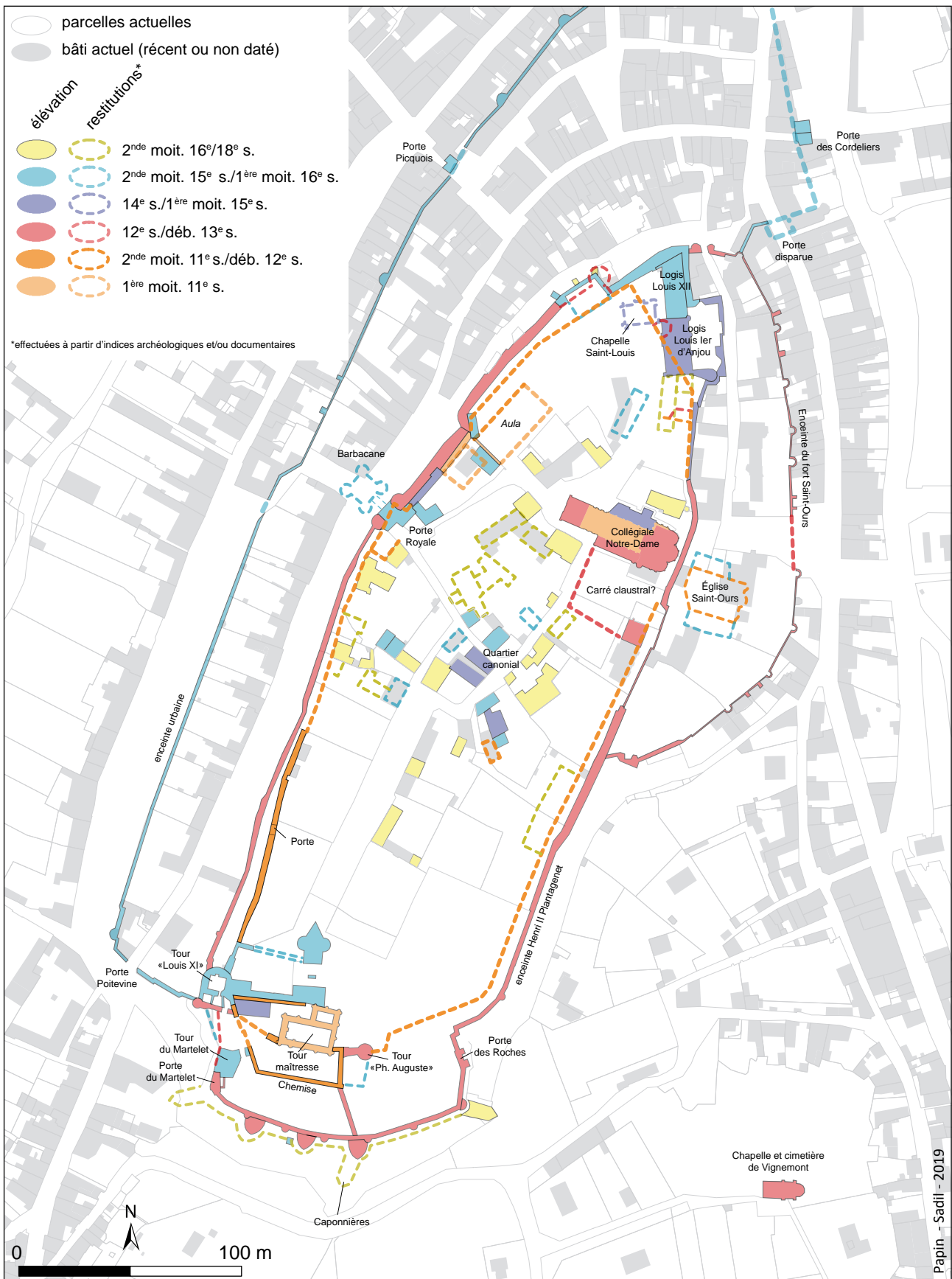


Figure 89 : Plan phasé des principaux vestiges de la forteresse de Loches

possédait par ailleurs une autre grande salle dans le donjon à l'opposé du site, qui devait être plus adapté à l'usage. Le vaste bâtiment aulique, au nord, a dû ainsi tomber en désuétude et ne plus jamais retrouver son statut antérieur.

Ainsi, la période de « déclin » de l'occupation du palais au nord du site, suivie de l'absence de production stratigraphique durant les 13^e et 14^e s., s'accorde assez bien avec l'évolution du statut des lieux au cours de cette période. Toutefois, comme cela avait déjà été souligné dans les rapports précédents, l'abandon des structures palatiales n'empêche pas la forteresse de conserver sous les Plantagenets une forte valeur militaire et symbolique (fig. 89). Le renforcement considérable du front sud et l'érection du fort Saint-Ours par Henri II, puis celle des tours à bec et du nouveau châtelet d'entrée de la Porte Royale, sans doute à mettre au crédit de Richard Cœur de Lion et de Jean San Terre, illustrent cette importance (Langevin, Jollet 1995, Mesqui 2003 ; Corvisier 2003). Les expertises semblent par ailleurs montrer que cette période de construction va se prolonger après la conquête du château par Philippe Auguste en 1204. Son fidèle, Dreux de Mello fera en effet réparer les brèches, terminer les constructions inachevées des Plantagenets (tours en amandes, Porte Royale) et ajouter de nouvelles tours, comme celle située dans le Parc Baschet au sud, datée de 1225, mais aussi au nord, où l'arrachement d'une autre tour ronde aux caractéristiques similaires est encore visible depuis la rue des Fossés Saint-Ours (Mesqui 2003, Papin, Lacroix 2012). Aussi, les études récentes tendent-elles donc à prouver toute ces constructions liées aux guerres opposant Plantagenets et Capétiens, s'accompagnent également de l'édification d'un mur de braie dont le tracé couvre près des deux tiers des fortifications du château (Riou, Papin 2016 et 2017,).

Au final, il ressort donc que, paradoxalement, le point de départ du *hiatus* dans la stratification

archéologique à l'intérieur du château (fin 12^e s.), correspond à l'inverse au début d'une période très dynamique en terme de renforcement des fortifications, parfaitement explicable par le contexte géopolitique. Par la suite, en revanche, plus aucune construction ni occupation n'est attestée à Loches jusqu'à la seconde moitié du 14^e s. Historiquement, les sources montrent que cette période correspond effectivement à une perte de valeur pour le site, qui se retrouve éloigné de toutes zones de conflits. Après la perte de son statut politique et symbolique, Loches perd donc également au cours du 13^e s. son rôle stratégique et militaire. Même si Louis IX rachète en 1249 la forteresse à la famille de Mello et réintègre le château dans le domaine de la couronne, celui-ci ne fit qu'un unique très court passage à Loches le 4 octobre 1261 (Bourocher 2015 : 40 et 45-48). Philippe le Bel (1285-1314), séjourna au château une semaine en août 1301 puis en avril 1307. Aucun autre passage des rois à Loches n'est connu par les sources jusqu'au règne de Jean II le Bon (1350-1364). Une phase de remise en défend de la forteresse face aux menaces anglaises durant la guerre de 100 ans, est attestée par un compte de travaux de 1358-1359⁸⁰. Celle-ci ne comprendra pas de constructions neuves mais uniquement la réfection des fortifications existantes. Mais c'est surtout sous l'apanage de Louis I^{er} d'Anjou (1370-1384), que la forteresse connaîtra un réel renouveau. C'est précisément durant cette période que l'on constate la reprise de la production stratigraphique au sein des emprises ouvertes dans le parc des logis-royaux.

⁸⁰ Ce document est conservé aux archives municipales de Tours (AC, EE 1). Il a été entièrement retranscrit et analysé par S. Bourrocher (Bourrocher, *in* Papin 2016, vol 3.).

2.8. PÉRIODE 5A : LA RÉOCCUPATION DE LA GRANDE SALLE À LA FIN DU 14^E S.

2.8.1. L'exhaussement des sols de la grande salle à la fin du 14^e s.

Les données des secteurs 7 et 8 des campagnes de 2016-2017

Dans les secteurs 7 et 8 fouillés en 2016 et 2017, la reprise de la stratification archéologique à l'intérieur du bâtiment faisant suite au *hiatus* de la période 4c, s'effectue par le dépôt d'un épais remblai de 50 à 60 cm de hauteur composé exclusivement de tuffeau brut (US 3004=3231=3264, **fig. 20**). Ces remblais sont directement surmontés de niveaux de construction : une vaste aire de gâchage (F13) d'au moins 2 m de large sur plus de 3 m de long est installée contre le mur M5 (**fig. 90**). Au-dessus se développe une série de couches composées de remblais hétérogènes de déchets de construction et de mortier, entre lesquelles s'intercalent des niveaux de sols piétinés. La relation stratigraphique de cette séquence avec la tranchée de récupération (F1) du mur gouttereau nord-ouest M5, indique que toutes ces couches se déposent alors que le bâtiment est encore en élévation. Ces niveaux de chantier comportaient un mobilier assez abondant datable de la fin du 14^e s. (période 5a, Papin 2018 : 111-114). Les données chronologiques de l'époque suivante (5b), montrent également que la récupération du mur M5, n'intervient qu'à la toute fin du 15^e s. voire au tout début du 16^e s. (Papin 2018 : 121-122).

Les interprétations livrées à l'issue des campagnes précédentes ont ainsi mis en lumière les relations très probables entre le dépôt des niveaux de construction de la fin du 14^e s. à l'intérieur de l'ancienne grande salle et l'édification du premier état des logis-royaux et la chapelle Saint-Louis, achevés vers 1377. Ce chantier de grande ampleur a également inclut des restaurations sur les parties hautes des fortifications immédiatement attenantes au nouveau palais (Papin 2018 et Riou, Papin 2017 : 80-84). L'hypothèse la plus vraisemblable semble donc que, durant les différents aménagements liés des nouveaux logis et de la chapelle Saint-Louis, l'ancienne grande salle située non loin ait été utilisé comme un vaste atelier pour les bâtisseurs.

Les données des secteurs 10 et 11

Comme pour les secteurs 7 et 8 précédemment fouillés, les ultimes niveaux de sols datant de la fin du 12^e s. identifiés dans les secteurs 10 et 11 (période 4b : US 3717 et 3722), sont directement recouverts d'épais remblais (**fig. 62 et 70**). Cependant, ceux-ci ne possèdent pas tout à fait le même aspect que dans la partie sud-ouest de la grande salle. En effet, s'ils constituent bien un apport massif de 50 à 60 cm de hauteur, ces remblais sont d'une constitution légèrement différente.

Dans le secteur 10, l'intérieur du bâtiment est principalement remblayé par deux couches (**fig. 62, 91**) : d'abord l'US 3716, quasi exclusivement composés de tuffeau pulvérulent et de cailloux et graviers, puis l'US 3706, composée en revanche de limons mêlés de mortier, très meuble, avec de gros cailloux et blocs calcaires (**fig. 93**). Cette couche s'apparente plus à un réel niveau de démolition. Ce type de couche n'avait pas été repéré dans la partie sud-ouest du bâtiment. Or, on constate également que l'US 3706 recouvre partiellement l'arase des murs M505-M506, ce qui signale à ce moment la démolition d'une partie du gouttereau.

Ces couches de remblais étaient complètement stériles en mobilier. Néanmoins, stratigraphiquement, elles précèdent le percement d'une tranchée de construction (F504) d'un mur (M503), dont les niveaux de construction ont livré des éléments mobiliers de la période 5a (cf. *infra*). En outre, dans le petit secteur fouillé de l'autre côté de ce mur, au nord-est, à l'extérieur du bâtiment de la grande salle, aucun apport de nouvelles couches archéologique n'est constaté après le 12^e s.⁸¹ Le dernier niveau d'occupation de la période 4b

⁸¹ Ce même phénomène avait déjà été observé au nord-ouest du bâtiment en 2017 (secteur 9), où les niveaux extérieurs du 12^e s. sont directement recouverts par des remblais du 15^e s. (Papin 2018 : 121).

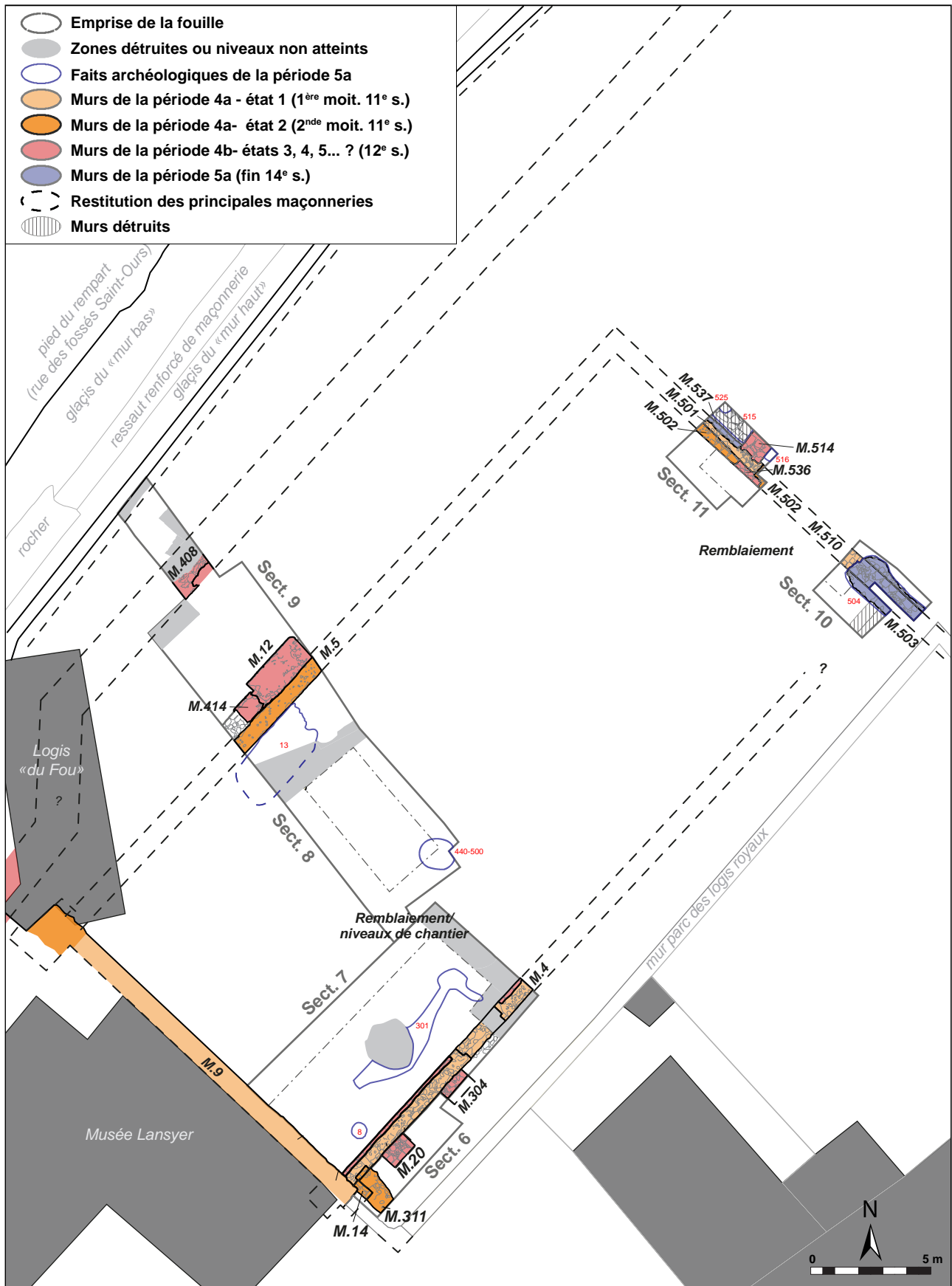


Figure 90 : Plan général des vestiges de la période 5a (fin 14^e- deb. 15^e s.)



Figure 91 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 10. Au-dessus du dernier sol d'occupation, les niveaux de remblaiement de la grande salle de la fin du 14^e s.



Figure 92 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 11. Au-dessus du dernier sol d'occupation, les niveaux de remblaiement massif de la grande salle de la fin du 14^e s.

(US 3729, cf. *supra*), est directement percé par la même tranchée de construction F504 du mur M503.

Dans le secteur 11, trois couches de remblais différentes ont été repérées. Entre deux US meubles et hétérogènes constituées de terre sableuse et de nombreux cailloux de calcaire (US 3721 et 3719, fig. 70, 92), s'intercale une épaisse couche très compacte composée presque uniquement de mortier gris pulvérulent. Comme pour le secteur 10, ces couches ne comportaient pas de mobilier datant⁸².

Ainsi, même si la composition des couches de remblaiement au nord-est de l'ancienne grande salle dans les secteur 10 et 11 n'est pas strictement de même nature qu'au sud-ouest dans les secteur

⁸² Seule l'US 3721 comportait des tessons des 11-12^e s., donc redéposés (lot 394).

7 et 8, il y a peu de doute sur le fait que l'ensemble de ces remblais, situés stratigraphiquement et altimétriquement à la même position dans tous les secteurs fouillés, correspondent bien à la même phase de remblaiement de la fin du 14^e s. Cet exhaussement général des niveaux de 50 à 60 cm concerne donc toute la surface intérieure du bâtiment, soit environ 250 à 300 m³ estimés de matériaux rapportés. Cette énorme quantité de déchets, comportant de nombreuses trace permettant de relier à un vaste chantier de construction, vient naturellement conforter l'hypothèse de la relation directe entre cette séquence de remblaiement et les travaux liés à l'installation des nouveaux logis de Louis I^{er} d'Anjou, édifiés à 50 m au nord-est de l'ancienne grande salle et achevés en 1377⁸³.

⁸³ Datation par dendrochronologie (Bourocher 2015).

2.8.2. Découverte d'un moule à Cloche de la fin du 14^e s. dans le secteur 8

Dans le secteur 8, le léger élargissement vers le sud-ouest de la fouille cette année a entraîné une structure supplémentaire apparentant à la période 5a. Cette fosse avait déjà été en partie vue en 2017 et numérotée F440 (US : 3237 et 3238, voir Papin 2018 : 76 et 122-125). Elle a été renumérotée cette année sous le numéro F500. Il s'agit d'une

fosse circulaire large d'environ 1,50 m et profonde d'environ 1,10 m. Elle est percée depuis l'US 3201, c'est-à-dire depuis le sommet des niveaux de chantiers recouvrant les remblaiements massifs décrits ci-dessus, et est recouverte par la terre végétale 3200. Cela avait conduit en 2017 à dater stratigraphiquement cette fosse plutôt de l'époque



Figure 93 : Photographies de la fosse F500 (moule à cloches)

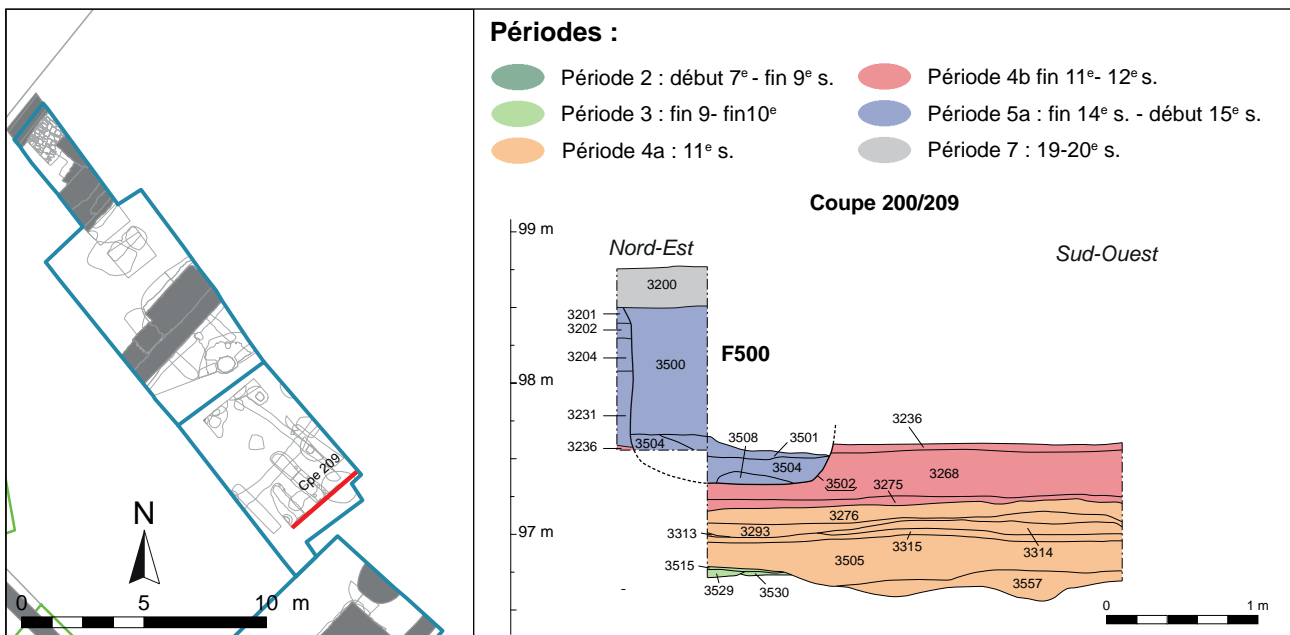


Figure 94 : Coupe de la fosse F500 (moule à cloches)

Moderne. De nouvelle donnée permette cette année de revenir à la fois sur la datation de la fosse mais également sur sa fonction.

En effet, des fragments de parois de moule en argile cuite étaient contenus dans deux US de la structure (US 3500 et 3504, lots 537 et 570), ainsi que des coulures de bronze (US 3500, lot 568) et les restes mal conservés d'un moule en argile (US 3504, lot 538). Ces éléments permettent de considérer qu'il s'agit d'une fosse de coulée ayant servi à la fabrication de plusieurs objets en bronze. L'aspect circulaire des vestiges laissent naturellement penser à des cloches. Les éléments stratigraphiques reconnus à la fouille de la fosse montrent qu'il y a eu probablement deux coulées. De la fabrication du premier objet, il ne reste pratiquement rien : seuls quelques fragments de la partie cassée du moule (US 3508), laissés au fond de la fosse, ainsi qu'une petite portion du remblai de maintien (US 3504). De la fabrication du deuxième objet, il reste le fond mal conservé du moule (US 3501), en surface de 3504, et les divers fragments de moules et d'éléments de bronze retrouvés dans le remblai 3500.

Concernant la datation, aucun tesson n'a été découvert dans cette structure, ni en 2017, ni en 2018. Néanmoins, la fouille complète de cette fosse a permis cette année de mettre au jour dans

le comblement d'abandon plusieurs des fragments de pieds de chaudron tripode en alliage cuivreux plombifère (US 3500, lot 569). Or, d'après J. Soulat, ce type de chaudron est caractéristique du 14^e s. (Annexe 12, vol 2 : p 130-131). Il est possible qu'ils s'agissent d'objets récupérés et destinés à être recyclés.

Ainsi, cette probable fosse de fabrication de cloches est donc quasiment contemporaine du chantier ayant généré le remblaiement de la grande salle de la fin du 14^e s., et que l'on peut chronologiquement relier à la construction du nouveau logis de Louis I^{er} d'Anjou. Or à cette époque, la collégiale n'est plus le seul édifice religieux proche de la zone de fouille. En effet, le programme de construction du nouveau logis ducal comprend l'érection d'une chapelle dédiée à Saint-Louis, qui a été fouillée en 2014 et 2015 (Papin 2015 et 2016). On ne peut donc exclure que ces coulées dans la fosse F500, contemporaine de la construction du logis ducal, ne soit pas directement liée à cette nouvelle chapelle. Mais il reste également possible que ces nouvelles cloches soient destinées à la collégiale Notre-Dame.

2.8.2. La construction des murs M503 et M537 : un réaménagement tardif du pignon de la grande salle à la fin du 14^e s.

Immédiatement à la suite de l'exhaussement des sols, une ultime phase de réfection du mur pignon nord-est de l'ancienne grande salle a lieu. Celle-ci est représentée dans le secteur 10 par la construction du mur M503 (fig. 50 et 95). Pour les vestiges du secteur 11, bien que les éléments de datation soient déficients, des indices de démolition des maçonneries accolées à la grande salle sont par ailleurs décelables, suivis d'une dernière phase de réfection du parement extérieur du pignon (M537, fig. 50, 69, et 75). L'ensemble de ces événements tardifs peuvent également être attribués à cette même période 5a, donc la fin du 14^e s. ou au début du 15^e s.

Le mur M503 du secteur 10

L'installation du mur M503 s'effectue par le percement d'une tranchée de fondation (F504,

US 3714), depuis le sommet du remblaiement massif des années 1370. La construction de ce mur a clairement consisté à reconstruire partiellement le mur pignon d'origine M510, en conservant son orientation et sa largeur. Cependant, M503 se poursuit vers le sud-est au-delà de l'angle restitué du bâtiment. Néanmoins, rappelons que l'on suppose à cet endroit l'existence d'un autre bâtiment encore antérieur (période 3), représenté par le mur en petit appareil M506, dont le retour devait se trouver dans l'alignement du pignon de la grande salle. Autrement-dit le mur M503 aurait consisté à reprendre non seulement l'angle du bâtiment de la grande salle, mais aussi dans son prolongement le mur du bâtiment du 10^e s. contre lequel il était venu s'appuyer.

La tranchée de fondation de M503 est profonde de 80 cm (fig. 59 et 60). Trois assises enfouies du mur M510 ont donc été démontées pour assoir



Figure 95 : Photographie du mur M503, dont la fondation perce dans les remblais de la fin du 14^e s.

le nouveau mur. La tranchée F504 a ensuite été comblée d'une semelle de fondation aveugle large de 1,30 à 1,50 m, composées blocs en réemploi et de cailloux noyés dans un mortier gris très fin (UA 3709). La partie supérieure de cette semelle est constituée d'une assise de blocs en réemplois sur laquelle est montée la seule assise d'élévation conservée du mur M503 (UA 3708). Celle-ci est constituée d'un moyen appareil de tuffeau blanc de 25 cm de haut, aux modules rectangulaires allongés (entre 39 et 42 cm). Des traces fraîches de marteau taillant sont bien visibles sur les faces de ces blocs. C'est peut-être également à l'occasion de ces travaux que le trou de boulin situé dans le mur M510 est bouché (UA 3810).

Des couches liées à la construction de M503 ont été fouillées de part et d'autre du mur (fig. 62). A l'intérieur, il s'agit simplement du comblement de la tranchée de fondation F504 : une plaque de mortier directement liée au montage de l'élévation du mur M503 (US 3712), vient d'abord recouvrir partiellement le ressaut de fondation, puis la couche US 3713, composée de limons bruns sableux, de cailloux et de blocs de tuffeau termine de combler la tranchée.

A l'extérieur, une séquence plus complexe de couches de construction liées à ce mur M503 a été reconnue. En effet, les niveaux étant plus bas et en pente de ce côté nord-est du mur, toutes les couches décrites ci-dessous, qui recouvrent le ressaut de fondation (UA 3709), participent en même temps à un exhaussement et un nivellement des sols du secteur. Elle débute par des niveaux fins et piétinés qui sont vraisemblablement les sols en vigueur au moment même des travaux de M503 : des couches de tuffeau concassé (US 3745, 3728), alternent avec des encrassages de terre limoneuse brune/noire comportant de nombreux graviers calcaire et des inclusions de mortier (US 3731, 3715). La séquence se conclut par l'apport plus conséquent d'un remblai hétérogène, caillouteux et meuble, terminant de niveler le secteur (US 3707). Ce dernier remblai masque complètement la semelle de fondation de M503, et instaure un nouveau niveau de sol de ce côté du mur.

Le mobilier archéologique contenu dans ces couches directement liées à la construction du mur M503, permet de proposer une datation assez fiable de cette phase de réfection de l'angle de la grande salle et probablement d'une partie du bâtiment

plus ancien qui lui était accolé au sud-ouest. En effet, malgré une quantité importante de mobilier des 11^e et 12^e s. en position redéposée⁸⁴, deux US contiennent un lot assez conséquent de mobilier datant de la fin 14^e s. voire du début du 15^e s.⁸⁵ Ceci permet de fixer chronologiquement cette phase de construction immédiatement après la phase de remblaiement de la grande salle, donc dans la foulée du chantier de construction du premier état des logis royaux.

Le secteur 11 : démolitions, ultime réfection du pignon et réaménagement des sols extérieurs

Dans le secteur 11, aucun élément de datation mobilière ne vient réellement certifier que les événements décrits ci-dessous soient strictement contemporains de la construction du mur M503 du secteur 10. Stratigraphiquement, ceux-ci interviennent après la construction du mur M526, dernier état supposé du 12^e s. (période 4b), et avant le dépôt de l'US 3706, marquant la démolition du bâtiment de la grande salle à la toute fin du 15^e ou au début du 16^e s. (période 5b, cf. *infra* (fig. 70). Toutefois, dans la mesure où une ultime phase de réfection du mur pignon est également décelable dans ce secteur 11, qui pourrait être contemporaine de la restauration de l'angle de la grande salle (M503) dans le secteur 10. Celle-ci s'accompagne par ailleurs, on l'a vu, d'un exhaussement et d'un nivellement des sols l'extérieur le long du mur pignon. Or, la démolition de certaines maçonneries accolées à la grande salle, ainsi qu'un réaménagement des sols par l'installation d'un dallage de calcaire brut a également été identifié dans le secteur 11. Il apparaît donc logique de relier directement ces faits distants seulement de 7 m.

Dans un premier temps, les murs M523 et M526 sont arasés, mais pas M514. Sur l'arase des maçonneries démolies, un sol dallé est aménagé (F515, US 3733, fig. 96). Ce sol est constitué d'un lit de mortier gris-brun mêlé de cailloux calcaire, sur

⁸⁴ US 3731 (11 NR, lot 424), US 3728 (3NR, lot 425), 3713 (4NR, lot 427).

⁸⁵ US 3715 (lot 426, 11 NR) avec 3 MNI de la période 5a et le remblai final US 3707 (lot 428, 40 NR), qui comporte 5 NMI de cette période 5a (cf. étude de Philippe Husi, *annexe 9, vol 2 p. 98*).



Figure 96 : Photographie du dallage F515 sur l'arase de M523 et M526 et fonctionnant avec le mur M537

lequel des dalles de tuffeau brutes ont été posées. Même si aucune dalle n'a été découverte dans l'angle sud-est du secteur 11, un lit de ce même mortier gris-brun a été identifié, ce qui semble indiquer que le sol dallé était également présent de ce côté de M514 (F516, US 3735).

De manière concomitante, un dernier chantier est réalisé sur le parement extérieur du mur pignon. Le mur M501-538 (période 4a) est bûché et dégrossit sur environ 40 cm d'épaisseur, puis, un nouveau parement de moyen appareil est refait (M537, UA 3806). Celui-ci n'est conservé que sur une seule assise abîmée. Ce nouveau parement vient en quelque sorte « corriger » le décalage d'orientation du mur M501-538 pour reprendre *in fine* l'alignement du parement du pignon d'origine de la grande salle – et donc également celle du parement mur M503 du secteur 10.

Une dernière fosse, F525, mise au jour très partiellement dans l'angle nord-est du secteur 11, vient par la suite percer le sol F515. Cette fosse est toutefois non datable, mais appartient sans doute également à la période 5b (antérieure à l'US 3706, donc à la fin du 15^e s./début 16^e s.).

Éléments d'interprétations : des réfections liées à l'installation du nouveau palais de Louis Ier d'Anjou au nord-est ?

Les éléments chronostratigraphiques issus des fouilles depuis 2016, prouvent que l'ancienne grande salle est démolie à la toute fin du 15^e s., voire au début du 16^e s. (période 5b). Rappelons également l'existence d'une mention historique datée de 1454⁸⁶, désignant selon toute vraisemblance directement le bâtiment de la grande salle du 11^e s. Le document indique le passage à Loches en 1438 de l'archevêque de Tours (Monseigneur de Kœtkis) qui, alors en froid avec le chapitre canonial, « *ne voulu faire tonsures, confirmations, ni autres cérémonies dans l'église du château ni dans les cloîtres, et qu'il les fit dans les vieilles sales du Roy* »⁸⁷. Ceci indique non seulement que le bâtiment est encore debout au milieu du 15^e s., mais aussi qu'il est encore plus ou moins fonctionnel.

⁸⁶ *Inventaire des titres de la collégiale Notre-Dame de Loches*. Manuscrit de 1778, conservé à la médiathèque de Loches, n°41, fol. 103.

⁸⁷ Les logis-royaux sont alors régulièrement occupés par Charles VII et sa cour.

Ainsi, il demeure difficile de donner une interprétation pour ces travaux sur le mur pignon de la grande salle à la fin du 14^e s., en particulier pour l'arasement d'une partie du mur gouttereau M505-506. Il est possible d'envisager simplement l'aménagement d'une porte dans ce mur, qui aurait permis de communiquer avec l'ancien bâtiment du 10^e s. accolé à cette partie de la grande salle. On ne peut exclure aussi que l'ensemble de ces anciens bâtiments palatiaux des 10^e et 11^e s. ait alors été profondément restructurés, redistribués, repartitionnés...

Plus globalement, dans la mesure où les travaux du pignon de l'ancienne grande salle (M503 et M537) sont effectués de manière contemporaine ou peu après la construction des nouveaux logis de Louis I^{er} d'Anjou au nord-est, il est probable là encore d'y voir un lien (fig. 97). En effet, cette partie de l'ancien palais comtal, était directement visible depuis la cour du nouveau palais ducal. Ces murs, probablement en état avancé de dégradation, ont

donc peut-être été restaurés dans ce cadre. Cette cour devait par ailleurs être équipée de bâtiments utilitaires, de type cuisines, écuries ou forge... Peut-être peut-on ainsi voir un lien entre la construction de M503 et le percement d'une très grande cave, dont l'escalier monumental permettant d'y accéder est situé une dizaine de mètres au sud-ouest du secteur 10. L'architecture de l'entrée de cette cave, ornée d'un large arc à double rouleau et surmonté d'une voûte en berceau, possède des caractéristiques pouvant évoquer une datation de la fin du Moyen-Âge. Cette grande nef de près de 25 m de long, agrémenté de deux alcôves rectangulaires symétriques, apparaît interprétable comme un grand cellier. On pourrait donc également en déduire l'emplacement des cuisines des nouveaux logis, qui s'étendait peut-être sous les bâtiments actuels de la billetterie du site. Il est ainsi possible que la construction du mur M503, qui se prolonge hors-emprise au sud-ouest du secteur 10, soit liée au creusement de cette cave et à l'édification d'un bâtiment protégeant son entrée.

2.9. PÉRIODES 5B À 7 : LES RARES NOUVELLES DONNÉES DE LA CAMPAGNE 2018 SUR LA FIN DE VIE DE LA GRANDE SALLE ET LES OCCUPATIONS POSTÉRIEURES

À la suite de la construction de M503, plus aucune trace d'occupation postérieure n'a été identifiée dans le secteur 10. L'ensemble des vestiges décrits ci-dessus sont recouverts d'une couche de terre végétale riche en racines, dans laquelle aucune stratification n'est décelable (3705), si ce n'est des percements très récents de tranchées de réseaux électriques. Aucune nouvelle information sur la fin de vie de la grande salle n'a donc été mise au jour pour ce secteur. La démolition du bâtiment à la fin du 15^e s. a donc dû s'effectuer depuis un niveau de sol proche de l'actuel, et les matériaux évacués. Les murs n'ont pas été récupérés en profondeur.

Il en est de même dans le secteur 11. Toutefois, deux couches de démolition ont été identifiées dans cette zone, entre les remblais de la fin du 14^e s. et le niveau de terre végétale. Il s'agit des US 3704 et 3701, qui passent nettement au-dessus des arasements des différents états du mur pignon. Quelques éléments de mobilier archéologique datant étaient présents dans ces couches. L'US 3704 comportait

des fragments de poteries de la seconde moitié du 15^e ou de la première moitié du 16^e s.⁸⁸ mais aussi de gobeletterie en verre des 15-16^e s.⁸⁹ Notons enfin que l'US 3701, outre de nombreux éléments mobiliers redéposés des 11^e et 12^e s., a livré un denier tournois de Jean II le Bon datée de 1355-1356.

La campagne 2018 n'apporte donc pas d'éléments supplémentaires à la connaissance déjà acquise en 2016 et 2017 sur la fin de vie et la démolition de la grande salle, ainsi que sur l'évolution de la topographie du tracé des remparts (Papin 2017 : 104-106 ; Papin 2018 : 115-122, fig. 98 et 99). On savait en effet que du début du 15^e s., jusqu'au début du 16^e s. (période 5b), de multiples travaux sur le rempart intérieur et le mur de braie se sont succédés. Pendant ce même temps, l'espace

⁸⁸ Lot 396 (14 NR) comprenant dont 5 NMI datant.

⁸⁹ Lot 500, 3 NR, dont 1 fragment de jambe de coupe et 2 fragments d'une fiole ou d'une bouteille de couleur bleuté.

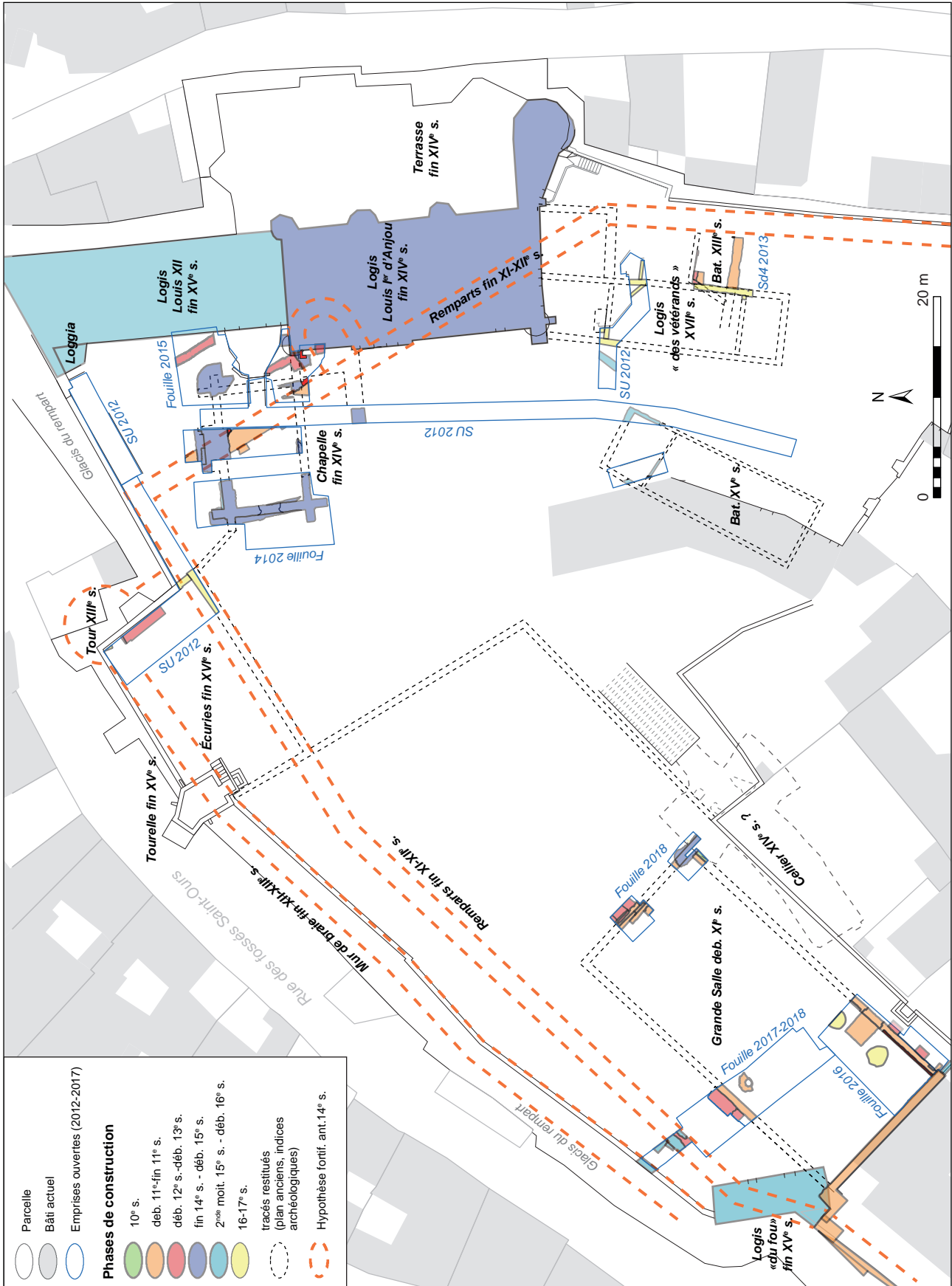


Figure 97 : Plan synthétiques des connaissances archéologiques dans le parc des logis-royaux

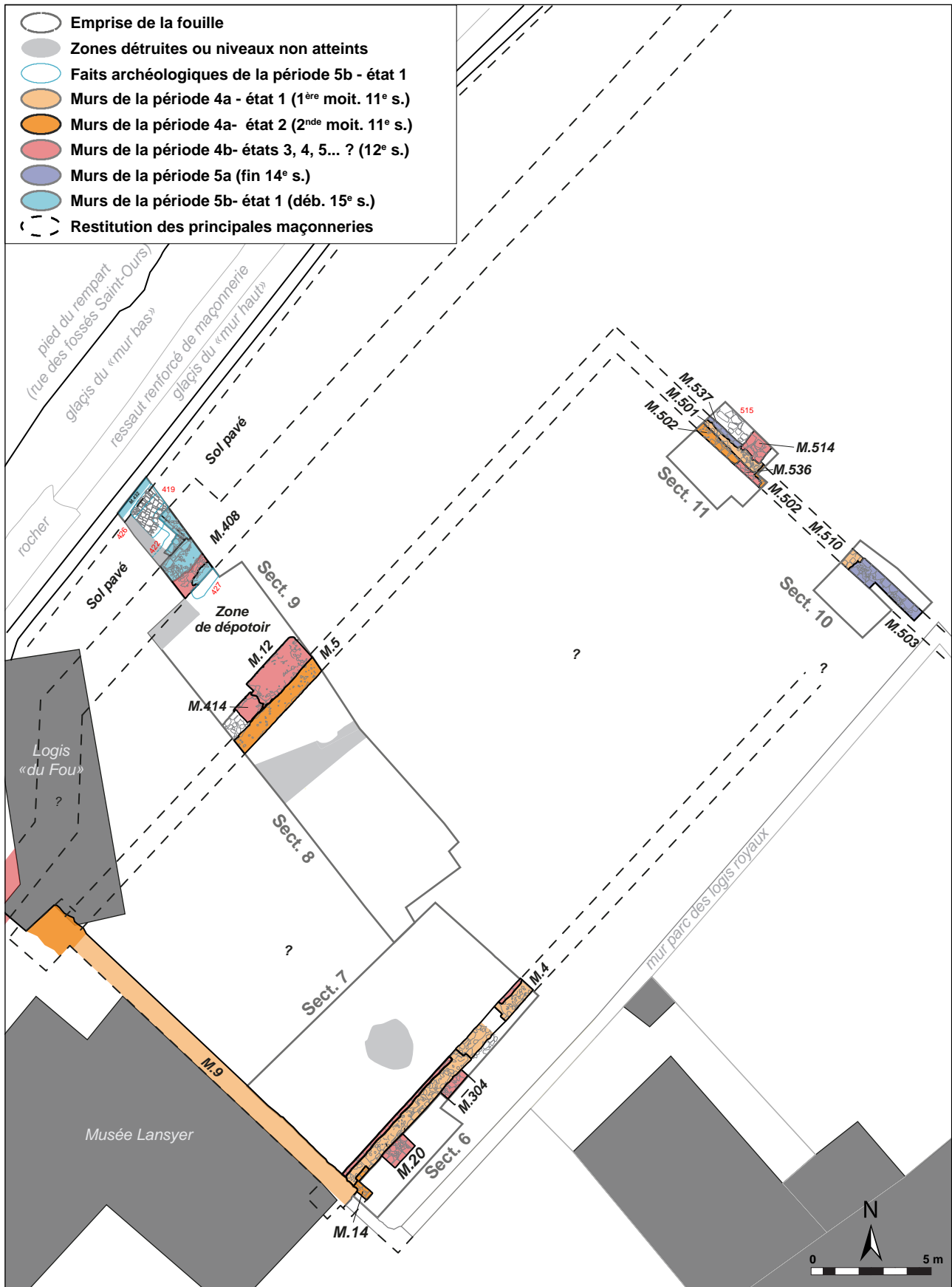


Figure 98 : Plan général des vestiges de la période 5b (début 15^e s.)

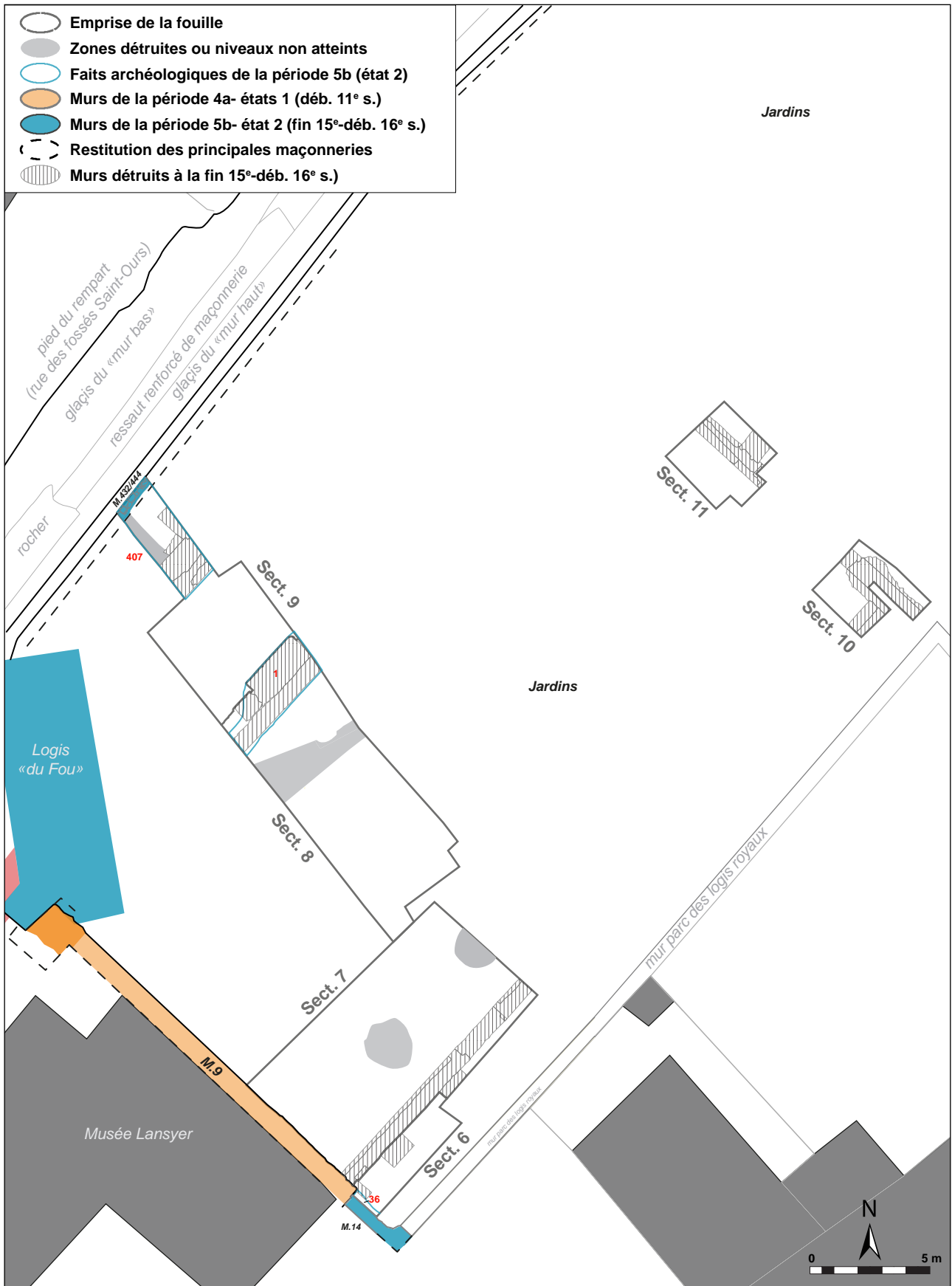


Figure 99 : Plan général des vestiges de la période 5b (fin 15^e s.-deb. 16^e s.)

situé entre la grande salle et le rempart intérieur sert de dépotoir (secteur 9). À la toute fin de cette période 5b, vers la fin du 15^e s. ou au tout début du 16^e s. intervient le dernier grand bouleversement du secteur avec l'arasement de l'enceinte « intérieure » et du bâtiment de la grande salle.

La datation de ces événements permet naturellement de rapprocher ces grandes destructions avec le grand chantier de construction du second corps des logis-royaux, achevés en 1500-1501. Cet ajout prévu par Charles VIII et terminé par Louis XII, dans lequel Anne de Bretagne séjourna longuement, a dû en effet s'accompagner d'un large remaniement des espaces de jardins attenants. Cette hypothèse est développée dans le travail de thèse de S. Bourocher, qui établit un lien direct entre le second corps des logis royaux et le petit « logis du Fou » édifié en partie sur l'arase de l'ancienne grande salle (Bourocher 2015). D'après l'auteur, ce petit édifice strictement contemporain du corps nord des logis-royaux, serait l'aboutissement d'un projet inachevé de galerie d'agrément qui devait à l'origine longer toute cette portion nord-ouest des remparts. Cette hypothèse apparaît aujourd'hui tout à fait compatible avec les récentes données archéologiques. L'étude de l'élévation du rempart en 2017 a par ailleurs démontré que cette époque

de la fin du 15^e s. ou du début du 16^e s. correspond également à une phase importante de restauration de cette portion du mur de braie (rempart « extérieur »), comprenant en particulier la construction de la terrasse et de la tourelle dite du « fortin » (Riou, Papin 81-84). Cette dernière aurait pu ainsi constituer un jalon dans le projet inachevé de galerie devant relier le logis royal au « logis du fou ».

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de l'espace correspondant aujourd'hui au parc des logis royaux est dès cette époque transformé en un vaste jardin. C'est ce que montre par la suite l'ensemble des représentations iconographiques du château, avec en premier lieu les gravures de François de Belleforest de 1575, indiquant déjà un espace vide et arboré (fig. 100). Cette vocation de jardin restera inchangée jusqu'à nos jours. Toutefois, aucune nouvelle trace archéologiques d'aménagements liés à ces jardins modernes et contemporains n'a été identifiée lors de cette dernière campagne de fouille. Nous renvoyons donc directement aux rapports précédents pour en savoir plus sur les vestiges récents livrés par les fouilles programmées de 2016 et 2016 (Papin 2017 : 107-109 ; Papin 2018 : 122-127).



Figure 100 : Gravure de Belleforest - 1575 (Bnf). Le cercle rouge signale la zone approximative de l'emplacement de la grande salle du 11^e s.

CONCLUSION

La fouille programmée de 2017 au château de Loches était la troisième campagne menée à l'emplacement d'une grande salle du 11^e s.

Les résultats de cette année 2018 sont tout à fait à la hauteur des attentes. La fouilles des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s. a ainsi pu être menée sur une surface d'une trentaine de mètres carrés. Elle a permis la mise au jour d'une phase d'occupation du 10^e s., correspondant vraisemblablement aux premières installations palatiales des angevins à Loches. Plus anciennement, l'exploration des niveaux de terres organiques au contact avec le rocher a conduit à une série de réflexions éclairant les occupations les plus anciennes du plateau. L'approche méthodologique adoptée pour la fouille de ces niveaux a été assez fructueuses en quantité de données, même si elles restent difficiles à interpréter. Toutefois, des rythmes d'occupation, remontant au plus ancien Néolithique Moyen, ont pu être cernés, jusqu'au 7^e s. ap. J.-C. Ces données viennent ouvrir les discussions à propos des modalités d'occupation de l'éperon après la construction de l'église fondée par Eustoche au milieu du 5^e s. et l'édification du *castrum* à la fin du même siècle.

Pour ce qui concerne la grande salle, la fouille de 2018 n'a pas entraîné de remise en cause des principales hypothèses concernant la chronologie et les modalités de la construction et de l'occupation

ou encore sur les restitutions des élévations. En revanche, la fouille de 2018 a permis une avancée majeure : celle de la vérification définitive de l'une des hypothèses de restitutions en plan de la grande salle. L'ouverture de deux sondages sur l'emplacement du dernier mur qui restait inconnu, (le pignon nord-est) a permis de démontrer que le bâtiment atteignait environ 488 m² de surface en œuvre. Par ailleurs, ces ouvertures ont également engendré la mise au jour de structures (maçonnées puis en bois), situées de ce côté de la grande salle, pouvant peut-être indiquer l'emplacement de la zone d'apparat de la salle, peut-être équipée d'une estrade. Enfin, quelques données supplémentaires ont été recueillies dans ce même secteur sur d'ultimes reprises datées de la fin du 14^e s. sur ce pignon nord-est, probablement liées à l'installation de la cour du nouveau logis ducal non loin.

Les résultats de nouvelles études et d'analyses en cours (sur les enduits peints ou encore la faune par exemple) restent à intégrer aux données générales sur cette aula des comtes d'Anjou, qui permettront, à terme de disposer d'une documentation abondante sur ces vestiges encore inédit il y a 6 ans, et qui se révèle être probablement l'une des plus grandes et prestigieuses aula de son temps. Une phase de publications des données devrait donc, par la suite, être enclenchée.

BIBLIOGRAPHIE

- Andrault-Schmitt 2016** : ANDRAULT-SCHMITT (C.) – Le Palais des comtes à Poitiers, dans *Richard Cœur de Lion, entre mythes et réalités*, Ouvrage collectif, catalogue d'exposition tenue à l'historial de la Vendée du 27 oct. 2016 au 29 jan. 2017, éd. Snoek, Gand : p. 82-87.
- Brodeur et al. 1997** BRODEUR (J.) (DIR.) - *Fouilles des jardins du quadrilatère et de la terrasse du Logis Royal - Etude des élévations de la Grande salle*, DFS de fouilles préventives, Afan/DRAC, 5 volumes.
- Bobin 1994** : BOBIN (F.) – L'ancienne église Saint-Ours de Loches, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t.XLIV, 1994, p. 145-167.
- Bourgeois 2009** : BOURGEOIS (L.) – *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an mil. Le castrum d'Andone. Fouille d'André Debord*, Publication du CRAHM, Caen, 2009, 562 p.
- Bourocher 2015** : BOUROCHER (S.) – Le « Logis Royal » du château de Loches depuis le XIV^e siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire, Thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.
- Corvisier 2003** : CORVISIER (C.) – La porte royale du château de Loches, du portail roman à la Bastille de Charles VII, dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 189-206.
- Cribellier, Ferdière 2012** : CRIBELLIER (C.), FERDIÈRE (A.) (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table ronde d'Orléans*, 42^e supplément à la Revue Archéologique de la Région Centre, FERACF, 2012 : 187 p.
- Dalayeun 2003** : DALAYEUN (M.) – Le site castral de Montbazou. Etude archéologique de la tour maîtresse, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 2003, p. 75-84.
- David 2004** : DAVID (C.) – Les « terres noires » : outils méthodologiques, propositions analytiques et perspectives à partir de quelques exemples de sites de « terres noires » de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge du nord de la France, in Verslype (L.) et Brulet (R.) (Dir.) – *Terres Noires. Dark Earth, Actes de la table ronde internationale de Louvain-la-Neuve, les 06 et 10 novembre 2001*, Louvain-la-Neuve, pp. 12-31.
- De Bouard 1974** : DE BOUARD (M.) – De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte de la Chapelle, à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe siècle) », *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, p. 5-110
- De Bouard 1979** : DE BOUARD (M.) – *Le château de Caen*, n° spécial de la revue Archéologie Médiévale, CRAM, Caen : 153 p.
- Deceans, Dubois 2009** : DECEANS (J.), DUBOIS (A.) (DIR.) – Le château de Caen. Mille ans d'une forteresse dans la ville, Publication du CRAHM, Caen : 129 p.
- Dufaÿ 2016** : DUFAYÿ (B.) – Un nouveau regard sur la forteresse de Chinon. Bilan de dix années de fouilles archéologiques in JOURD'HUEIL (I.), Marchand (S.) Orléans - *Châteaux en Val-de-Loire, Chantiers et découvertes*, Presse universitaire François Rabelais : pp. 19-42.
- Dufaÿ, Papin 2008** : DUFAYÿ (B.), PAPIN (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest*. Rapport de fouilles archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans, 53 p. + pl.

- Dufay, Riou 2016** : – *le site de la chapelle Saint-Libert dans la Cité de Tours*, 61^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF/SAT, Joué-lès-Tours : 224 p.
- Epaud 2007** : EPÂUD (F.) – *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*, Publication du CRAHM, Caen, 2007 : 613 p.
- D’Espinay 1870a** : D’ESPINAY (G.-M.) – Visite des enceintes et des monuments de Loches, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870 : pp. 193-207
- D’Espinay 1870b** : D’ESPINAY (G.-M.) – Description du Logis du Roi, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870 : pp. 231-235.
- Duret-Molines 2003** : DURET-MOLINES (P.) – « L’église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 169-178.
- Fleury 2013** : FLEURY (G.) – *L’église Saint-Ours de Loches (anciennement collégiale Notre-Dame)*, éd. Hugues de Chivré, Chemillé-sur-Indrois, 2013, 63 p.
- Fondrillon 2007** : FONDRILLON (M.) – *La formation du sol urbain : étude archéologique des terres noires à Tours (4^e-12^e siècles)*, Thèse d’Histoire spécialité Archéologie sous la dir. de H. Galinié, Université de Tours, 2 volumes.
- Foulon 2005** : FOULON (J.-H.) – Stratégies politiques, fondation monastique et recours à Rome vers l’an Mil : le cas de Beaulieu-Lès-Loches, *Revue historique* 2005/2 (n° 634) : pp. 251-281.
- Galinié 2004** : GALINÉ (H.) – L’expressions « terres noires », un concept d’attente, in Verslype (L.) et Brulet (R.) (Dir.) – *Terres Noires. Dark Earth, Actes de la table ronde internationale de Louvain-la-Neuve, les 06 et 10 novembre 2001*, Louvain-la-Neuve, pp. 1-12
- Galinié, Husi, Motteau et. alii 2014** : GALINÉ (H.) (DIR.), HUSI (P.), MOTTEAU (J.) – *Des Thermes de l’est de Caesarodunum au château de Tours : le site 3*, 50^e suppl. à la RACF, Tours : 180 p.
- Héliot, Deyres 1987** : HÉLIOT (P.), DEYRES (M.) – Le château de Loches, dans *Bulletin monumental*, t. 149/l, 1987, p. 15-85.
- Hervé 2012** : Hervé (C.) – « Les agglomérations secondaires de la *civitas turonorum* », in Criblellier, Ferdière 2012, p. 27-48.
- Husi, Testard 2016** : HUSI (P.), TESTARD (P.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). Rapport d’étude du mobilier des campagnes 2013 et 2014 *In* Papin 2016 : vol 2, p. 5-83.
- Husi, Leparmentier 2017** : HUSI (P.), LEPARMENTIER (C.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). Rapport d’étude du mobilier des campagnes 2016 et 2017 *In* Papin 2018 : vol 2.
- Husi, Longelin 2019** : HUSI (P.), LONGELIN A.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). Rapport d’étude du mobilier de la campagne 2019 *In* Papin 2019 : vol 2.
- Impey, Lorans 1998** : IMPEY (E.), LORANS (E.) – Le donjon de Langeais et son environnement, dans *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l’an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, p. 9-63.
- Impey, McNeil 2013** : IMPEY (E.), MCNEIL (J.) – La grande salle des ducs de Normandie à Caen, dans MERION-JONES (G.) (Dir.) – *La demeure seigneuriale dans l’espace Plantagenet. Salles, chambres et tours*, PUR, col. Arts et Sociétés, Rennes : 95-132.
- Langevin, Jollet 1995** : LANGEVIN (P.), JOLLET (U.) – Le front sud du donjon de Loches, dans *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n°11, 1995, p. 185-195.

- Lelong 1974** : LELONG (C.) – Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches, dans *Bulletin Monumental*, t.132/3, 1974, p. 189-199.
- Lorans 1996** : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Lorans 2014** : LORANS (E.) – « Etats 1 et 2 de la résidence. Analyse comparée du programme architectural » in, Galinié, Husi, Motteau et al. : 70-80
- Madeline 2014** : MADELINE (F.) – *Les Plantagenets et leur empire. Construire un territoire politique*. Presse Universitaire de Rennes : 368 p.
- Mesqui 1993** : MESQUI (J.) – *Château et enceinte de la France Médiévale. De la défense à la résidence*. Vol. 2 : La résidence et les éléments d'architecture, éd. Picard, Paris, 1993 : 382 p.
- Mesqui 1998** : MESQUI (J.) – La tour maîtresse du donjon de Loches, dans *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, p. 65-125.
- Mesqui 2003** : MESQUI (J.) – Les enceintes du donjon de Loches, dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 207-237.
- Nissen-Jaubert 1994** : NISSEN-JAUBERT (A.) – « Domfront », in A. Renoux (dir.) - *Palais médiévaux (France, Belgique). 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Publications de l'Université du Maine, 1994, p. 41-42.
- Papin, Lacroix 2013** : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.
- Papin 2014a** : PAPIN (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 258 p.
- Papin 2014b** : PAPIN (P.) – *Loches. Le château, parc Basket*. Rapport de sauvetage urgent, SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 35 p.
- Papin 2015** : PAPIN (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 3 vol.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) – *Loches – Le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 185 p.
- Papin, Riou à paraître** : PAPIN (P.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour maîtresse*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Papin, Pellerin, Riou 2018** : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le château. L'aile sud de la « Tour Neuve »*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Pellerin 2016** : PELLERIN (K.) – La tour dite « Louis XI » du château de Loches : bilan documentaire et analyse archéologique, Mémoire de Master 1, sous la dir. D'E Lorans, Université de Tours, 2016 : 2 vol.
- Pellerin 2017** : PELLERIN (K.) – *La tour-maîtresse du château de Loches : acquisition, traitement et exploitation de données tridimensionnelles*, Rapport de stage de Master 2 pro, sous la dir. D'E Lorans et de P. Papin, Université de Tours, 2017 : 93 p.
- Renoux 1992** : RENOUX (A.) – « Les fondements architecturaux du pouvoir princier en France (fin IX^e - début XIII^e siècle) », in : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* N°23, p. 167-194.

Renoux 1996 : RENOUX (A.) – Espaces et lieux de pouvoirs royaux et princiers en France (fin IX^e-début XIII^e siècle) changement et continuité, in Renoux (A.) (dir.) – *Palais royaux et princiers au Moyen-Âge*, Le Mans, Publication de l'Université du Maine 17-42.

Renoux 2007 : Renoux (A.) - Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie, Ile siècle A.C.-XVIII^e siècle P.C., éd. Du CNRS : 734 p.

Riou, Papin 2016 : Riou (S.), Papin (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.

Riou, Papin 2017 : Riou (S.), Papin (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans : 116 p.

Scheffer, Champagne 2000 : Scheffer (M.-E.), Champagne (V.) – *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est- du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.

Scheffer 2004 : Scheffer (M.-E.) – *Loches, Rempart du fort Saint-Ours*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.

Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO (E.) (DIR.) – *Des paroisses de Touraine aux commune d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34^e supplément à la Revue Archéologique de la Région Centre, FERACF, Tours, 2008, 304 p.

Zadora-Rio 2014 : ZADORA-RIO (E.) – Les *castra* de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (400-900), in ZADORA-RIO (E.) (DIR.) – *Atlas Archéologique de Touraine*, 53^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2014, 4 p. : URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	11
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	12
Figure 3 : Emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	13
Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2018 (fond cadastral et Bd_alti dpt37)	27
Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques	28
Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches	29
Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2017	30
Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2015)	31
Figure 8 : Campagne 2016, secteur 7 en fin de fouille	33
Figure 9 : Campagne 2017, secteur 8 et 9 en cours de fouille	34
Figure 10 : Hypothèses de restitutions de la grande salle du 11 ^e s. établies à l'issue des campagnes 2016-2017	35
Figure 11 : vestiges du castrum du 5 ^e s. découvert en 2017 sous les états médiévaux (12 ^e et 15 ^e s.) du rempart intérieur	36
Figure 12 : Secteur 8 et fin de fouille en 2017 : appartition d'un bâtiment en matériaux périssable antérieur au 11 ^e s.	37
Figure 13 : Relevé pierre à pierre du mur M9, avec la restitution de l'élévation du bâtiment de la grande salle du 11 ^e s.	38
Figure 14 : Profil topographique de la zone de fouille et du rempart attenant	40
Figure 15 : Sondages géotechniques au PANDA [®] en cours de réalisation dans le parc des logis royaux	42
Figure 16 : Plan de l'implantation des sondages géotechniques au PANDA [®]	43
Figure 17 : Profil réalisé à l'issue des résultats des sondages géotechniques au PANDA [®]	44
Figure 18 : Tableau de synthèse de la mise en séquence des vestiges par secteurs	46
Figure 19 : Plan masse des vestiges des campagnes 2016-2018	53
Figure 20 : Coupes stratigraphiques cumulées des secteurs 7, 8 et 9	55
Figure 22 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 8. En bas, les passes mécaniques effectuées dans les «niveaux organiques»	59
Figure 23 : Tamisage systématique des sédiments effectués au cours de la fouille	59
Figure 24 : Prélèvement micromorphologique effectué dans les «niveaux organiques»	59

Figure 25 : Plan des vestiges de la période 1	61
Figure 26 : Coupes stratigraphiques du secteur 8 (205 et 212)	62
Figure 27 : Coupes stratigraphiques du secteur 8 (210 et 211)	63
Figure 28 : Photographie de la passe mécanique 3550 et apparition du trou de poteau F527	64
Figure 29 : Photographie de la zone en fin de fouille. En haut le trou de poteau F527, en bas la fosse F532	64
Figure 30 : Tableaux et graphiques de la quantification du mobilier archéologique mis au jour dans les « niveaux organiques »	65
Figure 31 : Tableaux et graphique de la quantification du mobilier céramique par périodes mis au jour dans les « niveaux organiques »	66
Figure 32 : Quelques pièces lithiques du Néolithique Moyen I mis au jour dans les «niveaux organiques» (clichés L-A Millet-Richard)	68
Figure 33 : Quelques pièces lithiques du Néolithique Final mis au jour dans les «niveaux organiques» (clichés L-A Millet-Richard)	68
Figure 34 : Monnaie de Constantin 336-337, US 3550 (lot 567) (cliché : M. Troubady)	70
Figure 35 : Clé à translation 3 ^e -4 ^e s., US 3550, lot 599 (dessin et cliché : J. Soulat) (objet restauré)	70
Figure 36 : Frise chronologique des rythmes d'occupation de l'éperon de Loches	72
Figure 37 : Plan de la topographie historique de l'éperon de Loches au 6 ^e s.	75
Figure 38 : Plan des vestiges de la période 3 (fin 9 ^e -10 ^e s.)	80
Figure 39 : Plans des deux états de bâtiments sur poteaux de la période 3	81
Figure 41 : Trou de poteau F534, période 3a	82
Figure 40 : Photographie des vestiges de la période 3a, secteur 8	82
Figure 42 : Photographie des vestiges de la période 3b, secteur 8	83
Figure 43 : Photographie du trou de poteau F511, période 3b	84
Figure 44 : Photographie du sol de mortier 3517, avec les effets de parois contre les sablières 428 et 541	84
Figure 45 : Photographie de détail des traces de plancher (F507-539 et 508-540)	86
Figure 46 : Coupe stratigraphiques n° 202 (secteur 8 - 2018) et n°89 et 98 (secteur 6 et 7 - 2016)	87
Figure 47 : Vue du niveau de sol du bâtiment de la phase 3b, avec l'effet de paroi US3509/3340 (photo fouille 2017)	88
Figure 48 : Vues comparatives des US de la période 3b : 1089 du sondage 1 de 2013 (secteur 6, à droite) et de l'US 3530 du secteur 8 de 2018 (à gauche)	90
Figure 49 : Proposition de restitution du bâtiment sur poteaux de la phase 3b (deuxième moitié 10 ^e s. ?)	92
Figure 50 : Plan de détail des vestiges des secteurs 10 et 11	93
Figure 51 : Photographies des murs M505 (période 4a) - M506 (période 3) du secteur 10	94
Figure 52 : Photographie du remblais 3773de la période 3, secteur 11	95

Figure 53 : Plan synthétique des connaissances sur l'occupation au nord du château durant la période 3 (10 ^e s.)	97
Figure 54 : Plan général des vestiges de la période 4a (11 ^e s.)	101
Figure 55 : Plan de détail des vestiges de la période 4a dans les secteurs 6 à 9	102
Figure 56 : Photographie de la fondation M533 dans l'angle nord-ouest du secteur 8	103
Figure 57 : Photographie de la coupe sud-est du secteur 8, avec apparition en limite de fouille de la fosse F509 comblée d'éléments rubéfiés	104
Figure 58 : Clocher-proche occidental du 11 ^e s. de la collégiale Notre-Dame	105
Figure 59 : Relevé des élévations des mur M505, M510 (période 4a) et M503 (période 5a)	106
Figure 59 : Orthophotographies des murs M505 (à gauche) et M510 (à droite)	107
Figure 61 : Murs M4 et M9 dégagés en 2016 (seule la partie basse du mur M4 et le mur M9 date du premier état du bâtiment de la grande salle)	108
Figure 62 : Coupes stratigraphiques du secteur 10	110
Figure 63 : Photographies de quelques couches archéologiques de la période 4a dans le secteur 10.	111
Figure 64 : plan de restitution du premier état de la grande salle du début du 11 ^e s.	112
Figure 65 : Restitution de l'élévation du mur gouttereau de la grande salle	113
Figure 66 : Photographie zénithale de l'aménagement du muret M524 au nord est du secteur 10	115
Figure 67 : Photographie du parement du muret M524	116
Figure 68 : Photographie des niveaux de sols extérieurs en pente au nord-est de la grande salle, secteur 10 période 4	117
Figure 69 : Orthophotographie zénithale du secteur 11 en fin de fouille	118
Figure 70 : Coupes stratigraphiques du secteur 11	119
Figure 71 : Photographie de la maçonnerie M529, appartenant au premier état de la grande salle (la position de l'ancien parement est indiqué par les flèches rouges)	120
Figure 73 : Photographie de l'US3765, premier sol de la grande salle, antérieur au mur M502, dans le secteur 11	121
Figure 72 : Photographie de l'US3765, apport de calcaire pour la constitution du premier sol de la grande salle, antérieur au mur M502 dans le secteur 11	121
Figure 74 : Photographie de la tranchée de construction F521 de M502	122
Figure 75 : Photographie de détails des murs M501-538, 537, 514, 526 et 523	123
Figure 76 : Photographie de détails de l'enduit conservé sur le parement du mur M501-538	123
Figure 77 : Relevé d'élévation du mur M502 (M536)	124
Figure 78 : Orthophotographie du mur M502 (M536)	125
Figure 79 : Photographie zénithale des arrases des murs M501-502-536-514.	126
Figure 80 : Plan général des vestiges de la période 4b	129

Figure 81 : Photographie de l'US 3789 et de la structure F522 (empreinte de poutre)	130
Figure 82 : Photographie de l'US 3742 marquant le démontage de la structure en bois F522	131
Figure 83 : Photographie de l'US 3717, dernier niveau d'occupation de la grande salle dans le secteur 10 à la fin de la période 4b (seconde moitié du 12 ^e s.)	131
Figure 84 : Photographie de l'US 3740-3741, niveau de construction du bouchage M536, dans M502	132
Figure 85 : Photographie du trou de poteau F513	133
Figure 86 : Photographie des fait F512, F513, et du dernier niveau d'occupation de la grande salle US 3722	133
Figure 87 : Restitution de la grande salle au 12 ^e s. (période 4b)	136
Figure 88 : Plan des connaissances sur la zone palatiale au nord du château de Loches, au milieu du 12 ^e s. (période 4b)	137
Figure 89 : Plan phasé des principaux vestiges de la forteresse de Loches	139
Figure 90 : Plan général des vestiges de la période 5a (fin 14 ^e - deb. 15 ^e s.)	142
Figure 91 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 10.	143
Figure 92 : Photographie de la coupe sud-ouest du secteur 11.	143
Figure 93 : Photographies de la fosse F500 (moule à cloches)	144
Figure 94 : Coupe de la fosse F500 (moule à cloches)	145
Figure 95 : Photographie du mur M503, dont la fondation perce dans les remblais de la fin du 14 ^e s.	146
Figure 96 : Photographie du dallage F515 sur l'arase de M523 et M526 et fonctionnant avec le mur M537	148
Figure 97 : Plan synthétiques des connaissances archéologiques dans le parc des logis-royaux	150
Figure 98 : Plan général des vestiges de la période 5b (début 15 ^e s.)	151
Figure 99 : Plan général des vestiges de la période 5b (fin 15 ^e s.-deb. 16 ^e s.)	152
Figure 100 : Gravure de Belleforest - 1575 (Bnf).	153



Ce rapport présente les résultats de la sixième campagne de fouilles programmées effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches, la troisième à l'emplacement d'un vaste bâtiment interprété comme une grande salle et datée du 11^e s.

La campagne 2018 comportait deux objectifs principaux. D'une part, il s'agissait d'ouvrir deux sondages réduits (3x3 m environ) dans la zone arborée du parc des logis-royaux, permettant d'identifier le quatrième et dernier mur inconnu de l'édifice de la grande salle du 11^e s., afin d'en restituer enfin les dimensions intégrales. D'autre part, la campagne visait à rouvrir une des zones déjà fouillée en 2017 au milieu de la grande salle (secteur 8), afin de poursuivre sur une surface significative l'exploration des niveaux antérieurs au 11^e s., jusqu'au rocher. Il était ainsi prévu d'explorer, selon un protocole de fouille adapté, une séquence stratigraphique ancienne dite de « niveaux organiques » - s'apparentant aux Terres Noires urbaine - comportant les traces des occupations de l'éperon de la préhistoire au très haut Moyen-Âge.

Cette fouille des niveaux antérieurs à la grande salle du 11^e s. dans le secteur 8 a d'abord permis la mise au jour d'une phase d'occupation du 10^e s., composée de deux phases successives d'installation de bâtiments en matériaux périssables. Ces vestiges correspondant vraisemblablement aux premières installations palatiales des comtes d'Anjou à Loches. Plus anciennement, l'exploration des niveaux de « terres organiques » au contact avec le rocher a conduit à une série de réflexions éclairant les occupations les plus anciennes du plateau. L'approche méthodologique adoptée pour la fouille de ces niveaux a été assez fructueuse en quantité de données, même si elles restent difficiles à interpréter. Toutefois, grâce à l'analyse du mobilier archéologique, le rythme des occupations de l'éperon a pu être cerné. La première se situe à la fin du Néolithique Moyen I, puis à la transition entre le Néolithique Final et le Néolithique Récent, puis au Bronze Final, puis durant La Tène Finale, et enfin aux 5-7^e s. ap. J.-C. En ce qui concerne cette dernière période, les données ouvrent également des discussions à propos des modalités d'occupation de l'éperon après la construction de l'église fondée par Eustoche au milieu du 5^e s. et l'édification du *castrum* à la fin du même siècle.

En ce qui concerne la problématique autour de la grande salle du 11^e s., la fouille de 2018 n'a pas entraîné de remise en cause des principales hypothèses précédentes (chronologie de la construction et de l'occupation du bâtiment jusqu'à sa destruction à la fin du 15^e s., modalités des occupations, restitutions des élévations...). En revanche, la campagne a comme prévu permis la vérification définitive de l'une des hypothèses de restitution en plan de la grande salle. L'ouverture de deux sondages a en effet entraîné l'identification du dernier mur inconnu (le pignon nord-est), ce qui a permis de démontrer que le bâtiment atteignait environ 488 m² de surface en œuvre. Par ailleurs, ces sondages ont également engendré la mise au jour de structures (maçonnerie puis en bois), situées de ce côté de la grande salle, pouvant peut-être indiquer l'emplacement de la zone d'apparat de la salle, peut-être équipée d'une estrade. Enfin, quelques données supplémentaires ont été recueillies dans ce même secteur sur d'ultimes reprises datées de la fin du 14^e s. sur ce pignon nord-est, probablement liées à l'installation de la cour du nouveau logis ducal non loin.



avec la participation financière
de la DRAC Centre

avec le soutien matériel
de la ville de Loches

avec la collaboration scientifique
du LAT/CITERES